LA REVUE

LITTÉRATURE, HISTOIRE, ARTS ET SCIENCES

DES DEUX MONDES

---

15 DÉCEMBRE 1949

A TRAVERS LA PRESSE. — MENUS-PROPOS. — LES LIVRES

LE NUMÉRO : 130 francs

15, rue de l'Université - PARIS

LA REVUE
LITTÉRATURE, HISTOIRE, ARTS ET SCIENCES
DES DEUX MONDES
Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France métropolitaine et Union française. six mois... **1.500 fr.**
— — un an (24 numéros). **3.000 fr.**
Étranger six mois (12 numéros). .... **2.300** fr. français
Étranger. un an (24 numéros)................ **4.500** fr. français

On s'abonne aux bureaux de **La Revue**, chez les libraires, ainsi que par correspondance adressée 15, rue de l'Université, Paris (7e).

Dans ce dernier cas, prière d'envoyer le montant de l'abonnement par mandat, par chèque postal Paris 5888-40, ou par chèque bancaire au nom de **La Revue**.

Pour tout changement d'adresse, prière d'envoyer la somme de 20 francs en timbres-poste, ainsi qu'une ancienne étiquette. Pour toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Conformément aux usages actuels, seuls les textes dactylographiés, avec interlignes, seront examinés. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

LES LIVRES

LA RELIGION DE GOETHE, par Robert d'Harcourt, de l'Académie française ; 1 vol. Ed. Le Roux, Strasbourg.

Devons-nous voir en Goethe un païen ? Lui-même semble nous y autoriser par des témoignages de sa propre main. Ne s'est-il pas lui-même appelé « le dernier des païens » ? Il est d'autre part de nombreux passages de son œuvre et de décisifs aveux personnels qui nous le montrent non seulement respectueux des valeurs chrétiennes, mais inclinant au mysticisme. La position religieuse de Goethe constitue une énigme à la fois irritante et passionnante sur laquelle se penche Robert d'Harcourt, avec un souci constant d'objectivité et les titres que lui donnent ses études antérieures sur le grand Allemand. Aussi le présent livre prend-il une place particulière dans la nombreuse littérature née autour du patriarche de Weimar à l'occasion du bi-centenaire de sa naissance.

SOUVENIRS

(1939-1940)

Il est nécessaire que les hommes que leur destinée appela à jouer un rôle dans les événements dont le monde reste ébranlé, apportent leur contribution à l'histoire de ce temps. Une contribution au travail des historiens de l'avenir, dégagés des passions, en possession de documents encore enfouis dans les archives, c'est tout ce que peuvent laisser derrière eux acteurs et spectateurs du drame. Aucun d'eux n'a tout vu, tout appris. Aucun n'en sait assez pour prétendre écrire l'Histoire, en fixer définitivement les traits. Traiter l'Histoire avec cette désinvolture et ce manque de respect serait faire la part belle aux contempteurs de cette grande éducatrice dont les jugements réclament de longs délais.

Une autre nécessité nous presse également. A nos contemporains qui doivent savoir, nous devons aussi cette contribution. La France ne redeviendra tout à fait elle-même que dans l'union, et l'union pour être durable réclame la vérité. Rien de solide ne peut être édifié que sur une connaissance des faits, de leurs causes et de leurs conséquences aussi exacte que le permet leur rapprochement. L'examen sincère, consciencieux de témoignages d'apparence contradictoire doit conduire à une mutuelle compréhension, à une mutuelle tolérance. Tous les acteurs du drame sont des hommes sujets à l'erreur. Les différences de doctrine, de conception du devoir ou de ligne de conduite cesseront d'être des crimes. Ainsi naîtra l'apaisement sauveur.

On ne trouvera pas dans ces *Souvenirs* de grandes considérations sur les origines, la préparation et la conduite de la dernière guerre. Mais il est nécessaire de rappeler que si les alliés de la France peuvent être fiers à juste titre de l'énergie, du courage et de la

persévérance dont ils ont fait preuve sur les champs de bataille, dans leurs territoires et leurs usines, ils ont toutes les raisons de se montrer justes et généreux envers une nation qui a été, une fois encore, l'avant-garde, mal soutenue, des armées du droit. Qu'ils veuillent bien considérer avec sincérité leur politique et leur comportement entre les deux conflits. Le souci de leurs intérêts nationaux, leur insouciance de la sécurité française, leur méconnaissance du caractère et des ambitions du peuple allemand ont permis à l'Allemagne, qu'une totale défaite avait mise à leur merci, de redevenir en vingt ans plus unifiée, plus forte et plus armée que jamais et capable de déchaîner un conflit plus désastreux encore que le premier.

Lorsque les Alliés se sont rendu compte du danger, ils n'ont pas pris les précautions indispensables. Les alliances n'ont été resserrées qu'en paroles, les préparations diplomatiques et militaires ont été insuffisantes. La France, qui n'avait pas cessé d'alerter ses compagnons d'armes sur les menaces qui pesaient sur eux comme sur elle-même, se trouva obligée à la lutte dans des conditions beaucoup plus défavorables qu'en 1914 : l'Angleterre peut-être moins encore prête à agir sur le continent, l'Amérique intervenant avec le même retard, la Russie alliée à l'ennemi. Au premier rang de la bataille, la France, qui n'était pas sans certaines faiblesses, mais qui sans rien ménager de ses forces, les a mises tout entières et d'emblée au service de la cause alliée. Ce fond du tableau l'éclaire et lui donne ses perspectives.

Pour l'avenir, au moment où les signataires du Pacte de l'Atlantique se mettent d'accord sur les obligations qu'ils ont assumées en y adhérant, ces considérations conservent toute leur valeur.

Mais ce n'est pas là mon sujet. Ces souvenirs rapportent avant tout des faits. Lorsque j'en fus l'auteur ou l'inspirateur, je donne les raisons de ma conduite. Lorsque j'en ai été seulement le témoin, je distingue ce que j'ai vu et entendu moi-même, et dont j'affirme l'exactitude, de ce que j'ai appris indirectement. Je suis naturellement amené à émettre des jugements, des appréciations. Je les donne pour ce qu'ils valent, ne prétendant pas à l'infaillibilité, seulement à la bonne foi.

Pour finir, je tiens à affirmer que j'aurais été impuissant à suivre dans des conditions particulièrement difficiles la ligne de conduite que je m'étais tracée sans les concours que j'ai trouvés de la part de tous ceux qui ont servi à mes côtés. Eloigné des affaires

depuis de longues années j'ai repris du service avec les officiers et les fonctionnaires qui m'ont été désignés ou que j'ai trouvés en place. Qu'ils trouvent dans ces pages, ainsi que ceux que je n'ai pas pu nommer, l'expression de ma gratitude. Tous étaient, des rangs les plus élevés aux plus humbles, de bons Français que l'épreuve n'avait pas démoralisés, soucieux, quels que fussent leurs sentiments personnels, du devoir que leur dictaient l'amour de leur Pays et la fidélité à ses alliances.

C'était cela la France que j'ai connue dans la métropole comme dans l'Afrique française.

I

MISSION DANS LE PROCHE-ORIENT

Atteint par la limite d'âge, j'avais quitté mon commandement le 21 janvier 1935. Pour le général appelé à exercer le commandement en chef des armées mobilisées, cette limite d'âge était fixée à soixante-huit ans, ce qui était d'ailleurs beaucoup trop tard. En récompense des services rendus au cours du premier conflit mondial, j'avais été « maintenu en activité sans limite d'âge », mais je cessai dès lors de faire partie de tout conseil militaire. C'était la règle en vigueur. Les généraux Debeney, Guillaumat, Gouraud également maintenus sans limite d'âge ne faisaient plus partie du Conseil Supérieur de la Guerre : seuls les maréchaux de France y siégeaient leur vie durant. Malgré l'ardent intérêt que je ne cessais de porter aux questions dont l'étude et la pratique avaient rempli ma vie, je me gardai, par discrétion envers mon successeur, de toute curiosité et de toute intervention. Je ne fus d'autre part jamais appelé à donner un avis dans une question militaire et ne m'en étonnai point. La seule fonction officielle que j'eus à remplir au cours des cinq années de cette vie civile fut celle de chef de la mission extraordinaire, envoyée pour représenter la France au mariage du prince héritier de l'Iran, au mois d'avril 1939. Lorsque j'étais sur le chemin du retour, je fus chargé de missions diplomatiques auprès du gouvernement turc et du roi de Roumanie.

Au mois d'août 1939 j'étais avec ma famille en Bretagne, suivant avec anxiété le développement de la crise européenne lorsqu'on me remit, le mardi 22, une lettre du général Gamelin.

Il me demandait de venir le voir sans retard à Paris, ajoutant que, dans le cas où cela ne me serait pas possible, il m'enverrait un officier. Le lendemain à 16 heures, j'étais dans son bureau du boulevard des Invalides. Le général me fit part de la proposition qu'il avait l'intention d'adresser au Président du Conseil, ministre de la Défense Nationale, M. Daladier, de me désigner comme la « haute personnalité militaire » dont l'envoi au Levant était envisagé depuis un certain temps déjà. J'y aurais mission de coordonner l'emploi éventuel des forces françaises dans le Proche-Orient.

Au moment de la crise de septembre 1938, j'avais adressé une demande au ministre de la Guerre, en vue de reprendre du service si le conflit éclatait. Ayant l'honneur de compter dans le cadre actif, et me sentant, malgré mes soixante et onze ans, encore capable d'efforts, je ne voulais pas demeurer inutile, j'étais décidé à accepter pour servir n'importe quelle tâche, n'importe quel poste. Cette fois, je n'avais rien eu à demander, la proposition du général Gamelin m'avait prévenu. Si elle était suivie d'effet, mon activité s'exercerait dans un domaine bien connu de moi, puisque j'avais en 1923 et 1924 occupé le poste de Haut Commissaire de la République à Beyrouth. Elle s'exercerait en liaison avec le commandement britannique dont la première guerre m'avait, dans le sillage du maréchal Foch, déjà étroitement rapproché. En outre, la mission que j'avais remplie trois mois auparavant à Ankara et à Bucarest était de nature à favoriser, le cas échéant, une intervention auprès des gouvernements balkaniques. Je remerciai vivement le Commandant en Chef, et lui demandai si je devais rester à Paris. Il me répondit que le projet était encore trop vague pour m'y astreindre, mais il me conseilla de me tenir prêt parce que, à son avis, nous allions à la guerre.

Rentré aussitôt en Bretagne, j'y pris mes dispositions en vue d'une longue absence. Dans la matinée du vendredi, je reçus avis d'être à Paris le lendemain. M. Daladier avait accepté de me confier la mission envisagée. Je pris connaissance du texte de ma lettre de service :

« Le général Weygand est désigné pour remplir, en cas de mobilisation, les fonctions de Commandant en Chef des Forces françaises situées dans l'Orient méditerranéen.

« Les territoires du Levant sous mandat Français seront placés dans la zone des armées, dans des conditions prévues par l'article 43 de la loi du 13 juillet 1927.

« Le général Weygand sera en outre chargé de coordonner l'action de nos missions militaires auprès des armées turque, grecque, yougoslave et roumaine. Cette dernière en ce qui concerne la coopération contre la Bulgarie.

« Il communiquera directement avec le Commandant en Chef en Egypte, qui lui adresserait ses demandes en ce qui concerne la coopération éventuelle des forces du Levant avec les forces britanniques. »

Ainsi j'allais pouvoir encore servir. Bien qu'il me fût pénible de m'éloigner de France et des miens dans un pareil moment, je me réjouis et me sentis rajeuni à l'idée de rentrer dans l'action. Grâce à elle, j'échappais aux angoisses de l'incertitude, le lot de ceux que leur âge ou leur situation condamne au rôle de spectateurs d'événements qui mettent en jeu le sort du pays. Ma première visite fut pour le marquis de Voguë à qui je demandai d'accepter ma démission de vice-président du canal de Suez. Je lui exprimai ma sincère reconnaissance de l'appel qu'il m'avait adressé, quelques années auparavant et de son accueil au sein de cette belle entreprise du génie français. Mon retour à l'activité me permettait d'autant moins d'y continuer une collaboration effective, et d'en conserver les avantages, qu'il pouvait m'échoir de conduire des opérations dans la zone du Canal.

Je fis appel au fidèle Roger Gasser qui accepta un nouveau bail avec son vieux chef. Vivant éloigné de l'armée depuis quatre ans et demi, je ne disposais pas des renseignements nécessaires pour choisir moi-même les officiers de mon état-major. Le colonel Bourget, commandant le 33e régiment d'artillerie nord-africain, fut désigné pour en être le chef, choix dont j'eus hautement à me féliciter. Le commandant Lelaquet, chef du 2e Bureau, et le capitaine Dillmann furent seuls prêts à partir avec moi. Les autres membres de l'état-major suivraient. Je les avais demandés peu nombreux et de qualité, ce désir fut exaucé.

Pendant que mon départ s'organisait, je fus reçu par le Président de la République, le Président du Conseil, le ministre des Affaires étrangères et M. Alexis Léger, Secrétaire général de ce département. J'emportai de ces visites une réconfortante impression. M. Daladier se montra pressé de me savoir à Beyrouth. Je quittai le Bourget le 29 août. Vingt-six heures après, j'étais à Beyrouth où je convoquais immédiatement les autorités civiles et militaires afin de les mettre au courant de la mission qui m'incomberait si la guerre

éclatait. Je décidai en même temps de profiter du délai que me donnaient les derniers efforts pour sauver la paix et d'aller en Turquie et en Egypte. Le soir du 1er septembre, nous apprenions qu'à la suite de raids aériens allemands sur la Pologne, la mobilisation générale avait été décrétée.

J'avais toujours pensé que nous ne pourrions venir à bout de l'Allemagne qu'en l'obligeant à combattre sur deux fronts. L'expérience de la première guerre était probante. Qu'eussent pu être la Marne, Verdun même, sans le contrepoids et l'action des armées russes ? La fin de la deuxième guerre n'y contredira pas, la part de la Russie dans la victoire sera considérable. Cette idée m'avait accompagné et avait inspiré toutes mes suggestions au cours de la mission que j'avais remplie, au printemps de 1939, en Turquie et en Roumanie.

L'accord que l'Allemagne avait conclu avec la Russie pour éviter à tout prix ce danger n'était sans doute, dans l'esprit des deux contractants, qu'une entente de circonstance permettant de parer au plus pressé : pour l'Allemagne n'avoir pas d'autre ennemi à l'Est que la Pologne dont elle connaissait la faiblesse, pour la Russie voir venir, en se créant à bon compte une marche polonaise et en récupérant les provinces baltes.

L'Allemagne réussissait au delà peut-être de ses espérances. En quelques semaines le front oriental s'effondrait sous ses coups. Attaquant le 1er septembre par les quatre directions convergentes de la Prusse Orientale, de la Poméranie, de la Silésie et de la Slovaquie, elle avait brisé en 24 heures le premier front de défense de son adversaire. Le 9, les armées allemandes avaient atteint le Bug et le San, dessinant le mouvement enveloppant du gros des forces et de la capitale polonaises. Le 14 septembre, Varsovie était débordée par le Nord après la chute de Modlin. Le 16, Lublin était occupé. Le 17, les forces russes franchissaient la frontière. Le 28 septembre, la chute de Varsovie consacrait la disparition de l'armée polonaise du champ de bataille national. Le Gouvernement et le Commandement polonais étaient passés en Roumanie. De cet exode date le commencement du martyre du peuple de Pologne, abandonné par ses dirigeants, écartelé entre deux occupants qui l'avaient à leur merci, sans un chef pour la protéger. Que les Français songent à ce qu'eût été leur sort s'il n'y avait pas eu d'armistice.

Chaque jour il m'apparaissait plus nécessaire de travailler en vue de la reconstitution d'un front oriental. Rien ne permettait à cette époque de songer à la Russie pour assumer ce rôle. Incomplètement prête à la guerre, elle n'entrera d'ailleurs en lutte dans le camp allié que lorsque l'attaque allemande l'y contraindra.

La Turquie et trois des puissances balkaniques, la Grèce, la Roumanie, la Yougoslavie étaient en état de mettre sur pied des forces dont le total dépassait cent divisions. Un accord politique et militaire, déjà presque conclu, liait les Alliés au premier de ces Etats. La Grèce et la Roumanie avaient reçu leur garantie. Bien qu'il n'en fût pas de même pour la Yougoslavie, nous savions que malgré la menace plus directe à laquelle l'exposait sa situation géographique, elle ne ferait à aucun moment cause commune avec l'Allemagne.

Il n'était pas déraisonnable de penser que ces puissances seraient avec nous pour résister à une poussée allemande vers les Détroits et Salonique, qui porterait le ravage dans leurs territoires. Leurs intérêts et ceux des Alliés se confondraient dans une commune nécessité. Il me paraissait donc que l'essentiel de ma mission, sans négliger en rien pour cela les buts plus rapprochés et plus modestes fixés par mes instructions, consistait à jeter les bases d'une large coopération, qui dresserait, en travers de cette poussée et le plus près possible des frontières méridionales de l'Autriche et de la Hongrie, la masse des armées balkaniques étayées par un appui substantiel de forces françaises et britanniques de qualité.

En deux semaines, je pus prendre contact avec les chefs militaires britanniques, avec le gouvernement et le commandement turcs, ainsi qu'avec un représentant de l'état-major hellénique. De Belgrade et de Bucarest des renseignements m'étaient envoyés directement par nos attachés militaires. D'autre part, le général Lepetit était arrivé à Beyrouth comme chef éventuel de notre Mission militaire auprès de l'armée yougoslave. Il avait conservé des années passées à Athènes, entre les deux guerres, des relations avec de nombreuses personnalités des nations balkaniques. Son tact et sa connaissance des problèmes le mettaient à même de rendre de précieux services. A son retour d'une visite à Belgrade où il s'était entretenu avec le prince régent et le chef d'état-major, je l'avais envoyé à Athènes.

J'étais donc en possession d'informations suffisantes pour me

permettre d'embrasser les données du problème comme aussi les difficultés de la tâche essentielle que je m'étais fixée.

Je savais que mon envoi dans le Proche-Orient avait étonné les Anglais. Ils se demandaient pourquoi j'avais accepté un poste subordonné après avoir été à la tête de l'armée et cherchaient à en découvrir une raison mystérieuse, sans penser que mon désir de servir m'avait fait accepter, tout simplement, la mission que l'on m'avait demandé de remplir. Mon propos tenu sur Salonique à Alexandrie les avait surpris. Vers le milieu de septembre, Paris m'avait d'ailleurs avisé qu'au cours d'une réunion du Conseil Suprême, nos Alliés avaient demandé que nous n'accomplissions en Orient aucun geste de nature à éveiller la méfiance de l'Italie. La répulsion de la Turquie à l'égard de l'Italie, la crainte de son intrusion dans les Balkans, le ressentiment, jamais apaisé, causé par son installation dans les îles du Dodécanèse, la rapprochaient dans ses vues balkaniques à la fois de la Grèce et de nous. Mais la prudence d'Ankara répugnait à toute initiative.

A considérer dans son ensemble l'opinion des nations balkaniques, on pouvait la résumer ainsi : crainte de l'Allemagne et manque de confiance dans le concours allié. Le sort de la Pologne avait grandement contribué à renforcer ces sentiments. Un diplomate roumain n'avait-il pas dit que la garantie des puissances occidentales avait été pour la Pologne un parachute, qui malheureusement ne s'était pas ouvert à l'instant du danger. A tout prendre la prudence des puissances balkaniques était justifiée : leurs armées manquaient de matériel de guerre moderne, et nos retards dans les livraisons promises leur donnaient à penser que nous-mêmes n'en étions pas richement pourvus.

Les difficultés étaient donc considérables. Elles n'étaient cependant ni pour m'étonner, ni pour me rebuter. J'avais dû renoncer, en raison de remous à éviter, à mon espoir d'accomplir une rapide tournée personnelle dans les Balkans, mais j'étais résolu à faire ce qui serait en mon pouvoir pour triompher des obstacles que je rencontrerais sur ma route.

Des considérations d'un autre ordre, inspirées par ce que j'apprenais de différentes « liaisons » venues de France ou d'Afrique, et par ce que j'entendais à la radio, m'incitaient à l'activité. J'en ai retrouvé la trace dans mes notes journalières : « Ni nous ni nos alliés ne sommes encore prêts, on est tout au calme, ce n'est

pas le moment de chercher plaies et bosses. Il faut ménager à tout prix la neutralité italienne. On ne sait rien des projets des Allemands, attaqueront-ils la France, bombarderont-ils l'Angleterre, resteront-ils dans l'attente ? La victoire est certaine, tous les facteurs sont de notre côté, il est nécessaire de ménager le sang français afin de se trouver forts à la fin de la guerre... » Ces informations m'étonnaient et m'inquiétaient. Etait-ce donc du blocus ou d'une révolution intérieure de l'Allemagne que nous attendions la victoire ? Si cela est, nous sommes battus d'avance. Se rend-on compte de la somme de difficultés et de déboires dont peut être cause le maintien de millions d'hommes sous les armes, en les laissant dans l'inaction ? Leur bon moral, leur ardeur, leur ferveur risquent de disparaître. Les mauvais garçons vont se faire entendre. Les fantaisies de la radio, le cinéma, le théâtre aux armées, l'instruction même ne suffisent pas. Nous avons laissé écraser les Polonais sans rien accomplir de solide pour les dégager. Il n'y a rien d'exaltant dans tout cela. Cette situation ne peut se prolonger longtemps sans risques.

Le bon sens populaire ne tardera pas à s'en aviser, il baptisera cette période « la drôle de guerre ». Le réveil sera tragique. Ce n'est pas en vue d'une lutte pour rire que notre ennemi a forgé une armée redoutable. Pour moi, dans mon poste lointain, je ne vois à tout cela qu'un remède : boucler définitivement cette radio amollissante et me donner tout entier à l'action, afin d'être en état de servir au mieux le jour où le tonnerre éclatera.

Mes efforts pendant huit mois de commandement du théâtre d'opérations de Méditerranée orientale (T. O. M. O.) porteront en conséquence sur la réalisation de trois programmes principaux :

— Constituer, équiper, instruire ma petite armée.

— Préparer avec nos alliés anglais et turcs les opérations à prévoir en vertu de nos accords.

— Obtenir des gouvernements français et britannique qu'ils suscitent, chez les nations balkaniques amies, une ferme volonté de résistance organisée et cohérente, base obligée de toute action future, et m'y employer dans toute la mesure de mes moyens.

La préparation de ce programme a nécessité nombre de travaux, de conférences, de voyages qui rempliront, quand j'en publierai le récit, plusieurs chapitres de mon livre. Le 1er décembre, je fus convoqué à Paris où je dus séjourner trois semaines et où

je m'efforçais d'obtenir avec les décisions souhaitées, le renforcement et la modernisation de mon petit corps expéditionnaire. Interrogé à mon retour sur les résultats de mon voyage par mon chef d'état-major, je répondis que, sans être mécontent, je n'étais cependant pas très satisfait de l'ensemble de ce que j'avais vu et appris.

Trois mois plus tard, le 21 mars, M. Paul Reynaud remplaça à la Présidence du Conseil M. Daladier qui restait ministre de la Défense Nationale et de la Guerre. Quelques jours plus tard, le nouveau chef du gouvernement fit connaître qu'il jugeait nécessaire d'examiner de vive voix la situation générale dans le Proche-Orient, et je fus invité à me rendre sans retard à Paris.

Le jour même où je reçus avis de me rendre en France j'avais terminé un assez long rapport au commandant en chef sur le point où en étaient arrivées nos affaires. A propos de la préparation de l'opération sur Salonique, qui devait être la part de la France dans l'éventualité d'une intervention alliée dans les Balkans, ce rapport mettait en lumière les retards apportés à la modernisation et au renforcement de mon corps expéditionnaire, et le délai qu'imposerait à l'intervention éventuelle de nos forces, la durée de leur transport par mer.

Je rappelai, renouvelant à ce sujet mes demandes antérieures, que la seule façon de donner à notre entrée en ligne l'efficacité qu'elle devait avoir, était de faire intervenir dès le début un corps expéditionnaire aérien. « Notre présence aérienne doit réconforter et protéger nos alliés balkaniques, avant qu'ils aient eu le temps de se croire négligés. La France sera de la sorte la première des nations en guerre qui aura accompli une manœuvre stratégique aérienne, digne d'armées modernes. Nul doute que son prestige s'en trouve accru. »

J'affirmai ensuite une fois de plus la nécessité primordiale d'une résistance coordonnée des armées balkaniques, seule susceptible de gagner le temps nécessaire à la mise en action d'importantes forces françaises. Or rien n'était encore organisé du travail en commun des états-majors balkaniques, et, à l'exception de celui d'Ankara, avec lequel l'entente s'élargissait et s'approfondissait chaque jour, la collaboration entre ces états-majors et le mien n'avançait pas davantage.

« Mais cette action, disais-je en terminant, est proprement, spécifiquement militaire. Elle ne peut avoir d'efficacité qu'autant

qu'elle est au service d'une politique. C'est pourquoi si notre politique et, par suite, notre diplomatie ne se modifient pas dans les Balkans, il ne faut pas compter que mon action, nécessairement discrète, puisse obtenir les résultats indispensables à une défense sérieuse de la péninsule balkanique.

« En fait, à défaut de lutte militaire, il se livre actuellement dans ces régions une lutte diplomatique et économique, acharnée de la part de nos adversaires, et dans laquelle nous faisons, pour des raisons qu'il ne m'appartient pas de discuter, figure insuffisante. Les propagandes allemande et soviétique ne ménagent aucun moyen, en émissaires, argent, menaces et promesses, pour détourner les nations balkaniques d'une volonté de résistance. L'Italie qui se pose en protectrice, exerce parmi elles une influence essentiellement dissolvante. Finalement, quelle que soit l'inclination de ces nations pour tout ce que représente la civilisation occidentale, elles ne trouvent pas de notre côté l'appui nécessaire, perdent de plus en plus leur confiance en nous et se résignent peu à peu à subir la loi de ceux qui leur apparaissent les plus forts. Car tout à la guerre est question de force.

« C'est pourquoi je suis convaincu, comme je l'étais déjà au mois de décembre, qu'il est indispensable de donner à notre action diplomatique et économique dans les Balkans une fermeté et un élan qu'elle n'a pas connus jusqu'ici. Sans sous-estimer les concours financiers et les sacrifices en matériels déjà consentis je crois nécessaire de les intensifier car ils paieront au centuple A ce prix seulement, ces nations se rendront compte que la force et la volonté sont de notre côté, et que c'est de notre côté qu'il faut aller.

« En agissant ainsi, nous ne laisserons pas les puissances annexionnistes et faméliques prendre auprès des nations qu'elles veulent asservir et piller, le rôle de protectrice qui nous appartient en raison des garanties que nous avons accordées à ces dernières. Et, quittant ce domaine politique dans lequel il faut bien pénétrer pour traiter convenablement de grandes questions militaires, et revenant directement à celles-ci, est-il possible de demeurer dans la situation paradoxale caractérisée par le fait que des nations qui se croient nos amies, qui ont accepté, sinon sollicité notre garantie, se refusent par peur des espions allemands à nous mettre au courant de leurs plans de défense ? Et sur quelles bases solides, matérielles et morales peuvent reposer

nos propres combinaisons pour leur venir en aide, si toute communication directe nous demeure interdite ?

« Il n'entre pas dans mon esprit de concevoir des opérations militaires qui ne se maintiennent pas exactement dans le cadre tracé par vos directives. Je demande seulement que l'on ne néglige aucun moyen de rendre à nos troupes la tâche moins ardue, et qu'on ne les oblige pas à conquérir plus tard ce que nous aurions pu garder.

« Quoi qu'il puisse advenir, les troupes dont vous m'avez fait l'honneur de me confier le commandement seront bientôt prêtes à tout. Elles sont animées, chefs et soldats, du fervent désir d'entrer en action. »

Après de nombreux entretiens, je quittai Paris le 12 avril avec le sentiment d'avoir été écouté et compris, mais dans l'ignorance des décisions qui pourraient être prises. J'étais encore en droit de penser à cette époque que les travaux devant aboutir à l'établissement entre les alliés et les puissances balkaniques d'un plan de défense des Balkans étaient en bonne voie. De nouvelles préoccupations en détournaient au même moment les esprits. Les affaires de Norvège prenaient une tournure défavorable, l'Italie laissait entendre des menaces contre la Yougoslavie. A bref délai l'offensive allemande sur le front occidental deviendrait le fait capital, dont dépendrait la solution de tout autre problème. Pour la France la question des Balkans allait se fermer.

En fin de compte tous les efforts accomplis pour la réalisation du programme d'action que j'avais préconisé furent vains. Du moins, ai-je le droit de continuer à penser que ce programme était raisonnable, réalisable et susceptible de grands résultats. L'éminent ministre des Affaires étrangères de Roumanie à cette époque, M. Gafenco, n'a-t-il pas écrit en 1942, dans son livre lumineux et sincère sur « la Guerre à l'Est » les lignes qui suivent :

« Seule l'assurance d'un appui effectif politique et militaire de la part de l'Angleterre et de la France, qui rassemblaient en Méditerranée orientale des forces de terre et de mer importantes, pouvait inciter les pays de l'Entente Balkanique à faire face solidairement à tous ces dangers à la fois (allemand, russe, italien). Ainsi les travaux des états-majors alliés, entrepris sur l'initiative de M. Saradjoglou à Belgrade, devaient se raccorder à un plan militaire plus vaste, que le commandement des forces anglo-françaises dans le Proche-Orient préparait pour la défense des

Balkans. Il semblait évident qu'une résistance coordonnée et commune des Etats balkaniques dépendait en tout premier lieu des possibilités de réaliser ce plan... » Je n'ai pas dit autre chose. N'est-il pas aussi permis d'imaginer que la réussite de ce plan eût modifié le sort des Balkans ?

Mais ce n'est là qu'une satisfaction de l'esprit. Je sais trop bien maintenant que ni la France, ni l'Angleterre n'avaient les « possibilités de réaliser ce plan », en particulier en fournissant aux armées balkaniques les armes modernes et les avions qui leur manquaient. Leur politique verbale de garanties, — l'abandon de la Pologne à ses seules ressources l'avait déjà montré, — n'était pas étayée par les moyens d'en assurer l'accomplissement. Peut-être eussent-elles disposé de ces moyens de longs mois plus tard, lorsque les fabrications auraient atteint leur rythme.



J'étais le 15 de retour à Beyrouth. J'avais quitté la France après avoir eu la joie de revoir tous les miens, mais le cœur serré d'un sentiment d'angoisse, rendu plus vif par l'avis reçu de quelques amis qu'il avait été à plusieurs reprises question de me rappeler en France. Ils pensaient que l'on ne s'y résoudrait qu'après de graves événements, sombre perspective.

Le 10 mai je me rendis à Alexandrie pour ajuster avec l'amiral Cunningham, le général Wavell, l'Air Marshall Mitchell les mesures d'exécution que nous aurions à prendre. Les chefs britanniques m'apprirent à ma descente d'avion que l'attaque allemande était déclenchée sur la Belgique et la Hollande. L'Italie ne sortait pas de sa neutralité. Nous nous rendîmes tout de suite à bord du cuirassé britannique *Mayona* où se tint notre réunion.

Je rentrai le soir même à Beyrouth. Pour la France la vraie guerre était commencée. Et les plus mauvaises nouvelles allaient se succéder.

Le 17, de bonne heure, au moment où je me rends à l'état-major, le capitaine Gasser, déjà prévenu de l'arrivée d'un télégramme important, vient à ma rencontre et m'apporte la dépêche suivante du Président du Conseil :

« La gravité de la situation militaire sur le front occidental s'accentue. Je vous demande de vous rendre à Paris sans aucun retard. Prenez les dispositions utiles pour remettre vos fonctions

à la haute autorité que vous choisirez. Le secret de votre départ est désirable. »

Je quittai Beyrouth le 18 mai.

II

COMMANDEMENT EN FRANCE

Dès mon arrivée à Paris, je suis rapidement mis au courant de ce que fut la journée catastrophique du 16 mai, à la suite de laquelle mon rappel a été décidé. Les blindés allemands près de Laon, la route de Paris ouverte, le Commandement déclinant toute responsabilité pour le maintien du gouvernement dans la capitale, une matinée d'affolement où l'on envisage le départ, pour y renoncer, la plupart des ministres y étant opposés. Arrivée du Premier Ministre anglais auquel est offert le triste spectacle de nos archives brûlant sur les pelouses du quai d'Orsay, consultation des deux Premiers Ministres se prolongeant avant dans la nuit.

Je suis prévenu que le Président du Conseil m'attend à 14 h. 30. Je dispose donc d'un moment à passer chez moi. A l'heure fixée, j'arrive au ministère de la Guerre pour y trouver déjà réunis, M. Reynaud et le maréchal Pétain que je n'ai pas revu depuis son départ pour l'Espagne. Leur accueil est chaleureux et confiant. Le Président du Conseil me fait part de la gravité de la situation, des craintes du gouvernement quant à l'attitude du commandement. Il me demande d'aller aussitôt voir le général Gamelin et le général Georges et de rentrer à Paris vers 19 heures pour leur rendre compte de mes impressions.

Je vais tout d'abord à Vincennes où je trouve à 16 heures le général Gamelin. Le commandant en chef est certainement très changé, son visage porte des traces de fatigue et d'anxiété. Il me déclare avec calme et dignité qu'étant battu il trouve naturel qu'on le remplace. Aucune récrimination de sa part. Je lui dis avoir seulement l'impression que le Président du Conseil est mal disposé à son égard. Il me met brièvement au courant des opérations envisagées pour rompre l'encerclement du Groupe des Armées du Nord et rétablir sa liaison avec le gros des forces, la constitution d'un nouveau front continu sur l'Aisne et la Somme pour parer

à la rupture du dispositif initial des armées. Les officiers de son cabinet que je vois au passage, mais avec qui je n'ai pas le temps de m'entretenir donnent au capitaine Gasser qui m'accompagne, et qui est demeuré avec eux pendant ma visite au général Gamelin, une impression de profond découragement.

De Vincennes, je me rends aux « Bondons », près de la Ferté-sous-Jouarre où j'arrive vers 17 h. 30. Je me suis annoncé, le général Georges est sorti dans le jardin pour venir à ma rencontre. Je suis douloureusement frappé de l'altération de ses traits. Il me dit d'ailleurs aussitôt qu'il n'arrive plus à dormir et ne me cache pas son extrême fatigue. Pour entrer dans son bureau je traverse avec lui une grande salle où travaillent ses collaborateurs immédiats. Ils se lèvent, s'inclinent, le regard triste. Mon chef de cabinet me confirmera que pas plus qu'à Vincennes il n'a trouvé chez eux grand espoir d'en rappeler du premier revers, qui vient de transformer, magistralement et avec une telle rapidité, la situation des armées françaises.

Après un entretien de trois quarts d'heure, au cours duquel le général Georges me met au courant de la situation de nos armées, je le quitte en lui disant que je le reverrai certainement bientôt. Plus de 60 kilomètres séparent la Ferté-sous-Jouarre de Paris, je ne veux pas lasser ceux qui attendent impatiemment mon retour.

C'est avec émotion que j'avais retrouvé Georges aux prises avec une situation si sérieusement compromise. J'ai pour lui autant d'affection que d'estime. Plus de vingt ans auparavant j'avais commencé à apprécier à l'état-major du maréchal Foch la clarté de son intelligence, la justesse de son jugement, la fermeté et la droiture de son caractère. Tel que je l'avais connu, tel il avait continué d'être, sachant grandir à mesure qu'il montait en grade. Désigné au moment de l'occupation de la Ruhr pour devenir le Haut Commissaire des nouveaux territoires occupés, j'avais aussitôt appelé le colonel Georges à Dusseldorf et, sans moi, car ma désignation n'avait pas eu de suite effective, il y avait fait merveille dans un domaine économique qui pouvait paraître nouveau pour lui. Puis, à la tête de la division d'Alger, comme au XIXe corps, enfin au Conseil Supérieur de la Guerre, il avait su inspirer confiance à tous ceux qu'il commandait et qui l'approchaient. Il est permis de dire que l'armée aurait souhaité l'avoir pour chef. Quelques mois avant que je fusse atteint par la limite d'âge, le maréchal Pétain, alors ministre de la Guerre, m'avait

demandé qui je jugeais le plus digne d'être placé à la tête de l'armée. J'avais sans hésité désigné le général Georges. Le choix du gouvernement se porta sur le général Gamelin, qui, tout en conservant ses fonctions antérieures de chef d'état-major général fut nommé Vice-Président du Conseil Supérieur de la Guerre. Pour l'assister dans ces fonctions particulièrement lourdes, le général Georges lui avait été adjoint, mais sans pouvoirs, ni responsabilités nettement définis. Au cours de cinq années de paix il avait souffert d'être privé des moyens d'exercer ces fonctions comme il aurait voulu le faire. Insuffisamment tenu au courant, ne jouissant d'aucune autorité officielle sur l'état-major ou le commandement, il était comme en porte à faux. Lorsque le général Gamelin fut nommé chef d'état-major général de la Défense Nationale, il ne se dessaisit d'aucune de ses attributions antérieures et la situation du général Georges demeura tout aussi imprécise.

Une organisation aussi boiteuse en temps de paix devait inévitablement être, en temps de guerre, la source de difficultés à conséquences graves. En arrivant en France, je n'ignorais pas dans quelles conditions parfois déconcertantes le général Georges avait dû exercer le commandement direct de nos forces.

Bien que le commandant en chef eût conçu la manœuvre qui avait tourné à la catastrophe et en eût ordonné l'exécution, il estimait que la bataille qui se livrait était « la bataille du général Georges », parce qu'il lui avait délégué le commandement des armées du Nord-Est depuis le mois de janvier. Je savais que le général Georges avait fait preuve d'une grande force d'âme dans l'accomplissement de sa mission, dans ces pénibles circonstances et malgré les graves blessures reçues lors de l'attentat où avaient péri, à Marseille, le roi Alexandre de Serbie et Louis Barthou. J'étais certain que, sorti d'un engrenage dans lequel il avait été comme moulu, il ne serait pas long à redevenir lui-même.

A 19 heures j'entrais de nouveau dans le bureau du Président du Conseil où se trouvait également le maréchal Pétain. Je donnais mes impressions sur l'état dans lequel j'avais trouvé le commandement. L'initiative appartenait à l'ennemi.

Dès le début de cet entretien le général Gamelin me parut condamné dans l'esprit du Président du Conseil. Quant au général Georges, dont M. Reynaud avait eu, en maintes circonstances, une opinion favorable et que le maréchal Pétain appréciait fort,

nous fûmes d'accord pour penser qu'il ne pouvait être question de l'écarter de son commandement. J'affirmai au Président du Conseil que lorsque le général Georges se sentirait soutenu par son chef, ses solides qualités militaires trouveraient rapidement toute leur efficacité. Le Président du Conseil me demanda alors de prendre le commandement des armées françaises.

Sa demande ne me surprit pas. Elle me hantait depuis le moment où sur la route de corniche de Beyrouth le capitaine Gasser m'avait remis le télégramme de Paris. Elle m'avait poursuivi pendant les longues heures de navigation aérienne entre Beyrouth et Etampes. J'avais encore dans la mémoire les réflexions de mes amis lors de mon dernier passage à Paris. Mon entretien du début de l'après-midi avec le Président du Conseil, la chaleur de son accueil, m'avaient préparé à sa proposition. Je n'avais pas pensé à autre chose pendant l'heure que dura le retour de la Ferté-sous-Jouarre à Paris. Je ne me dissimulais rien de la gravité de la situation, plus sérieuse encore que je ne m'attendais à la trouver, en raison surtout d'une sorte de désespérance avec laquelle je venais de prendre contact et de l'insuffisance des forces que notre alliée avait engagées à nos côtés. Je décidai d'en accepter malgré tout le fardeau s'il devait m'être demandé de le prendre sur mes épaules.

Fut-ce présomption de ma part ? Lorsque je m'interroge — et depuis cette date je l'ai fait bien souvent — je ne crois pas avoir eu tort d'agir comme je l'ai fait. Je savais à quel point la situation était compromise et je me rendais compte que l'armée française aurait, après la bataille des Flandres, une autre bataille à livrer plus dure encore et cette fois décisive. Ma confiance n'en était pas ébranlée. Je pensais qu'il n'était pas impossible d'en appeler de nos premiers échecs. Nos soldats étaient les fils de ceux de la Marne, de Verdun, de la bataille de France de 1918, dont l'endurance et l'héroïsme avaient accompli des miracles. Leurs chefs les plus expérimentés avaient pris part dans leur jeunesse à ces grandes et rudes actions. Malgré sa faiblesse numérique j'avais une grande confiance dans l'armée britannique que j'avais vue de près à l'œuvre pendant les quatre années de l'autre guerre. Je connaissais le courage, la ténacité de ses soldats, la réputation de ses chefs.

L'éloignement m'avait épargné le choc psychologique des premiers revers, je me sentais capable d'une intense énergie.

J'espérais avoir la force de communiquer à tous ceux qui auraient pu perdre courage un instant, la foi et la volonté qui m'animaient. Mais cette confiance était clairvoyante, je me rendais compte que j'aurais de terribles moments à traverser. J'acceptai le poste que le Président du Conseil me demandait de prendre par esprit de devoir et en totale abnégation.

Ce devoir, je m'en sentais responsable vis-à-vis de la Nation. Je ne me reconnaissais pas le droit de me dérober à son appel de détresse. Je n'avais pas à juger si j'en étais le plus digne ou le plus capable. C'est à moi que le chef du gouvernement avait recours, je devais répondre à son attente. Ce devoir s'imposait également à moi vis-à-vis de l'armée à laquelle j'appartenais depuis plus de cinquante ans, à laquelle je devais ma formation d'homme et les satisfactions les plus hautes qu'il soit donné à un soldat d'éprouver. Avec elle dans les succès et la gloire, je me devais de ne pas l'abandonner dans l'épreuve. Aujourd'hui, sachant ce que je sais et ce qu'il m'en a coûté, je pense que, si j'avais refusé le commandement que l'on me demandait de prendre, j'en rougirais comme d'une lâcheté.

En formulant mon acceptation au Président du Conseil et au maréchal Pétain, je leur dis que je ferais de mon mieux, mais que je ne pouvais leur promettre le succès. Rentré chez moi, je reçus dans la soirée la copie de l'ordre qui me nommait commandant en chef de l'ensemble des théâtres d'opérations et chef d'état-major de la Défense Nationale.



Ayant convenu par téléphone avec le général Gamelin de l'heure à laquelle je prendrais effectivement mon commandement, je me rendis le 20 mai à 9 heures à Vincennes, où j'allais maintenir le Quartier Général, car les circonstances pressantes ne me permettaient de modifier en rien l'organisation existante, quels qu'en fussent les inconvénients souvent signalés. Je trouvai le général Gamelin dans son bureau, prêt à partir, avec une tout autre expression de visage que la veille. Manifestement il éprouvait un soulagement à être débarrassé du poids d'une lourde responsabilité, et peut-être aussi d'un destin que sa perspicacité pouvait lui faire apparaître comme inéluctable.

Cette entrevue fut plus courte que celle de la veille. Le général

Gamelin prit très dignement congé de moi. Il me demanda seulement de l'autoriser à faire mettre au point, par les officiers de son cabinet, une note indiquant la situation militaire sur le front du Nord-Est le 20 mai et il me pria de lui en faire parvenir un exemplaire. Il ne me parla pas du rapport qu'il avait adressé le 18 mai au Président du Conseil, sur sa demande. Ce document m'eût éclairé de façon plus complète. J'y aurais lu, s'agissant des efforts tentés pour barrer la direction de Calais : « Il serait vain de se dissimuler les difficultés de l'entreprise que nous poursuivons actuellement, étant donné l'état de nos moyens éprouvés par huit jours de lutte. » Et plus loin : « Le simple énoncé de ce qui précède souligne les conditions où nous nous trouverions si l'Italie se rangeait aux côtés de l'Allemagne... » Peut-être vaut-il mieux que je n'aie connu ce rapport que beaucoup plus tard, en rentrant des prisons allemandes en 1945.

Je ne devais revoir le général Gamelin qu'en décembre 1943 lorsque, déporté comme lui en Allemagne je fus finalement envoyé dans le château-fort d'Itter au Tyrol où il se trouvait déjà. A la fin de 1941 un de nos amis communs m'avait donné connaissance d'une lettre dans laquelle il exprimait le regret que je n'eusse pas utilisé, en mai 1940, sa connaissance de la situation et son autorité sur les commandements alliés, pour diriger et animer les opérations dans le Nord. J'avoue n'en avoir pas eu l'idée. Le gouvernement eût-il accepté de placer au point crucial de la bataille en cours le chef qu'il venait d'en écarter, et sur lequel il avait laissé passer dans la presse des jugements défavorables ? Nos alliés avaient-ils à ce moment conservé toute leur confiance dans le commandement français ? Questions auxquelles je me sens incapable de répondre.

Dès que je fus libre, je me rendis à la Ferté pour m'entretenir avec le général Georges, m'informer plus complètement et décider en conséquence. Le général Georges m'accueillit en me témoignant sa satisfaction du changement qui venait de s'accomplir. Il ne me dissimula, pas plus que la veille, aucune des difficultés avec lesquelles il se trouvait aux prises. Il jugeait la situation générale de nos armées très gravement compromise.

Mais nous fûmes vite d'accord pour estimer qu'il n'y a pas de situation si difficile qu'elle soit, qu'on ne puisse tenter d'améliorer et qu'en mettant les choses au pis, nous devions, en toute hypothèse, sauver l'honneur des armées françaises. Je l'assurai

que nous prendrions nos décisions ensemble, que j'en partagerais avec lui l'entière responsabilité (1). Je lui fis également part de ma volonté de ne rien cacher au gouvernement de la gravité des événements et des risques auxquels nous exposeraient les décisions que nous aurions à prendre. J'eus le sentiment que mes paroles atteignaient le cœur du général Georges et que je le retrouvais tel que je l'avais toujours connu. Nous examinâmes ensuite avec nos collaborateurs immédiats la situation détaillée de nos armées. Cet examen me prit plusieurs heures. J'eus également un entretien avec le général Besson qui, le jour même, avait pris le commandement d'un groupe d'armées constitué par la VIe et la VIIe armées. Ces deux armées avaient été créées, la VIe le 15 mai sur l'Aisne sous les ordres du général Touchon, la VIIe le 17 mai sur la Somme sous les ordres du général Frère. Ce sont ces armées qui auront à supporter quinze jours plus tard le choc des armées allemandes, c'est assez dire quelle nécessité constante d'improvisation nous avait imposé le rythme imprimé aux opérations par l'ennemi.

Au début de l'après-midi je me rendis à Montry pour voir le général Doumenc.

Prenant le commandement en pleine crise, je n'avais pas jugé possible, je l'ai dit, la réforme de son organisation. Il est intéressant pour une meilleure compréhension des faits de rappeler quelle elle était. A Vincennes siégeait le général Gamelin secondé d'un cabinet militaire d'attributions assez mal définies pour qu'il se crût autorisé à intervenir dans la conduite des opérations. A 60 kilomètres de là, à la Ferté-sous-Jouarre résidait le général Georges qui disposait d'un état-major réduit dont le chef était le général de brigade Roton. Entre les deux, à 40 kilomètres de Vincennes, le Major Général des Armées, le général d'armée Doumenc, dirigeait un puissant état-major chargé de l'élaboration des ordres. Cette organisation ne plaçait auprès d'aucun des deux chefs l'organe de commandement qui lui était indispensable.

Si, en qualité de chef d'état-major de la Défense Nationale et de Commandant en Chef de toutes les forces terrestres françaises dans une guerre de coalition, le général Gamelin estimait devoir

(1) Il ne pouvait bien entendu être question de me substituer au général Georges pour des instructions qu'il n'appartenait qu'à lui de donner afin d'assurer l'exécution des décisions d'ordre général que nous prendrions en commun. Présent à la bataille à ses côtés, je serais en situation d'intervenir en cas de besoin, ce qui me permettait d'accepter à l'avance toutes les responsabilités qu'il serait nécessaire de prendre.

être dégagé du commandement direct des armées du Nord-Est, il aurait dû laisser au général Georges, avec les initiatives et les responsabilités correspondantes, les moyens d'exercer ce commandement. Si, au contraire, il jugeait devoir assumer le commandement direct de toutes les forces françaises de la Métropole, tout en accomplissant sa grande tâche dans la direction militaire de la guerre, comme l'avait fait de 1914 à 1916 le maréchal Joffre, il fallait auprès de lui une centralisation de tous les organes de direction. L'organisation existante ne répondait à aucune de ces deux conceptions. Elle était la conséquence fatale de l'organisation équivoque du commandement. Le réajuster sur des bases plus logiques aurait amené le déplacement de nombreux organes, la réfection du réseau des communications, travail de plusieurs semaines, que l'on ne pouvait songer à entreprendre en pleine crise. Les seuls remèdes que j'apportai à ce funeste état de choses furent, comme je l'ai dit, de ne faire désormais plus qu'un avec le général Georges, d'assumer avec lui et au-dessus de lui toutes les responsabilités et de vivre à Montry dans toute la mesure permise par les obligations qui m'appelaient à Paris.

Laissant donc par nécessité tout en place, je me contentai de remplacer le chef de cabinet du général Gamelin par mon chef d'état-major de Beyrouth tout en conservant les autres officiers. Par une chance heureuse le colonel Bourget était en permission en France. Je lui donnai comme première consigne de n'intervenir en rien dans la conduite des opérations.

Dès mon premier contact avec le général Doumenc j'eus une impression réconfortante. Il voyait bien dans leur réalité les périls dont nous étions menacés. Mais son esprit restait fertile, sa volonté agissante et il ne paraissait nullement résigné à jeter le manche après la cognée. Je devais à plusieurs reprises, dans les jours qui suivirent, entendre des avertissements me mettant en garde contre des informations ou des espoirs trop optimistes de sa part. Mais je connaissais Doumenc depuis longtemps, son imagination ardente, son optimisme et une tendance à voir les choses telles qu'il souhaitait qu'elles fussent, et je lui demeurerai toujours reconnaissant de n'avoir jamais désespéré, dans un tel moment de désarroi, et d'avoir mis à ma disposition les ressources d'une intelligence pleine de vie, d'une totale présence d'esprit et d'une ingéniosité toujours en éveil.

Deux heures de travail avec le général Doumenc achevèrent de me fixer sur la situation tactique et stratégique de nos troupes, leur armement incomplet, sur notre pauvreté en chars et en avions, ainsi que sur le nombre très réduit de grandes unités en réserve. Deux documents que je publierai, l'un rédigé, je le rappelle, sur la demande du général Gamelin par son cabinet, l'autre conformément à mes instructions par l'état-major du général Georges, donnent sur ces différents points les informations qui furent portées à ma connaissance. Je devais apprendre peu après qu'il n'existait pas à l'intérieur d'effectifs instruits, et que les réserves en armement se réduisaient, en dehors des sorties journalières des usines, à quelques milliers de fusils et quelques dizaines de canons de campagne.

En résumé : en dix jours de bataille, tant en Belgique que sur la Meuse, l'armée française avait perdu, dans le sens propre du terme, quinze divisions (1).

Dans la large brèche ouverte à travers le dispositif allié, huit *Panzer Divisionnen* allemandes, fortement appuyées en arrière, gagnaient en toute hâte le littoral de la Manche déjà atteint par leurs avant-gardes (2).

Au nord de cette brèche, le 1er Groupe d'Armées placé sous les ordres du général Billotte comprenait deux armées françaises, les Ire et VIIe armées (généraux Blanchard et Giraud), la presque totalité du corps expéditionnaire britannique (lord Gort), et l'armée belge, quarante-six divisions au total. Il était déjà encerclé et menacé d'être acculé à la mer. Au sud de la brèche étaient transportées aussi rapidement que possible, mais à un rythme ralenti par les bombardements systématiques de l'ennemi, les unités prélevées sur les régions fortifiées du front et sur l'Afrique du Nord pour achever la constitution, sur les lignes d'eau de l'Aisne et de la Somme, d'un front d'arrêt prolongeant vers l'Ouest et jusqu'à la mer la barrière jusque-là intacte de la ligne Maginot.

Si nous n'arrivions pas à briser le cercle qui se resserrait autour du Ier groupe d'armées et à rétablir sa liaison avec le reste des armées françaises, il était à craindre que la totalité des forces qui le composaient, de beaucoup les mieux dotées en matériel,

(1) 10 divisions d'infanterie, 2 divisions légères de cavalerie, 1 division cuirassée, 2 divisions de forteresse. (Note établie par le cabinet du général Gamelin.)

(2) Le 17 mai dans l'après-midi, l'état-major du général Billotte avait capté un message radiotélégraphique en clair lancé par les Allemands : « A partir de maintenant la poussée n'est plus à faire sur Paris, elle est à faire sur la mer. »

soit perdue pour la bataille suivante. Il faudrait alors livrer cette bataille avec une soixantaine de divisions françaises incomplètement dotées de matériel moderne, contre une masse de cent quarante divisions allemandes, à peine éprouvées et puissamment pourvues d'engins modernes, couverte et appuyée par une aviation considérable, c'est-à-dire dans un terrible état d'infériorité. Les opérations offensives destinées à dégager les groupes d'armées prenaient donc une importance capitale. Nous devions nous efforcer en même temps de constituer le plus rapidement possible, un front défensif de précaution.

Sur la manœuvre offensive du G. A. I., la plus urgente, nous étions malaisément renseignés. Nos communications directes avec le général Billotte, dont le Quartier Général fonctionnait à Béthune étaient cisaillées par l'avance enveloppante de l'ennemi, elles allaient devenir de jour en jour plus difficiles. La mise en œuvre et la conduite de cette action exigeaient une communauté de vues et d'efforts totale et prolongée des chefs alliés. Son complet développement réclamait la collaboration des vingt divisions de l'armée belge et j'étais sans informations précises sur les intentions du roi Léopold, son chef. Dans les premières heures de la matinée, le Président du Conseil de Belgique m'avait posé au téléphone, sur ma façon de voir, une question qui décelait certaines incertitudes. Je lui avais répondu : « conserver à tout prix, et rétablir s'il en est besoin, la liaison entre les forces belges et les forces françaises ».

Aussi avais-je décidé de partir pour le Nord dès le lendemain matin afin d'y rencontrer S. M. le roi des Belges, le général vicomte Gort, ainsi que les généraux Billotte et Blanchard. Il me paraissait indispensable de m'assurer sur place de l'esprit de coopération qui animait ces armées de trois nationalités différentes et de leur état matériel et moral, ainsi que de m'efforcer personnellement de rallier le roi des Belges au seul plan d'action dont le succès permettrait d'échapper à la honte d'une capitulation ou aux difficultés d'un réembarquement.

C'est ce que j'exposai une fois rentré à Paris au Président du Conseil et au maréchal Pétain. Ils trouvaient ce voyage très risqué en raison de l'avance des forces allemandes vers la mer. J'insistai auprès d'eux pour qu'ils me laissent accomplir mon devoir tel que je l'entendais et je leur promis de rentrer le soir même. Auparavant j'avais été à l'Elysée et place Beauvau me

présenter au Président de la République et au ministre de l'Intérieur, M. Mandel. Je les avais trouvés l'un et l'autre très préoccupés, non sans raison.

A Vincennes où je rentrai coucher, on avait préparé mon départ en avion pour le lendemain matin, le voyage en chemin de fer, puis en voiture envisagé d'abord, ayant été reconnu impossible.



Les conditions déplorables dans lesquelles s'accomplit mon voyage me donnèrent une idée de la négligence qui régnait dans les armées. Bien que l'on m'eût affirmé que tout était au point pour que je m'envole aussitôt arrivé à la gare aérienne du Bourget, les autorités de l'Air auxquelles s'adressa mon officier d'ordonnance semblaient n'avoir jamais entendu parler de ce voyage. On nous renvoya d'une extrémité du terrain à l'autre. Nous apprîmes enfin qu'une escadrille de chasse avait été commandée pour escorter mon propre avion. Mais de cet avion, nul ne semblait avoir connaissance. Après en avoir désigné un, puis un autre, le commandant du terrain nous fit enfin savoir que le moment était venu de partir. Une heure avait été perdue de la sorte. La seule note réconfortante que je recueillis me fut donnée par un bref entretien avec le commandant de l'escadrille d'escorte. Il avait la foi, et il était fier des succès déjà remportés par ses chasseurs. Par lui je sentis se confirmer mon espoir de retrouver intactes, malgré le désordre et l'impréparation au milieu desquels je tombais, les qualités militaires de la race. Le terrain sur lequel nous devions atterrir était celui de Norrent-Fontès situé à proximité de Béthune, où je devais retrouver le général Billotte.

Après avoir été salué de quelques obus sur la Canche, ce qui confirma que des unités allemandes avaient déjà atteint la mer, nous arrivâmes à 9 h. 40 au-dessus de l'aérodrome. Pendant le tour de terrain précédant l'atterrissage j'étais étonné de ne voir âme qui vive. Il y avait à cela une bonne raison : la place avait été abandonnée depuis deux jours par les escadrilles qui l'occupaient. C'est ce que nous apprîmes après avoir erré à travers des hangars vides où tout indiquait un départ précipité. Nous rencontrâmes enfin un petit soldat très sale, mais avec une excellente figure, qui nous mit au courant et me demanda ce qu'il fallait faire de 20.000 litres d'essence dont il était fort embarrassé, n'ayant reçu

aucun ordre. Un téléphone aurait bien mieux fait mon affaire, il n'y en avait plus. Ainsi le chef qui venait d'être investi du commandement de tous les théâtres d'opérations et des plus hautes responsabilités, se trouvait, par la négligence incroyable qui avait présidé à l'organisation de son voyage, seul dans la campagne avec son officier d'ordonnance, sans avoir le moyen d'entrer en relations avec aucun de ceux qu'il était venu retrouver dans les Flandres, et à qui sa venue avait été annoncée.

Nous découvrîmes enfin une camionnette dont le petit homme était le conducteur et nous voilà partis sur les routes à la recherche d'un bureau téléphonique. Ces routes étaient déjà encombrées de réfugiés belges et français traînant avec eux tout ce qu'ils avaient pu retirer en hâte de leurs maisons et charger sur des véhicules aux modes de traction les plus divers, emmenant pêle-mêle femmes, enfants et bestiaux. Plus nous avancions vers l'Est, plus le flot de ces réfugiés devenait compact, plus il était mélangé de soldats belges tournant le dos au front, plus nous fut offert ce spectacle de désordre et de panique qui me rappelait fâcheusement nos premiers revers de 1914.

Par un heureux hasard nous rencontrâmes une voiture conduite par un officier de réserve du train, grâce à laquelle nous pûmes gagner un village où l'on nous avait indiqué l'existence d'un téléphone. Le renseignement était inexact, mais dans un village voisin nous trouvâmes enfin un bureau de poste dont la buraliste obtint après de longs efforts une communication d'ailleurs détestable avec l'état-major du Ier groupe d'armées. J'appris ainsi que le général Billotte me cherchait sans que l'on pût me dire dans quelle direction. Je décidai de retourner vers notre avion et de trouver un autre terrain d'atterrissage. Je gagnai Calais, puis Ypres où je pus m'entretenir avec les ministres belges, puis avec le roi Léopold, et l'amiral Keyes.

Sur ces entrefaites, le général Billotte ayant retrouvé ma trace arrivait. Depuis le 12 mai, après que la VIIe et la Ire armées avaient été portées en avant pour soutenir les armées hollandaise et belge, le général Billotte exerçait en fait le commandement du groupe d'armées alliées du Nord. Dans l'organisation initiale du commandement entre Français et Britanniques, ces derniers avaient reconnu comme chef le général Gamelin. Mais le Corps Expéditionnaire Britannique s'étant constitué peu à peu au milieu des armées françaises du Nord-Est, placées sous les ordres du

général Georges, ce dernier combina leurs opérations et leurs mouvements avec leur chef, le général Gort.

L'intelligence, l'esprit de décision et l'énergie du général Billotte m'étaient connus de longue date et je me réjouissais de le trouver à cette place. Je ne l'avais pas vu depuis longtemps. La fatigue et les angoisses des deux dernières semaines avaient fortement marqué sur lui, mais il comprenait l'intérêt capital de la manœuvre à exécuter et partageait mon sentiment sur son urgence. Je lui résumai les points essentiels de l'opération qui devait faire suite aux attaques en cours : lancer du front Arras-Cambrai une offensive à laquelle participerait le maximum de forces françaises et anglaises pouvant être rendues disponibles et la lancer sans délai afin de profiter du moment où les Panzer Divisionnen n'étaient pas encore rejointes par leurs soutiens d'infanterie. L'opération serait couverte à l'Est par l'armée belge, qu'il fallait à tout prix maintenir en liaison intime avec le corps de bataille allié. Il m'affirma qu'il s'y donnerait tout entier sans rien me dire qui pût mettre en doute l'esprit de collaboration de nos alliés. Je lui fis toutefois part des appréhensions qu'avaient fait naître en moi les idées du général Van Overstraeten, l'hésitation du roi à se prononcer, et la divergence de vues qui semblaient séparer le souverain belge de ceux de ses ministres présents à Ypres.

Je dus abandonner Ypres sans m'être entretenu avec lord Gort qui ne put arriver que plus tard. Le général Billotte se trouvait encore à Ypres et ils purent étudier ensemble la suite à donner à mes instructions. En le quittant pour rentrer à Béthune, Billotte fut victime d'un très grave accident d'automobile qui le laissa sans connaissance et dont il mourut deux jours plus tard. La mauvaise chance poursuivait l'armée française. Giraud prisonnier, Billotte tué, deux pertes irréparables pour son haut commandement. J'allai à Dunkerque avec l'amiral Abrial, puis le torpilleur *la Flore* me ramena en France, par un itinéraire dégagé de mines, de Dunkerque à Douvres et à Cherbourg.

Aussitôt rentré à Paris, je me rendis chez le Président du Conseil pour lui rendre compte, ainsi qu'au maréchal Pétain, du résultat de mon voyage.

A peine rentré à Vincennes, je reçus avis de l'arrivée en France du Premier Ministre de Grande-Bretagne. Il avait manifesté le désir de me voir à mon poste de commandement et il était déjà en

route pour s'y rendre. Je connaissais depuis longtemps M. Winston Churchill que j'avais vu pour la première fois, en 1914, au Quartier Général du général Foch. Depuis je l'avais rencontré à Londres à l'occasion de mes passages en Angleterre au temps où j'étais Vice-Président du Conseil Supérieur de la Guerre. Je l'avais trouvé toujours en alerte sur l'Allemagne, au courant de ses armements et désireux de connaître l'état des nôtres. Je savais que la guerre actuelle, dont il était certainement l'homme d'Etat anglais le plus capable d'assumer la direction, avait été de sa part l'objet de prévisions constantes, car il ne s'était jamais nourri d'illusions sur les projets d'Hitler. Sans doute jugeait-il la France assez forte pour résister comme en 1914, à peu près seule, pendant le délai qui serait nécessaire à l'Angleterre pour mettre sur pied ses ressources. M. Churchill avait toujours beaucoup estimé notre armée. Dans les années qui ont précédé le conflit, il n'avait pas perdu une occasion de lui rendre hommage, disant qu'elle était la garantie de la paix en Europe.

Les deux chefs de gouvernement arrivèrent à Vincennes vers 13 heures. Le Premier britannique était accompagné de l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, sir Ronald Campbell, du général sir John Dyll, chef d'état-major impérial depuis quelques semaines, du Vice-Marshall de l'Air Pierce et d'un officier appelé à jouer auprès de lui un rôle important, le général Ismey.

Je reçus les visiteurs dans la salle de l'état-major où des cartes renseignées étaient préparées. Je fis d'abord exposer par l'un de mes officiers l'ordre de bataille et la situation des forces alliées. M. Winston Churchill suivit ce rapport avec beaucoup d'attention; il le ponctua d'observations et de précisions de détail témoignant de l'intérêt qu'il y portait. Il signala en particulier qu'un officier anglais blessé avait vu la veille défiler dans Etaples une forte colonne allemande se dirigeant vers le Nord.

Je pris ensuite la parole pour exposer mon plan d'action. Je m'efforçai de faire ressortir avec le plus de netteté et de vigueur possible que la brèche ouverte dans le dispositif des armées alliées par l'offensive allemande ne pouvait être réparée que par l'offensive franco-britannique, menée en direction du Sud, dans la direction générale de Saint-Quentin, à la rencontre de laquelle déboucherait de la Somme, en direction du Nord, une attaque de l'armée du général Frère. Je ne dissimulai pas que la réussite de cette opération réclamait de la part de tous une union et une résolution sans arrière-

pensée et une volonté opiniâtrement tendue. C'est justement, ajoutai-je, la raison qui me faisait regretter de n'avoir pu joindre le général Gort afin d'avoir avec lui un contact d'homme à homme. Ce fait ne parut pas retenir l'attention de nos alliés. Je les mis ensuite au courant de mon échange de vues avec le roi des Belges et son chef de cabinet. Je pus leur annoncer que le Haut Commandement belge venait de me faire aviser que, se rangeant à ma conception, il avait décidé de porter son armée sur l'Yser en deux temps.

Cet exposé fut approuvé sans réserve par nos Alliés. « M. Winston Churchill et le général sir John Dyll, dit le procès-verbal, ont donné de nombreuses marques d'approbation et montré par leurs questions ou par leurs interruptions que leur propre conception de la bataille correspondait rigoureusement avec celle du généralissime, notamment en ce qui concerne le rôle attribué à l'armée belge. Le Premier Ministre de Grande-Bretagne a répété à plusieurs reprises que le rétablissement des communications entre les armées du Nord et celles du Sud, par Arras, était indispensable, que les forces anglaises du général Gort n'avaient plus que pour quatre jours de vivres, que tous les approvisionnements et tout le matériel de guerre du Corps Expéditionnaire Britannique se trouvaient concentrés depuis Calais le long de la côte dans la direction de Saint-Nazaire, et que la pensée dominante du général Gort avait été de maintenir ouverte cette voie de communication vitale pour lui. Aussi a-t-il commencé son mouvement dès avant-hier en faisant glisser un certain nombre d'unités derrière ses lignes, vers sa droite, de façon à pouvoir progresser en direction d'Arras et de Bapaume. Il s'agit là d'une bataille essentielle pour l'avenir de la guerre, car le ravitaillement des forces anglaises par les ports de la Manche devient extrêmement aléatoire et, dans ces conditions, la région de Cambrai, Saint-Quentin présente une importance décisive. »

Faisant état de cette totale adhésion du gouvernement et de l'état-major anglais à mon programme, j'insistai ensuite sur le rôle capital de l'aviation dans cette bataille et demandai avec fermeté un concours plus complet des unités de l'air anglaises. J'exprimai le désir de voir abandonner, pour la durée de cette offensive, les bombardements à longue portée au profit d'actions destinées à soutenir de façon plus immédiate nos troupes de combat. Le Vice Marshall de l'Air objecta la quasi-impossibilité pour les bombardiers britanniques, par suite de leur manque vitesse,

de travailler le jour sur des objectifs aussi précis. A ma requête de voir participer à la lutte toute l'aviation de chasse de la R. A. F., il répondit que cette aviation devait rester basée en Angleterre. Il ne serait donc pas possible aux escadrilles de chasse, en raison de leur rayon d'action limité, de passer plus de vingt minutes par sortie sur le théâtre d'opérations continental, elles s'y replieraient par vagues successives. Ce premier échange de vues sur l'emploi de l'aviation britannique faisait présager les déboires que nous allions éprouver par la suite.

Après cette adhésion et celle du roi des Belges à mon programme, j'étais en droit de croire que seul l'ennemi pourrait en entraver la réalisation. L'assurance qui m'avait été donnée que des ordres formels seraient envoyés dans ce sens à lord Gort palliait les inconvénients de la rencontre manquée la veille. Et c'est l'esprit provisoirement en repos à ce sujet que je continuai ma journée.

A Montry ou j'arrivai à 15 heures je fis renseigner le général Georges et préparer par le major général les ordres et instructions nécessaires. Je dus ensuite rentrer à Vincennes pour recevoir à 17 heures le commandant en chef de nos forces de mer. L'amiral Darlan avait établi au château de Maintenon un poste de commandement remarquablement organisé. Il en était fier, et il m'invita à le visiter. Que n'en ai-je eu le loisir ! Ses liaisons, avec Dunkerque en particulier, devaient, dans les jours suivants, nous rendre de très grands services. A 17 h. 30, je reçus le général Héring, gouverneur militaire de Paris, par qui je me fis mettre au courant des mesures prises pour la défense éventuelle de la capitale. A 18 heures, j'étais rappelé à Paris par le Président du Conseil.

Si je rappelle les multiples occupations d'une journée de retour, sans insister cependant sur aucun détail et sans parler de visites encore trop nombreuses malgré un filtrage sévère, c'est afin de donner une idée de ce que fut mon existence du 20 mai au 10 juin, dernier jour où il me fut possible de conserver le poste de commandement de Vincennes.

Deux obligations aussi importantes l'une que l'autre, mais divergentes, m'écartelaient. Celle que je jugeais impérative pour une conduite convenable des opérations était la nécessité de prendre le plus souvent possible contact avec les généraux exerçant les grands commandements. Il m'était indispensable de voir chaque jour le général Georges. Je voulais également m'entretenir

avec tous les commandants d'armée et de groupes d'armées. Malgré l'activité que je déployai, je n'y réussis pas complètement et ces vingt jours ont passé sans que j'aie pu trouver le temps de pousser jusqu'aux commandants des armées du IIe groupe, celles qui occupaient les fortifications de la ligne Maginot et qui n'étaient pas engagées dans les opérations en cours.

C'est qu'une autre obligation m'interdisait de m'éloigner trop de Paris, c'est-à-dire du Gouvernement. Le Président du Conseil m'avait manifesté le désir de me voir tous les matins à 11 heures, à son bureau du ministère de la Guerre. Le maréchal prit part dès le début à cette réunion. L'amiral Darlan, après quelques jours, y assista régulièrement. Il était légitime que, dans une crise aussi violente, où les plus graves événements se succédaient avec rapidité, le chef du Gouvernement et le maréchal tinssent à me voir chaque jour à heure fixe. Ces réunions permirent en outre de traiter nombre d'affaires urgentes. Mais ce voyage à Paris coupait en deux ma journée et limitait le temps dont je disposais pour mes visites au front.

L'emploi de mes journées se présentait en principe de la façon suivante. Ma première visite, une fois les renseignements de la nuit recueillis, était pour l'état-major de Montry. J'y recevais les comptes rendus, prenais mes décisions et donnais mes instructions. De là, j'allais généralement à la Ferté voir le général Georges et parfois le général Besson à Ferrières, où je les trouvais réunis. L'heure arrivait vite de gagner Paris pour la conférence journalière. Dès que celle-ci était terminée, je partais pour un poste de commandement, si quelque affaire urgente ne me rappelait ni à Vincennes, ni chez le général Georges. Il n'était pas exceptionnel que je fusse convoqué à Paris une seconde fois dans la journée. Les repas et le sommeil se prenaient généralement au mieux de ces servitudes. Le plus pratique me parut d'aller le plus souvent passer la nuit dans un petit manoir à proximité immédiate de Montry, ce qui me mettait à pied-d'œuvre pour le lendemain. Mais ce n'était pas toujours possible.

Cette vie nécessitait deux jeux de voitures et deux équipes des gardes qui m'accompagnaient en motocyclette. La vitesse et l'imprévu de mes déplacements leur posaient des problèmes difficiles à résoudre. Le dévouement de tous autour de moi, des plus grands aux plus humbles, me permit de conserver le calme et la liberté d'esprit indispensables.

Les décisions essentielles étaient prises. Mais s'agissant de cet « art simple et tout d'exécution » qu'est la guerre, il fallait maintenant assurer cette exécution sans aucun retard et avec la plus grande résolution.

L'esprit dans lequel chacun des combattants allait s'employer me paraissait dominer encore les questions matérielles quelle qu'en fût la capitale importance. Sans l'esprit combatif des troupes, que peuvent devenir les meilleures combinaisons surtout dans des circonstances aussi difficiles ? C'est à cet esprit que je fis appel dans le premier ordre que je portai à la connaissance des armées :

« Appelé par la confiance du Gouvernement au poste de chef de l'ensemble des théâtres d'opérations, je compte que chacun apportera une énergie farouche dans l'accomplissement de son devoir en toutes circonstances.

« Aucune défaillance d'où qu'elle vienne ne saurait être et ne sera tolérée.

« Résister est bien, rendre coup pour coup est mieux encore, mais seul obtient la victoire celui qui frappe plus fort qu'il n'est frappé. »

Les deux manœuvres à exécuter étaient de la part du commandement l'objet d'égales, sinon identiques préoccupations. Les difficultés à surmonter étaient de part et d'autre considérables. Leur solution présentait la même urgence. Tout ce qui les concernait fut donc, au cours des journée qui suivirent, mené de front : d'un côté la bataille des Flandres, de l'autre l'organisation de la nouvelle ligne de défense sur l'Aisne et sur la Somme.

WEYGAND

(A suivre.)

LES DERNIERS JOURS DU VIEUX MAROC

I

MOULEY HASSAN OU LE MODÈLE DES SULTANS

Les destinées du vieux Maroc allaient être bientôt accomplies, et pourtant, jamais le pays n'avait paru plus retiré dans son existence à part et gouverné avec plus de sagesse et de fermeté à la fois que pendant les vingt années où la fortune tint l'étrier du Sultan Mouley Hassan.

Il était grand, bronzé, avec des cheveux grisonnants, une barbe noire et floconneuse, mais son visage avait quelque chose « de vaguement craintif qui attirait la sympathie », me disait en se promenant avec moi dans une cour de son palais mon vieil ami, M. de la Martinière, qui l'avait bien connu du temps qu'il conduisait les premières fouilles de Volubilis. Ses vêtements, d'une extrême simplicité, mais qu'il renouvelait chaque jour, ne se distinguaient que par leur blancheur immaculée. Son seul luxe était, au doigt, un admirable diamant enchassé dans une bague d'argent (la religion interdisant de porter aucun bijou d'or) et l'on sentait toujours flotter autour de sa personne un parfum de santal et de fleur d'oranger.

C'est bien de lui qu'on eût pu dire que son trône était son cheval. Du jour où il prit le pouvoir jusqu'à celui où il mourut, pas une année ne se passa qu'il ne fît une expédition contre ces montagnards berbères toujours fort peu pressés de lui payer l'impôt. Il se mettait en route au début de l'été. Alors, les jours sont longs, les récoltes sur pieds, les rivières presqu'à sec faciles à tra-

verser, et la chaleur de la saison n'est pas une gêne pour les Arabes. Ses troupes n'étaient guère qu'un ramassis de piétons et de cavaliers mal vêtus et plus mal armés encore. Aussi comptait-il moins sur la valeur de ses soldats que sur l'exacte connaissance des dissensions entre tribus pour venir à bout des unes en les faisant battre par les autres. Si la tribu récalcitrante tardait à s'acquitter, on coupait ses moissons, on vidait ses silos, on razziait ses troupeaux jusqu'à ce qu'elle demandât l'aman. Quand elle avait payé, la horde dévorante abandonnait son territoire. Au cas où il y avait bataille, on s'arrangeait pour que ce fût quelque tribu voisine qui reçût les coups de fusil... Ainsi allaient les choses dans ce Maroc ancien, et tout le monde se déclarait satisfait : le Sultan, de toucher l'impôt ; les soldats, de piller et de vivre sur l'habitant ; les tribus, de vider leurs querelles ; et les gens dépouillés, de ce qu'Allah, dans sa bonté, eût bien voulu leur laisser quelque chose.

Au retour de ces expéditions qui duraient quatre ou cinq mois, et qui étaient son véritable plaisir, Mouley Hassan regagnait son palais de Fez, de Marrakech ou de Rabat, où il menait une existence méticuleusement réglée, qui contrastait heureusement avec celle de tant de ses prédécesseurs. Le dimanche, il siégeait dans son écurie et recevait les réclamations de ses sujets. Le lundi, il tirait le canon dans un terrain réservé près de chacune de ses résidences ; il pointait les pièces lui-même et quand la cible était par terre, les canonniers criaient avec frénésie : « Dieu protège les jours de Monseigneur ! » Le mardi, jour néfaste aux yeux des Marocains, il restait enfermé dans son harem. Le mercredi, assis sous une tente, il passait la revue de ses troupes pour s'assurer de leur effectif. Le jeudi, il se rendait dans ses jardins avec ses femmes et se livrait au jeu de la poudre, qui consistait à tirer des coups de fusil au galop — seule circonstance, d'ailleurs, où il se permît de galoper. Le vendredi, il allait à la mosquée pour faire la prière de *dohar* et se montrer à son peuple, à l'exception des Juifs auxquels il était interdit de se trouver, ce jour-là, sur son passage. Le samedi, il sortait de la ville avec tous ses ministres et une grande suite de cavaliers, et chevauchait neuf ou dix heures pendant lesquelles personne ne mangeait ni ne buvait, l'étiquette interdisant au Sultan de prendre un verre d'eau en public.

Ni le souci des affaires, ni les charmes du palais n'arrivaient à le détourner de ses obligations religieuses et, dans ses moments de solitude, il trouvait à les pratiquer beaucoup de jouissance et

de douceur. Autant que possible, il évitait des rapports trop directs avec les nations chrétiennes. Il n'allait jamais à Tanger où leurs représentants résidaient et, la seule fois qu'il s'y rendit, il s'empressa dès son retour d'accomplir un pèlerinage à Mouley Idris du Zerhoun pour se laver de leur souillure. Mais il les ménageait. « Nous sommes, disait-il, elles et nous, comme deux oiseaux : l'un, pourvu d'ailes, va partout où il lui plaît ; l'autre, les ailes coupées, retomberait toujours à terre. Croyez-vous que cet oiseau sans ailes, simple bout de viande sur une planchette, puisse battre celui qui vole où il veut » Aussi inclinait-il à la conciliation, bien qu'il fût fier, ombrageux même. A ceux qui se vantaient de ne vouloir « donner aux Chrétiens que le sabre », il répondait par ces mots du Prophète : « S'ils se prêtent à la paix, tu t'y prêteras, toi aussi. » Il disait volontiers que « souvent l'encre des plumes évitait l'effusion du sang » et ce baroudeur infatigable ne craignait pas d'avouer : « Ce pays du Moghreb, — Dieu soutienne son dernier souffle ! — est dans la désorganisation et la plus extrême faiblesse. Il ne lui conviendrait pas de courir à la guerre contre l'Infidèle fort et puissant. La guerre, à ses débuts, est une jeune fille qui cherche à gagner les ignorants par sa beauté, comme l'a dit El Bokhâri, mais elle devient vite une vieille femme aux cheveux sans couleur qu'on ne veut plus ni flairer ni embrasser. »

Sa tâche n'était pas facile. Toutes les légations s'entendaient pour réclamer de lui la libre exportation des grains et du bétail jusqu'alors interdite ou consentie à un taux excessif et pour des quantités dérisoires, suivant le bon vouloir du Maghzen. Il avait à lutter contre leurs demandes incessantes et l'opposition des ouléma unanimes à déclarer, — et peut-être n'avaient-ils pas tort, — que restreindre les besoins des gens, au lieu d'augmenter leur richesse par le commerce avec les Chrétiens, les rapprochait de la simplicité de la vie et du bonheur. Il louvoyait, tergiversait, essayait de sauver la face en demandant conseil à ses sujets. « Depuis près de cinq ans, écrivait-il, nous opposons des obstacles et nous témoignons de bonnes dispositions tour à tour, nous inspirant de la parole : « Dans les incidents et les affaires, montrez-vous successivement intraitables et bien disposés, afin de maintenir ce qui existe. » Mais les demandes des Chrétiens sont devenues pressantes. Ils les soutiennent d'un commun accord et ne veulent pas y renoncer. Nous avons donc décidé, si vous êtes d'avis de remédier aux inconvénients avant de songer aux avantages, de

leur accorder, à titre d'essai, l'exportation de divers produits comme l'orge, les bœufs, les moutons, les chèvres et les ânes mâles, pendant trois années seulement, etc., etc. » Et finalement, il imposait une manière de voir que lui conseillait la sagesse, mais qui froissait ses sentiments.

De toutes les nations, l'Angleterre était celle qui trouvait le meilleur accueil près de lui. Il lui savait gré des services qu'elle avait rendus à son père après sa défaite de l'Isly, en interdisant aux Français de pousser leur avance jusqu'à Taza ou même Fez, et, plus tard, en intervenant pour arrêter les Espagnols après leur victoire de Tétouan. Dès les premiers jours de son règne, elle avait su flatter son goût des choses militaires en instruisant à Gibraltar un détachement de sa Garde qu'elle lui avait renvoyé bien entraîné à la manœuvre, et revêtu d'un rutilant uniforme de drap rouge. Un ancien adjudant, Mac Lean, qui prit le titre de colonel, « Croni », comme disaient les Arabes, commandait cette petite troupe et toute l'infanterie de la Garde qui fut bientôt dressée et habillée par ses soins avec le même apparat. Lui-même était un grand gaillard, d'une superbe prestance, et sa tenue extraordinaire, — turban, rapière, veste à la turque brodée et surbrodée d'or, burnous de drap fin et bottes fauves garnies d'éperons retentissants, — en faisait, rapporte dans ses *Souvenirs* le cher M. de la Martinière, un personnage extravagant et qui éblouissait la foule et le Sultan tout le premier.

Auprès de lui, un officier français, le lieutenant Erckmann, était loin de briller du même éclat sous son triste uniforme d'artilleur. Il était arrivé à Marrakech un ou deux ans après l'extraordinaire adjudant britannique. Au cours d'une revue, à Oudjda, des troupes de la division d'Oran, Mouley Hassan avait beaucoup admiré, en amateur de canons qu'il était, les évolutions rapides d'une batterie montée. Le Gouvernement français, pour ne pas se montrer moins généreux que les Anglais qui venaient de doter sa Garde de si beaux uniformes, lui fit présent d'une batterie semblable, commandée par Erckmann. C'était un homme intelligent, très simple de façons, vivant à la mode indigène jusqu'à en porter le vêtement, et qui se tenait à l'écart de toutes les intrigues du palais. Le Sultan lui témoigna toujours la plus grande considération et le consultait volontiers dans les recherches qu'il faisait, à l'exemple de Mouley Abdallah, son aïeul, pour découvrir la pierre philosophale. Le lieutenant, nommé capitaine, fut placé

à la tête de la petite mission militaire que la France avait obtenu d'envoyer au Maroc. Mais il fut rappelé sans qu'on se souciât même de demander l'avis du Sultan, et il s'en alla végéter dans une garnison de province, tandis que le croni, plus mirobolant que jamais et fidèle instrument de son ministre à Tanger, continua, vingt ans encore, d'exercer ses prestiges sur Hassan et ses successeurs.

Dans le livre qu'Erckmann a écrit sur le Maroc qu'il a connu, et auquel j'ai emprunté bien des traits, il raconte qu'il a vu souvent des panthères apprivoisées se promener à pas silencieux dans le méchouar de Mouley Hassan, et sauter tout à coup sur la tente aplatie où siégeait le Conseil des vizirs, pour s'y étirer pendant des heures. A tout moment, les ministres pouvaient craindre une déchirure de l'étoffe, et ils ne devaient pas manquer de faire chacun à part soi des réflexions sérieuses sur le sort qui les attendait.

Je ne puis m'empêcher de voir, dans ces inquiétantes panthères, une image des nations d'Europe qui rôdaient à pas feutrés autour du vieux Maroc et faisaient peser leurs menaces sur l'empire fortuné d'Hassan. Les Français, qui s'avançaient chaque jour un peu plus du côté des plaines sahariennes, étaient son plus constant souci. La dernière grande expédition qu'il fit dans le Tafilalet, sous prétexte d'aller visiter le tombeau de son ancêtre Ech Chérif, ne fut en réalité qu'une façon de marquer, par sa présence sur ces confins de l'Algérie, jusqu'où s'étendait son pouvoir. Au retour, il fut assailli par une tempête de neige dans les montagnes de l'Atlas. Sa méhalla était à bout de forces. Hommes et bêtes mouraient de fatigue et de froid. Lui-même souffrait d'un mal chronique, qui semblait encore sans gravité. Par bonheur, le caïd de Télouet, Si Madani Glaoui, lui envoya des vivres, des mules, et lui offrit, pendant huit jours, l'hospitalité dans sa kasbah. Pour remercier son hôte, le Sultan lui fit cadeau d'une dizaine de canons qu'il traînait derrière lui. Le prestige de Si Madani sur toutes les tribus d'alentour s'en trouva considérablement renforcé, car rien ne donne l'impression de la puissance comme les échos répercutés d'un coup de canon dans la montagne. De cette tempête de neige et de ce cadeau du Sultan date la fortune de cet homme qui allait exercer bientôt la plus funeste influence et, plus tard, la plus salutaire, sur les destins du Maroc.

Rentré à Marrakech, Mouley Hassan, déjà malade, continua de se montrer en public, de recevoir les délégations, de traiter

les affaires avec son attention habituelle. Des réclamations espagnoles, pareilles à celles qui avaient provoqué naguère la malheureuse histoire de Tétouan, s'étant élevées au sujet de la frontière de Mélilla, une fois de plus, il répara l'accroc, comme il disait. Puis, l'été étant arrivé, en dépit des douleurs qui lui rongeaient le foie, il partit à son ordinaire, dans l'intention de se « faire tendre la longe et le licol » par les montagnards du Fezzan. Il quitta sa capitale le huitième jour du mois sacré de Doulhedjja de l'année 1311, qui est le mois de juin 1894 du calendrier des Chrétiens. Mais arrivé à l'oued El Abid, où s'est joué le sort de tant de sultans, son mal empira tout à coup ; et ce fut lui qui présenta la longe et le licol à la mort.

LE SOMBRE BA AHMED

Naguère, Mouley Hassan avait fait venir de Constantinople un lot de quatre Circassiennes, musiciennes, chanteuses et danseuses, bref, parées de toutes les grâces, qu'il avait payé cent mille francs. L'une d'elles, Lalla Réqïa, ou la Dame Elevée, avait pris tout de suite une grande place dans son esprit. Elle lui avait donné un fils, Abd el Aziz, et quelques mois avant la mort du Sultan, elle avait obtenu que son père le choisît pour héritier présomptif.

Cela ne s'était pas fait sans peine. Abd el Aziz n'était encore qu'un enfant, et Hassan ne manquait pas d'autres fils plus âgés, Mouley Mohammed entre autres, son khalifa dans le Sous, jeune homme courageux et aimé de la population. Mais Lalla Réqïa avait eu, pour l'aider dans son dessein, un personnage d'importance, nègre, Juif et Espagnol à la fois, mal bâti, bas sur pattes, le ventre énorme, de grosses lèvres, de larges narines, le regard perçant, et malgré tout, l'air si bonhomme et si affable qu'on l'appelait Ba Ahmed, ce qui veut dire le Père Ahmed.

Son grand-père avait été, au temps du malchanceux Sliman, caïd des Noirs d'El Bokhâri et chargé du lit du Sultan. Son père, né d'une femme espagnole, devint, sous le règne de Mohammed, le chef des esclaves du palais et son entremetteur ordinaire : il s'était acquis dans cette charge une énorme fortune dont, à sa mort, sûr qu'il était qu'elle allait être confisquée, il avait eu la précaution de faire don à Mouley Hassan, pour attirer sur les siens la faveur du nouveau Maître. Ahmed, dont la mère était juive,

avait grandi auprès du jeune prince. Il était devenu son compagnon, son confident intime, et tout le long de son existence ne le quitta pas plus que son ombre. Grand Econome du palais, rien ne s'achetait ni ne se payait, des plus grandes aux plus petites dépenses, qui ne lui passât par les mains. Il avait la confiance absolue du Sultan et, plus que personne, son amitié.

Il usa de l'une et de l'autre quand Mouley Hassan, déjà malade, fut rentré du Tafilalet, pour le convaincre de céder au vœu de la belle Circassienne. Puis, dès qu'Hassan fut mort, le Nègre se hâta de faire proclamer Abd el Aziz, qui n'avait alors que treize ans , et soutenu par Lalla Réqïa, il se mit à gouverner en son nom.

Tout de suite, on put se rendre compte que son air de bonhomie n'était qu'une apparence. Tous les vizirs furent arrêtés, enchaînés, jetés en prison et remplacés par des gens de sa famille ou d'obscurs personnages sans habitude du pouvoir. Autour de Marrakech, quelques tribus se révoltèrent et mirent le siège devant la ville pour se débarrasser de lui et mettre à la place d'Abd el Aziz son frère aîné Mohammed, qui avait déjà donné des preuves qu'il était digne du pouvoir. Ba Ahmed vint à bout des révoltés, et leur chef, qui avait cherché refuge dans le *horm* d'un marabout et qu'on avait persuadé d'en sortir, se vit arracher de la tête le tapis qui le protégeait et fut jeté honteusement dans les fers. Mohammed lui-même fut mis à l'ombre dans une chambre du palais.

Ainsi, pendant près de sept ans, le sombre Ba Ahmed gouverna sans douceur. Peut-être, comme disait le sieur Mouëtte, la brutalité est-elle une nécessité pour les sultans. Elle l'était plus encore pour un homme dont le pouvoir ne s'appuyait que sur la faiblesse d'une femme et d'un enfant. Il ne se montra pas, d'ailleurs, particulièrement cruel. Son occupation favorite était de surveiller les travaux de son palais de la Bahia, qu'il faisait construire à Marrakech sur les plans d'un ancien maure andalou, aussi expert à enrouler la mousseline de son turban qu'à édifier une coupole. Il sortait rarement, toujours environné de gardes, car il se savait haï, et, par deux fois, manqua d'être assassiné.

Il avait trop vécu près de Mouley Hassan pour ne pas se montrer, comme lui, « intraitable et bien disposé » envers les nations étrangères. J'ignore (et j'en doute plutôt) si, quand le grand Sultan fut mort, ses panthères continuèrent de se promener librement à travers le méchouar. Mais les fauves d'Europe ne ces-

sèrent pas de tourner en s'épiant du coin de l'œil autour de la vieille tente usée par tant de siècles de soleil et de pluie. Ce qui la protégeait, c'est qu'aucun des grands fauves n'entendait céder la place à l'autre et, en dépit de quelques bonds qui auraient pu lui être fatals, aussi longtemps que vécut Ba Ahmed, la toile ne se déchira pas.

Après sept années de pouvoir, il mourut subitement ou presque, dans son palais de la Bahia, en écoutant le bruit des pilons et la mélopée des nègres qui travaillaient à ses terrasses.

Sur ce qui advint après sa mort, voici ce que m'a raconté mon ami Omar Hadjoui, contemporain de ces événements. Je le rapporte sans y rien changer.

LE RÉCIT D'OMAR HADJOUI

Abd el Aziz venait d'avoir vingt ans lorsque Ba Ahmed mourut. Un ancien mokhazni, dont Ba Ahmed avait fait son ministre de la guerre, lui en porta la nouvelle à Fez et lui remit en même temps les clefs de la Bahia. Dans la joie d'un événement qui le délivrait de la tutelle où il vivait depuis sept années, Aziz le prit pour grand-vizir : il s'appelait le Mennébi. Mais le chef de la Garde Noire, Hadj Mouktar, déclara qu'il n'était pas tolérable qu'un mokhazni fût nommé grand-vizir quand il existait encore des parents du défunt, à commencer par lui. Redoutant une rébellion, le Sultan nomma Mouktar grand-vizir. Il garda le Mennébi comme ministre de la guerre, et choisit pour les finances un Fassi de descendance juive, Cheikh Tazi, hier encore chef des dépenses de Ba Ahmed, et mieux au courant que personne des endroits où il cachait ses trésors.

Aussitôt commença pour le jeune Sultan, qui ignorait tout de ses fonctions, une vie de plaisirs. Mennébi partit pour l'Europe et revint avec tout un attirail d'objets hétéroclites pour le divertissement du prince. Omar Tazi, le frère du Cheikh, qui jouait de la guitare et du violon, devint son compagnon de fête et partit à son tour, sous prétexte de pèlerinage, lui chercher en Circassie quelques-unes de ces femmes qui passent pour être les plus belles du monde, comme l'était sa propre mère. Mac Lean, le croni, avait des filles agréables qu'Aziz faisait sans cesse appeler au Dar Maghzen pour jouer au tennis avec elles. Elles prirent tout de suite sur son esprit une telle influence qu'on obtenait par leur

intermédiaire des postes de caïd ou d'amin ce qui ne faisait pas le compte du Mennébi ou de Tazi qui s'étaient octroyé le droit de distribuer ces charges à bons deniers comptants. Le bruit courait que le croni était le véritable Sultan et que ses filles étaient les sultanes ; qu'Abd el Aziz était l'amant de ces jeunes personnes ; qu'il s'habillait et mangeait à la façon des roumis, qu'il buvait du champagne, qu'on l'avait trouvé ivre, un jour, dans le méchouar ; qu'il était devenu chrétien, et, pour comble d'horreur, l'idée baroque lui ayant pris de faire peindre en bleu la façade d'un de ses pavillons, qu'il était devenu juif ! Les gens du bled, outrés de voir les habitants de Fez supporter que le Sultan insultât ainsi la religion, ne les appelaient plus que les Cronün.

Or, quelque temps auparavant, quand il n'était que mokhazni, le Mennébi s'était rencontré à Larache avec un certain Bou Amara, petit cultivateur du Zerhoun devenu sorcier, et qui vivait en fabriquant des amulettes pour les femmes. Un liseur d'os de moutons avait alors prédit au Mennébi qu'il deviendrait vizir et à Bou Amara qu'il deviendrait Sultan. Fut-ce un effet de cette prédiction ? Mennébi devenu vizir, le sorcier du Zerhoun n'hésita pas à déclarer qu'il était Mouley Mohammed, ce fils aîné de Mouley Hassan que les intrigues de Ba Ahmed et de la mère de Mouley Aziz avaient écarté du pouvoir et qui vivait enfermé dans une des chambres du palais. Il se fit reconnaître par les montagnards Riata, et ce fut le début d'une longue aventure.

Pour ne pas inquiéter le jeune Sultan dans ses plaisirs, ses vizirs ne se pressèrent pas de lui faire part de la nouvelle. Cependant il finit par en être informé et donna l'ordre de rassembler des troupes pour mettre le rebelle à la raison. Mais, arrivés à la lisière du territoire des Riata, les soldats, presque tous Fassi, et qui ne s'étaient mis en route que pour toucher la solde, se débandèrent sans tirer un coup de feu, déclarant que Bou Amara était sans nul doute un Medhi, qu'on l'avait vu planter des pastèques qui poussaient en une journée, qu'il connaissait le secret de faire de l'or, que son cheval volait dans les airs et que les anges étaient avec lui.

Une nouvelle méhalla fut organisée, cette fois avec des contingents venus de tous les coins du Maroc. Mais les caïds s'entendirent pour faire durer cette campagne le plus longtemps possible, car le Maghzen se montrait généreux. Tant de fortunes sont sorties de cette histoire qu'on dit encore aujourd'hui : « Où

sont les jours d'Outabouaben ? » — c'est le nom de la plaine où étaient campées les troupes. Les chefs mettaient l'argent dans leur poche, les soldats n'étaient pas payés. Abd el Aziz fut obligé d'emprunter soixante millions à la France, sans qu'un seul combat fût livré.

Il commença de s'inquiéter. Pour le rassurer et lui prouver que ses prédécesseurs avaient tous connu des embarras pareils, Tazi fit venir au Palais un conteur qui, à longueur de journées, lui débitait des contes des mille et une nuits sur les aventures vraies ou fausses de ses ancêtres chérifs et sur tous les malheurs dont ils s'étaient tirés. Musiciens, Circassiennes, filles du colonel furent remplacés par ce Berbère qu'Aziz ne se lassait pas d'entendre. Pour achever de le calmer, Tazi appela un marabout qui lui dit :

— Ce n'est pas Mouley Idris de Fez qui te crée des ennuis, mais Mouley Idris du Zerhoun qui est fâché contre toi, et c'est pourquoi, comme tu le sais, Bou Amara est un Zerougni. Mouley Idris et moi, nous avons assisté hier au Divan des Marabouts et nous avons plaidé ta cause, car tu n'as pas voulu que les fusils de tes soldats partent contre tes ennemis, et tes fusils obéissants ont été aussi généreux que toi. Tout ce que nous avons pu obtenir, c'est que Cheikh Tazi achète à Fez quarante taureaux noirs sans taches, qui partiront pour Mouley Idris du Zerhoun, accompagnés de musiciens et de personnages du Maghzen. En route, les musiciens ne devront s'arrêter de jouer que pour manger et dire leurs prières. Les quarante taureaux seront égorgés à la fois. Tu devras faire en outre une offrande au sanctuaire. Après quoi, Bou Amara viendra lui-même se constituer prisonnier.

Ravi d'un expédient si heureux, Abd el Aziz s'empressa d'envoyer taureaux et musiciens à Mouley Idris du Zerhoun, et en attendant que Bou Amara vînt lui demander l'aman, il retourna à ses plaisirs.

Cheikh Tazi rejoignit le camp où les caïds du Gharb, le Mennébi et Si Madani Glaoui étaient déjà rassemblés. Tous ces seigneurs rivalisaient de faste, vivant comme dans leurs palais sous leurs tentes somptueuses, avec leurs concubines, leurs négresses de lit qu'ils vendaient ou échangeaient entre eux, au milieu de leurs troupes mal payées.

Mais un beau jour, en dépit des quarante bœufs égorgés à Mouley Idris, Bou Amara engagea le combat. Au premier coup de feu, Cheikh Tazi fut saisi de colique et, appelant son esclave

Embareck, il fit porter ses sacs d'argent dans la tente où se trouvait la feuillée. Tant que dura l'engagement, c'est là qu'on lui portait les nouvelles. Le Mennébi et Madani Glaoui se battirent, eux, avec courage, et eurent leurs burnous troués de balles. Aziz leur avait dit au départ : « Ne me montrez plus vos visages si vous n'arrivez pas à Taza. » Ils poussèrent donc jusqu'à Taza, dont toutes les maisons furent pillées, tandis que le gros de l'armée restait avec Tazi au quartier général.

Voyant l'ennemi à Taza, Bou Amara remonta vers Oudjda. Ahmed Rekina y commandait les troupes du Maghzen. Ce Rekina, ami d'Aziz, le persuada que ses échecs étaient dûs au Mennébi qui dilapidait son argent. Sentant sur lui la disgrâce, Mennébi demanda au Sultan la faveur de partir pour le pèlerinage. Abd el Aziz, bon prince, le laissa s'en aller et l'autorisa même à se mettre sous la protection anglaise. C'est alors que l'ancien mokhazni fit acheter les biens considérables qu'il possède à Tanger. Guebbas, qui était, à Oudjda, chef de la mission marocaine pour délimiter la frontière entre l'Algérie et le Maroc, fut nommé à sa place ministre de la guerre.

A ce moment, à Casablanca, des Français et des Italiens, qui cassaient de la pierre pour les travaux du port, étaient assaillis, un matin, par des ouvriers indigènes qui travaillaient avec eux. Neuf ou dix, je crois, furent massacrés. Le jour même, les gens des tribus Chaouïa, qui avaient cessé depuis longtemps d'obéir à Abd el Aziz et de payer l'impôt, se jetèrent sur la ville où ils se mirent à piller et à tuer indifféremment tout ce qui leur tombait sous la main, à commencer par les Juifs. Un millier d'étrangers se barricadèrent chez leurs consuls, jusqu'à ce qu'ils fussent enfin délivrés par les marins d'un bateau français parti en hâte de Tanger. L'ordre fut rétabli dans la ville. D'autres navires débarquèrent des troupes qui engagèrent la lutte avec les Chaouïa. C'est ainsi que commença l'occupation du pays.

A l'annonce de ces événements, le chef de la Confrérie des Kittani à Fez, Mohammed Kittani, monta au Dar Maghzen suivi d'une foule de ses gens qui chantaient en chemin l'air de sa confrérie. Son autorité religieuse lui valait un grand prestige chez les artisans et les bourgeois et, de plus, il en imposait par la beauté de son visage, pareil, disait-on, à celui du Prophète et qui l'avait fait surnommer Mohammed Tani, Mahomet II.

Introduit près d'Abd el Aziz, Kittani déclara :

— Vous n'avez pas l'air de vous douter de vos responsabilités devant Allah ! Les Français se montrent insolents vis-à-vis de vous. Ce n'est pas contre Bou Amara, c'est contre eux que vous devez marcher. Avec douze mille hommes bien équipés, vous pouvez venir à bout de toutes les armées françaises et prendre l'Algérie et la Tunisie.

Guebbas et Ben Slimane, ministre de la mer, qui assistaient à l'entretien et avaient tous deux voyagé, s'opposèrent à l'idée de la Guerre sainte. Mais quand ils furent partis, Kittani revint à la charge et représenta au Sultan que Guebbas et Ben Slimane étaient vendus aux Français, et que douze mille Musulmans acceptant le Djiad de bon cœur ne pouvaient être vaincus par personne.

Pour apaiser le Kittani, Tazi lui fit verser une assez forte somme et lui concéda pour trois ans une charge qui rapportait plus de cent mille francs par année.

Des événements autrement graves se passaient à Marrakech.

Il y avait alors là-bas, comme khalifa d'Abd el Aziz, un de ses frères, Mouley Hafid, qui dans son palais délabré menait une vie assez médiocre quand il la comparait à celle des grands caïds de l'Atlas. C'était un homme ambitieux et violent, intelligent, instruit, qui jalousait son frère, le traitant d'ignorant, de lâche et de mauvais Musulman en train de vendre la Maroc aux Français, et incapable, par surcroît, de vaincre l'imposteur du Zerhoun. Abd el Aziz n'ignorait pas les propos de son frère. Au lieu de le jeter en prison, il se borna à mettre près de lui un vizir pour le surveiller. Mais le vizir trahit sa confiance en révélant à Mouley Hafid que son frère avait eu peur de le châtier. Par l'intermédiaire du Glaoui, qui ne pardonnait pas à Aziz ni au tout-puissant Tazi de n'avoir pas suffisamment rémunéré ses services au cours de la dernière campagne, Hafid se mit à conspirer avec les seigneurs de l'Atlas, le Goundafi, le Mtougi, l'Ayadi et quelques autres. Le jour où la nouvelle parvint à Marrakech que des marins français venaient de débarquer dans le port de Casablanca, il appela Si Madani sous un prétexte de chasse et le vendredi suivant tous les personnages religieux et les caïds sur lesquels il croyait pouvoir compter se trouvaient réunis dans le palais. Le Glaoui, prenant la parole, déclara qu'Abd el Aziz n'était que l'ombre d'un Chérif et que seul Mouley Hafid était capable d'empêcher le Maroc de tomber

sous la domination étrangère. Personne pourtant, dans l'assemblée, ne tenait à prendre sur soi l'initiative de renverser Aziz, les notables se remettant de ce soin aux ouléma, et les ouléma aux cadis. Le Glaoui fit alors un signe aux partisans qu'il avait amenés et qui remplissaient le méchouar, et ceux-ci, se tournant vers Hafid, jetèrent le cri de salutation qu'on n'emploie que pour les sultans : « Longue vie à Monseigneur ! » Puis tout le monde se rendit à la mosquée où l'un des cadis fit la prière, non plus au nom d'Aziz mais à celui d'Hafid. A la sortie, le parasol, insigne du pouvoir impérial, fut déployé sur sa tête et à partir de ce moment, il y eut deux Sultans au Maroc sans compter Bou Amara.

Quand Aziz apprit la nouvelle, il réunit les ouléma de Fez pour savoir s'il avait le droit de déclarer la guerre à son frère. Les ouléma lui répondirent que le Chrâ l'y autorisait et punissait de mort Hafid ainsi que tous ses partisans. Tous apposèrent leur signature au bas de la fétouah. Le Kittani était présent. Copie de l'acte fut adressée à tous les chefs de l'armée, qui reçurent l'ordre de se préparer à marcher contre le rebelle.

Dans l'entourage du Sultan, les craintifs, Cheikh Tazi en tête, lui conseillaient de partir pour Rabat où, en cas d'un échec, il pourrait prendre le bateau sous la protection de la France. Les hommes de baroud, au contraire, étaient d'avis qu'il ne devait pas quitter sa capitale, disant qu'on n'est pas Sultan sans Fez et lui citant l'exemple de nombreux prétendants, proclamés à Marrakech, et qui n'avaient jamais été reconnus pour sultans. Le savant Lakahassassi composa même, à cette occasion, une poésie comparant Fez à la vipère qui ne meurt que si on lui écrase la tête... Cependant, comme les peureux étaient les plus nombreux, c'est eux qui finalement l'emportèrent. Aziz quitta Fez pour Rabat, avec ses favorites, ses bijoux, son trésor. Tous les vizirs en firent autant. Seuls les Tazi se contentèrent d'emmener leurs concubines, laissant à Fez leurs familles pour protéger leurs biens.

Du jour au lendemain, les Fassi, abandonnés par le Sultan, devinrent des partisans d'Hafid, sans excepter les ouléma qui, la veille, avaient signé la fétouah. De Marrakech, des lettres arrivaient qui présentaient Hafid sous les couleurs les plus flatteuses. C'était l'homme le plus pieux que la terre ait connu. Il était sans appétit pour les femmes et ne possédait qu'une épouse. On ne parlait que de ses miracles. On avait trouvé chez lui un silo profond de vingt mètres rempli de doublons d'or. On disait que les caïds du

Sud, dont l'avarice était connue, s'étaient dépouillés en sa faveur. Dès le jour de sa proclamation, il avait réuni plus de vingt-cinq mille cavaliers qui avaient en un clin d'œil capturé l'armée française qui s'avançait en Chaouïa. Des gens juraient même avoir vu des soldats français enchaînés et emmenés en esclavage, comme au temps d'Ismaïl. Enfin, d'après les liseurs d'os, ce n'était pas seulement le Maroc, mais l'Afrique du Nord toute entière qu'il allait arracher aux Infidèles. Même parmi la troupe qui accompagnait Mouley Aziz à Rabat, les esprits étaient si troublés qu'à la halte de Kénifrâ, un cheval ayant arraché son piquet et s'étant mis à galoper en pleine nuit à travers le camp, tous les hommes avaient pris les armes et s'étaient mis à tirer en l'air, persuadés qu'Hafid attaquait. Les gens des tribus voisines, qui avaient entendu les coups de feu, avaient couru à Fez annoncer que l'escorte du Sultan venait d'être battue et qu'il n'en restait plus rien. Aziz dut envoyer un dahir de Rabat pour faire part aux Fassi de son heureuse arrivée et ordonner des réjouissances.

Son premier soin fut d'expédier à Tanger son ministre de la guerre pour inviter les représentants des Puissances à ne pas reconnaître Hafid. Puis, ayant été informé que son frère envoyait une méhalla sous les ordres de son neveu Mouley Réchid pour empêcher les Français d'avancer en Chaouïa et se saisir de sa personne, il réunit quinze mille hommes dont il confia une moitié à un vieil homme de poudre, Ben Bouchta, dit le Bagdadi, célèbre dans le Maroc pour avoir toujours été battu, et l'autre moitié à son oncle, vieillard de quatre-vingts ans passés, qu'on appelait Sac de Farine à cause de sa corpulence, et à Abd el Malek Moheddin, un fils d'Abd el Kader, surnommé l'Algérien, qui avait rapporté de Turquie sinon de grands talents, du moins de grandes prétentions militaires.

Avant le départ de ses troupes, Abd el Aziz réunit les trois chefs et leur dit :

— Votre but est très simple : détruire la méhalla de mon frère, faire prisonnier Mouley Réchid, tout en vous gardant de le tuer, car il est chérif ; marcher sur Marrakech ; vous emparer d'Hafid, et imposer ma proclamation. Les ouléma m'ont affirmé que ma conduite est d'accord avec le Chrâ. Puisque je suis dans la voie d'Allah, nous ne pouvons qu'être victorieux. Je vous donne en outre l'assurance que vous serez entourés de la bénédiction des marabouts, car je leur ai envoyé à tous leur hadia.

Omar Hadjoui, le trésorier de la méhalla du vieil oncle, m'a raconté avec le plus grand enjouement cette burlesque expédition.

Après quatre ou cinq jours de marche, les troupes arrivèrent en Chaouïa, où elles campèrent pendant huit jours au lieu de continuer d'avancer, malgré les ordres du Sultan. Les deux méhalla s'ignoraient. Le Bagdadi, plein de méfiance pour les talents du fils d'Abd el Kader, gouvernait à sa mode ancienne les contingents qu'on lui avait confiés. C'était, comme je l'ai dit, un vieil homme de poudre qui, du temps de Mouley Hassan et du nègre Ba Ahmed, avait passé des années à faire la police du Rif et à maintenir tant bien que mal l'autorité du Sultan dans ce pays âpre et indocile. Manquant de tout, d'hommes et d'argent, il rusait avec les tribus, les faisait se battre entre elles et s'appuyait sur celle-ci pour venir à bout de celle-là. Comme chacun sait qu'un Musulman ne peut aller au paradis s'il est décapité, jamais il ne manquait de faire couper la tête aux gens qui lui tombaient dans les mains, mais comme il était économe, pour ne pas ébrécher les sabres, il leur faisait trancher le cou par ses soldats avec des pioches. Après quoi, les têtes salées étaient envoyées au Sultan qui les distribuait entre Fez, Meknès et Marrakech pour en décorer les murailles et témoigner de la force de son bras.

Dans la campagne contre Bou Amara, il n'avait pas été très brillant. Mais, plus que sa valeur militaire, sa réputation d'honnêteté était légendaire au Maroc où le désintéressement est bien la vertu la moins commune. Au milieu de la méhalla qu'Aziz avait placée sous ses ordres, il passait ses jours et ses nuits dans sa tente, accroupi sur sa natte, son fusil près de lui, ne quittant pas de l'œil les coffres qui contenaient l'argent destiné à la solde des troupes — ce qui n'était pas sans étonner Omar Hadjoui, trésorier de l'autre méhalla, qui distribuait l'argent sans compter pour encourager les chefs, à commencer par lui-même. Mais le vieux baroudeur était moins économe de coups de bâtons que de douros, et de six heures du matin à minuit, on donnait toujours quelque part dans son camp la bastonnade, pour punir les pillards, les voleurs de marmites ou les soldats surpris à faire la fête avec les femmes que traînait la méhalla derrière elle.

Sac de Farine, lui aussi, passait la journée sous sa tente, mais à faire des prières. Et comme la prière de la confrérie des Tidjani à laquelle il appartenait exige que tout le temps qu'on la fait on ne s'exprime que par signes, il fallait attendre des heures pour

recevoir la moindre instruction de lui. Plus encore que le Bagdadi, il se méfiait de l'Algérien. Dès le lendemain du départ, il disait confidentiellement à Hadjoui : « Dis-moi, Omar, toi qui es un bon Musulman, sais-tu si le fils d'Abd el Kader ne serait pas chrétien ? Des gens qui l'ont vu aux latrines ont cru s'apercevoir qu'il n'est pas circoncis... Je crois qu'il ne fait pas ses prières. »

Quant au prétentieux Algérien, il méprisait également le Bagdadi et le vieil Oncle, tempêtait contre les gens qui passaient leur temps en prières ou à donner la bastonnade et déclarait hautement que ce n'était pas ainsi que l'on gagnait les batailles.

On campait là depuis huit jours quand une troupe de cavaliers conduite par Mohammed Chergui arriva dans la nuit, avec une lettre d'Aziz ordonnant de reprendre la marche sans délai. Sur le champ, Bagdadi donna le signal du départ. Tous les hommes de sa méhalla crièrent la salutation sur Mahomet, et les prostituées de l'armée joignirent leur you-you à la prière.

Effrayé par ce tapage, l'Algérien se lève et demande la raison de tout ce bruit. On lui dit que le Bagdadi, à la suite d'un ordre de Sidna, a mis sa méhalla en route. « Ce n'est pas la manière de prendre une offensive ! s'écrie le tacticien furieux. Bagdadi aurait dû s'entendre d'abord avec moi pour l'ordre de marche de la journée. » Là-dessus, il monte à cheval. Deux hommes hissent l'Oncle sur sa mule, et laissant une partie de sa méhalla au campement, il se met en route à son tour.

Deux heures plus tard, Omar Hadjoui était en train de distribuer des cartouches à ceux qui n'étaient pas partis quand les gardiens du camp arrivèrent en criant : « Nos troupes sont « cassées » car nous entendons des coups de feu qui se rapprochent de plus en plus. » Une demi-heure plus tard, une dizaine de gens revenaient accompagnant un blessé : il avait le testicule gauche arraché. Ce fut, parmi les chefs, la seule perte de toute la campagne... Un peu plus tard, on ramenait les cadavres de quelques soldats, mais les soldats comptent pour rien !

Si Omar, jusque là si gai, commença, me dit-il, à faire mauvaise mine. Les troupes refluaient en désordre. Avant que la nuit fût tombée, tout le monde avait rallié le camp. Et les récits d'aller leur train. Chacun avait vu dans le ciel quelque signe surnaturel. On avait devant soi des guerriers invincibles. C'est ainsi que, depuis des siècles, les mêmes fables fantastiques expliquent au Maroc les mêmes inexplicables paniques.

Les chefs se rassemblèrent alors sous la tente de Sac de Farine. Le Bagdadi lui-même finit par se laisser convaincre de quitter un moment ses coffres pour venir à la réunion. Devait-on retourner sur Rabat ou creuser des fossés pour la nuit et rester sur place ? L'idée d'avancer de nouveau ne venait à l'esprit de personne. Finalement, on s'en remit à un vieux stratagème, vieux comme le Maroc. On décida de simuler une fête pour donner le change à l'ennemi. Toutes les femmes allumeraient des bougies et des torches et feraient le tour du campement en poussant des you-you, afin que si l'ennemi envoyait des espions, ils voient que le moral était bon. Puis, à la faveur des ténèbres, on reprendrait le chemin de Rabat. Mais à quatre heures du matin, quand partit le coup de canon qui annonce l'aurore, personne n'avait encore décampé, chacun profitant de la nuit pour piller peu ou prou.

Avec le jour la retraite commença. Tout de suite, vingt-cinq cavaliers d'Hafid se mirent à tirer sur les fuyards. Les douze mille hommes se débandèrent. Les chefs criaient : « Sauve qui peut ! » Omar Hadjoui filait à bonne allure sur sa mule. Et Ba Ahmed Chergui, qui avait apporté la veille l'ordre du Sultan d'avancer, se faisait un point d'honneur de n'être dépassé par personne et brandissait comme un trophée un fusil flambant neuf, portant encore la marque de fabrique qui flottait à la gachette. Seuls, le vieux Sac de Farine, qui avait dû abandonner sa tente, l'Algérien assez déconfit, et Bagdadi qui s'était résigné à se séparer de ses coffres pour les faire partir en avant, fermaient l'arrière-garde avec quelques cavaliers et tiraillaient sur les gens qui les harcelaient.

Enfin, la poursuite cessa. On réussit tant bien que mal, à une étape de Rabat, à rallier les troupes dispersées, et Abd el Aziz envoya aux méhalla l'ordre de rentrer.

Le plus mortifié des trois chefs, quand ils se présentèrent devant lui, ce fut Abd el Malek Moheddin, le grand manœuvrier, qui ne savait comment expliquer la déroute. Il se jeta aux pieds du Sultan, et embrassant ses babouches :

— Sidna, il nous est arrivé un grand malheur... Je suis confus de ce qui nous est arrivé !

D'un geste, le Sultan l'arrêta et lui dit :

— Les batailles sont un jour pour nous et un jour contre nous. Dieu a décidé la chose ainsi. Nous avons voulu châtier des gens malhonnêtes. Si le châtiment ne leur vient pas par nous, Dieu le leur donnera d'une autre manière.

A Fez, on commenta la nouvelle avec les exagérations coutumières. A l'instigation du Kittani, un de ses parents chargea des gens de son quartier de convoquer les notables à la mosquée de Sidi Abd el Kader Fassi. Le lendemain, à huit heures du matin, un grand nombre d'entre eux s'y trouvèrent sans trop savoir pourquoi on les avait réunis. D'une oreille à une autre on commença de chuchoter sur les événements, sur la situation d'Aziz et d'Hafid, et sur l'avance des Français en train de s'emparer du Maroc. Enfin Kittani se leva et déclara d'une façon insidieuse, qui laissait déjà voir ses intentions secrètes, que le Sultan ne pourrait prendre contre les Nazrani les précautions indispensables que s'il était sûr de l'appui de la population toute entière. Aussi conseillait-il qu'une délégation de notables se rendît chez le pacha Ben Abd el Sadac pour connaître le sentiment des Fassi et les mesures qu'il comptait prendre.

Abd el Sadac était un homme timoré. A son avis, le seul remède était de se rendre avec lui au sanctuaire de Mouley Idris et de porter au marabout les plaintes des habitants de Fez : Idris déciderait lui-même ce qu'il y avait à faire.

Quand la délégation eut rapporté cette réponse à Mohammed Kittani, il en conclut que le pacha n'était plus bon à rien, que Fez n'était plus gouvernée et que son heure à lui était venue. Or de tout temps, chez les Fassi, les révolutions ont commencé de la même manière. La chose qu'ils détestent le plus, ce sont les droits de marché ; et comme tanneurs et cordonniers forment une grosse partie de la population et la plus turbulente, le droit de marché sur les cuirs était le plus impopulaire. La Kittani souffla donc aux tanneurs et aux cordonniers d'aller casser les tables des recettes, ce qu'ils firent incontinent. Le pacha n'opposa aucune résistance et fit dire aux rebelles que pourvu qu'on le laissât faire ses prières à Mouley Idris, il renonçait à exercer son autorité sur la ville. A partir de ce moment, Fez se trouva sans Maghzen. Chaque quartier se donna ses chefs, arma ses artisans et, prudemment, ferma ses portes dans la crainte du quartier voisin.

A quelques jours de là, Mohammed Kittani convoqua de nouveau les notables, mais cette fois à Mouley Idris. Les ouléma, qui se méfiaient, étaient venus en petit nombre. Le Kittani, furieux, envoya des gens de leurs quartiers chercher les autres dans leurs maisons avec ordre de les ramener de force. Comme

l'un d'eux ne se pressait pas, un boucher lui appliqua le canon de son fusil sur le ventre et lui dit : « O ventre de péché, pourquoi ne te hâtes-tu pas pour faire le bien ? »...

Tous enfin se trouvèrent réunis à la mosquée. Le Kittani alors se leva.

— Savez-vous, leur dit-il, pourquoi on vous a rassemblés ?

— Non, lui répondirent plusieurs voix, et nous voudrions bien le savoir.

— Les tables ont été cassées, reprit le Kittani, et nous sommes en révolution, sans personne pour nous guider. (Il se garda de dire sans Sultan). Impossible de faire durer cette situation plus longtemps, car une population ne peut rester sans quelqu'un qui la commande.

— Expliquez-vous franchement, dit alors un des ouléma, car lorsqu'on est chez le vrai Commandeur du Moghreb, qui est Mouley Idris, on est libre de parler.

Kittani répondit, sans prononcer aucun nom :

— Je veux vous dire quels sont les devoirs d'un vrai Sultan. Un vrai Sultan est celui qui ne doit avoir en vue que les intérêts des Musulmans ; qui ne doit déclarer la guerre sainte que pour la protection de la vraie religion ; qui doit avoir souci des biens de ses sujets et ne pas gaspiller leur argent pour ses besoins personnels ; enfin, qui établit une justice égale pour tous. Voilà la bahia telle qu'elle doit être écrite. Malheureusement, non seulement on a oublié ces devoirs, mais encore on est en train de livrer le Maroc aux étrangers.

Là-dessus, un des ouléma prit la parole et dit :

— Pourquoi attendre plus longtemps ? Vous êtes des ouléma éclairés, vous êtes nos lumières et tout doit être décidé avant que nous ayons quitté Mouley Idris. Vos lumières ne vous permettent-elles pas de voir que la chose peut être résolue sur le champ ? Ouvrez les yeux, et constatez que dans votre assemblée il y a des gens dignes de votre choix.

Tout le monde comprit qu'il s'agissait de proclamer Kittani.

Alors, Mouley Idris ben Abd el Hadi se leva. C'était un homme riche, un Chérif, qui avait épousé une sœur de Mouley Hassan et qui jouissait, au Dar Maghzen et dans la ville, d'une grande considération.

— La bahia dictée par Si Mohammed Kittani, dit-il, est tout à fait conforme à l'Islam. Il y a quelqu'un qui y a souscrit par

avance, puisqu'il fait son devoir avant même d'avoir été proclamé. C'est Mouley Hafid. Nous avons pu le juger à ses actes. Nous savons que c'est lui le vrai Sultan du Maroc.

Kittani se leva à son tour :

— Si Mouley Hafid refuse les conditions de la bahia que j'ai dictée, dit-il, vous avez parmi vous, dans votre assemblée, quelqu'un qui les acceptera.

Ben Abd el Hadi répliqua :

— Ecrivez la bahia au nom de Mouley Hafid, les ouléma sont là pour la signer.

A ce moment, tous les assistants accroupis se dressèrent et crièrent en levant les mains :

— Que Dieu t'accorde la victoire, ô Mouley Hafid !

(A suivre.)

JÉROME et JEAN THARAUD.

LA SCIENCE RADIOÉLECTRIQUE
ET
L'ŒUVRE DU GÉNÉRAL FERRIÉ

Parmi ceux qui n'ont pas eu la bonne fortune d'être à quelque degré le collaborateur du général Gustave Ferrié ou que leurs études n'ont pas amenés à suivre les étapes du développement de la Radiotélégraphie depuis un demi-siècle, peu de gens se doutent de l'importance de l'œuvre purement scientifique qu'il a accomplie. Assurément le général Ferrié a été avant tout un grand soldat entièrement dévoué à l'arme savante du Génie à laquelle il appartenait et sans cesse préoccupé des nécessités de la Défense nationale : c'est donc naturellement à l'utilisation militaire de la Radiotélégraphie, à l'organisation des services de transmission dans l'armée en temps de guerre comme en temps de paix, qu'il a consacré une grande partie de ses efforts. Mais en dehors de ces efforts que lui dictaient son patriotisme et sa conscience d'officier, Ferrié a été amené à participer d'une façon extrêmement active et efficace à tout le développement de la science radioélectrique et de ses applications, en France d'abord, puis même dans le monde entier quand à la fin de sa carrière son autorité en la matière fut devenue internationale. Les Français ont certes le devoir de saluer en lui un grand chef de la Télégraphie militaire qui, à la suite d'un travail obstiné poursuivi dès le temps de paix au milieu de grandes difficultés, a réussi pendant la guerre de 1914 à créer des liaisons nouvelles entre les unités combattantes, à assurer nos communications avec les nations alliées ou amies par delà les mers ou les territoires occupés par l'ennemi et à surprendre, pour le plus grand profit de notre état-major, les communications secrètes de

l'adversaire. Mais ils ne doivent pas non plus oublier que Gustave Ferrié fut aussi, indépendamment de toute préoccupation militaire, un très grand savant, passionné pour la recherche, dont le nom se retrouve à chaque page dans l'histoire de la Radioélectricité et qui a su faire profiter des ressources que nous offrent l'électricité et les ondes hertziennes des sciences comme la Métrologie, l'Astronomie, la Géodésie, la Météorologie.

***

Reportons-nous à l'époque déjà vieille d'un demi-siècle où, vers 1898, Gustave Ferrié, âgé de trente ans, sorti depuis neuf ans de l'Ecole Polytechnique, après avoir passé par l'Ecole d'application de Fontainebleau et le centre d'instruction de Télégraphie militaire du Mont Valérien et après avoir été affecté quelque temps en province dans une chefferie du Génie revenait à Paris pour y travailler au Dépôt central de la Télégraphie militaire sous les ordres d'un spécialiste éminent, le commandant Boulanger. On ne connaissait guère alors que deux modes pratiquement utilisables de télégraphie : la télégraphie optique, de portée limitée, et la télégraphie électrique sur fil qui assurait le secret des communications mais qui était coûteuse et parfois impossible à établir. On commençait cependant à parler d'un nouveau mode de transmission, la télégraphie sans fil, dont le caractère mystérieux intriguait les profanes. Qu'était-ce donc que cette télégraphie sans fil ?

Souvent les découvertes des physiciens, même celles dont l'importance pratique deviendra ensuite considérable, ont leur origine dans les spéculations plus ou moins abstraites de théoriciens qui paraissent absorbés dans le maniement de leurs équations et se soucier fort peu des applications possibles de leurs idées dans le domaine concret. Ce fut le cas pour la T. S. F. L'origine de sa découverte doit être en effet recherchée dans les travaux du grand physicien anglais John Clerk Maxwell qui, de 1855 à sa mort en 1878, poursuivit de profonds travaux théoriques sur les phénomènes électromagnétiques. A force d'étudier les équations qui représentent ces phénomènes et d'en améliorer la forme, Maxwell comprit que l'énergie électromagnétique est susceptible de se propager dans l'espace sous forme d'ondes pouvant avoir toutes les longueurs d'onde, et il eut

l'idée admirable que les ondes lumineuses auxquelles notre œil est sensible ne sont pas autre chose que des ondes électromagnétiques appartenant à un certain domaine de longueurs d'onde. Il est alors facile de prévoir que des circuits électriques parcourus par des courants variables seront susceptibles d'émettre, de rayonner, des ondes électromagnétiques dont les longueurs d'onde seront beaucoup plus grandes que celles de la lumière et qui, si elles ne sont pas aptes à impressionner notre rétine, seront cependant capables d'exciter des oscillations induites dans des circuits récepteurs appropriés. La découverte de ces ondes nouvelles, contenue en germe dans les travaux théoriques de Maxwell, fut effectivement réalisée, dix ans après la mort du grand savant anglais, en 1888, par un jeune physicien allemand, Henri Hertz, qui, nourri de la pensée de Maxwell, sut, à l'aide d'ingénieux appareils nommés excitateurs et résonateurs de Hertz, produire et détecter les ondes jusque là inconnues auxquelles son nom est resté attaché. Les ondes hertziennes firent immédiatement l'objet d'un nombre considérable de travaux dans tous les pays civilisés. Des physiciens éminents, l'Anglais Lodge, l'Italien Righi, le Français Blondlot, d'autres encore étudieront les propriétés des ondes hertziennes, leur propagation dans l'espace et le long des fils, leurs interférences, etc... Notre grand mathématicien Henri Poincaré ne dédaignait pas de consacrer à l'interprétation de ces phénomènes quelques-uns de ses cours en Sorbonne.

L'idée cependant se faisait jour que les ondes nouvelles devaient pouvoir servir à établir des communications télégraphiques. La découverte par Branly du « cohéreur » à limaille, que l'action des ondes hertziennes rend temporairement conducteur, offrait un moyen de recevoir les ondes émises tandis que l'utilisation de la bobine de Ruhmkorff pour provoquer la décharge d'un condensateur dans un circuit oscillant permettait de construire des postes émetteurs, encore peu puissants il est vrai. Un jeune ingénieur italien, plein d'enthousiasme, Marconi, accomplissait dans le domaine de la Radiotélégraphie les premières réalisations et établissait les premières communications par T. S. F. à des distances qui nous paraissent aujourd'hui bien faibles, mais qui étonnaient les contemporains.

C'est alors que Ferrié fut chargé par la Télégraphie militaire d'assister aux expériences de transmission faites par Marconi

entre la France et l'Angleterre et le récit qu'il en fit intéressa si fort le ministre de la Guerre d'alors, M. de Freycinet, que celui-ci chargea Ferrié d'étudier la réalisation en France, sans participation étrangère, des applications militaires de la T. S. F. Ferrié accepta et « de ce jour, a-t-il lui-même écrit, ma carrière technique et scientifique fut définitivement fixée ». Dès lors, avec une ténacité admirable qui lui permit de surmonter les difficultés que l'incompréhension de certains bureaux lui opposa, hélas ! souvent, avec une ardeur au travail qui ne se démentit jamais par la suite et qu'il possédait encore à la veille de sa mort, Ferrié va être dans tous les domaines l'un des grands pionniers de la T. S. F. naissante.

Pour étudier son œuvre scientifique jusqu'à son entrée à l'Institut, nous la diviserons, comme il l'a fait lui-même dans sa notice de candidature à l'Académie des Sciences, en trois périodes : 1899-1908, 1908-1914, 1914-1921 et nous ajouterons une quatrième période allant de 1921 à sa mort en 1932.

***

La première période 1899-1908, c'est la période héroïque, celle où tout est encore à faire, la T. S. F. existant encore à peine. Ferrié se lance dans l'étude des ondes hertziennes avec l'ardeur d'un néophyte et il y fait montre des qualités d'un grand physicien. Il trouve, pour le soutenir et le conseiller dans ses premiers efforts, l'amitié bienveillante d'un homme dont l'œuvre de savant et d'ingénieur fut immense et l'autorité dans toutes les branches de l'Electrotechnique incontestée : André Blondel. Retenu presque toute sa vie par la maladie dans sa chambre et même souvent dans son lit, Blondel n'a pas cessé pendant sa longue carrière d'exercer à distance l'action de sa puissante intelligence sur tous les progrès des applications de l'Electricité et de l'Optique. Il fut pour Ferrié un guide précieux.

Précisant des faits qui sont devenus rapidement classiques, Gustave Ferrié étudie le fonctionnement des antennes et leurs modes de vibration, l'influence de leur forme sur leur rayonnement, etc... Comme, pour ces recherches, il a besoin d'appareils de mesure, il les crée, réalisant les premiers ondemètres avec circuit oscillant à self ou capacité variable. Il étudie les appareils d'émission comparant l'emploi des diverses sortes de conden-

sateurs, utilisant les transformateurs notamment ceux qui du nom de leur inventeur étaient nommés Tesla, améliorant la forme des éclateurs. Il reconnaît l'avantage du courant alternatif pour élever par l'intermédiaire d'un transformateur la différence de potentiel aux bornes du condensateur d'un circuit oscillant jusqu'au moment où éclate l'étincelle de décharge. Peu à peu il abandonne la bobine de Ruhmkorff, d'un fonctionnement assez irrégulier et d'une puissance trop faible, pour lui substituer le secteur ou l'alternateur, suivant qu'on veut réaliser l'émission ronflée ou l'émission chantante.

Les appareils de réception font aussi l'objet de ses recherches. Le cohéreur de Branly est encore en 1900 le seul dispositif pratique de détection des signaux, mais son fonctionnement est un peu capricieux. Ferrié l'améliore en construisant des cohéreurs à limaille d'or, mais ce premier progrès ne le satisfait pas. Le cohéreur, en effet, permet seulement l'enregistrement des signaux, non leur écoute à l'oreille. Or le grand ennemi de la bonne réception en T. S. F., c'est, on le sait bien, l'existence des parasites, trains d'ondes hertziennes produites accidentellement par l'état électrique de l'atmosphère ou par d'autres causes fortuites : ces perturbations sont captées par l'appareil récepteur en même temps que les signaux et, en se superposant à ceux-ci dans l'enregistrement, ils rendaient souvent la lecture des messages impossible. Pour remédier à cet inconvénient et améliorer la réception, Ferrié invente alors le « détecteur électrolytique ». Il consiste essentiellement en une pointe très fine de platine en contact sur une très petite longueur avec de l'eau acidulée. Une faible force électromotrice mise en circuit polarisait le contact ainsi formé. Lorsque des oscillations électriques parvenaient à celui-ci, il se produisait à chaque train d'ondes une dépolarisation et le courant de la pile traversait l'électrolyte. Un écouteur téléphonique intercalé dans le circuit était actionné à chaque train d'ondes et reproduisait le son produit par l'étincelle du poste d'émission. On obtenait donc ainsi la réception « au son » des signaux captés. Or l'oreille humaine, qui est un organe très fin, parvient avec un peu d'habitude à distinguer nettement des signaux télégraphiques au milieu d'autres sons parasites et permet ainsi, si toutefois les parasites ne sont pas trop violents, la lecture des messages alors même que l'enregistrement mécanique qui inscrit pêle-mêle tout ce qu'il

reçoit ne permet pas cette lecture. L'invention du détecteur électrolytique, qui eut pour conséquence l'introduction dans les postes de réception de T. S. F. de la « lecture au son » par des agents exercés, constitua à l'époque un très gros progrès de la Radiotélégraphie dû au talent de physicien de Gustave Ferrié. Puis vinrent la diode de Fleming et surtout les détecteurs à galène qui supplantèrent le détecteur électrolytique dont la sensibilité et la régularité étaient moindres.

Guidé par les idées d'André Blondel, Ferrié participe dès cette époque aux premiers essais de Radiotélégraphie dirigée à l'aide d'antennes convenablement jumelées ou de cadres orientables. Il y avait là l'amorce de techniques nouvelles dont le développement devait plus tard être considérable.

Telle fut l'œuvre scientifique importante du général Ferrié dans cette première période de sa carrière de radioélectricien. Un grand nombre des résultats qu'il obtint alors sont aujourd'hui un peu oubliés, soit parce qu'ils sont devenus si classiques qu'on les considère comme évidents, soit parce que les dispositifs utilisés ou les procédés employés ont été depuis remplacés par d'autres qui leur sont très supérieurs. Mais il ne faut oublier à quel point les premiers pas sont toujours les plus difficiles à accomplir. Le pionnier qui avance le premier avec peine à travers la brousse dans une région inconnue a infiniment plus de mérite que celui qui, plus tard, sillonne le même pays sur des routes bien tracées dans de confortables véhicules. Dans le domaine de la T. S. F. Gustave Ferrié fut l'un de ces pionniers. Il eut à déployer de grandes qualités de physicien et d'homme de laboratoire et il eut aussi, pour obtenir les moyens de recherche et d'action qui lui étaient nécessaires, à surmonter bien des difficultés et à vaincre bien des incompréhensions.

C'est également dans cette période que le capitaine Ferrié dote la Radiotélégraphie militaire de ses premières installations : petits postes des forts de l'Est, postes des côtes de France, poste de la Tour Eiffel encore bien modeste. C'est alors qu'en 1902, il va à la Martinique, après l'éruption de la Montagne Pelée, pour rétablir entre l'île et le reste du monde des communications télégraphiques que le cataclysme avait totalement interrompues. Et en 1908, toujours sous l'impulsion de Ferrié, la T. S. F. démontrait son utilité en temps d'hostilités au cours de la campagne du Maroc.

***

Passons maintenant aux années 1909-1914 qui précédèrent la première guerre mondiale. Tandis que Ferrié poursuivant son œuvre d'organisation, faisait du poste de la Tour Eiffel un grand poste d'émission et dotait l'armée française de moyens de transmission par T. S. F. qui allaient montrer toute leur importance dès le début du grand conflit dont on sentait déjà l'imminence, il poursuivait parallèlement son œuvre de savant. S'intéressant toujours aux appareils de mesure, il construit des appareils à deux aiguilles où le point de croisement de deux aiguilles mobiles autour d'une de leurs extrémités permet de déterminer à l'aide d'un diagramme bipolaire la valeur de la quantité à mesurer. Il réalise aussi « le contrôleur d'ondes », appareil qui a rendu à cette époque les plus grands services pour l'étalonnage des circuits, parce qu'il permettait d'obtenir des ondes de longueur d'onde bien connues grâce à l'excitation par choc, à l'aide d'un petit vibrateur, d'un circuit oscillant à éléments réglables.

C'est à ce moment que Ferrié commence à tourner son attention vers les applications scientifiques de la T. S. F. et ici sa carrière de savant prend comme un tournant nouveau. Le Bureau des Longitudes dont il allait faire partie dès 1911 se préoccupait alors de la transmission de l'heure exacte par signaux horaires hertziens et des méthodes nouvelles que les transmissions radiotélégraphiques pouvaient fournir pour la détermination précise des longitudes. Tout naturellement, Ferrié s'intéresse à la question. Avec la collaboration de MM. Claude et Driencourt, il met au point deux manières de transmettre l'heure qui sont toutes deux confiées au poste de la Tour Eiffel. L'une d'elles consiste à faire transmettre par l'antenne de la Tour des signaux horaires dont l'émission est réglée directement par une horloge de l'Observatoire. Ces signaux horaires sans grande précision permettent cependant à leurs auditeurs de régler leur pendule à un quart de seconde près. Le poste de la Tour Eiffel dont la puissance peu à peu accrue dépassait maintenant 60 kilowatts, transmettait ces signaux à plus de 3.000 kilomètres ; c'étaient les signaux horaires les plus intenses de cette époque. La deuxième manière de transmettre l'heure, infiniment plus précise que la précédente, fut réalisée par l'émission des « tops » par

le poste ronflé de la Tour. Ces tops émis pendant plusieurs minutes à des intervalles de temps constants et différant très légèrement d'une seconde, constituaient une sorte de « vernier » dans le temps, de sorte que la détermination à l'oreille des coïncidences entre les tops et les battements d'une pendule battant la seconde permettait de calculer à un centième de seconde près l'heure, par rapport à la pendule, du premier top de T. S. F. L'Observatoire de Paris déterminant et transmettant l'heure exacte à Paris de ce premier top, l'auditeur situé loin de Paris qui recevait les tops pouvait déterminer exactement la différence d'heure entre sa pendule locale et celle de l'Observatoire de Paris. La réalisation de ces tops qui obligea naturellement à surmonter beaucoup de difficultés rendit possible la détermination exacte des longitudes par un procédé infiniment plus pratique et plus rapide que ceux qu'on employait jusqu'alors. Ce procédé destiné à supplanter tous les autres, entra immédiatement en application.

Mais, si l'on veut appliquer ce procédé de détermination des différences de longitudes à deux points de la surface terrestre très éloignés l'un de l'autre, il devient nécessaire de tenir compte du temps que mettent les ondes à franchir cette distance, c'est-à-dire d'évaluer la vitesse avec laquelle les ondes se déplacent d'un point à l'autre. Ce genre de mesure est d'une grande difficulté et commence seulement aujourd'hui à être fait avec précision. Mais dès 1913, le commandant Ferrié, avec l'aide de M. Driencourt, puis de MM. Abraham et Dufour, organisa une série d'expériences entre le poste américain d'Arlington et celui de la Tour Eiffel afin de mesurer, en même temps que la différence de longitude Paris-Washington, la vitesse des ondes hertziennes sur ce trajet. Les valeurs obtenues, bien qu'assez imprécises et un peu divergentes, furent cependant de l'ordre de grandeur attendu et excitèrent un vif intérêt dans le monde savant. Des expériences plus précises qui devaient avoir lieu en 1914 entre Paris et le poste russe de Poulkovo ne purent être effectuées en raison de la guerre.

Grâce aux réalisations du commandant Ferrié et de ses collaborateurs, il fut possible de songer à une organisation internationale de l'Heure ayant pour but d'unifier la mesure du temps sur toute la surface de la Terre. Ce fut encore le Bureau des Longitudes qui prit l'initiative de faire réunir une Conférence

générale de l'Heure dont l'astronome français Bigourdan fut le président et dont Ferrié fut le secrétaire. Cette conférence aboutit à la création du Bureau international de l'Heure, organisme permanent dont le siège fut fixé à Paris. C'était là un grand succès pour la France et, si les astronomes français y avaient leur part, Ferrié pouvait à juste titre s'en considérer comme l'un des principaux artisans.

***

Promu lieutenant-colonel, Ferrié occupait déjà dans la science française une place de premier plan quand le déclenchement de la première guerre mondiale vint l'obliger à concentrer toute son attention sur les problèmes intéressant la défense nationale. Nommé directeur technique de la Radiotélégraphie militaire, il eut une lourde responsabilité. Non seulement il devait maintenir et faire fonctionner tout l'équipement radioélectrique dont il était parvenu avec une tenace persévérance à doter notre armée, depuis les petits postes mobiles de campagne jusqu'au grand poste de la Tour Eiffel, mais il lui fallait aussi se tenir à l'affût des nouveaux progrès techniques de façon à en faire profiter notre armée avant nos adversaires ou, tout au moins, en même temps qu'eux, la supériorité technique se révélant déjà dans la guerre de 1914 comme l'un des principaux facteurs de la victoire.

Or justement, au moment même où éclatait la guerre de 1914, une formidable révolution s'annonçait dans la technique radioélectrique. Les Américains commençaient à se servir en T. S. F. de la lampe triode, ou audion, inventée par Lee de Forest et cet admirable appareil se montrait tout de suite capable de jouer avec une étonnante souplesse les rôles les plus divers. L'un des plus grands mérites du colonel Ferrié au début de la guerre fut de savoir reconnaître l'immense intérêt de la lampe triode, d'en faire étudier par ses collaborateurs techniques toutes les propriétés et toutes les applications, de décider d'en tirer tout le parti possible pour les utilisations militaires et de poursuivre ce dessein avec l'énergie et la ténacité dont il était capable. Autour de lui, il constitue (car il a toujours eu le talent de bien choisir ses collaborateurs) toute une équipe de

physiciens et d'ingénieurs éminents tels que MM. Abraham, Eugène Bloch, Gutton, Jouaust, Beauvais, L. Brillonin, Laüt, Latour, etc., qui mettent tout leur talent à sa disposition pour étudier les triodes et leur faire rendre tout ce qu'elles peuvent rendre. Au poste de la Tour Eiffel, que dirige alors le capitaine Brenot, les triodes sont étudiées et utilisées : tout de suite, elles deviennent indispensables. Détecteurs pour la réception de tous les signaux, hétérodynes permettant celle des émissions entretenues, amplificateurs à haute et à basse fréquence, tels sont les principaux dispositifs que l'emploi de la lampe triode rend possible pour la réception des ondes.

Mais il permet aussi la réalisation de petits postes émetteurs à ondes entretenues qui vont tout de suite devenir précieux pour les transmissions sur le champ de bataille et à bord des avions : c'est qu'en effet, on ne pouvait multiplier sur le front des armées un trop grand nombre de postes du type alors classique à ondes amorties, car pour les ondes amorties la sélection est mauvaise et dès que deux émissions ont lieu sur des longueurs d'onde un peu voisines, leurs signaux se brouillent mutuellement : rien de semblable à craindre avec les ondes entretenues, car la résonance est ici bien plus aiguë et la sélection par suite bien meilleure. Les postes à lampes émettant des ondes entretenues permettaient d'ailleurs de réaliser par modulation de l'onde émise la téléphonie sans fil, c'est-à-dire la transmission par radio de la voix humaine. Les premières réalisations en France de cette radiotéléphonie qui nous paraît aujourd'hui une chose naturelle quand nous écoutons les nouvelles devant notre poste de T. S. F. ont été faites dans les services du général Ferrié vers le milieu de la guerre de 1914, notamment par M. Gutton pour les besoins de l'aviation.

On voit le rôle immense joué par Ferrié dans le développement des applications de la lampe triode. Ici encore il eut à surmonter pour arriver à de pareils résultats des difficultés de toutes sortes. Nous n'en signalerons qu'une : pour utiliser les lampes triodes, il fallait en avoir et en grande quantité. Les quelques modèles qu'on avait importés des Etats-Unis ne pouvaient servir que pour faire des recherches de laboratoire. Il était indispensable d'organiser immédiatement en France la fabrication en série d'un bon modèle de ces lampes et cela n'était pas facile à réaliser en pleine guerre alors que le sort de la France se jouait sur

les bords de la Marne et de l'Yser, alors que la mobilisation générale avait désorganisé tous les services techniques de l'industrie. Ferrié y parvint en quelques semaines : il s'adresse à la maison Grammont de Lyon, obtient des autorités militaires la démobilisation du chef de son service de fabrication, envoie à Lyon le physicien Abraham et arrive, véritable tour de force, à faire produire en série, dès décembre 1914, ces fameuses lampes de la Télégraphie militaire que tous les sans-filistes de ma génération ont bien connues. Grâce à l'énergique clairvoyance de Ferrié, l'armée française a ainsi pu disposer dès les premiers mois de la guerre de l'outil qui lui était nécessaire pour renouveler entièrement son matériel de télécommunication sans fil.

L'introduction des lampes triodes dans la Télégraphie militaire, avec tout l'ensemble de recherches et de mises au point que cette introduction exigeait, ne fut pas l'unique préoccupation de Ferrié pendant la Grande Guerre. Le poste de la Tour Eiffel, qui était son œuvre, a joué dans cette guerre des rôles importants et multiples qu'il serait trop long de rappeler ici, bien que mes souvenirs personnels me rendraient la chose facile. Le général Ferrié n'a pas cessé pendant les hostilités de développer les services de réception, d'émission ou de contrôle qui y étaient installés ou qui en dépendaient. Il le dota notamment d'un nouvel alternateur et d'un gros arc de Poulsen pour émission sur ondes entretenues. Il organisa d'autres grands postes à La Doua, près de Lyon, dès le début de la guerre et, vers la fin, à Croix d'Hins près de Bordeaux. Le poste de Lyon fut muni d'un alternateur à haute fréquence pour émissions d'ondes entretenues, appareil dont la réalisation difficile fut due aux études techniques de MM. Béthenod et Latour.

La détermination de la position des postes émetteurs par radiogoniométrie fit l'objet de nombreuses études à partir de 1916 dans les services du général Ferrié et sous sa constante direction. Le succès fut si rapide que dès 1918 un réseau complet de postes radiogoniométreurs permettait la détermination de la position des postes mobiles ennemis et de cette façon, par exemple, on put suivre les déplacements des Zeppelins au cours de leurs raids de bombardement, ce qui eut pour ces massifs et vulnérables croiseurs aériens les conséquences les plus fâcheuses.

Pour être complet, il faudrait encore parler d'autres études effectuées sous la direction de l'infatigable animateur. Il faudrait parler des recherches de télémécanique et surtout de la T. P. S., Télégraphie par le sol qui, grâce aux travaux de MM. Jouaust, Labrouste, Pérot et Boucherot, a fourni aux unités combattantes de première ligne de précieux moyens de communication à courte distance. Mais je ne puis insister sur tous ces points, et je me bornerai à conclure que, dans cette troisième période de sa carrière, Ferrié, si les lourdes responsabilités qui pesaient sur lui ne lui laissèrent guère le temps de faire lui-même des recherches, sut diriger avec une grande clairvoyance le travail d'une pléiade de collaborateurs très habilement choisis, se montrer un admirable animateur et accomplir dans tous les domaines de la télégraphie militaire de remarquables réalisations qui contribuèrent pour leur part à la victoire de 1918.

***

Au moment de l'armistice, Ferrié jouissait dans les milieux scientifiques comme dans les milieux militaires de la plus haute réputation. Sa valeur, son désintéressement, son énergie, sa droiture lui valaient une admiration unanime. Il fut alors nommé général de brigade et plus tard à ses deux étoiles, deux autres vinrent successivement s'ajouter. Il fut ensuite chargé de l'Inspection générale de la Télégraphie militaire, rôle dont il s'acquitta jusqu'à sa mort avec la plus grande activité. Reconnaissant qu'en lui le savant égalait le chef militaire, l'Académie des Sciences l'appelait à elle en 1922 par un vote unanime. Accablé d'honneurs et de charges, le général Ferrié n'en sut pas moins réserver encore une part importante de son temps à la science pure et à la recherche. Sa renommée était devenue mondiale et il employait une autorité justement acquise à développer ces œuvres de collaboration scientifique internationale auxquelles déjà avant la guerre de 1914 il avait commencé à s'intéresser. Dès 1919, avec l'active collaboration de Ferrié, le Bureau des Longitudes avait élaboré un plan de réseau mondial des longitudes. Après diverses vicissitudes au cours desquelles le projet primitif fut remanié et complété, un congrès international tenu en 1925 à Cambridge prescrivit qu'une revision générale des longitudes aurait lieu suivant un programme bien précisé en

octobre et novembre 1926. « Il avait fallu à Ferrié, a écrit le général Tilho dans une notice consacrée à son prédécesseur à l'Académie des Sciences, six années de patiente et souriante ténacité pour tourner les nombreux obstacles, surmonter les difficultés les plus imprévues et pour convaincre les astronomes de tous les pays de se rallier à l'un des plus beaux projets de coopération scientifique universelle qu'ait jamais connu le monde jusqu'au xxe siècle : en cette occurrence, aussi bien qu'à l'occasion des conférences de l'Heure en 1912 et 1913, il se révéla une fois de plus l'homme qu'il fallait pour faire converger tous les efforts vers le même but. »

Le succès de l'entreprise fut complet et solennellement constaté par de nouvelles réunions internationales. A la demande de Ferrié, une nouvelle opération analogue fut décidée pour 1933 par un Congrès réuni à Stockholm en 1930. Malheureusement une mort prématurée devait enlever au général la joie de la voir s'effectuer avec le même succès que la première.

Le général Ferrié s'est aussi, à cette époque, intéressé au problème de la mesure exacte de l'intensité de la pesanteur aux divers points du globe et est parvenu, en utilisant les amplificateurs à lampes triodes et les cellules photoélectriques, à réduire considérablement la durée de ces mesures tout en en augmentant la précision. Ferrié, toujours préoccupé par la détermination très exacte de l'Heure, a fait de grands efforts pour l'améliorer. La détermination de l'heure repose toujours sur la comparaison de signaux envoyés par diverses horloges quand leur balancier passe par la verticale, mais l'expérience prouve que le contact établi par le balancier à cet instant de sa période ne se produit pas tout à fait régulièrement et que par suite les battements enregistrés ne sont pas parfaitement égaux. Après quelques tâtonnements, le général, aidé par des collaborateurs dont le plus précieux fut M. Jouaust, parvint à mettre au point un pendule autoentretenu : dans cet appareil dont le fonctionnement est assez compliqué, le contact mécanique établi par le balancier quand il passe par la verticale est remplacé par l'action photoélectrique d'un faisceau lumineux sur une cellule de potassium. Le résultat final fut excellent : les signaux diffusés par le pendule autoentretenu se montrèrent constants à moins d'un millième de seconde près ! Ainsi le général Ferrié, de plus en plus tourné vers les applications métrologiques de

la T. S. F., apportait chaque jour des procédés nouveaux susceptibles de rendre les plus grands services aux progrès de l'Astronomie et de la Géodésie.

Il s'intéressa aussi beaucoup à la Météorologie : pendant de longues années, il entretint une fructueuse collaboration scientifique avec l'O. N. M. et à la fin de sa vie il présida une commission consultative de Météorologie nationale. Il savait l'importance que la T. S. F. présente pour fournir rapidement aux météorologistes des renseignements utiles provenant d'une large zone de la surface terrestre. Il connaissait aussi l'influence de l'état de l'atmosphère sur les communications radiotélégraphiques et avait même annoncé l'influence possible des éruptions volcaniques sur la propagation des ondes hertziennes, prévision qui a été confirmée depuis.

Ainsi Ferrié, en dehors de sa féconde carrière militaire, fut aussi un grand savant dont les travaux intéressèrent des domaines très variés de la Science. Il sut chercher et trouver lui-même, faisant sans cesse œuvre personnelle. Il sut aussi faire travailler. Ayant toutes les qualités d'un chef, il savait admirablement s'entourer des collaborateurs qui lui étaient nécessaires et les animer d'une constante ardeur. Bienveillant et habile, il parvint à faire collaborer, pour de grandes œuvres qui souvent intéressaient à la fois l'intérêt de la Patrie et le progrès de la Science, des savants de spécialités différentes. Il sut utiliser ses connaissances techniques et celles de ses collaborateurs pour la défense nationale, mais il sut aussi, chose plus rare sans doute chez un militaire de carrière, prendre avec une autorité incontestée la tête de grands mouvements de coopération scientifique internationale.

Pour achever de mettre en relief une haute figure qui hante la mémoire de tous ceux qui l'ont connue, qu'il me soit permis de terminer par un souvenir personnel. J'ai eu l'honneur de servir pendant la guerre de 1914 au poste de la Tour Eiffel sous les ordres du colonel Brenot dans le service que dirigeait le général Ferrié. Le service de transmission et d'écoute y était continu de jour et de nuit et souvent plus intense la nuit que le jour. Aussi un officier radiotélégraphiste était-il chaque nuit de garde pour surveiller la marche du service et prendre au besoin les décisions nécessaires. Dès le début des hostilités le général Ferrié tint à prendre lui-même son tour de garde toutes les trois

ou quatre nuits. Je le revois encore avec sa forte carrure, son visage sérieux et attentif, suivant tous les détails du service. Il aimait dans l'intervalle des émissions se promener de long en large dans la salle de quart, plongé dans ses réflexions. Dans le silence nocturne que troublait seul le bruit régulier des Hughes transmettant au fur et à mesure les dépêches captées au Grand Quartier Général et à la section du Chiffre, on entendait son pas vigoureux martelant le sol cimenté.

Le poste de la Tour Eiffel faisait partie de la zone de l'intérieur. L'avancement y était difficile et les membres du personnel technique mobilisé obtenaient avec peine les modestes galons de caporal ou de sous-officier. Souvent le chef du quart était un simple caporal et cela nous permettait, à mes camarades et à moi, de dire parfois : « Ce soir le service est assuré par un général et par un caporal. » Ce contraste entre les deux grades extrêmes de la hiérarchie militaire nous faisait sourire, car nous étions jeunes, mais nous sentions la leçon morale qu'il comportait : nous comprenions que le général Ferrié nous donnait ainsi un grand exemple. Car cet homme parvenu au sommet des honneurs militaires, portant sur ses épaules de lourdes responsabilités dans une période tragique, voulait cependant contrôler par lui-même la bonne exécution des services, il voulait aussi payer de sa personne en partageant les travaux et les veilles de ses subordonnés. Savant éminent, incomparable animateur, patriote éclairé, chef militaire plein d'autorité et de compétence, il était aussi un grand homme de devoir et ce trait s'ajoutant aux autres achève de faire de lui l'une des plus nobles figures que la France contemporaine ait produite.

LOUIS DE BROGLIE.

CINQ FILLES ET UN FUSIL

PREMIÈRE PARTIE

I

— Déjà neuf heures ! Il faut aller dormir, mes filles !

La mère tambourinait du bout de son dé sur le marbre de la cheminée. Assis en face d'elle, le père écrivait avec peine sur ses genoux. Une fiole d'encre pendait en sautoir sur son estomac. Une plume d'oie y trempait. Il se renversait parfois dans son fauteuil et regardait le plafond avant de reprendre sa plume. Il se parlait intérieurement car on voyait ses lèvres bouger. Il n'entendait rien et ne voyait rien de ce qui se passait autour de lui. C'était Abel de Montramé, maître de ce domaine.

Quatre fillettes en robes bleues étaient éparses sur le plancher de la salle obscure. Parfois, une lueur s'échappait du foyer, courait sous la table immense et regagnait vite les tisons. Au passage, un rayon accrochait un reflet doré dans une chevelure d'enfant et révélait un genou blanc. Une petite main agile traversait la lueur comme un oiseau. Puis l'ombre avalait tout. Ce monde vivait au fond de soi.

Sur la cheminée, une énorme lampe brûlait son huile dans un globe laiteux. Sa lumière éclairait fort mal le papier du père et les laines de la mère. C'était une lampe faite pour éclairer le silence et la méditation.

Dans cette salle revêtue de noyer ciré, la nuit n'était pas noire. Les murs, le plafond, le parquet luisaient comme l'écorce de la châtaigne neuve. L'ombre de la vieille demeure était encore chaude du soleil des étés. Dans ces maisons du Périgord, les nuits d'hiver sont bourrées de cire d'abeilles, de bois soyeux, de bûches ardentes, de souvenirs ensoleillés, de vins émoustillants et d'oies confites.

Les cœurs y épanchent doucement un sang chaleureux et le soir, l'âme s'allume.

L'une des fillettes se juchait sur une chaise bien trop haute pour sa taille. Elle avait six ans. C'était la dernière née : elle aimait la difficulté. Marie-Juste était son nom. Elle ne le savait peut-être pas car tous les siens ne l'appelaient que *Petite*. Jusqu'à soixante-douze ans, alors que ses sœurs en avaient quatre-vingts, elle fut *Petite* et traitée comme telle. Etant très brune de cheveux et de teint et la seule de la famille à l'être, les autres l'appelaient aussi, « *ma sœur Pruneau* ». Quand elle le pouvait, elle se baignait le visage dans son bol de lait avant de le boire. Sa sœur Eulalie le lui conseillait. Mais si elle l'écoutait, sa sœur Elia lui donnait un soufflet. Un jour sur deux, elle réussissait son bain de lait. Ce ne fut pas suffisant : elle resta noiraude. Mais elle en garda rancune à Elia.

C'était la seule de la couvée à avoir ce caractère vindicatif. Les autres n'étaient que violentes. Toutes étaient sensibles.

Les trois autres demoiselles de Montramé traînaient sur le parquet. Deux chevauchaient la barre d'appui, sous la table. C'étaient Eulalie et Lucile. La troisième, Elia, dans un coin, faisait une scène muette à un morceau de bois enrubanné qui devait être son enfant. L'aînée, Eulalie, avait douze ans bien sonnés, Elia, allait atteindre onze ans, quant à Lucile elle n'avait que huit ans. Elles portaient toutes des robes presque longues et, n'eût été leur position, on les eût prises pour de petites bonnes femmes.

Elles jouaient en silence. Chacune pour soi. Si l'on s'en tient aux apparences on ne peut imaginer à quels jeux. A vrai dire, elles travaillaient de leur mieux à se faire oublier et à rester dans la salle après neuf heures du soir. A quatre, elles eussent été bruyantes. Aussi évitaient-elles de se rapprocher et même de se regarder.

La pendule, dans une grotte d'ombre, répéta ses neuf coups. Clac ! clac ! répéta le dé d'or sur le marbre. Personne ne bougea.

La mère joua la sévérité et éleva la voix :

— Qui vais-je appeler ? A qui vais-je donner mes filles ?

Et Petite répondit doucement :

— Au loup. Le loup nous mangera encore, tous les soirs le loup nous mange.

La forêt est là, aux portes de Montramé. Un signe, un appel, les bêtes surgissent. Car c'est un pays à loups, c'est un soir à loups, ce sont des enfants et des parents à loups. Les pays et les

gens à loups ne sont pas comme les autres. Vers l'époque où Petite de Montramé avait six ans et Elia onze, le maréchal de Mac Mahon endiguait la République, laissait déborder la Garonne, et déferler le phylloxéra sur le vignoble français et particulièrement sur celui d'Abel de Montramé. En ce temps-là, quelques loups se promenaient encore dans les forêts. Certaines gens les ont vus. Abel de Montramé en tua deux dans l'hiver de 1871 qui fut si grand. Si on ne les voyait pas, on les entendait, peut-être, dans les taillis de la forêt de Saint-Front. A défaut de tout message, on parlait d'eux.

Dans quelles délices les demoiselles de Montramé attendaient chaque soir la menace du loup ! Elles désobéissaient exprès pour mériter ce châtiment lugubre et exquis. Ces morsures atroces, ces brusques frissons, ces poursuites dans les clairières buissonneuses, le grand chêne sous lequel le loup est égorgé par le coutelas du chasseur, ou, grand Dieu ! la mort de l'enfant déchiqueté... le sang sur la neige, ah !

Mme de Montramé ne savait pas quels plaisirs et quels émois ses filles éprouvaient lorsqu'elle les menaçait du loup. Elle ne voyait pas leur visage pensif et contracté : ce sont les parents qui jouent au loup avec leurs enfants. Les enfants ne jouent pas, eux. Ils emportent la morsure du loup dans leur lit. L'effroi et la joie de tuer ou de mourir, ils l'emportent pour toute leur vie.

— En voilà assez ! dit Mme de Montramé, je l'appelle ! Loup !

Sans mot dire Petite se laissa tomber de sa chaise et trotta comme une souris, près de ses sœurs, sous la table. Elia, en un tour de main, dépouilla son bâton de ses oripeaux. D'une voix exaspérée elle dit :

— S'il vient, je le tue !

Adossée au lambris, elle fit front. Elle regardait la porte d'un air furieux. Elle ne se cachait pas. Pourtant elle avait peur. Mais elle aimait les armes. Elle mit son morceau de bois à la hanche avec une précision de geste qui aurait pu faire croire qu'elle avait fait l'exercice dans l'ancienne infanterie, du temps qu'on tirait au jugé, sous M. de Louvois.

— Ce n'est pas une fille, c'est un fusil, disait la grand'mère de Saint-Sulpice. Les autres l'ont répété. Elle resta la « *sœur Fusil.* »

Et le loup gratta à la porte. De sourds gémissements se firent entendre sous la table.

— Le voilà ! dit la mère, vite à genoux pour la prière, il ne vous dira rien et s'en ira.

Personne ne fit mine d'entendre. Les trois qui étaient sous la table voulaient mourir de peur et Elia voulait tuer le loup.

— Eh ! bien, qu'il entre, cria la mère, et qu'on en finisse !

— Houou ! Houou ! entendit-on, derrière la porte. C'était un cri un peu chevrotant et timide pour un loup furieux. Il évoquait plutôt un oiseau noir, faible et funeste à la fois. Il n'en était pas moins bouleversant. Les fillettes sous la table gémirent encore. Elia répéta : « Tue ! Tue ! »

Le loquet bougea lentement. C'était un grand S de cuivre qui retenait la lumière et semblait se tordre sur le bois sombre. Il faisait peur. La porte bougea et s'ouvrit. Alors, noire — noire de pied en cap — une longue et plate créature entra. Des cris à faire frémir l'accueillirent. Elle était enveloppée d'un immense châle en tricot dont un pan formait coiffure. Le visage était blême et émacié. Les narines et les yeux y formaient les taches sombres qu'on voit sur les têtes de mort. D'épaisses mains d'os blancs se croisaient sur l'estomac. C'était Anaïs, la servante.

— Emportez-les, dit la mère, elles me désobéissent tous les soirs, et mangez-les.

Dès qu'Anaïs fit un pas en avant, Elia se jeta sur elle et la frappa, saisie d'une rage non simulée. Anaïs se garait des coups et tâchait d'écarter d'elle la petite furie. Ce revenant, empêtré dans son suaire de laine, donnait à Elia l'impression qu'elle se battait contre un être d'une espèce inconnue. Elle était robuste. Cette fille râblée, vivant au grand air ne se laissait pas maîtriser aisément.

— Va-t'en ! criait-elle, va-t'en !

Les trois autres gémissaient à qui mieux-mieux et se pressaient les unes contre les autres. Eulalie, la plus grande, en profitait pour faire l'importante et envelopper les autres de ses bras bien qu'elle fût la plus peureuse. La peur du vent dans les greniers et dans les arbres la tenait éveillée et dans les transes jusqu'à l'aube. Tandis que ses sœurs avaient des peurs douillettes qui les faisaient dormir comme des cailles, enfouies qu'elles étaient jusqu'aux yeux dans le duvet des couettes et des édredons.

Comme la bataille entre Elia et Anaïs allait mal tourner, la mère se leva et changea de ton.

— J'ai dit « à genoux pour la prière ». Puis au lit, j'en ai assez.

Mais ces demoiselles ne prenaient toujours pas le chemin de leur chambre.

Changeant de tactique, elles vinrent se blottir dans les bras de leur mère. Elles y apportaient la même préméditation : l'heure du coucher était retardée. Sabine était écrasée sous le poids de ses quatre fillettes.

— Mais vous voulez donc étouffer votre maman ! disait-elle pour se défendre. Faisons notre prière ! Petite, va demander à ton Papa de nous faire dire notre prière.

Petite trottait jusqu'au fauteuil d'Abel et caressait le velours de sa manche. Il se levait, en souriant à l'enfant.

La petite comédie était finie. On disait la prière en commun. Et, nanti de baisers, on rejoignait à travers galeries et escaliers les hauts lits à courtines qui s'alignaient dans la grande salle du haut. C'était le dortoir de ces demoiselles. Pour l'atteindre, on marchait dans le songe, dans la nuit, parmi des ombres et des présences.

Telles étaient les veillées de Montramé. Telles étaient les cérémonies du coucher.

S'il n'y avait pas, entre les murs séculaires de l'antique Commanderie de Montramé, des enfants turbulents, toute la place appartiendrait au froid, aux loups, aux morts. Bien obligé de faire une place à ces puissances ! Mais on la leur mesure. Ici, le mort et le vif sont en rivalité. Comment faire puisqu'ils couchent ensemble ?



Les galeries, les escaliers, les chambres noires, les caves et les greniers ne sont pas sûrs après le coucher du soleil. Il y a des morts partout.

Le Commandeur est là. Le dernier Commandeur de Montramé, on le connaît bien, Herbert d'Erlody, de l'Ordre du Temple. Celui qui fut coupé en quatre, exposé par quartiers aux tours d'angle, puis brûlé. Ça ne l'empêche pas d'être là. Et il n'est pas seul. Ses chevaliers viennent parfois baiser son gant. Même le félon qui l'a dénoncé revient : le 16 février à onze heures du soir. A genoux, il implore son maître, il répète toutes les calomnies qu'il a dites aux gens du Roi. Il frappe à grands coups sa poitrine vide. Ce bruit monte de la crypte et glace le sang. Ah ! pitié pour les pauvres damnés.

Quand le félon cesse de s'accuser, il dépose son casque et son épée aux pieds de son maître trahi. Il demande pardon et baise les genoux du Commandeur. Celui-ci retire son gantelet d'acier. Le traître croit que son maître va lui donner sa main nue à baiser... c'est le pardon ! Il relève son visage vers celui d'Herbert. Alors, à toute volée le Commandeur soufflette le traître de son gant à pointes d'acier. « Jamais ! » dit-il. Les os craquent et le félon roule au bas de cet escalier qui s'enfonce dans les ténèbres, et reste en suspens au-dessus d'un trou noir. Les dernières marches de cet escalier n'existent pas... Elles ne sauraient exister, il n'y a pas de dernières marches, ni d'étapes, ni de fin à ces descentes-là. Chaque année, le 16 février, à onze heures : voilà.

Il est préférable de se munir de médailles et de prières pour circuler dans les galeries.

C'est à quoi songe Abel de Montramé lorsqu'il plonge dans son encrier. Ce n'est qu'une fiole attachée par une cordelette mais elle est profonde et noire comme un puits qui descend chez les morts. Lorsqu'Abel est au fond, ou croit y être, femme, enfants, domaine, tout s'évanouit.

Pourtant, ils sont visibles ! Sa femme, que voici, sort de Saint-Sulpice. C'est un bon lieu.

Elle n'est ni très grande, ni très robuste. Ni même très bien faite. En marchant, elle dindonne un peu. Son visage pourrait être celui de n'importe quelle paysanne fine des environs — sauf son air ascétique et son sourire triste et d'une bonté presque déchirante qui ne sont pas précisément l'expression du visage de nos paysans. Avec un manque presque total de ce qu'on appelle les charmes, mais non dépourvue d'une profonde distinction de manières et d'expression, Sabine avait un charme si réel, un rayonnement si bienfaisant qu'au cours de sa vie, sans avoir jamais osé donner d'ordres, ni faire de réprimandes à personne, sauf à ses filles, elle fut obéie, respectée et aimée de tous.

Sabine de Saint-Sulpice n'a pas apporté grand'chose à Abel. C'était une troisième fille. Mais le vieux vicomte de Saint-Sulpice ne voulant pas déplaire au marquis de Fontagre lui accorda cette fille pour Abel. De justesse ! Elle était destinée au couvent. Abel aussi était un rescapé. Il ne put entrer dans les Ordres en raison de son état de santé — quel crève-cœur ! Il se maria tard, du moins pour les siens, qu'on mariait dans le premier feu de la jeunesse. Et c'était fait ! Mais pour Abel, rien ne fut aisé dans la vie. Il

naquit sain et vigoureux comme tous les autres Fontagre. Sa mère, Radegonde de Puyvilhem n'était pas pour abâtardir la descendance. Quel dragon ! Abel craignait que la petite Elia, ne lui ressemblât. Elle avait une façon d'ajuster son fusil de bois, de chevaucher une chaise en s'accoutrant en garçon, de rire, de manger : c'était la réplique de sa grand'mère, Radegonde, douairière de Fontagre.

Elle ne garda pas le domaine jusqu'à cent ans. Le vin blanc, la fine, la pipe aidant, elle succomba dans le meilleur de son âge, vers soixante-trois ans. Elle était accomplie et c'était bien dommage !

Depuis son veuvage, elle avait renoncé aux vêtements féminins. En culotte et en guêtres, coiffée d'un feutre mousquetaire qu'elle bourrait tant bien que mal de sa crinière cuivrée, une courte pipe au coin de sa grande bouche, elle chevauchait, à travers bois et taillis, à la recherche de traces. Par mauvais temps, elle prenait place devant une cheminée de paysan, devisant et fumant, et versant des rasades de sa gourde autour d'elle. Elle appliquait une gifle à un impertinent avec une prestesse sans égale. Enfin, elle mourut au sortir de table un soir de Chandeleur.

Trempée de la sorte, elle donna le jour à deux fils sans tares. L'aîné est le marquis de Fontagre, Antoine-Elie ; il habite Fontagre, sur l'autre rive de la Dordogne, à quelques dix ou douze kilomètres d'ici. Le second, Abel fut jeté, par mégarde, dans les douves glacées de Montramé, vers l'âge de sept ans par des enfants avec lesquels il jouait. L'eau était basse sinon profonde. Pour le tirer de là il fallut un moment. On le repêcha à demi-mort de froid. Il ne redevint jamais tout à fait vivant. Il resta un an au lit. Une sorte de rhumatisme le noua. Il végétait entre ces monstres de santé et de vitalité qu'étaient son père, sa mère et son frère Antoine. Il grandit avec un retard considérable. A seize ans, on lui en donnait douze.

Il étudiait dans sa solitude. Est-ce sa réclusion ! Est-ce une grâce ? Sa foi devint éclatante. Son seul ami était le bon curé de Moustiers qui l'instruisait. Mais le saint homme ne savait pas tout, il vint au bout de son rouleau avant qu'Abel ne fût guéri. Pour sortir de l'histoire des saints, Abel se mit à l'Histoire. Il s'y enfonça. Il s'y perdit.

Montramé est une terre pour les cadets de Fontagre. Elle vaut par sa forêt et par sa vigne. Le plateau est couvert de chênes,

le versant de la vallée donne un vin blanc sec, parfumé de laurier. Pourquoi ces particularités ? En face, Montbazillac distille son sirop : c'est un autre pôle de vin blanc. Des allées de noyers font un mince revenu de cerneaux et de bois. Et quand la vigne ne gèle pas, ne grêle pas, ne coule pas, on peut vivre. Sinon... il ne reste qu'à attendre de meilleures années.

Abel voulut tout connaître de cette terre et de cette maison. Avec quelques documents, des on-dit, des on-croit, des songes et une longue habitude de ces songes, Abel, vers quarante ans, se sentit maître du passé. Il en était l'esclave. Il était soumis à son étude mais bien plus encore à un charme. Les murs de Montramé savaient bien plus de choses qu'Abel. Montramé n'appartenait pas aux Fontagre comme ceux-ci le croyaient ; c'est la race de Fontagre qui était inféodée à Montramé et devait lui payer tribut.

En vérité, chaque génération, depuis le XVI[e] siècle, a donné un fils Fontagre à ce Montramé. Qu'est-il advenu de cette victime ? Montramé l'a dévorée. Aucune race n'est sortie des Fontagre fixés sur ce domaine. Les Fontagre-Fontagre se sont épanouis, sur le versant d'en face, au soleil, dans leur santé, leur impertinence, leur bonhomie. Ici, le même sang dépérit. Si quelques gouttes ont échappé au maléfice et ont gardé cet aspect vermeil et solaire du sang Fontagre, elles courent ailleurs, elles dévalent la pente avec la prestesse du vif-argent et vont couler dans d'autres veines, sur l'autre versant.

Les Fontagre de Montramé ne fructifient pas.

Abel qui savait l'histoire de chaque pierre et de chaque sentier de son domaine ne s'était pas avisé de cette vérité. Les pierres l'empêchaient de voir la Maison, les histoires lui cachaient l'Histoire, et l'Histoire, la destinée. Il n'eut jamais conscience de cette fatalité. A quoi bon ?

Les cris de ses filles ne le troublaient pas. Rien de terrestre ne le troublait. Toutefois, de son sang Fontagre, lui venait, peut-être plus intensément qu'il ne le croyait lui-même, des préoccupations familiales et une forte idée de ce qu'ils appelaient « la gloire », c'est-à-dire le lustre de la famille.

Tout historien et théologien qu'il fût, il ne pouvait s'empêcher de voir ses filles, les demoiselles de Montramé. On en comptait quatre sous la table. Mais il y en avait deux autres, les deux aînées, de dix-sept et seize ans, confiées aux dames du Sacré-Cœur à Bergerac.

Il faut l'avouer, ne tardons plus, Abel avait six filles sur les bras ! C'était une âme sans faiblesse, mais six filles, pour M. de Montramé, sont un très grand malheur. Et il le ressentait. Que faire ? Six filles, demoiselles et sans fortune.

En joignant sa pauvreté, sa vertu et son sang à la pauvreté, à la vertu et au sang de Sabine, ils avaient engendré six filles rieuses, turbulentes et imaginatives et franches comme l'or.

Six échantillons de cette espèce sans doute charmante avaient fait crouler sur les épaules de ces pauvres gens des montagnes de chagrin. Dès leur naissance, le chagrin apparut.

La mère d'Abel, le dragon, avait rompu avec Montramé lors de la naissance de la quatrième, Elia — celle qui lui ressemblait ! Abel avait toujours agacé sa mère. « Il n'y a rien à en faire ! » disait-elle. Mais, quand les filles lui arrivèrent : une, deux, trois, quatre... Elle le couvrit d'abord de sarcasmes apitoyés. « Mon pauvre Abel ! Tu t'en tires mal ! » A la seconde, elle se contenta de ricaner en regardant l'enfant. Avant de quitter la chambre de Sabine, elle jeta un terrible regard vers le lit où gisait la douce mère, tremblante de frayeur, sous ses courtines, car elle se sentait un peu coupable. Et sa belle-mère lui jeta sa pierre :

— La prochaine fois, changez de lit, ma bonne, vos enfants changeront peut-être de sexe ! Pensez-vous repeupler les Iles ?

C'est la seule injure que Sabine eût souffert. Mais elle était d'importance et, dans une âme si naturellement humble et dévote, une injure n'est jamais tout à fait injustifiée. Jusqu'à la tombe cette plaie la brûla. « Changez de lit, ma bonne ! » Comme à une fille d'auberge ! quelle honte ! Pour un peu, elle lui aurait dit : « Changez d'homme ! »

Abel récidiva : Elia naquit ! « Suffit ! » cria la douairière de Fontagre, à l'envoyé d'Abel qui apportait la nouvelle. Oui, suffit... Elle n'était pas forcée de savoir que son heure était proche et que cette graine de demoiselle de Fontagre venait d'éclore à Montramé, juste à point, pour tenir ici-bas la place que la grand'mère Radegonde allait laisser vacante, le mois d'après.

Voilà quelle mère avait mis au monde Abel de Montramé.

Il est là. Il aligne des mots sur une écritoire portative. Comme ses filles, il joue. Mais son jeu est moins gai et plus silencieux. Il joue à part, en enfant boudeur. Il ne se redresse qu'avec peine dans son fauteuil. Sa tête longue et froide penche sur une épaule. Ses bras trop longs s'embarrassent dans les accoudoirs de son

haut fauteuil Louis XIII. Ils sont de la même époque et du même style. Ils ont souffert. Les assemblages de l'un, les articulations de l'autre ont joué et se sont gauchis. Comme d'une roue, on dirait qu'ils sont voilés. On ressent, à les voir imbriqués l'un dans l'autre, les disjonctions et les torsions du squelette et de l'armature de bois, tourné et assemblé du temps que Richelieu guerroyait en Saintonge. Lorsque le visage d'Abel se redresse et s'appuie sur la tapisserie du dossier, la ressemblance est encore plus frappante entre le siège et son occupant. Les ramages héraldiques, les complications naïves du dessin, et sa pureté, la préciosité des tons fanés, la douce austérité de la tapisserie expriment l'âme d'Abel. Est-ce pour lui que ce fauteuil a transité à travers trois siècles ? Ou est-ce Abel qui l'a reformé et animé par un usage de vingt ans ?

Abel est un homme d'autrefois. Ce soir, il a quarante-cinq ans et c'est un vieillard. Un vieillard encore blond. Tels que ces barbons du temps de Montaigne qui, à trente-cinq ans, se mettaient en noir, laissaient pousser leur poil et s'entraînaient à bien vieillir afin de laisser après eux la réputation qu'il est bienséant de laisser tout, en se ménageant une place au paradis. Ce sont des gens pour qui la mort existe en pleine vie.

Abel est de ceux-là. Ses cheveux et sa moustache ont mieux résisté que ses chairs. Elles sont usées sous la meule. L'imagination, la souffrance, l'ennui les ont consumées. Mais ses cheveux sont si pâles, si fins, si clairsemés qu'on devine tout de suite qu'il suffira d'une saison un peu rude, d'un printemps venteux, d'un automne pourri, d'un hiver à repentir, d'une forte canicule, pour que ces vestiges dorés de la pauvre jeunesse d'Abel soient emportés — et lui avec.

Le regard d'Abel n'avait pas vieilli. Il avait quinze ans et aussi bien mille ans. Il était gris ou bleu, qu'importe, il n'exprimait ni un trait du caractère, ni une pensée, pas même une attention. Il livrait l'homme tout entier. C'était à la fois une tristesse et une sérénité infinie, une sorte de bonheur désenchanté et hors du temps. Ce regard semblait las de demeurer dans un visage aussi défait et las d'errer sur un monde inutile. Ce regard cherchait ailleurs. Il voyait mal les choses et il s'ennuyait de les voir. Il était fait pour contempler. C'est l'envers du monde visible qu'il reflétait. Une autre lumière que celle des lampes, des feux et du soleil guidait les démarches, les pas, les pensées d'Abel.

Les gens disaient qu'il s'égarait mais c'était dans de nobles chemins. On le vénérait.

II

On n'en finirait donc jamais avec l'hiver ! Ce mois de mars était si froid qu'il tenait encore toute la famille autour du feu, chaque soir, avec les mêmes rites tapageurs de la veillée et du coucher.

Quand Abel leva les yeux de son papier, ce n'est point que les cris d'Elia l'eussent distrait mais il était resté si longtemps penché qu'il en avait perdu le souffle.

Son regard rencontra celui d'Anaïs qui venait de pousser son « Houou ! Houou ! » inefficace. Elle baissa aussitôt les yeux mais Abel fut frappé par l'expression extraordinaire que le visage de leur servante avait ce soir-là. Elle ressemblait tout à fait à une morte. S'il n'avait été aussi absorbé lorsqu'elle était entrée, il aurait capté le message de ce regard fascinant. C'est vers son maître qu'elle le dirigea farouchement, mais Abel ne sentit pas le poids de ce regard. Il était pourtant lourd.

Raide, les orbites creuses, enveloppée de son châle noir qui faisait plus blême son visage de craie, quelle apparition ! Abel se secoua. Elle n'était jamais gaie, Anaïs, mais ce soir, elle était effrayante. Il se passait quelque chose :

— Qu'y a-t-il, Anaïs ? Vous êtes souffrante ?

— Il y a, Monsieur, qu'il est neuf heures et demie et que chaque soir ces demoiselles rognent un peu sur l'heure. Elles ne tarderont guère à se coucher à minuit comme les mauvaises gens.

Abel chercha des yeux ses filles. Elles faisaient pourtant assez de bruit. Elles se disputaient la meilleure place sur les genoux de leur mère. Celle-ci, excédée et attendrie, ne savait ni se fâcher, ni les calmer.

— J'ai remarqué, dit-elle, que lorsque vous leur faites un peu de lecture, elles sont plus calmes. Un quart d'heure suffit.

— C'est vrai, reconnut-il, mais j'ai oublié ce soir. Rappelez-le moi demain.

— Demain nous lirons l'Histoire sainte.

— Oh ! dit Elia, je préférerais les animaux sauvages !

— Et si vous voulez nous montrer leur portrait en même temps, ajouta Eulalie, nous pourrons reconnaître si ce que le livre dit est vrai.

Abel lisait Buffon et montrait à ses filles des planches du *Magasin des Familles* représentant les animaux et parfois leur habitat. Il leur lisait également Fénelon pour qui il avait un penchant secret et très fort. Il ne savait à quoi ce plaisir étrange et troublant tenait. Il croyait l'expliquer par la parenté des Fontagre et des Salignac. Mais l'explication lui semblait facile. Il y avait sans doute une parenté plus subtile et plus étroite que le lien déjà lointain qui unissait leurs familles.

Ces demoiselles n'oublièrent jamais ces lectures. Les gens disaient, plus tard, « Les Fontagre de Montramé ont une langue d'or ». C'est bien commode de parler de langue d'or. C'est parce qu'il y avait de l'or dans leur sang, dans leur cœur, dans leurs yeux que leurs phrases d'imprécation et de tendresse avaient spontanément ce style, ce trait qu'on n'admire qu'en ce qui est frappé dans l'or fin.

Anaïs s'était glissée sur le devant de la scène. Elle se trouvait maintenant en face de la cheminée, les quatre filles pressées autour du père, Sabine à droite. Quelle tête faisait cette Anaïs ! On eût dit la Mort réclamant son dû à cette famille. Sabine se leva et dit tout bas à Anaïs :

— Aidez-moi, nous allons brusquer le départ.

Anaïs se pencha vers l'oreille de sa maîtresse et murmura quelques mots. Mme de Montramé, sans répondre, se recula et se laissa retomber dans son fauteuil. Elle fixa Anaïs d'un regard immense et comme implorant. Elle était aussi livide que sa servante. Furtivement, elle pleura. Elle se releva, s'essuya les yeux à la dérobée et dit à son mari très tendrement :

— Faites dire leur prière à ces petites, mon cher ami, il est bien tard pour elles et pour nous aussi. J'aurais ensuite à vous parler.

Jamais Sabine n'avait dit : « J'aurais à vous parler ». Tout égaré qu'il fût dans ses histoires et sa dévotion, Abel ne pouvait pas ne pas ressentir ce qu'il y avait de nouveau, d'inquiétant dans la réponse de son épouse. Il se leva à son tour. Les quatre fillettes lui tenaient les mains et le suivirent doucement lorsqu'il s'avança vers Sabine et vers Anaïs. Les deux femmes formaient un tribunal. Anaïs en juge était terrible. Sa douleur la rendait redoutable. Etait-ce sa faute si chaque heure de ses quarante années de travail et de scrupules lui avaient creusé ce visage camard ?

Comment n'être pas saisi par ce spectacle spontané ? Voilà un

homme qui se lève à un commandement mystérieux pour aller au-devant d'une sentence, peut-être imméritée mais qui va être lourde. Il s'avance vers elle et il entraîne ses quatre filles sous le fléau qui va s'abattre. Dans les hauteurs sombres du plafond un ange murmurait : « Dieu va te frapper encore, toi et les tiens, et les coups retentiront sur les enfants de tes enfants. »

Pourquoi Abel entraînait-il ses filles sous le fléau ?

Dans chacune de ses longues mains froides, il serrait deux petites mains grasses et tièdes comme un oiseau vivant. Il avait trouvé là une source de chaleur et de force. Mais, peut-être, poussait-il ses enfants au-devant pour se justifier, pour se protéger, pour payer sa rançon ? Oh ! que ton monde est vieux, Dieu d'Abraham, et comme il se répète!

— Voici, mon Dieu, le fardeau qui m'accable, ne m'accablez plus.

Petite lui embrassa la jambe et s'y tint accrochée. La tempête pourrait souffler, elle n'emporterait pas leur père. Les petites filles non plus ne savaient rien, mais elles sentaient qu'il fallait le défendre. Elles fermèrent si bien le cercle autour de lui que rien ne l'atteindrait qui ne les blessât auparavant. La chair neuve bourgeonnait et se nouait autour de la chair ancienne et menacée. Les innocentes s'offraient dans leur innocence. La parole d'Anaïs tomba et leur vie fut fixée dans le malheur :

— Monsieur, toute la vigne est morte.

La lampe à globe laiteux flottait dans sa lueur spectrale. L'huile s'épuisait. La lumière s'était ramassée dans un cercle étroit et l'obscurité cernait de près les personnages. Tous étaient pétrifiés.

Les petites si turbulentes, si sensibles à tout, captant tous les messages, sentirent la main du père broyer leurs petits doigts. Même Eulalie, la plus douillette, ne broncha pas. Le cœur de Montramé était frappé dans chacun et dans chacune et marquait un temps d'arrêt. Il ne repartirait que pour mieux souffrir.

Le visage d'Anaïs se mit à ruisseler, sans bruit. Ses yeux de morte s'étaient crevés. Mme de Montramé se retira dans son fauteuil et pleura aussi. Les enfants restèrent près de leur père, toujours immobile. Elles sentaient que le grand danger était là et que tout ce qui adviendrait dans l'avenir viendrait de leur père. IL était Montramé, le tronc, la racine et le faîte. Le reste, femme, filles, servantes n'étaient que branchages, rameaux et

ramilles — parfois en excès. Six filles dans une maison ruinée. Il faudrait émonder. Comment et sur qui frappera la serpe ?

Abel s'assit à son tour. Les filles sur les accoudoirs, Petite entre ses genoux. .

— Qui vous l'a dit, Anaïs ? Comment l'a-t-on su ? La vigne n'a pas poussé ? Il gèle encore.

— Ils sont allés tailler, ce matin, les huit vignerons. Nous sommes en retard. Les bourgeons se voient à la treille, Monsieur ne regarde pas ces choses. Depuis qu'on leur dit d'aller tailler, ils ne sont jamais pressés ces hommes, ils préfèrent labourer, il faut tout faire en son temps.

— Mais alors ? dit Abel, la vigne ?

— Alors ? Ils ont suivi pas à pas, de sept heures du matin à cinq heures après-midi, tout le vignoble, cep par cep... Pas un bourgeon. Pas un. Tout est bois mort. Le phylloxéra a tout tué... faut tout brûler.

Abel ne répondit pas.

— Ah ! notre belle vigne... mes pauvres enfants ! gémit Sabine.

Le feu jeta une lueur, les braises s'écroulèrent dans les cendres et la lampe jaunit. Personne ne fit un geste. Les larmes étaient sèches.

Anaïs dit à sa maîtresse :

— Madame, ce n'est pas une raison pour que ces demoiselles passent la nuit dans la salle.

— Je pensais à elles, dit la malheureuse mère, mais je ne pensais pas précisément à les mettre au lit... Vous avez raison, il faut d'abord les coucher. Mais l'avenir ?...

Elle se leva et, sur un signe, ses filles obéirent. Toutes quatre vinrent se ranger devant le feu. Eulalie plaça un coussin aux pieds de son père et Elia aux pieds de sa mère. Les enfants et Anaïs s'agenouillèrent à même le parquet.

Abel commença : « Au nom du Père, du Fils... » et les autres suivirent. Ils récitaient en chœur. Petite traînait un peu, on l'attendait au milieu du *Notre Père* à l'endroit où l'on dit : *Pardonnez nos offenses*... car c'est un peu difficile.

Ils dirent une dizaine. Puis Abel ajouta : « Pensons aux absents, aux défunts, aux voyageurs, aux malades et à tous les pécheurs. » Ils se recueillirent. Toutes les têtes penchaient sur les cœurs.

D'ordinaire à ce moment-là, Abel baisait le crucifix de son

chapelet et le tendait à sa femme qui le passait ensuite à leurs filles. Il se signait à haute voix. Et tous répétaient « Amen ». Ils s'embrassaient et déjà ils étaient sur l'autre versant dans le sommeil et dans le songe.

Ce soir, la voix d'Abel s'éleva avec une vibration inaccoutumée ; c'était une infime vibration, pudique et déchirante.

« Permettez-moi, mon Dieu, en cette heure d'affliction d'implorer pour ces enfants votre miséricorde. J'accepte ce nouveau malheur. Mais vous m'avez envoyé six filles et le phylloxéra, comment sans vous puis-je relever ma maison ? »

Une allusion si directe au malheur qui accablait les Montramé rompit les nerfs trop faibles de Madame et d'Anaïs. La pauvre servante, tomba en avant : depuis cinq heures de l'après-midi elle portait seule l'atroce nouvelle. Elle n'en pouvait plus. Sabine tendit les bras vers Abel qui la soutint. Les enfants étaient épouvantées. Elles s'agglutinèrent les unes aux autres sans oser bouger, de crainte de toucher le corps inerte d'Anaïs.

Abel ne pouvait être frôlé par le désespoir. La force du malheur c'était la force de la pénitence et la promesse du rachat. Mme de Montramé reprit courage, elle dit : « Ayez pitié, mon Dieu, de mes petites ! » Anaïs revint à elle, Sabine lui baigna le visage d'eau-de-vie.

— Allons, mes enfants, dit Abel, c'est à vous de parler au Bon Dieu. Répétez-lui cette prière.

Et il répéta la prière qu'il venait d'adresser à Dieu. De toute leur âmes elles dirent après lui cette phrase qui resta la prière secrète des Montramé pendant quelques années : « Mon Dieu, aidez notre père, vous lui avez envoyé six filles et le phylloxéra. Relevez la maison de Montramé. »

Leurs têtes étaient basses. Comme l'épi encore vert plie sur sa tige, leur nuque fragile s'inclinait sous le vent du malheur. C'était la nuit. L'hiver s'attardait dans ce printemps de 1876. Cet hiver risquait d'être pour elles un hiver sans fin. Qui sait si le soleil, les fleurs, l'amour brilleraient jamais pour elles ? Elles étaient nées vives, gaies, aimables. Mais, dès leurs premières années, elles n'eurent pas tout lieu d'être joyeuses. A peine connurent-elles les tendresses de leurs parents, les douceurs de leur ciel, les biens de leur patrie qu'elles se sentirent oppressées par le poids de cet héritage. Ces trésors de l'âme et de la terre, il leur semblait, parfois, n'en jouir que par erreur. Elles sentaient autour

d'elles, en dépit de toutes les tendresses, que peut-être elles n'auraient pas dû être là. Elles connurent avec la joie la plus radieuse de vivre, avec la plus parfaite santé du corps et de l'âme, la mystérieuse amertume d'être superflues dans la vie d'autrui. Elles étaient là : c'était une faute. Avant même l'âge de raison, elles savaient la raison de cette faute. On leur apprit à s'en repentir : elles s'en repentirent de tout leur cœur.

« Mon Dieu, aidez notre père, vous lui avez envoyé six filles et vous avez ruiné sa vigne, comment sans Vous relèverait-il sa maison. »

III

Cette nuit-là Abel ne rêva pas au Commandeur. Il ne rêva, ni ne dormit. Il médita. Sabine pleurait en silence à ses côtés. De temps en temps, elle murmurait dans le noir :

— Nos pauvres petites... que ferons-nous de nos petites filles ?

— Dans un an, lui répondit Abel, les deux aînées seront mariées, vous le savez bien. Ne vous désespérez pas. Dieu est sévère, mais il ne veut pas nous décourager.

— Ce mariage n'est plus certain, il a été décidé quand la vigne était vivante. Elle est morte, maintenant. Que va-t-on nous répondre ? Les mains vides. Nous allons supplier les mains vides.

— Pour l'amour de Dieu, et pour nos enfants je supplierai, dit Abel, et vous aussi. Notre sang n'est pas humilié, ni notre caractère. Nos filles sont pauvres mais notre nom et leurs vertus valent bien d'autres dots.

— Oh ! vous ne connaissez pas le monde, Abel. Voyez-vous, ces enfants, nous les avons réellement faites trop pauvres... nous nous sommes trop pauvrement mariés.

— Je ne puis m'en repentir, dit Abel. Notre union est une noble union. Vous en souffrez ?

— Ah ! pour moi, répliqua-t-elle, j'en juge comme vous. Vous le savez. Mais nos enfants vont souffrir.

— Nous ne souffrons que de pauvreté, c'est une sainte épreuve. Je ne la rechercherai pas, mais puisque Dieu nous l'envoie, c'est la meilleure. Songez à tous les maux qui rongent le monde, les vices, le déshonneur. Nous, nous ne souffrons que d'être pauvres. A vrai dire, je peux me mettre au pain sec et à l'eau dès demain et je n'aurai pas grand mérite, c'est ainsi que j'aurais dû vivre.

Mais c'est vous, Sabine et nos enfants... Ah ! voilà ce qui me tue.

Durant bien des nuits les mêmes mots furent répétés dans l'alcôve des Montramé. Comment sortir de l'ornière ? Le jour, Abel errait à travers la demeure, son écritoire sous le bras et sa fiole d'encre au cou. Quand il faisait froid, il s'installait au coin du feu dans la grande salle où l'on veillait avec les enfants. S'il faisait beau, il guettait un rayon de soleil derrière telle fenêtre le matin, telle autre l'après-midi. Il traînait son fauteuil dans la blonde lumière et le Commandeur, Philippe le Bel, et le félon venaient le visiter.

Pendant la belle saison, il sortait. Il n'allait jamais très loin depuis sa récente chute de cheval. Il boîtait et souffrait car sa fracture avait été mal réduite par le médecin de Moustiers. Son frère, le marquis, lui avait envoyé un rebouteux, mais trop tard. Il eût fallu briser l'os une deuxième fois et replacer la jambe dans un nouvel appareil de planchettes et de cordes. Abel refusa. Son frère le prit fort mal. On osait refuser les soins de « son » rebouteux ! Pour donner du poids à son ressentiment d'aîné, il envoya son propre fils, Elie de Fontagre, personnage de onze ans, escorté d'un garde, afin de faire des remontrances à son oncle. L'enfant débita sans conviction deux ou trois phrases impertinentes que son père lui avait apprises. Après quoi, il courut voir ses cousines avec lesquelles il joua jusqu'à la nuit. Il dut rentrer fort tard et pour ce, recevoir une étrillée de la main du marquis qui n'était pas plus avare de coups que de méchants compliments.

Son fils ne lui ressemblait guère. Elie, neveu d'Abel, ressemblait beaucoup plus à son oncle qu'à son père et il aimait très sincèrement les Fontagre de Montramé. Chez eux, il trouvait des sœurs et, outre la grande affection qu'elles lui témoignaient, les Montramé avaient, pour le fils de leur aîné, une sorte de considération et des attentions à quoi il était d'autant plus sensible qu'il ne les aurait jamais exigées. On le laissait toucher à tout : aux outils du jardinier, même aux clés du tableau, aux livres, aux armes — tout ce qui était interdit aux demoiselles. Comme il était fin et discret, il savait user de son privilège : il touchait, mais du bout des doigts.

Par contre, son père, Antoine de Fontagre, aurait toléré que son fils pillât les Montramé. Le marquis avait vécu sous l'emprise de sa mère, Radegonde. Il était l'aîné et son préféré. Elle lui avait légué son mépris pour Abel, pour ses vertus, sa pauvreté, ses pattes molles et ses filles.

Quand Antoine apprit la ruine à peu près totale du domaine de Montramé il dit tout haut, devant le serviteur de son frère qui le rapporta :

— L'imbécile ! il n'y a qu'à lui que ces choses-là arrivent. Avec quoi va-t-il marier ses filles ?

Ah ! que les jours s'écoulaient mal pour le maître de Montramé ! Le Commandeur l'absorbait moins. Sa boîterie lui interdisait désormais la chasse. Il n'y avait jamais excellé mais il profitait naguère de ces sorties à travers champs et pour visiter ses métayers et ses voisins. Il parlait, il voyait des vivants. Un autre air que celui de ces galeries, sous leurs voûtes verdies de moisissure le ranimait.

Maintenant, il se confinait. Lors de sa chute, il avait fait serment d'écrire l'histoire complète de la Commanderie de Montramé. Il réunit les documents que parents, alliés, voisins possédaient. C'étaient des racontars de campagne fixés à telle ou telle époque par un Monsieur ou une Dame qui, un jour de pluie ou de rhume avait eu la démangeaison de griffonner un peu. Certains de ces témoignages rapportaient des faits qui s'étaient passés un siècle avant que leur rapporteur ne fût au monde. La légende orale en savait autant.

Abel, peu à peu, a senti en lui ce long passé s'émouvoir. Ces hommes tragiques sont sortis de la mort ou, plus vraisemblablement, Abel est entré dans l'Autre-Vie. Il rejoint ainsi ses personnages. Il sait tant de choses d'eux ! Le sang qui coule — quoique mal — dans ses veines, c'est le sang desséché qui est sous la peau parcheminée des anciens Fontagre-Montramé qui sommeillent dans leurs coffres de pierre au fond de la crypte. Juste sous la grand-salle où les petites jouent, crient, frappent les murs. Leur jeune vie retentit dans les cercueils et ranime les cendres du père.

— Nous sommes nés de ces cendres, pense Abel. Les joues vermeilles, le feu du regard, les cheveux de lumière de mes filles, sont des cendres passagèrement vivantes.

Voilà comment vit Abel.

***

Montramé est un sanctuaire druidique. Les chênes qui entourent la pelouse sont nés des chênes mêmes que le noble Gaulois dépouillait de leur gui avec sa serpe d'or

Deux chênes à Montramé portent du gui, c'est prodigieusement rare. Ce lieu est sacré : il est plus d'une façon de l'être, sans doute, mais ce qui l'a été, le reste. Car, sur les tables de pierre blanche qui s'avancent en consoles au-dessus de la vallée, le druide sacrifiait, au solstice, dans la nuit la plus courte et la plus claire de l'année, le fils cadet d'une noble famille. Oui, le cadet d'un Fontagre gaulois.

Montramé a été bâti sur cette pierre blanche où nous voici. On a planté les murs à même cette roche. Du côté de la vallée, ils tombent à pic, de près de vingt mètres. A leur pied, des douves. Au vrai, elles paraissent inutiles car pour atteindre le mur de ce côté-là il n'y a qu'un raidillon et le mur a trois mètres d'épaisseur et ne présente aucune ouverture.

Ces douves forment un réservoir, les toits et la terrasse de l'autre façade y crachent leurs eaux. Les pluies font grand tapage. La nuit les eaux cataractent du haut des toits. On croit dormir sous une cascade. La base du mur est ruinée, salpêtrée par ces eaux. C'est ainsi. Ce côté de Montramé est le plus farouche. C'est le mur féodal. Au niveau des combles on a ménagé des lucarnes dans les anciens créneaux. Des meurtrières éclairent à peine des escaliers, des réduits. Dommage que cette façade soit aveugle, la vue est si belle sur la vallée.

Le plateau s'étant effondré, la Dordogne a profité du passage. Elle s'en va vers l'ouest sans paresse et sans hâte car le chemin est large et beau. Elle emmène ses eaux vertes en promenade sous un ciel changeant. Le fond de la vallée est merveilleusement plat tandis que les rebords sont abrupts et même rocailleux. La Dordogne semble avoir lissé ses rives. Au printemps, c'est la plus réjouissante mosaïque de verts les plus variés, les plus inattendus. Ce pourrait n'être qu'un riche maraîchage, c'est plutôt un jardin dans un parc. Les champs et les prés sont bordés de peupliers, de saules, d'aulnes, de trembles argentés. Vue de Montramé, la vallée se perd vers l'ouest dans les brumes qui s'élèvent des basses plaines de la Gironde et de l'Océan. Ce vent ? c'est l'Océan. On le devine. Les longs peupliers frémissent comme des mâts, leur feuillage chante comme la vague sur la plage.

Au pied des murailles de Montramé aboutit un chemin de pierraille, dallé par endroits, de roche vive. Il descend incommodément vers la plaine où il rejoint la grand-route de Bergerac à Bordeaux. Pauvres chevaux qui ont tiré les chars et les voitures jusqu'à

Montramé ! Pauvres gens qui ont, tant de fois, à si grand-peine, poussé au cul. En haut de la côte, on buvait du vin de Montramé. Et on reprenait le voyage. Sur le plateau, les chemins vont droit.

Au delà de la rivière on aperçoit le versant qui fait face à Montramé. C'est une haute ligne de forêts d'où émergent ici et là un clocher, un château, un village rose et blanc. La pente ensoleillée est couverte de vignes, le raisin s'y dore, s'y cuit, y concentre son miel, y corse son bouquet.

Du côté de Montramé, le versant est semblable mais il est moins chaud. Le sol est formé de raclures du plateau, mince pierraille, « des Peyrilles » disent les gens. C'est un sol âpre où luit le silex. Dans leur liant rougeâtre ces pierres ont l'air d'osselets. La grande vigne des Montramé s'appelle les « Peyrilles ». Le soleil ne s'y attarde pas, il l'effleure et ses rayons glissants allument sous les ceps le feu jaune des silex. C'est leur feu froid qui mûrit le raisin de ce versant.

Le vin de Montramé est coupant. Il fouette. Il manque de corps mais il a de l'esprit. Il n'a pas de velours mais il a du ton. Il est tout nerfs. Il ranime les huîtres et la blancheur des chairs du turbot. Dans un verre taillé, il allume son salpêtre et son feu glacé. Il a la pâleur d'un cristal ambré. Il scintille et frémit. C'est un grand nerveux. Il jette ses feux en tous sens autour de la table. Il accroche les regards, il y pique son étincelle jaune. Il agace, il époinçonne. Les muets trouvent de bons mots. Les lourds ont de l'éloquence. Ceux qui en avaient la voient, sous leurs yeux, mise en pièces, elle vole en éclats comme un miroir fracassé dont les pointes de diamant miroitent dans les rires de la tablée. C'était un vin.

Ces pierrailles, ce sol, cette alternance de gels et de canicules, d'ombre et de coups de soleil avaient donné avec quelques siècles de travail cet élixir sans mièvrerie qu'on connaissait ici sous le nom de vin de Montramé. Les paysans disaient : « *Le vin de Montramé fait aller le Diable à reculons* ». C'était plus qu'un vin. C'était une sainte chose.

Elle n'est plus.

IV

Après trois jours de ruminations solitaires Abel demanda le cabriolet. Il voulut voir, de ses yeux, la vigne morte. Sabine l'accompagna. Comme il n'avait pas plu, ils prirent le chemin de tra-

verse. C'est la forêt qu'il faut traverser sur trois kilomètres puis on se jette sur la gauche et on retrouve la vallée à l'endroit des Peyrilles. Les enfants supplièrent pour être de l'expédition mais il n'y avait pas place pour elles dans le cabriolet. A deux, on était déjà serré.

— Prenons la grande voiture ! dit Elia.

— La jument ne pourra pas la tirer des ornières avec six personnes, c'est impossible, mes enfants, leur répondit leur père.

Et la voiture légère s'enleva sur le sable de l'allée qui conduit de la cour d'honneur à travers le jardin jusqu'au chemin de Saint-Front. Avant de tourner, au portail, Mme de Montramé se pencha hors de la capote et répondit de la main aux saluts des fillettes rangées sur le perron ensoleillé. Le moindre rayon de soleil rend à notre pierre blanche, cette jeunesse que, seule, la pierre de Touraine n'a pas à lui envier.

Les bâtiments formaient une équerre à un seul étage surmonté d'une immense toiture d'ardoise. Le rez-de-chaussée était une demi-cave. On descendait trois ou quatre marches sous des voûtes. C'est là que se trouvait la grand-salle où la famille se tenait parce qu'il n'y faisait jamais très froid, ni jamais très chaud. Et la cheminée tirait bien. C'était une bibliothèque d'un côté, une salle à manger, une salle de travail et de réunion, bref, c'était la salle, comme autrefois.

Des fenêtres à ras du sol s'ouvraient en forme d'ogives et éclairaient largement ce rez-de-chaussée. La salle de jeu et la salle d'étude des enfants, les cuisines, le cellier, la resserre à outils, et à géraniums, et même l'écurie des trois chevaux, tout se trouvait à la queue leu-leu.

Au-dessous, des caves, des caves et encore des caves sous lesquelles gisait la crypte avec son autel, creusé dans le roc, dans les temps mérovingiens.

Pour accéder à l'étage noble un énorme perron en fer à cheval, à double rampe de balustres. Les hautes fenêtres de cet étage avec leurs chaînes de pierre taillées et leurs meneaux intacts dataient cette façade. Ce sont les premiers Fontagre possesseurs du domaine qui relevèrent vers 1605 ces bâtiments fort maltraités par les guerres de Religion. C'est sur ce perron que se trouvaient Eulalie, Elia, Lucie et Petite lorsque le cabriolet disparut.

— Au jardin ! crièrent-elles comme si elles le découvraient.

Et elles échappèrent à Anaïs pour gambader à travers le jardin.

Il avait un air de jardin de monastère. Il était clos d'un grand mur de pierre à faîte de tuiles contre lequel s'appuyaient de splendides treilles de chasselas musqué. Deux larges allées, comme des routes, se coupaient en son centre en formant un rond-point bordé de buis et de rosiers. Au fond des allées transversales, adossées à la vigne, une Diane et une Vénus mutilées s'ennuyaient sous la mousse et les lichens. En face de la grande allée du centre, le portail. Ceux qui en taillèrent et en appareillèrent les pierres étaient des maîtres. Sans un ornement, cette arche de pierre était de proportions si justes qu'elle eût été digne de s'ouvrir sur un parc royal.

De temps en temps, la vache d'une voisine, la mère Jacasse, vient brouter le jardin des Montramé. On trouve Elia pendue à la queue de la vache, ses sœurs essaient d'embrasser le mufle et Pruneau voudrait lui tirer un peu de lait pour se blanchir le teint ; la vache s'inquiète moins de ces agaceries que d'une mouche et ne perd pas une bouchée des géraniums ou des œillets de Sabine. Quand elle s'ébroue, ces demoiselles font semblant d'avoir très peur.

Sur le carreau de jardin qui se trouve devant la cuisine et l'office, c'est Anaïs qui commande. Elle ferme la vue avec les hampes de roses trémières. Amanda, sa servante, jette des graines de liserons le long des murs si bien qu'en certains endroits la vigne étouffe sous les volubilis. Elles ont, l'une et l'autre, la manie de semer du persil un peu partout. Elles ont toujours peur d'en manquer.

— Si on n'a qu'un endroit à persil, dit Anaïs, c'est comme si on n'en a pas.

Elles en ont vingt. Amanda jette la graine et avec joie la regarde lever et verdoyer. Trop souvent ce persil monte et fleurit. Elle s'en moque. Elle sait que la graine de persil jetée par sa patte grasse, à taches de son, germe à tous coups ; elle rit toute seule, elle rit encore plus quand Anaïs lui dit :

— Toi, ma fille, faudra te marier vite, tu réussis trop bien ton persil, y a de l'amour dans cette affaire.

C'est un dicton : « Les amoureux réussissent les semis de persil. »

— Pourquoi faut-il marier Amanda ? demandent les demoiselles.

— Rentrez dans votre salle, leur crie Anaïs, vous avez une page d'écriture à faire avant midi.

— Dis-nous pourquoi tu veux marier Amanda et après nous rentrerons, répond Elia-Fusil.

— Je vais vous répondre avec la houssine ! Va me la chercher Amanda ! dit Anaïs.

Et la grosse fille, poussant son gros poitrail, tanguant sur ses gros sabots, dandinant son énorme chevelure de cuivre rouge qui flambe sous les voûtes de la cuisine, rapporte la baguette de saule à Anaïs. Quand elle montre, sur le seuil, sa silhouette débonnaire et son grand sourire éclairé en vert par ses yeux de chatte — une chatte faite comme une belle génisse — les filles déguerpissent et se cachent au fond du jardin.

Ces demoiselles tournoient autour de l'amandier. C'est l'arbre précieux. Il ne donne pas souvent d'amandes, mais il fleurit. Un an sur deux, entre deux gelées printanières il réussit son exploit. C'est un bouquet blanc. Le premier de l'année, dans tout le pays.

— Oh ! s'exclama la grosse fille d'or, c'est un bouquet de mariée. Vous croyez que ce sera un bon présage pour moi ?

— Ces choses-là, répond Anaïs, c'est jamais mauvais. C'est des fleurs de la Sainte Vierge. C'est même très bon de les avoir dans l'œil.

— Tant mieux, je vais repriser toute l'après-midi derrière la fenêtre et je me remplirai les yeux de ces fleurs. Vous me faites plaisir, Anaïs, en me disant ces choses. Amandier, Amanda... vous verrez que je trouverai avant longtemps. Je sens que passé la moisson, je ne pourrai plus attendre un mari. M. le Curé m'a promis : « Si personne ne te demande avant la moisson, je te marierai à un bon garçon que je connais et pas plus tard que ce mois de septembre. » Il me fait rire notre bon curé, il me dit : « Vous passerez l'hiver au chaud et tu seras une bonne mère. »

Ces demoiselles avaient consenti à entrer, Anaïs les avait installées devant leur table à écrire. Il fallut d'abord relever les cheveux dénoués. Anaïs y procéda sans douceur. Si on protestait, elle tirait net. Et ça faisait mal. Mais les quatre diablesses sentaient que l'heure des jeux était passée et qu'Anaïs était d'humeur à frapper sec. Les doux parents ne la désapprouveraient certes pas, au contraire.

— Anaïs, tu ne le diras pas que tu as été obligée de nous battre ?

— Je dirai tout, dit la servante excédée, et même je rebattrai si on bouge de cette table... mais, par contre, si tout va bien...

Elle les laissait et regagnait sa cuisine afin de surveiller Amanda et de cuisiner le déjeuner. Jusqu'au retour des parents, elle savait que ces demoiselles lui donneraient du répit. Elle en avait bien besoin !

— Tais-toi, cria-t-elle à Amanda, j'ai autre chose en tête que ton mariage. Marie-toi si tu veux, mais en attendant, travaille !

— C'est parce que la vigne crève que vous êtes devenue méchante avec moi ? Eh ! laissez crever la vigne. Vous n'aimez pas le vin et moi, si je n'en ai pas, je m'en passe.

— Idiote ! tu t'apercevras bientôt qu'à force de crever, la vigne finira par empêcher ton mariage... et ça te fera peut-être réfléchir avant de parler. Petite misérable ! La vigne ?... tu ne sais pas ce que tu dis.

— On peut se marier et boire de l'eau si on n'a pas de vin. Moi, je prendrais un homme qui ne me donnerait que du pain et de l'eau.

— Veux-tu bien te taire ! C'est des coups qu'il devrait te donner, ton homme. Méfie-toi, tu parles trop de ce mariage, Amanda et tu en parles mal. Et tes enfants, avec quoi les nourriras-tu si on ne vend plus de vin ? Et Monsieur avec quoi te paiera-t-il ? Avec des feuilles de chênes ? Et la messe du bon Dieu, tu crois que c'est avec de l'eau claire ?... Mais tu es bête, ma pauvre fille. Tu en as tellement envie que tu es devenue bête comme une bête.

Et la bête blanche et or éclatait en sanglots comme elle éclatait de rire.

— Oh ! Anaïs, ne me maltraitez pas. Je vous assure que je veux travailler et vous obéir et rester toujours au service de cette maison — si on me trouve un mari.

— Eh bien ! souhaite que la vigne ressuscite, répondit Anaïs, et souhaite le fort, car pour garder ta place et trouver un mari il faut... que la vigne morte porte des raisins.

— Mais c'est pas possible ! Si elle est morte elle fera pas de raisin ? Et moi, alors ?

— Tu vois, ma fille, que tu as fini par comprendre. Et maintenant au travail. Occupe-toi du feu et rondement.

Penchée dans la cheminée, Amanda arrose les tisons de ses larmes et se couvre involontairement de cendres en soufflant sur le feu négligé. C'est dommage. Une si belle chair méritait mieux.. mais la vigne est morte.

V

Cahin-caha, le cabriolet des Montramé d'une ornière à l'autre s'avançait vers les Peyrilles. Il s'avançait dans un chemin herbeux où le cheval trouvait sa piste et les roues deux profonds sillons pleins d'eau. Abel et Sabine se taisaient.

Ils découvraient les premières feuilles, les premières fleurs des haies. A l'abri des chênes les fougères dressaient leurs pousses en forme de crosses d'évêque. Un cerisier sauvage, au bord du chemin était en fleurs. Les pommiers gonflaient leurs gros bourgeons blancs et verts. Les pruniers verdissaient à peine. Quant aux chênes, ils dormaient profondément. Ils n'avaient rien vu, rien entendu : les cloches de Pâques étaient revenues, l'amandier avait fleuri, le merisier aussi, l'herbe croissait en une nuit sur le revers des mares, les oiseaux devenaient insupportables. N'importe, les chênes dormiraient encore un mois.

Le cheval avançait comme il lui plaisait. Sans commandement, il se mit au pas. Le chemin d'herbe s'inclinait et penchait vers la vallée. Entre les arbres, Abel et Sabine voyaient plus clairement le ciel. Ils se trouvaient sur le versant pierreux. La vallée bleuissait dans sa brume ensoleillée percée de longs peupliers pâles. A leurs pieds, le vignoble, en rangs impeccables descendait jusqu'à la route plate, jusqu'aux prairies où s'étiraient des nappes de brouillard. La vigne était en plein soleil. Parfaite, militaire, sans une herbe, sans une motte, tous les ceps, tous les échalas au garde-à-vous. Elle attendait l'ordre d'En-Haut : « Poussez ! Fleurissez ! Fructifiez ! »

En fait, elle n'attendait plus rien que le feu. On s'était bouché les yeux pour ne pas la voir mourir. Maintenant, il fallait bien voir. Pourtant le mal ne datait pas d'hier.

Depuis deux ans les taches s'étendaient. Deux ou trois pieds se desséchaient ici, là, plus loin. Puis, il se formait un cercle de mort. Et le cercle s'étalait.

— Faudra bien que ça s'arrête, disait-on.

Ça ne s'arrêtait pas. Le hasard, le miracle ne se produisait pas. Le meilleur vin de Montramé provenait de cette vigne : les Peyrilles. C'était l'essentiel du revenu.

Abel contemplait ce cimetière. A mi-pente un gros pigeonnier féodal haut comme une tour gardait la vigne. Il abritait les outils, les vignerons, les vendangeurs à l'occasion et des oiseaux de nuit.

Il dominait vingt-cinq hectares de vignes d'anciens cépages. Des rangées de pruniers, de pommiers, des pêchers, alternaient tout les vingt pas avec la vigne et donnaient un air de verger à ce vignoble. Quelle belle et bonne provende à Montramé ! Des corbeilles et des corbeilles de pêches, de prunes bleues, de prunes d'ambre, givrées de sucre et de rosée en septembre. Que de santé, que de beauté dans ces présents de la bonne terre ! La profusion est déjà une belle chose.

Et voilà que le mal avait atteint ce lieu privilégié. Quelques ceps s'étaient desséchés avant les vendanges, puis d'autres, et bien d'autres encore. Les fruits flétris demeuraient pendus aux sarments morts bien après que les feuilles se fussent envolées. Ce spectacle arrachait les larmes. C'était plus qu'un arbuste mort. C'était réellement la Mort. La peau fripée et grise du raisin, cet aspect de cadavre desséché à un gibet, alors qu'on l'avait connu gonflé, musclé, plein à craquer de ce vin, de ce sang qui sera notre sang un jour et celui du Seigneur, quel tableau de malédiction ! Un pommier mort est triste, une vigne morte est tragique. L'homme était frappé plus profondément que dans son revenu, sa vie lui paraissait décolorée et son âme manquait de ton.

Pourquoi espérait-on que les taches ne s'étendraient pas aux Peyrilles comme ailleurs ? Parce qu'elles y étaient apparues en dernier lieu, parce que cette terre antique et noble semblait à tous au-dessus des atteintes d'un mal vulgaire. On croyait que là, ce sale puceron d'Amérique, n'oserait pas. Les manteaux de Roi sont exempts de poux. Il osa. On voulut croire qu'il serait timide. La vermine travailla si bien qu'en moins d'un an elle vint à bout de ce vignoble séculaire.

Et pourtant elle était robuste la vigne.

Elle mûrissait ses charges de vendanges depuis deux siècles. Les actes mentionnent qu'elle fut plantée en 1705. Elle avait essuyé des hivers quasi-polaires, quelques étés sahariens. Pendant la Révolution des fous voulurent l'incendier. Le sang vert se défendit. Elle ne voulut ni geler, ni sécher, ni brûler. Elle voulait vivre parce que Dieu l'avait donnée pour vivre et pour faire vivre.

Nulle vilenie, nulle laideur, nulle tristesse ne sortit jamais de ce verger vineux. Le premier malheur qui vint de lui, fut sa mort.

Ce malheur frappa si fort qu'Abel et Sabine eurent toutes les peines du monde à remonter la pente et à se réinstaller dans leur cabriolet. Ils avaient rêvé longtemps, sans paroles, aux mêmes

choses. Chacun pour soi, ils menaient parallèlement deux méditations identiques.

— Faut-il rappeler nos filles de Bergerac ? demanda Sabine.

— J'allais vous le demander, répondit Abel. Je pense qu'il vaudrait mieux voir les Magavant et prendre pour cet été toutes dispositions en vue du mariage. En septembre, ce sera donc fait.

— Dieu vous entende... Mais les Magavant vont-ils marier leurs deux fils riches à nos deux filles qui n'ont que leur trousseau ? Nous avions promis Montramé et les terres, cela leur plaisait. Avec nos forêts, sur le plateau, je comprends qu'ils fussent intéressés. Mais, aujourd'hui, je ne sais si ce domaine peut figurer dans la dot de nos filles car il faut en vendre une partie ou l'hypothéquer, pour subsister, simplement pour subsister. Nous ne pouvons donner d'une main et reprendre de l'autre.

— Les Magavant seront fidèles, dit sombrement Abel.

— Alors c'est nous qui ne le serons plus à nos promesses, répondit Sabine.

— Je donnerai ce que Dieu m'a laissé, j'ai promis une vigne, Dieu l'a tuée, je la donne morte. Je donnerai tout.

— Mais c'est impossible, Abel, mon ami, puisqu'il faut vendre même la terre pour élever nos autres filles. Même morte, vous ne pouvez la donner. Vous pouviez la donner vivante en vous réservant l'usufruit jusqu'à la majorité de votre dernière, mais maintenant, il n'y a que la pierraille à vendre, mon pauvre Abel — pour du pain.

— Nous la vendrons, dit-il, les yeux fermés.

— Et les Magavant ? Que leur donnerez-vous ? demanda Sabine au comble de l'excitation.

— Ah ! je n'en puis plus, gémit-il, c'est trop.

Sabine le sentit si accablé qu'elle se jeta dans l'optimisme.

— Je ne vois d'issue que dans le désir des Magavant de renouer avec les Fontagre. Ils y tiennent. Ils sont riches, leurs huileries et le commerce avec l'Afrique est très prospère. Les Anglais leur achetèrent tous leurs Médocs. Leur fortune est une des premières de Guyenne. Mais il est bon pour eux de s'affermir du côté social et moral. Ils ont fait deux mariages, dans le négoce. Mme de Magavant, euh ! euh !... Ces témérités ne peuvent se répéter, elle le sait mieux que personne, elle. Et ils ont courtisé l'Empire, ils ont un peu rompu avec notre côté. Le double mariage

leur rendra leur place parmi les nôtres. Ils le savent, il faut donc espérer.

Abel qui voulait se raccrocher à tout fut reconnaissant à Sabine de ces paroles. Elle n'en croyait rien. On savait quels étaient les soucis des Magavant : l'argent... l'argent... l'argent. Mais ils savaient aussi qu'en Guyenne une fortune comme la leur a besoin non seulement de son volume mais de considération.

— Oui, les Magavant seront fidèles... je le crois, dit fermement Abel. Nous allons nous occuper d'eux tout de suite.

Quand ils rentrèrent, les pages d'écriture étaient terminées. On les leur montra avec des cris, des gestes, et une immense joie. Abel et Sabine faisaient semblant de sourire à cette fête et pensaient : « Mon Dieu, vous nous avez envoyé six filles et... etc. »

JEAN ORIEUX.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

LE BUDGET DE 1950

La III[e] République, au moins en son bel âge, possédait des traditions financières. Fort attentif à ses prérogatives, le Parlement tenait d'abord à la plus ancienne de toutes, à la raison d'être de tout Parlement, qui est de « consentir l'impôt ». La cérémonie annuelle du vote du budget se déroulait selon des rites et un horaire invariables. Le ministre des Finances établissait son projet dans le courant de l'été : au début de l'automne les Commissions s'en saisissaient ; à la rentrée de novembre les assemblées en entreprenaient la discussion. Celle-ci devait être achevée pour le 31 décembre, afin que, dès le premier jour de l'année nouvelle, rien ne fût laissé au hasard dans la gestion de l'Etat. Quand les « navettes » se prolongeaient à l'excès entre la Chambre des Députés et le Sénat pour réaliser un accord parfois difficile, on arrêtait les pendules dans les palais nationaux pour pouvoir nonobstant dater le vote du 31 décembre, et ce formalisme un peu ridicule avait sa raison d'être. Lorsque néanmoins pour un motif grave, par exemple une crise ministérielle, il devenait impossible de prolonger indéfiniment cette fiction, on votait un et parfois plusieurs « douzièmes provisoires ». Mais en ce cas les doctrinaires montaient à la tribune pour dénoncer ce « déplorable expédient » et la Commission des Finances du Sénat, où siégeaient les docteurs et les gardiens de la loi, faisait entendre de sévères remontrances, généralement de mauvaise augure pour le gouvernement qui multipliait les efforts pour ne s'y point exposer.

C'est peu de dire que nous avons changé tout cela : les temps difficiles que nous vivons expliquent sans doute mais ne légitiment pas que le budget ne soit plus jamais voté en temps utile, sinon sous la forme globale de « maxima » de dépenses qui ne doivent plus être dépassés et le sont régulièrement en

cours d'exercice. Il est même arrivé que les écritures budgétaires ne soient au point qu'en septembre alors que l'exercice approchait de son terme ; encore leur approximation était-elle sensible ; elle continue d'ailleurs de l'être. Par contre depuis cinq ans, ces ébauches imparfaites et tardives présentent un point commun qui est un appel à de « nouveaux sacrifices », c'est-à-dire à des majorations ou à des créations d'impôts, qui n'excluent aucunement au long de l'année des taxations ou des prélèvements dits exceptionnels.

Ces disgrâces continues s'accompagnent d'un phénomène extrêmement remarquable, si l'on considère que la Constitution de 1946 tendait en fait à constituer un gouvernement d'Assemblée. A aucun moment de notre histoire parlementaire, le Parlement n'a été dépouillé plus qu'il l'est aujourd'hui de ses attributions fondamentales en matière du contrôle des dépenses publiques. On vient de dire ce que sont devenues les procédures budgétaires, mais de surcroît à l'intérieur du budget lui-même figurent des dépenses sur lesquelles, comme nous le verrons, l'Assemblée n'a aucun contrôle : elle n'en a pas non plus sur la parafiscalité écrasante que représente, en addition à la fiscalité normale, le système de sécurité sociale en vigueur. Le scandale majeur, du point de vue de l'orthodoxie financière, a été toutefois que le 9 décembre 1948, le gouvernement a par décret réformé l'ensemble du système fiscal français, sans que le Parlement ait jamais été appelé à se prononcer sur l'ensemble de cette réforme, en sorte qu'en droit pur on pourrait valablement soutenir que, depuis un an, la plupart des impôts sont illégalement perçus.

Certes, ce ne sont point ces considérations de technique juridique ou parlementaire qui retiennent en premier lieu l'attention du public : celui-ci est naturellement surtout attentif à l'augmentation indéfinie des charges fiscales, que vient démentir avec une regrettable périodicité des affirmations vainement optimistes. Depuis un temps immémorial, le Français considère comme ses ennemis nés l'agent du fisc et le sergent recruteur ; il n'est cependant pas à ce point ignorant de la situation de son pays qu'il ne conçoive la nécessité de certains « sacrifices », mais il a le souci fort légitime qu'ils ne soient pas vains : il consentirait à payer le prix qu'il faut une sécurité et une stabilité qui le fuient à mesure qu'il paie. Comme son mécontentement n'est

pas mystérieux, les partis politiques, dont l'attention est requise par l'éventualité d'une consultation électorale brusquée, lui font, cette année surtout, volontiers écho. L'occasion est bonne de juger avec objectivité ce procès, dont on ne connaît le plus souvent que le pénible aboutissement : il se trouve en outre que l'épreuve budgétaire en cours pose avec une parfaite clarté les termes essentiels de notre problème financier et qu'elle coïncide avec divers événements intérieurs et extérieurs susceptibles d'aggraver fortement l'inconvénient de ne le point résoudre correctement. En vérité, nous sommes en cette affaire le dos au mur et il est utile que l'opinion s'en rende compte pour que le lamento traditionnel des contribuables fasse place, avant qu'il soit trop tard, à des résolutions plus efficaces.



Le budget français se divise actuellement en deux parties : le budget ordinaire et le budget extraordinaire de reconstruction et d'équipement.

Le budget ordinaire comprend les dépenses normales, civiles et militaires de l'Etat : il comprend aussi pour une faible part, en exception à la distinction fondamentale que nous venons d'énoncer, certaines dépenses de reconstruction qui incombent à l'Etat parce qu'elles intéressent les services publics. En outre, pour « normales » qu'elles soient, ces dépenses n'excluent pas des suppléments occasionnels : nous allons voir qu'ils ne font point défaut cette année.

Le budget extraordinaire comprend ensemble les dépenses de reconstruction nées de la guerre et les dépenses d'équipement, telles qu'elles résultent du Plan Monnet, dont l'exécution, comme on sait, doit s'étaler, après divers remaniements, jusqu'en 1952.

Pour 1950, les dépenses du budget ordinaire s'élèvent à 1.560 milliards, celles du budget extraordinaire à 740 milliards, soit une masse totale de 2.300 milliards. Encore M. le Ministre des Finances a-t-il fait connaître que pour en arriver là, il avait dû réduire de 600 milliards les demandes qui lui avaient été présentées par les divers départements ministériels.

La première observation qui s'impose au vu de ces chiffres globaux est qu'ils sont supérieurs de 16 pour 100 à ceux de l'an

dernier : l'excédent est d'un peu plus de 200 milliards pour le budget ordinaire et de 120 milliards environ pour le budget extraordinaire. Il n'est pas possible d'attribuer cette augmentation à la hausse des prix, attendu que ceux-ci, au terme de variations en sens divers, sont finalement voisins de ceux de l'an dernier. Il y a donc un accroissement du « volume physique » des dépenses de l'Etat, en dépit de toutes les promesses d'économies, de toutes les « haches » et de toutes les « guillotines » dont on a évoqué si souvent l'impitoyable mise en œuvre.

L'accroissement des dépenses *civiles* tient au gonflement du service de la dette, des charges sociales qui incombent à l'Etat, des subventions destinées à « camoufler » la hausse de certains prix et le déficit des entreprises nationalisées, dont la S. N. C. F., et, pour la plus large part, au « reclassement » c'est-à-dire à la majoration du traitement des fonctionnaires en vertu d'engagements antérieurs, dont l'échéance sonne au moment où s'amenuisent les revenus des contribuables appelés à y faire face.

L'accroissement des dépenses militaires (17 milliards) est relativement limité, mais on sait que de fort bons esprits se demandent si leur volume global qui est de 420 milliards, lesquels comprennent, il est vrai, 115 milliards pour l'Indochine, sont entièrement « payants » en sécurité. Il semble en tous cas indispensable de mettre fin le plus tôt possible à l'absence inexplicable, pour un pays comme le nôtre, de tout statut militaire organique.

Quant au budget extraordinaire, s'il comporte une légère diminution des dépenses de reconstruction, qui apparaissent cependant comme les plus justifiables de toutes, il est en augmentation marquée en ce qui touche les dépenses d'équipement, et cette situation appelle deux remarques importantes. La première est que, normalement, de telles dépenses devraient être, pour la plus large part, financées par des ressources d'emprunt et non par des ressources ordinaires, mais comme ces dépenses intéressent essentiellement le secteur nationalisé et que celui-ci ne dispose d'aucun crédit en raison de la façon dont il a été constitué et dont il est géré, il est exclu d'envisager en ce qui le concerne un financement fondé sur le concours confiant et volontaire de l'épargne. On s'adresse donc, comme nous le verrons, à l'impôt, que paie le secteur privé, appauvri d'autant au

profit de son concurrent. La seconde observation est que l'utilisation de ce prélèvement prête aux plus justes critiques. « Les pouvoirs publics, disent les officieux, sont en droit de demander au pays les moyens de couvrir le déficit du budget des investissements, c'est-à-dire du budget de l'avenir français. » Formule sonore, mais qui ne saurait prévaloir contre le fait qu'il est des investissements injustifiés parce que non « rentables » et propres de ce chef à obérer en réalité « l'avenir français ». Tel est le cas d'une bonne partie des investissements du secteur nationalisé, ainsi qu'il serait aisé de l'établir, si cette démonstration ne devait aujourd'hui nous entraîner au delà de notre propos. Il faut en tous cas inscrire au premier rang des anomalies signalées plus haut que le plan Monnet, qui a largement engagé depuis trois ans notre politique économique et financière, n'a jamais fait au Parlement l'objet d'un examen d'ensemble.

***

On sait que, depuis toujours, l'usage de l'Etat, qui conduirait promptement à la faillite tout budget privé, est de fixer ses recettes en considération de ses dépenses, et non pas ses dépenses en fonction des recettes compatibles avec la santé économique du pays. Le budget de 1950 fait une application, si l'on ose dire, exhaustive de cette pratique.

Comment fera-t-on face en premier lieu aux 1.560 milliards du budget ordinaire ?

D'abord en reconduisant la fiscalité ancienne, celle de 1949, ce qui, comme nous l'avons dit plus haut, n'est pas tellement naturel puisque le Parlement ne l'a pas votée : en outre on espère que cette fiscalité qui a produit 1.320 milliards cette année en donnera 1.460 en 1950. Par quel miracle ? On attend 80 milliards d'une lutte intensive contre la fraude et le reste d'une intensification de la production qui fournira une matière imposable plus abondante. Si l'on a pu déceler 80 milliards de fraudes, on est bien coupable de ne pas les avoir déjà réprimées : quant à l'espoir que la conjoncture, si l'on ose dire, travaille pour le gouvernement, nous en parlerons plus loin.

Ces anticipations optimistes étant toutefois insuffisantes, on passe à la création de « ressources nouvelles » à concurrence de quelque 80 milliards. Outre une majoration traditionnelle des

droits de mutation et diverses amusettes, les « ressources nouvelles » comportent essentiellement une vigoureuse surtaxation des transports routiers et une augmentation de l'impôt sur les salaires, initiatives également caractéristiques. La pénalisation des transports routiers est réclamée à grands cris par la S. N. C. F. menacée de voir son déficit annuel se fixer aux environs de 100 milliards et qui attribue pour une large part cette infortune à la concurrence de la route. Quant à l'impôt sur les salaires, on sait que, depuis l'an dernier, il présente l'indiscutable originalité de n'être pas payé par les salariés, nombreux et turbulents, mais par les employeurs au prorata des salaires qu'ils paient : la pratique du « tour de vis » en est devenue d'une grande commodité et on se hâte d'en user.

Passons au budget extraordinaire dont l'équilibre s'est avéré encore beaucoup plus laborieux.

En 1949, la reconstruction et l'équipement ont été financés par l'aide américaine à concurrence de 180 milliards, par l'emprunt 5 pour 100 du début de l'année pour 100 milliards, par des décimes additionnels et *exceptionnels* à certains impôts (dont il a été juré qu'ils ne seraient plus perçus après 1949) pour 140 milliards, enfin à concurrence des 100 derniers milliards par des recettes diverses et des procédés non moins divers, dont on ne saurait recommander l'usage à un particulier soucieux de sa réputation, et qui sont désignés sous le vocable pudique de « concours de trésorerie ».

On voit tout de suite qu'aucune de ces ressources, sauf l'aide américaine, n'était en principe reconductible en 1950. Mais il est des accommodements avec le principe. Le premier consiste évidemment à transformer les 140 milliards d'impôts *exceptionnels* de 1949 en impôts permanents recouvrables également en 1950 : cette mauvaise foi de l'Etat est devenue institutionnelle. Le second accommodement, qui est un espoir, consiste à tenir pour assurée en 1950 la même somme d'emprunts et de « concours de trésorerie » qu'en 1949 : en l'espèce le pronostic est incertain. Il est imprudent d'admettre que d'une année à l'autre les facultés de l'épargne restent les mêmes surtout lorsque la superfiscalité se dispose à en absorber une partie, mais il est notoire que M. Petsche, lors de son voyage aux Etats-Unis en septembre a engagé des négociations avec des groupes financiers dont l'intervention est sans nul doute visée dans la rubrique

« emprunts intérieurs et extérieurs » figurant au projet de budget.

Reste l'aide Marshall inscrite pour 250 milliards. On sait qu'il s'agit de la contre-partie en francs des fournitures gratuites du plan Marshall vendues à ses ressortissants par l'Etat français et dont le montant, en accord avec l'administration du plan, est déblocable par fractions au profit du Trésor.

Cette inscription signifie et il est important de le souligner : 1° que, *sans l'aide américaine, notre déficit serait en 1950 aggravé de 250 milliards;* 2° *qu'il en sera précisément ainsi lorsqu'en 1952, au plus tard, l'aide en question aura cessé.* Encore faut-il ajouter que cette aide étant dégressive, son appoint budgétaire va s'amenuisant : il était en 1949 de 280 milliards, il sera de 250 milliards en 1950 et plus fortement réduit en 1951, à supposer que le Congrès américain sanctionne le programme actuellement prévu. D'où il suit que si nos dépenses ne sont pas réduites dans les prochains exercices, de « nouveaux sacrifices » sont d'ores et déjà inscrits dans notre destin.

En attendant, comme l'aide américaine, la « normalisation » de l'impôt exceptionnel, les « concours de trésorerie » ne suffiront pas à équilibrer le budget extraordinaire, il est prévu de ce nouveau chef 135 milliards de recettes supplémentaires, demandés tout d'abord à la majoration de certaines taxes : la majoration de l'impôt sur les salaires a paru décidément si pratique, qu'au premier « tour de vis » au titre du budget ordinaire s'en ajoute un second au titre du budget extraordinaire. La taxe sur les transactions et la taxe à la production sont frappées chacune d'un décime et une nouvelle taxe est créée qui est de 10 pour 100 sur les bénéfices non distribués des sociétés. On s'était déjà aperçu que la saison ne s'annonçait pas bonne pour ces dernières dont la moindre est soupçonnée de détenir des trésors cachés. Au début de novembre, elles ont retenu une première fois — hors budget — l'attention de l'administration : comme la « réforme » fiscale de décembre dernier prévoyait un nouveau régime d'imposition pour les bénéfices des sociétés, étant stipulé que la date de son entrée en vigueur serait fixée par un autre décret, on s'est arrangé pour que cette fixation permît au cours du dernier trimestre de l'année de « ponctionner » les assujettis à la fois au titre de l'ancienne formule et au titre de la nouvelle. Cette fois-ci, il ne s'agit plus des bénéfices distribués par les

Sociétés mais de ceux qui ne le sont pas. Il faut convenir que cette fiscalité est assez voisine de celle que préconisa jadis dans un raccourci fameux feu Renaudel, dont les moins jeunes d'entre nous n'ont pas oublié la savoureuse et d'ailleurs fort estimable figure parlementaire : « Il faut prendre l'argent où il est ! » Car cet homme excellent imaginait sans nul doute qu'il existe en de mystérieux coffres-forts des trésors liquides où il suffit de puiser. En fait les bénéfices non distribués des Sociétés sont réinvestis dans leurs entreprises : si on les saisit avant qu'ils aient reçu cet emploi, on freinera évidemment par cet endroit encore les investissements du secteur privé pour payer ceux du secteur public, ce qui arrive décidément trop souvent pour qu'on ne se demande pas s'il n'y a pas là un dessein arrêté.

***

En même temps que son projet de budget, M. le Ministre des Finances a établi un « Inventaire économique et financier de la France », qui complète pour la période comprise entre 1946 et 1949 le document élaboré sous le même titre, voici trois ans, par M. Robert Schuman, lors de son séjour rue de Rivoli. Nous avons sous les yeux, en écrivant ces lignes, ce travail de 400 pages, dont il a été publié des analyses officieuses, sinon officielles, où l'on trouve d'intéressants renseignements.

On y apprend notamment que la charge fiscale par rapport au revenu national est passée de 22 pour 100 en 1946 à 32 pour 100 en 1949 : elle est très supérieure à la charge fiscale du contribuable américain qui est de 23,7 pour 100 ; elle est inférieure à celle du contribuable anglais, 38,3 pour 100, mais, outre que le contribuable anglais donne des signes non équivoques d'épuisement, son collègue français supporte en son entier la charge « parafiscale » du système de sécurité sociale qui, en France, est presque totalement hors budget. Or, d'après l' « Inventaire », cette parafiscalité a atteint pour 1949, 797.645 milliards contre 615.955 en 1948. Sur quoi, l'administration des Finances qui, lorsqu'elle n'est plus en cause, retrouve la tradition des grandes mercuriales, s'exprime ainsi : « Les caisses de sécurité sociale sont devenues de vastes organismes bureaucratiques. Et, comme en tant qu'établissements privés

elles échappent aux règles imposées à l'administration de l'Etat, elles en ont pris les défauts sans en acquérir les qualités. » L'Inventaire observe encore que le caractère massif du prélèvement dont il s'agit, diminue la capacité fiscale du pays et l'absorbe parfois entièrement : il empêche en particulier le relèvement du taux des impôts sur le revenu et en compromet le recouvrement. Et, constatant que des cotisations prélevées obligatoirement selon des règles strictes sont assimilables à un véritable impôt dont le produit aurait une affectation particulière, les techniciens de la rue de Rivoli en concluent à la nécessité d'appliquer « à l'administration de la Sécurité sociale les règles de gestion communément admises dans les services publics ».

La conclusion ne vaut pas les prémisses : sans doute, les charges de la sécurité sociale doivent être allégées d'un parasitisme administratif insupportable, mais cet allègement ne sera substantiel que si l'institution elle-même est désétatisée au lieu que l'étatisation en soit renforcée. Faut-il ajouter qu'on ne voit rien de rassurant dans l'indignation des « financiers » ? Ils s'expriment exactement comme des gens qui voient un tiers se pourvoir dans ce qu'ils considèrent comme une chasse gardée : le scandale n'est pas pour eux que la sécurité sociale absorbe 800 milliards : il est que si elle ne les absorbait pas, une partie de ces 800 milliards pourrait revenir au fisc.

Or, il est évident que la question n'est pas là : elle est de savoir si, pour quelque cause que ce soit, l'économie française peut assurer la vie et l'indépendance du pays après avoir acquitté une charge qui va excéder largement 3.000 milliards, pour les seuls chefs de dépenses que nous venons d'indiquer, auxquels s'ajoutent les dépenses des collectivités locales (communes et départements) : elles représentent actuellement environ le quart des dépenses de l'État, mais progressent plus vite encore que ces dernières.



Dans un communiqué particulièrement énergique, le Conseil National du Patronat Français vient de répondre négativement à cette question : « Le pays tout entier, dit-il, doit prendre conscience du double péril mortel qui le menace : la ruine pour les entreprises privées et le chômage pour leur personnel. »

Et M. Petsche, lui-même, de déclarer devant la Commission des Finances : « Nous sommes à la limite des possibilités. Il est impossible de dépenser plus parce qu'il est impossible d'obtenir davantage du pays. »

Faisons évidemment la part, chez les représentants de l'industrie et du commerce français, de la nervosité suscitée par un « pressurage » fiscal auquel on n'aperçoit aucune limite, et chez le ministre des Finances de la volonté de prévenir la pression non moins constante des organismes « dépensiers ». Il reste que, surtout dans la situation présente du pays, la protestation et l'avertissement sont largement justifiés.

Le problème que pose une superfiscalité que le C. N. P. F. n'hésite pas à qualifier d' « insensée » est double : cette superfiscalité peut-elle être « digérée » sans déterminer une hausse des prix et une tension économique dont l'ensemble de la nation souffrira presqu'immédiatement ? Majorant inévitablement les prix de revient français, risque-t-elle de placer notre production dans une position d'infériorité qui conduirait à terme aux mêmes résultats ?

Sur le premier point, l'inépuisable inventeur de slogans préposé à l'apaisement de nos inquiétudes en a découvert un dont il semble pleinement satisfait : la nouvelle fiscalité serait inoffensive, parce qu'elle frappe les « personnes morales » et non « les personnes physiques ». On serait curieux de savoir quelle est la personne morale qui n'a pas derrière elle des personnes physiques que le paiement de l'impôt affecte directement. On ne pense pas que les personnes morales, c'est-à-dire les Sociétés, doivent payer seules la majoration de la taxe à la production et de la taxe sur les transactions, et le jour où un petit patron, promu pour la circonstance à la dignité de personne morale, licenciera une partie de sa main-d'œuvre pour réduire son impôt sur les salaires, ce sera tout de même bien la personne physique des chômeurs qui supportera finalement les conséquences de la superfiscalité.

La vérité est que ce seront en effet d'abord les industriels, les commerçants, les agriculteurs qui seront directement atteints, et il est possible que l'augmentation de l'impôt sur les salaires, les décimes sur les taxes indirectes, les impôts sur les transports ne se traduisent pas immédiatement par une hausse équivalente des prix, parce qu'en l'état présent des choses une telle hausse

stopperait aussitôt les affaires. Cette considération sera assurément plus décisive qu'un certain article du projet de budget qui interdit expressément d'incorporer les nouvelles taxes dans les prix. Mais en ce cas, nombre d'entreprises devront acquitter les impôts anciens et nouveaux sur leurs fonds de roulement. Ceux-ci sont en général fort exigus, depuis que l'inflation massive et continue s'est ralentie et depuis aussi qu'une restriction systématique des crédits bancaires est entrée en application. Il est donc normal de s'attendre à des liquidations, partant à l'accentuation de la crise et du chômage. A moins bien entendu qu'on retombe dans le cycle inflationniste avec toutes ses conséquences.

Ce mouvement peut s'accélérer du fait que l'entrée en vigueur des nouveaux impôts va s'accompagner vraisemblablement d'une hausse sensible des salaires qui augmentera d'une autre manière les charges des entreprises. Il n'est pas douteux en effet que ce qu'on est convenu d'appeler la libération des salaires par la résurrection des conventions collectives produira un tel résultat. C'est en tous cas dans cette volonté et dans cette certitude que les syndicats ouvriers réclament le retour aux conventions collectives avec une âpreté telle qu'elle les a incités à déclencher une grève générale le jour même où le Parlement était saisi d'un projet de loi tendant, d'ailleurs sans succès semble-t-il, à leur donner satisfaction. Cette âpreté s'explique parce que les intéressés ne peuvent plus rien attendre d'un relèvement même assez accentué des salaires par l'Etat, comme c'était le cas jusqu'à présent : ce relèvement partirait en effet des salaires actuellement légaux qui, dans la pratique, sont très généralement dépassés : au lieu qu'on espère, par le jeu plus souple des conventions collectives, partir de ces majorations « noires ».

Il se trouve enfin que la pression exercée sur les prix de revient par la superfiscalité et la hausse des salaires va coïncider avec une autre « libération », celle des échanges. Ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de l'exposer ici (1), les dernières négociations poursuivies dans le cadre du plan Marshall, avant et après l'alignement des monnaies, ont conduit les « clients » du Plan à libérer 50 pour 100 de leurs mutuels échanges. Encore que cette libération signifie seulement la suppression des contingents et autres restrictions quantitatives à l'importation et

(1) *La Revue* du 1er novembre : *L'Alignement des Monnaies.*

n'interdise point le maintien d'une protection douanière, elle constitue un appel à la concurrence. Nous sommes très loin de penser qu'une telle politique soit intrinsèquement erronée, mais elle implique que nos prix de revient restent ou redeviennent des prix de concurrence, c'est-à-dire au plus égaux à ceux des pays étrangers. Or, cet effort est imposé à notre production dans le moment précis où elle va être surchargée de la manière que nous venons de voir.

Cela dit, il faut se garder des conclusions purement négatives. L'Etat a des besoins évidents et justifiés et il ne peut pas être question de refuser aux travailleurs des conditions de vie décentes quand ils ne les ont pas. Mais il peut être encore moins question de couvrir ces besoins ou d'assurer ces conditions de vie en provoquant une dépression économique qui réduirait les rentrées fiscales et produirait du chômage.

La solution ne peut se trouver que dans ce qu'un autre des slogans en usage appelle la redistribution du revenu national. A vrai dire ceux qui emploient cette formule lui donnent un sens différent de celui où nous l'entendons nous-même. Dans notre esprit, la seule « redistribution » efficace consiste à limiter la part abusive que prélève l'Etat sur le revenu national pour en laisser une plus large fraction à la production et aux producteurs, parmi lesquels évidemment les salariés.

On dira que c'est là exprimer en termes inutilement compliqués la nécessité d'opérer des économies massives dans les dépenses publiques : en fait, c'est surtout une manière de mettre l'accent sur la façon de pratiquer ces économies. L'expérience de ces dernières années montre suffisamment qu'il n'y a rien à attendre de réductions de crédits forfaitaires, aboutissant à sacrifier au hasard un nombre plus ou moins important de « lampistes », qui, le plus souvent d'ailleurs, sortis par une porte, rentrent par une autre avec une casquette différente.

La vérité est qu'il n'y aura pas de solution du problème budgétaire tant que subsistera, dans sa structure présente, l'Etat autoritaire et socialiste improvisé (on ne saurait dire construit) au lendemain de la Libération. On peut annoncer avec la plus tranquille assurance que, si rien n'est changé de ce point de vue, le déficit de 2 à 300 milliards en face duquel se sont trouvés les préparateurs du budget de 1950 sera l'an prochain de 500 milliards au moins.

Propos réactionnaire ? Aucunement. Qu'y a-t-il de réactionnaire à constater que les nationalisations ont abouti à créer des trusts d'Etat gigantesques et ingouvernables, dont le crédit est nul, et dont les dépenses d'investissements comme l'excédent des frais généraux sans cesse croissants incombent directement à l'Etat ? Sans demander une « braderie » du secteur nationalisé, où il est d'ailleurs probable vu l'état où on l'a mis, que les acquéreurs feraient défaut, une large décentralisation de cet ensemble hypertrophié le rendrait à la fois plus humain et plus apte à une vie industrielle normale. Qu'y a-t-il de réactionnaire à soutenir que quel que soit le bienfait des nouvelles institutions de sécurité sociale, nous n'en avons pas, si l'on peut dire, pour 800 milliards par an, et qu'est inviable un système où les charges accessoires du salaire représentent 40 pour 100 de son montant nominal, qui, à défaut pourrait être bonifié ? Qu'y a-t-il de réactionnaire à affirmer qu'alors que de gré ou de force nous allons au dehors vers un régime de « libérations » progressives, il n'est pas possible de maintenir au dedans les cadres et les charges d'un dirigisme à récidives périodiques, tout en prenant des positions extérieures procédant de principes rigoureusement inverses ? Il faut choisir, sauf à additionner le coût et les risques de deux politiques à la fois.

Mais nous voici de toute évidence au cœur du problème, qui est l'impossibilité de choisir. Il est très difficile qu'une coalition gouvernementale animée par des doctrines différentes dégage une ligne politique commune, dès que l'on dépasse la zone relativement aisée des « affaires courantes ». Dans notre espèce, on en arrive par exemple à ce que le meilleur système fiscal ne soit pas celui qui est en effet le meilleur, mais celui sur lequel une transaction est possible au sein du gouvernement, et comme nous sommes arrivés au point où on ne peut précisément plus transiger avec d'impérieuses nécessités, le problème financier est devenu politique après épuisement manifeste des ressources techniques (1).

C.-J. GIGNOUX

(1) Cette étude a été écrite avant que les Assemblées et leurs commissions aient amendé le projet de budget de 1950 : il est certain que de tels amendements interviendront, il est donc probable que plusieurs des chiffres ou même des formules fiscales énoncés plus haut auront été modifiés sinon bouleversés quand ces lignes paraîtront. Nos lecteurs conviendront certainement avec nous que ces modifications ne peuvent être de nature à altérer le sens général d'une évolution que nous avons eu avant toutes choses le dessein de décrire en partant du document officiel qui la caractérise le plus exactement.

LE MIRACLE DE LA 34e RUE

HISTOIRE DE NOËL

DERNIÈRE PARTIE (1)

I

A la porte de la salle des Comités municipaux, l'huissier refusa poliment de laisser entrer Noël. La conférence avait lieu sur invitation et Noël avait oublié la carte chez Doris. Mais il était bien décidé à savoir ce que cet imbécile de Sawyer avait à dire. Sans insister, il résolut donc d'explorer les lieux : il devait bien y avoir d'autres moyens de pénétrer à l'intérieur. Il s'engagea avec précaution dans un passage qui semblait longer la salle. Au bout d'un moment il parvint à une porte qui n'était pas fermée à clef. Il l'ouvrit doucement et monta quelques marches. A cet instant il entendit la voix de Doris.

— J'ai le grand plaisir, disait-elle, de vous présenter M. Albert Sawyer...

Des applaudissements de courtoisie éclatèrent. Noël s'aperçut alors qu'il se trouvait sur le théâtre même, tout au fond de la scène, derrière le décor.

Sawyer débuta en disant que le décor qui l'entourait convenait assez mal à une conférence comme la sienne, mais il espérait que l'assistance ne lui en tiendrait pas rigueur. En effet, le Théâtre des Enfants donnait son spectacle de Noël dans cette salle, et le décor de fond, composé d'une grande fenêtre et d'une énorme cheminée, devait rester en place dans l'intervalle des représen-

(1) Voir *La Revue* du 1er décembre.

tations. Sawyer se tenait dans une sorte de petite chaire, sur le devant de la scène.

— La figure symbolique qu'on appelle père Noël, ou Nicolas, ou quelque nom qu'il nous plaise de lui donner, commença-t-il, n'est autre que la représentation classique du désir enfantin. C'est le Donneur Tout-puissant, le Généreux Père. Les adultes qui cherchent à perpétuer ce mythe font preuve d'une personnalité incomplète et déséquilibrée. Ils se cramponnent à des rêves enfantins et se montrent incapables de regarder la réalité en face.

Cette dernière remarque fut accueillie par un grand éclat de rire de l'assistance. Sawyer, décontenancé, leva les yeux. Il ne savait pas que derrière lui, au fond de la scène, la silhouette de Noël se profilait contre la grande fenêtre de cellophane.

Doris, elle, avait aperçu Noël, et sentait la panique l'envahir. Elle n'avait aucune idée de la manière dont il était arrivé là, ni de ce qu'il se proposait de faire.

Encore intrigué par ce rire, Sawyer reprit le fil de sa conférence. Les gens, disait-il, éprouvent souvent le besoin de jouer le rôle du père Noël. C'est là seulement la compensation psychologique d'un complexe de culpabilité. Les pères qui se sentent coupables envers leurs enfants les couvrent de cadeaux. Quant aux millionnaires qui jouent les pères Noël en se livrant à de vastes manifestations philanthropiques, ils cherchent à dissimuler un sentiment de culpabilité provenant d'une fortune faite aux dépens d'autrui.

A mesure que Sawyer développait son idée, Noël, derrière son décor, commençait à marmonner, à fulminer, à agiter sa canne d'un air de colère. Doris effrayée lui faisait des signes pour le calmer, mais plus les attaques de Sawyer devenaient violentes, plus les protestations de Noël se précipitaient. A présent le vieillard n'avait plus qu'une idée : faire le tour du décor et venir sur la scène.

Tout à coup il aperçut une petite ouverture dans la toile de fond. A cet instant précis, Sawyer assénait un coup direct à toute la légende du père Noël.

— Loin de faire du bien dans le monde, déclara-t-il, ce mythe néfaste a fait plus de mal que l'opium !

Cette fois, c'en était trop pour M. Noël. Avant que Doris se rendît compte de ce qui se passait, il se précipita sur la scène. Impossible d'imaginer une entrée plus sensationnelle. Au beau milieu de cette diatribe contre le père Noël, le vivant portrait

du bonhomme surgit de la cheminée. C'était plus que l'assistance n'en pouvait supporter. Le fou rire s'empara de la salle entière. Mais Noël, lui, ne trouvait pas cela drôle du tout.

Sawyer, à la vue de Noël, éprouva une stupéfaction mêlée de colère.

— Dites donc, vous... commença le vieillard.

— C'est moi qui fais la conférence, monsieur Noël, déclara Sawyer.

Le nom de Noël provoqua un nouvel accès de rire sur lequel Sawyer ne comptait pas. Doris s'était levée et essayait en vain d'arrêter le bonhomme.

— Il doit y avoir libre discussion, protestait Noël. Il me semble donc que j'ai le droit d'être entendu ; personne n'est plus qualifié que moi pour répondre à vos stupides remarques.

— La discussion aura lieu *après* la conférence, dit M. Sawyer.

— Très bien, dit Noël. Il se dirigea vers un côté de la scène, s'assit sur un portant et attendit que Sawyer reprit la parole.

Complètement désarçonné, le pauvre Sawyer essaya de poursuivre, mais l'attention, désormais, se concentrait sur Noël. Chaque fois qu'une des remarques du conférencier semblait ridicule au vieillard, son visage exprimait clairement son opinion. Il n'avait qu'à lever un sourcil ou à toucher son nez du bout de sa canne pour provoquer le fou rire chez les auditeurs.

A ce moment Fred se glissa au fond de la salle. Après avoir épuisé tous les moyens de découvrir si Noël était parti, il avait trouvé la carte d'invitation sur le bureau de Doris et s'était précipité pour lui faire part des événements. En voyant Noël tranquillement installé sur l'estrade, il sourit avec soulagement et s'assit pour voir ce qui allait arriver.

Dans ses efforts pour continuer, Sawyer s'enferrait de plus en plus. Il se mit à bégayer et à embrouiller ses mots. En l'entendant parler du « Nère Poël », la salle entière croula sous les rires. Plus on riait, plus Sawyer bredouillait. A la fin il prononça une phrase tellement confuse qu'il lui fallut la recommencer entièrement. Noël n'eut pas le courage de résister à la tentation. Il leva deux doigts devant le nez de M. Sawyer.

— Combien de doigts voyez-vous ? interrogea-t-il.

C'en était trop pour M. Sawyer, qui blêmit de rage.

— Je me refuse à continuer, tempêta-t-il, à moins que ce vieux saltimbanque ne soit mis à la porte

Doris s'approcha de Noël et le supplia d'être raisonnable.

— Je suis tout à fait raisonnable, ma chère enfant, répondit Noël. Mais j'ai l'intention de prouver l'inanité des insultes que M. Sawyer vient de m'adresser devant nous, et tant que je ne l'aurai pas fait, je ne bougerai pas d'un pouce !

— Ah ! vous ne bougerez pas ! dit Sawyer en s'avançant d'un air menaçant. C'est ce que nous allons voir !

M. Noël gardait son terrain.

— Ah ! je suis un saltimbanque, dit-il d'un ton qui ne présageait rien de bon, tandis qu'il jouait avec sa canne en regardant s'approcher Sawyer.

— Ne me menacez pas avec cette canne ! rugit Sawyer. Sortez d'ici, entendez-vous ?

Noël leva sa canne pour se défendre : Sawyer s'en empara d'un geste furieux. D'un mouvement rapide Noël dégagea la canne qui égratigna la joue de M. Sawyer.

— Il m'a frappé ! cria celui-ci en reculant d'un bond.

— Je voudrais l'avoir fait, dit M. Noël avec mépris.

Doris s'avança vivement entre eux, s'efforçant de rétablir l'ordre.

— Ecoutez, madame Walker, dit Sawyer, caressant du bout des doigts une légère rougeur sur sa joue, si vous persistez à défendre ce maniaque dangereux, j'appelle immédiatement la police !

— Non, non ! cria Doris affolée.

Sawyer n'était plus maître de la situation. Il entrevit enfin une chance de sauver la face et d'opérer sa sortie avec dignité.

— Mesdames et messieurs, annonça-t-il, la conférence est terminée.

Il se retourna vers Doris.

— Très bien, dit-il, je n'appelle pas la police, pas ce soir. Je vous verrai demain matin dans le bureau de M. Shellhammer et nous déciderons de la procédure à suivre. — Il jeta à Noël un regard courroucé. — La société a tout de même le moyen de se défendre contre des individus pareils !

Là-dessus il descendit de l'estrade.

II

Le lendemain matin de bonne heure, Doris dut affronter la double colère de MM. Sawyer et Shellhammer. Sawyer avait

fait au magasin un rapport tragique sur la conduite de Noël au cours de la soirée précédente. Impossible, après l'avoir entendu, de douter que le bonhomme fût un aliéné dangereux. L'expert accusait Noël de grossièreté et de voies de fait. Doris s'efforça de remettre au point les exagérations de Sawyer. Certes, l'apparition de Noël pendant la conférence était inopportune, mais il ne s'était porté à aucune violence effective.

Shellhammer n'y comprenait plus rien. Sawyer l'avait convaincu que Noël était extrêmement dangereux : toute la publicité et le battage faits autour de lui pouvaient se retourner contre Macy à la façon d'un boomerang. Et si Gimbel venait à découvrir que le père Noël de Macy était un toqué ! Grands dieux ! On n'osait pas penser à tout ce qui pouvait arriver ! Noël était une charge de dynamite, et Mme Walker en avait la responsabilité. C'était elle qui l'avait engagé : elle était au courant de son idée fixe.

M. Sawyer se félicitait d'avoir été lui-même la victime, plutôt qu'un des petits innocents sans défense que Noël avait fait sauter sur ses genoux.

— Le problème, dit-il, est de savoir quoi faire de ce... ce pauvre visionnaire.

— Il faut agir immédiatement ! déclara Shellhammer.

— Je ne crois pas, intervint Mme Walker. C'est tout simplement un vieux brave homme. Je suis sûr qu'il n'ira jamais jusqu'à...

— Oh ! mais si, madame Walker, mais si ! affirma M. Sawyer. Il vient évidemment de subir une brusque transformation. Il est entré dans une période de crise.

— Mais le docteur Pierce nous a assuré que ce n'était pas possible dans un cas de ce genre. L'idée fixe de Noël est tournée uniquement vers le bien.

— Le docteur Pierce n'est pas psychiatre, dit sèchement Sawyer.

— Vous non plus, rétorqua Doris.

— En tout cas, le moins que nous puissions faire, dit Sawyer, est de soumettre immédiatement M. Noël à l'examen de psychiatres sérieux.

M. Shellhammer déclara que la solution lui semblait logique. Doris fit remarquer que Noël avait subi ce genre d'examen des dizaines de fois, et toujours avec succès.

— De toute façon, cela ne peut pas faire de mal, dit Shell-

hammer. Si les psychiatres sont de l'avis du docteur Pierce et déclarent Noël inoffensif, nous le reprendrons aussitôt.

— Et s'ils sont d'un avis différent, vous aurez la conscience tranquille, ajouta Sawyer.

Doris était très troublée. Elle savait que Noël ne s'était pas porté à des voies de fait. Sawyer lui inspirait de l'antipathie et elle était persuadée qu'il exagérait la gravité de la situation. Mais étant donné les circonstances, elle devait reconnaître que Shellhammer avait raison. Qu'importait, après tout ? Noël subirait certainement avec succès n'importe quel examen psychiatre et serait de retour à son poste dès l'après-midi. Elle acquiesça donc d'un signe de tête à la proposition de Shellhammer.

M. Sawyer se montra empressé et plein d'obligeance. Il s'offrit à organiser cet examen sans tarder. Au fond, tout ce qu'il demandait, c'était d'éloigner Noël du magasin le plus vite possible. Il n'y avait pas de temps à perdre. Lui, Sawyer, connaissait le moyen le plus rapide et le plus sûr d'arriver à ses fins. Mais cela, il était inutile d'en parler à Mme Walker.

— A présent, dit-il, la seule difficulté consiste à faire sortir M. Noël du magasin sans provoquer un nouveau... hum ! un nouvel incident. Dans son état actuel, il aura sans aucun doute une réaction violente.

— Madame Walker, dit Shellhammer, c'est à vous de lui expliquer le cas. Après tout, vous entretenez avec lui des relations d'amitié. Il a confiance en vous.

Doris refusa net. Elle reconnaissait qu'il le fallait, mais elle n'en avait pas le courage. Elle avait beaucoup trop d'affection pour le vieillard : elle ne pouvait pas prendre sur elle de lui faire de la peine.

— Peu importe, dit Sawyer en faisant à Shellhammer un signe de tête discret. Nous n'avons pas absolument besoin de Mme Walker. Je sais comment nous pouvons nous arranger.

Noël était de retour sous son dais et accueillait comme de coutume l'interminable file de gamins, quand M. Shellhammer s'approcha de lui et lui parla à l'oreille. On voulait avoir une photo de M. Noël avec le maire, à l'Hôtel de Ville. Est-ce que cela l'ennuierait d'y aller ?

— Pas le moins du monde, dit Noël. Je serai enchanté de faire la connaissance de M. le maire. Seulement j'ai rendez-vous à cinq heures avec M. Macy...

— Oh ! vous serez rentré largement à temps ! assura M. Shellhammer. Ces deux messieurs vont vous emmener : la voiture attend devant la porte.

Noël descendit de son trône et suivit les deux hommes que lui désignait Shellhammer.

Ce ne fut qu'une fois dans la limousine, en voyant M. Sawyer installé sur le siège de devant, que Noël commença à se méfier.

— Quelle direction ? demanda le chauffeur.

— L'asile d'aliénés de Bellevue, dit Sawyer.

Noël furieux voulut se lever, mais la voiture était déjà en marche. Les deux hommes qui l'escortaient le forcèrent à se rasseoir. Il resta hébété, les yeux fixés droit devant lui, tandis que la voiture avançait lentement sur le pavé trempé de pluie. A la fin il ouvrit la bouche.

— Est-ce que Mme Walker est au courant ? demanda-t-il.

— Naturellement, dit Sawyer. C'est elle qui a tout arrangé.

A partir de cet instant M. Noël se sentit vaincu. Si Doris était capable de lui faire cela, tout le mal qu'il s'était donné ne servait à rien : sa cause était perdue d'avance. Peu lui importait ce qui pouvait lui arriver désormais. Pendant tout le reste du trajet il ne prononça pas une parole. Même une fois arrivé à Bellevue, lorsqu'on le fit entrer dans l'asile, il semblait avoir perdu tout intérêt pour ce qui se passait autour de lui.

III

Pour Doris la fin de l'après-midi fut une attente interminable, torturante, presque irréelle. En dépit de ses efforts, elle ne pouvait rester assise à son bureau plus de dix minutes de suite, encore bien moins se concentrer sur son travail. De temps à autre elle allait à la porte et regardait sous le dais, espérant y revoir Noël. Mais le dais demeurait vide et l'anxiété de Doris augmentait. Elle essaya de savoir où on avait emmené Noël mais tout ce que M. Shellhammer put lui dire, c'est que M. Sawyer avait tout arrangé pour l'examen et emmené M. Noël en voiture.

Ce fut presque au moment de la fermeture qu'elle apprit enfin la vérité par un coup de téléphone de Fred, pressé et furieux. Le jeune homme venait de raccrocher après une communicaton de l'asile d'aliénés de Bellevue, lui demandant d'expédier au plus tôt les effets de toilette de M. Noël.

— C'était je ne sais quel docteur de là-bas, dit Fred à Doris avec indignation. Il m'a dit que de longtemps Noël n'aurait pas besoin d'un costume de ville !

— Bellevue ! C'est donc là que Sawyer l'a emmené !

La voix de Doris s'étranglait de rage.

— Mais enfin, demanda Fred, qu'est-il arrivé ? Qu'est-ce que tout cela veut dire ?

Doris lui raconta l'histoire en quelques mots. Sawyer avait proféré toutes sortes de menaces. Elle avait été obligée de consentir à cet examen. Sawyer avait été trop rusé pour prononcer le nom de Bellevue.

— Mais de toute façon, comment avez-vous laissé emmener Noël ? interrogea Fred.

Doris essaya de le lui expliquer. Pouvait-elle faire comme s'il ne s'était rien passé la soirée précédente ? Et si Sawyer avait envoyé chercher la police ? Mais Fred n'avait pas le temps de discuter. Il devait partir immédiatement pour l'asile. « A tout à l'heure, Doris », dit-il en raccrochant.

A Bellevue, M. Noël avait été interviewé, questionné, examiné, soumis à toute la routine habituelle. Enseveli dans un morne brouillard d'indifférence, il était allé de salle en salle, de docteur en docteur. Il répondait aux interrogations sans les entendre : souvent il disait « oui » à une question ridicule parce qu'il n'avait pas écouté ce qu'on lui demandait. Au fond de lui-même il se répétait indéfiniment : « Comment a-t-elle pu faire ça ? Comment a-t-elle pu faire ça ? » Parfois ses lèvres esquissaient les mots en silence. Les jeunes psychiatres aux aguets notaient le fait et le consignaient dans leurs rapports en termes appropriés.

On ôta enfin au vieillard son costume de père Noël pour le remplacer par une sorte de robe de chambre grise et flasque, beaucoup trop large pour lui. On l'avait placé dans une grande pièce nue dont les étroites fenêtres étaient garnies de barreaux de fer. Dans cette pièce se trouvaient beaucoup d'autres malades, également vêtus de robes de chambre pareilles à des suaires. Mais Noël ne les voyait même pas. Assis sur la chaise qu'un infirmier vêtu de blanc venait de lui avancer, il fixait le mur d'un air hébété.

Ce fut là que Fred le trouva : un petit vieillard très las, à la barbe blanche. Toute la vivacité ardente et juvénile de ses yeux avait disparu.

— Noël, dit Fred, toute cette histoire est ridicule. Vous avez autant de tête que n'importe qui, et beaucoup plus que bien des gens !

Noël secoua presque imperceptiblement la tête.

— Je vous ferai sortir d'ici en un rien de temps, dit Fred avec entrain.

Mais Noël ne voulait pas être relâché. Doris lui avait menti, juste au moment où il venait de se convaincre qu'elle commençait vraiment à croire en lui.

— Elle m'a fait marcher depuis le début, dit-il tristement. Si c'est comme cela que se conduisent les gens qui ont toute leur raison, j'aime mieux rester ici avec les autres.

— Mais Doris n'avait pas la moindre idée de ce que préméditait Sawyer ! protesta Fred. Il menaçait d'envoyer chercher la police. Elle croyait qu'il voulait vous emmener chez un médecin.

— Je suis heureux de le savoir, dit Noël. Mais alors pourquoi n'est-elle pas venue elle-même m'expliquer tout cela ?

— Parce que cela l'ennuyait de vous faire de la peine, Noël.

Le bonhomme inclina lentement la tête.

— Oui, je suis un bon vieux, et elle avait pitié de moi.

— Pas seulement pitié, dit Fred.

Mais M. Noël continuait à hocher la tête.

— Non... elle doutait de moi, Fred. C'est pour cela qu'elle n'éprouvait que de la pitié. Si ç'avait été vous qu'on emmenait ici de force, elle aurait été furieuse.

— Admettons qu'elle ait eu des doutes, dit Fred. Voilà des années qu'au fond elle ne croit plus à rien. Vous ne faites pas la part des choses, Noël.

— Il ne s'agit pas seulement de Doris, dit Noël. Il y a aussi les gens comme Sawyer. Il est malhonnête, égoïste, méchant. Pourtant on dit que c'est un être normal, et moi pas. Il est dehors et je suis ici. Eh bien ! s'il est normal, moi je préfère ne pas l'être. J'aime mieux rester où je suis.

— Mais vous n'avez pas le droit de ne penser qu'à vous, Noël. Ce qui vous arrive a de l'importance pour beaucoup d'autres. Des gens comme moi, qui croient en vous et en ce que vous représentez ; des gens comme la petite Susan, qui commencent seulement à y croire. Vous ne pouvez pas nous lâcher maintenant, Noël. Vous ne le voyez donc pas ?

Noël réfléchit longuement. La lumière reparut au fond de ses yeux.

— Vous avez peut-être raison, dit-il lentement. Oui, vous avez peut-être raison, après tout...

— Bien sûr, j'ai raison ! dit Fred soulagé. Je savais bien que vous ne nous abandonneriez pas.

— Je devrais avoir honte, dit M. Noël d'une voix qui avait retrouvé tout son entrain. Et j'ai honte, effectivement. Nous ne gagnerons peut-être pas la partie, Fred, mais nous finirons en beauté !

— Voilà qui est parler ! dit Fred en se levant avec jubilation. Ne vous tourmentez pas, Noël. Tenez-vous tranquille ; je vous ferai vite sortir d'ici.

Mais ce n'était pas aussi facile que le pensait Fred de faire relâcher le bonhomme. Après un grand nombre de démarches inutiles, il réussit enfin à voir le psychiatre en chef, le docteur Rogers. C'était un homme calme et bienveillant. Il envoya chercher le dossier de Noël et examina les rapports avec soin. Fred lui expliqua qu'il habitait avec Noël depuis assez longtemps. Le vieillard, bien entendu, était parfaitement sain d'esprit. Toute cette histoire ridicule n'était qu'une vengeance de M. Sawyer contre un homme qui l'avait personnellement humilié.

Le docteur Rogers resta calme, mais non convaincu. A son grand regret, il ne partageait aucunement l'avis de Fred. M. Noël était nettement « dérangé » et, sinon dangereux d'une manière immédiate, du moins susceptible de le devenir. Chaque interrogatoire, chaque test aboutissait à la même conclusion : M. Noël était anormal. Non seulement il était impossible de le relâcher, mais sur la foi de ces rapports, l'asile était obligé de demander immédiatement l'internement légal du vieillard.

Alors seulement, Fred se rendit compte de ce qui s'était passé. Noël avait répondu de travers exprès pour ne pas passer l'examen ! En même temps, le jeune homme comprit qu'il était inutile d'essayer de convaincre le docteur Rogers de la vérité.

Sawyer avait réussi à amener le vieillard jusqu'à l'asile, mais une fois là, Noël lui-même s'était fermé avec soin toutes les issues. Et Fred qui lui avait promis sa liberté ! Il s'était avancé sans réfléchir jusqu'au bout d'une très, très longue branche, et maintenant il la sentait craquer sous lui. Il remercia le docteur Rogers et prit congé. Il avait besoin de réfléchir. Sa tâche était presque impossible, et il le savait.

IV

M. le Juge Henry X. Harper était assis dans son cabinet, parcourant un courrier sans intérêt et se demandant ce qu'il pourrait bien offrir à sa femme pour Noël. L'année avait été bonne : les affaires marchaient bien. Sans aucun doute, il serait réélu l'année prochaine. Son cadeau de Noël devait donc, pensait-il, être un peu plus recherché que de coutume : un manteau de fourrure, peut-être ?

Finley, son greffier, entra. M. Mara, de la part du procureur général, demandait à voir Son Honneur.

— Faites entrer, faites entrer ! dit Son Honneur avec entrain.

M. Mara entra, souriant, un dossier à la main. Le juge et lui étaient de vieux amis. Ils échangèrent un bonjour cordial.

— Des papiers d'internement, rien de spécial, Votre Honneur, dit M. Mara.

Il les plaça sur le bureau. Son Honneur commença à feuilleter la liasse épaisse.

— Tout est en ordre, monsieur le juge, dit M. Mara. J'ai tout collationné : le certificat d'aliénation de l'asile de Bellevue est joint au dossier.

— Hein ? quoi ? Bellevue ? fit le juge en lisant. Age inconnu... C'est un vieux, n'est-ce pas ?

— Très vieux, Votre Honneur.

— Il faudrait sans doute que je lise tout ceci, soupira Harper.

— Vous pouvez vous fier à moi, monsieur le juge : c'est une simple formalité. Cet individu se fait appeler Noël : il se prend pour le père Noël en personne.

— Oh ! oh ! fit Son Honneur en riant ; et il étendit la main vers sa plume. A cet instant Finley entra de nouveau.

— Un monsieur Gayley demande à vous voir.

— Qu'est-ce qu'il veut ? demanda le juge.

— Il est avocat, il vient au sujet de cette affaire Noël.

— Allons, faites entrer, soupira le juge en posant sa plume.

Fred se montra courtois mais énergique. Il représentait M. Noël, objet du dossier qu'il voyait sur le bureau. A l'en croire, son client était victime d'une manigance. Il demandait une audience régulière, à laquelle il pourrait amener des témoins.

— Vous qui disiez que c'était une simple formalité ! dit le juge à Mara.

— En effet, dit Mara. Voici la première fois que j'entends parler d'une opposition.

Le juge jeta un nouveau regard sur le dossier.

— Votre Honneur peut signer s'il le désire, dit Fred, mais dès demain matin j'exigerai la comparution de mon client devant le tribunal.

— Ce ne sera pas nécessaire, dit le juge Harper. Vous aurez votre audience. Disons lundi matin, dix heures.

Dehors, dans l'antichambre du juge, M. Sawyer s'agitait nerveusement en attendant M. Mara. En effet, M. Macy, ayant appris l'absence de Noël, n'avait pas tardé à en pénétrer les raisons. Après avoir interrogé Doris, il avait fait appeler M. Sawyer ; les mots exacts dont il s'était servi résonnaient encore aux oreilles de ce dernier. Si M. Sawyer ne réussissait pas à faire libérer M. Noël immédiatement, il pouvait se considérer lui-même comme sans emploi. Sa carrière chez Macy aurait donc pris fin, et cela à la veille des gratifications de Noël !

Tandis que M. Sawyer, assis dans le vestibule, s'efforçait de ne pas se ronger les ongles, Fred émergea du cabinet du juge et s'éloigna en saluant Finley de la tête.

— Qui... qui était-ce ? demanda Sawyer avec anxiété.

— L'avocat de M. Noël, dit Finley.

Alors maintenant Noël avait un avocat ? Tout cela déplaisait fort à Sawyer.

— Je désire abandonner l'affaire, déclara-t-il quand Mara survint enfin.

Mais M. Mara secoua la tête.

— La demande d'internement a été faite par un hôpital municipal. Elle doit maintenant suivre la procédure jusqu'au bout.

Sawyer resta pétrifié.

— Est-ce qu'on ne peut vraiment rien faire ? demanda-t-il.

— Absolument rien, dit Mara. Il y aura audience lundi matin.

Une audience publique ! Tout allait de mal en pis, pensa Sawyer. Il interrogea Mara sur l'avocat de M. Noël.

— Oh ! celui-là n'a rien qui doive vous inquiéter ! assura Mara. Ce Gayley n'est qu'un petit avocat de rien du tout qui cherche à se faire un peu de publicité gratuite.

De la publicité ! Le mot galvanisa Sawyer. Des articles dans les journaux ! c'était bien là ce qui pouvait arriver de pire.

— Il vaut mieux que je parle tout de suite à M. Gayley, dit-il en se précipitant le long du vestibule.

Sawyer rejoignit Fred comme celui-ci entrait dans l'ascenseur. Il se donna comme le représentant de M. Macy. On était désireux, dit-il, d'éviter toute espèce de publicité. Si M. Gayley s'y prêtait M. Macy trouverait un moyen généreux d'exprimer sa gratitude.

Fred se mit à rire doucement. M. Macy n'avait rien à voir là-dedans, Sawyer le savait aussi bien que lui. L'expert s'était fourré lui-même dans cette galère : maintenant il se démenait en vain pour essayer d'en sortir.

— A propos, cette publicité, dit Fred, je suis heureux que vous m'y ayez fait penser. Je vais avoir besoin de l'opinion, c'est la publicité qui la fait ! Très obligé, monsieur Sawyer !

Et il s'éloigna. M. Sawyer l'aperçut une dernière fois qui pénétrait dans le bureau de la presse. Du coup, son malheur lui sembla consommé.

Le lendemain matin, des articles sensationnels parurent dans la plupart des journaux de New-York. L'affaire était une aubaine pour la presse. Songez donc : Noël était devenu une célébrité, un symbole national de bonne volonté. Et voilà maintenant qu'on le taxait de folie ! L'audience à venir figurait dans les nouvelles de première page. Les journaux du soir donnèrent de nouveaux détails. La teneur de tous les articles était la même, un commentateur de la radio la résuma de façon assez concise :

« Nous vivons, dit-il, des temps singuliers ! M. Noël, le petit père Noël à qui nous devons la vague de bonne volonté qui balaye la ville et presque tout le pays, M. Noël a des ennuis ! Lundi matin, mesdames et messieurs, ce simple et charmant vieillard comparaîtra devant M. le juge Henry X. Harper. Et savez-vous de quoi on l'accuse ? D'être fou ! Si incroyable que cela vous semble, mes amis, c'est la vérité. Si le fait de ressusciter le véritable esprit de Noël constitue une forme de folie, oui, nous vivons des temps étranges, en vérité ! »

A son domicile, le juge Harper écoutait la radio, rayonnant d'entendre son nom transporté par les airs d'un océan à l'autre. Mais Charlie Halloran, qui écoutait avec lui, était beaucoup moins satisfait. Charlie était trésorier du parti politique qui avait appelé le juge à ses fonctions. Sans occuper lui-même un poste officiel, Halloran n'en était pas moins une puissance avec laquelle devaient compter bien des rois de la ville et de l'Etat. C'était

un politicien avisé, un ami de longue date et un conseiller de Harper.

— Tu m'as l'air un peu fatigué, Henry, dit-il d'un air pensif. Il me semble que tu devrais prendre quelques semaines de congé.

— Quelle bêtise ! répondit Son Honneur avec indignation. Je ne me suis jamais senti mieux de ma vie !

— Va à la pêche... à la chasse... n'importe où, insista Halloran.

— Mais pourquoi, Charlie ?

— Parce que cette affaire est un vrai guêpier, Henry, dit Charlie en arrêtant la radio. Il faut absolument trouver un moyen de te tirer de là.

Mais Henry ne le pouvait pas. Il était trop tard.

— Alors tu ferais mieux de tomber subitement malade, dit Charlie. Laisse l'affaire à un autre, quelqu'un qui ne se présente pas devant ses électeurs au printemps prochain.

Mais Son Honneur était un honnête homme. Il ne pouvait pas agir de la sorte ; d'ailleurs pourquoi Charlie se mettait-il dans un tel état ? Quel inconvénient y avait-il à récolter toute cette bonne publicité ?

— Bonne ! s'écria Charlie. Elle est épouvantable ! Avant même de commencer, te voilà déjà un vrai Ponce Pilate ! Pour tous les gamins, c'est toi qui joues le rôle du traître. Tu verras que leurs parents vont te prendre en grippe, eux aussi.

— Ridicule ! dit Harper en riant.

A cet instant, Mme Harper entra dans la pièce et appela ses petits-enfants pour dire bonsoir. Elle avait promis à leur mère qu'ils seraient au lit à huit heures, et le délai était passé depuis longtemps.

Les enfants entrèrent en gambadant, serrèrent leur bonne maman dans leur bras et lui donnèrent un gros baiser. Puis ils passèrent froidement devant le juge et montèrent se coucher. Le juge resta confondu.

— En voilà, une façon de traiter leur grand-père ! dit-il avec indignation.

— Je les comprends, dit Mme Harper en sortant avec les enfants. Un homme qui traduit le père Noël en justice et l'accuse d'être devenu fou !

— Tu vois ce que je veux dire, fit sèchement Charlie.

Et le juge Harper commença à concevoir certains doutes.

V

La grande salle d'audience était bondée de reporters, de photographes, de journalistes à la recherche d'informations sérieuses ou d'articles sensationnels, sans compter les nombreux représentants du grand public que la cause passionnait.

M. Mara, le procureur, affaissé dans son fauteuil, regrettait d'avoir été chargé de l'accusation. Ce serait encore là, pensait-il, un de ces procès qui n'en finissent pas. L'avocat de la défense, qui voulait se faire de la publicité, se chargerait de faire traîner l'affaire. Le prévenu nierait avoir jamais prétendu être le père Noël. Il faudrait appeler des témoins, recueillir des dépositions. Et penser qu'on n'avait plus que quatre jours pour faire les emplettes de Noël ! Quel métier ! pensait Mara.

L'huissier prononça son éternel : « Messieurs, la Cour ! » et le juge Harper entra dans la salle. Mara demanda la parole.

Le certificat d'aliénation figurait déjà au dossier. A présent Mara désirait faire comparaître son premier témoin. M. Noël voulait-il venir à la barre ? Noël quitta la table auprès de laquelle il était assis à côté de Fred et s'avança vers la barre des témoins. Son Honneur examina le vieillard avec surprise. M. Noël ne ressemblait en rien au vieux gâteux décrit par les rapports.

— Bonjour, Votre Honneur ! dit M. Noël d'un air radieux.

Malgré lui, le juge sourit et rendit le salut.

— Votre nom ? demanda Mara.

— Noël.

— Où habitez-vous ?

— C'est ce dont décidera cette audience.

Cette réponse provoqua un léger rire dans la salle et un froncement de sourcils de M. Mara.

— Voilà une réponse fort sensée, M. Noël, dit Son Honneur avec une satisfaction évidente. Maintenant, dites-moi : est-il vrai que vous croyez être le père Noël ?

— Bien entendu ! dit M. Noël.

Un silence de plomb tomba sur la salle. Le visage du juge Harper s'allongea d'une aune. Mara lui-même paraissait surpris. Comment, le vieux reconnaissait qu'il était fou ! En ce cas l'Etat de New-York, que représentait Mara, jugeait inutile de poursuivre. M. Mara se tourna vers le juge.

— Plaise au tribunal d'en rester là, Votre Honneur, dit-il d'un ton dramatique en se rasseyant.

La salle entière donna des signes d'agitation. Son Honneur était désolé. Il jeta un retard inquiet du côté de Charlie Halloran, qui se trouvait dans la foule. Grand dieux ! si Harper était obligé de conclure à la folie du vieillard ! Halloran lui rendit son coup d'œil et hocha tristement la tête. « Je t'avais prévenu ! » semblait-il dire.

Fred se leva à son tour, mais il ne semblait pas ému le moins du monde. « Il doit être un peu piqué, lui aussi », pensa le juge à part lui.

— Voyons, jeune homme, désirez-vous interroger contradictoirement le témoin ? dit Harper avec un peu d'espoir, se raccrochant à ce brin d'herbe. Je crois qu'il a été employé à jouer le rôle du père Noël. Peut-être n'a-t-il pas bien saisi ma question ?

— J'ai parfaitement compris, Votre Honneur, dit Noël.

— Etant donné la déclaration du témoin, persistez-vous à poursuivre la défense, jeune homme ? demanda Son Honneur d'un air découragé, tandis que Noël quittait la barre.

— Certainement, Votre Honneur, dit Fred. Je me rends parfaitement compte que mon client croit être le père Noël. En fait, c'est là toute la base de l'accusation. L'Etat prétend que cet homme n'est pas sain d'esprit parce qu'il croit être le père Noël.

— Je crains que la position de l'Etat ne soit parfaitement raisonnable et logique, dit le juge Harper d'un ton maussade.

— L'Etat aurait raison, Votre Honneur, si vous, ou moi, ou M. Mara ici présent, nous imaginions être le père Noël.

— Le fait est vrai pour n'importe qui, dit Mara avec aigreur. Pour croire qu'on est le père Noël, il faut évidemment être fou.

— Pas forcément, dit Fred sans se départir de son calme. Vous, Votre Honneur, vous croyez être le juge Harper, et personne ne met votre bon sens en doute, pour la bonne raison qu'en fait vous êtes bien le juge Harper.

Le juge crut voir là une allusion injurieuse.

— Je sais ce que je suis, jeune homme, dit-il sèchement. C'est de M. Noël qu'il s'agit à cette audience. Vous croyez-vous encore capable de faire la preuve qu'il est sain d'esprit ?

— Parfaitement, dit Fred. S'il est en fait la personne qu'il

croit être — comme vous êtes vous-même le juge Harper — il a sa raison tout comme vous.

— D'accord, dit le juge, mais lui n'est pas ce qu'il croit être.

— Il l'est, Votre Honneur.

— Il est *quoi* ? rugit le juge.

— J'ai l'intention de plaider le fait que mon client est réellement le père Noël.

La réaction de la salle fut instantanée. Dans toute l'histoire du droit, jamais on n'avait vu semblable plaidoirie. Comment ce petit avocat insignifiant comptait-il faire la preuve que son client était le père Noël ? C'était absurde, mais quel beau sujet d'article ! Le magnésium jaillit. Les reporters se précipitèrent au téléphone. Un brouhaha emplit la salle. En vain le juge Harper agita sa clochette et voulut suspendre la séance : personne ne l'entendit sauf le sténographe du tribunal.

Les journaux du soir ne parlèrent que du procès. Doris les parcourut en rentrant à la maison. Elle était préoccupée. Fred se rendait ridicule : il livrait une bataille sans issue et compromettait sa situation. Elle regrettait d'avoir amorcé toute cette affaire. Elle le dit à Fred lorsqu'il rentra à son tour. Mais Fred, lui, avait confiance. Toute la publicité qu'on avait faite travaillait en sa faveur. Noël avait la sympathie du public. La tâche de Fred ne serait pas facile, mais il avait une chance.

— Et votre cabinet d'avocat ? Et votre situation ? demanda Doris.

Là-dessus elle avait peut-être raison de s'inquiéter. L'après-midi même, le vieil Hainslip, le doyen de la firme où travaillait Fred, avait fait appeler le jeune homme. Le cabinet, lui avait-il représenté, existait de longue date : il avait une réputation à soutenir. Il ne pouvait tolérer de voir un de ses plus jeunes membres se donner en spectacle en essayant de prouver qu'un vieil original était le père Noël. A moins que Fred ne renonçât immédiatement à cette affaire, le cabinet serait obligé de se priver de ses services.

— Vous voilà forcé de vous retirer, dit Doris.

— Certainement non ! dit Fred. A présent ce n'est plus possible, Doris, vous le savez bien. Noël a besoin de moi. Je ne peux pas l'abandonner, le pauvre vieux.

— Mais votre situation ? Vous ne pouvez pas l'abandonner, elle non plus !

— A vrai dire, c'est déjà fait, avoua Fred. J'ai dit au vieil

Hainslip que je n'avais aucune intention de renoncer à l'affaire. Et voilà !

Cette fois Doris était bouleversée. Jamais elle n'aurait cru Fred exalté à ce point. Elle savait par expérience qu'il faut être réaliste dans la vie. On n'abandonne pas une bonne situation pour un caprice sentimental. Fred l'avait demandée en mariage. Elle avait accepté de grand cœur. Elle l'aimait et le respectait.

— Mais quand je vous vois faire une folie comme celle-là... eh bien ! non... je vous croyais un homme sérieux, digne de confiance, pas un pêcheur de lune.

— Je suis peut-être un pêcheur de lune, mais je suis aussi rudement bon avocat. Je combine les meilleurs traits des deux, dit Fred. Je m'en tirerai, vous verrez.

Doris, elle, n'en était pas sûre. Elle craignait qu'il ne retrouvât jamais de situation.

— En somme, dit Fred, tout se ramène à ceci : vous n'avez pas confiance en moi.

— Bien sûr que si, mais...

— Non, Doris, interrompit Fred. Pas vraiment. Vous êtes une personne très positive. Vous ne croyez à rien à moins d'en avoir la preuve.

— Il ne s'agit pas de confiance, Fred. Vous êtes sûr de perdre ce procès : c'est une question de bon sens.

Fred se leva vivement.

— La confiance consiste à croire là où le bon sens s'y refuse, répliqua-t-il. Vous, vous avez trop de bon sens.

— Heureusement qu'un de nous deux en a ! dit Doris avec emportement. Ça peut servir, vous savez !

— Vous aurez donc toujours peur ? dit Fred. Vous ne pouvez donc pas vous laisser aller à écouter des gens comme Noël, à croire au plaisir, à la joie, à l'amour, à tous les impondérables de la vie ?

Doris se raidit imperceptiblement. Elle redevint la capable et tranchante Mme Walker.

— On ne paie pas son loyer avec des impondérables, dit-elle.

— Mais on ne peut pas vivre sans eux ! répondit Fred avec chaleur. Moi, en tout cas, je ne peux pas. Je croyais que Noël vous avait transformée, Doris. J'espérais que vous étiez capable de faire équipe avec moi, mais... je vois que je me trompais.

Doris se détourna sans mot dire. Fred haussa les épaules avec découragement.

— Inutile de continuer, dit-il. Nous ne parlons pas la même langue, vous et moi. Rien à faire, voilà tout.

Doris, raidie, lui tournait le dos.

— Je pense que non, dit-elle lentement.

— Alors nous n'avons plus rien à nous dire.

— Non.

Fred prit son chapeau et son manteau en silence. Puis Doris se retourna, avec un petit sourire amer.

— C'est drôle, dit-elle, mais avec tout mon bon sens, je croyais que cette fois ça allait marcher pour de bon.

— Moi aussi, dit Fred.

Il hésita un instant à la porte. Puis il dit « Bonsoir ! » et sortit.

VI

La salle d'audience du lendemain était plus vaste encore que la première, mais elle se trouvait déjà bondée longtemps avant l'entrée de Son Honneur. La plus grande partie de la foule en tenait pour Noël. Le reste venait par curiosité, pour voir ce qu'allait faire ce jeune fou d'avocat. Le procès avait un succès monstre. Le juge Harper aurait pu remplir le terrain de polo, s'il lui avait pris fantaisie d'y siéger.

Le premier témoin de Fred était M. R. H. Macy. En prêtant serment, celui-ci semblait mal à l'aise.

— Vous êtes bien, demanda Fred, le propriétaire d'un des plus grands magasins de New-York ?

— Le plus grand, rectifia M. Macy.

Il identifia ensuite Noël comme son employé. Aux questions posées par Fred, il répondit qu'il considérait le vieillard comme sincère et sain d'esprit. M. Mara bondit.

— Monsieur Macy, dit-il, vous parlez sous la foi du serment. Croyez-vous sincèrement que cet homme soit le père Noël ?

M. Macy hésita, avala sa salive. Mais il avait compris le dilemme. Ou le bonhomme était réellement le père Noël, ou l'employé de la maison de Macy était fou. Il n'y avait pas à hésiter.

— Oui, répondit-il très haut sur un ton de défi.

— Je vous remercie, dit Fred.

En retournant à sa place, Macy rencontra le regard de M. Sawyer assis au troisième rang. Il ralentit légèrement le pas et fixa Sawyer avec colère.

— Vous ne faites plus partie de la maison ! jeta-t-il avec une joie féroce.

Puis il remonta allégrement jusqu'à son banc.

Le docteur Pierce lui succéda à la barre. C'était le médecin traitant de l'hospice de Maplewod. Il connaissait Noël depuis des années. Croyait-il que le bonhomme était le père Noël ?

— Certainement, dit le docteur Pierce d'une voix calme.

Mara sauta de nouveau sur ses pieds. Voyons, le docteur était un homme de science... Pouvait-il donner à son opinion un motif rationnel scientifique ? La question revint vers Mara à la façon d'un boomerang.

— Oui, je le puis, déclara le docteur Pierce.

Fred bondit sur l'occasion.

— Il y a quelques semaines, vous avez exprimé un souhait devant M. Noël ?

— Oui, dit le docteur Pierce.

— Et quel était ce souhait ?

— Un appareil à rayons X pour l'hospice.

— En aviez-vous parlé à qui que ce soit d'autre ?

— Non, c'était trop déraisonnable. Le matériel radiographique coûte extrêmement cher.

— Hier, qu'a-t-on apporté à l'hospice ?

— L'appareil à rayons X, répondit le docteur.

— D'où venait-il ?

— La carte portait « Avec les meilleurs vœux du père Noël. »

— Avez-vous des raisons de croire que l'appareil pouvait avoir une autre origine ?

— Non.

— Quelles conclusions en tirez-vous ?

— Ma foi, dit le docteur Pierce, au moment où j'ai fait ce souhait je me suis dit : « Si je reçois cet appareil à rayons X, je croirai que cet homme est le père Noël ». L'appareil est venu : que voulez-vous de plus

Fred appela ensuite à la barre Jim, le gardien du Zoo. Celui-ci témoigna du pouvoir étrange que M. Noël exerçait sur les rennes. Lui, Jim, leur gardien, qui les nourrissait depuis douze ans,

ne pouvait les approcher qu'attachés. Mais les rennes venaient tout droit vers M. Noël et mangeaient dans sa main.

C'en était trop pour M. Mara. Il récusa tous les témoins en bloc. Tout cela, déclara-t-il, était ridicule, enfantin, sans rapport avec la question. M. Gayley prenait le tribunal pour un cirque. Le père Noël n'existait pas, tout le monde le savait. Un murmure de protestation parcourut l'assistance. Fred répondit que c'était là pure question d'opinion. M. Mara pouvait-il donner une preuve de la non-existence du père Noël ?

M. Mara commençait à transpirer sous son col. Non, naturellement, il ne le pouvait pas, et il n'avait pas l'intention de le faire. Cette salle n'était pas une nursery, mais la Cour suprême de l'Etat de New-York. Tous ces enfantillages ne servaient qu'à faire perdre son temps au tribunal. Le père Noël existait-il ou non ? M. Mara demandait au juge de statuer immédiatement sur ce point.

Son Honneur avait vraiment l'air très malheureux. Mara l'emportait, il en avait peur. Officiellement, il ne pouvait statuer que d'une seule manière. Mais son regard tomba sur Charlie Halloran, assis parmi les spectateurs. Charlie secouait la tête avec violence et indiquait du geste le cabinet du juge.

— La Cour se retire quelques instants pour examiner la question, annonça Harper.

— Ecoute, dit Charlie aussitôt qu'ils se trouvèrent seuls, je me moque de ce que tu vas décider au sujet de ce vieux barbu. Mais si tu rentres dans cette salle pour déclarer officiellement que le père Noël n'existe pas, tu peux te préparer dès maintenant à aller élever des poules. Ce ne sera même pas la peine de réunir tes électeurs.

— Mais comment puis-je déclarer qu'il existe, Charlie ? Je suis un juge en fonctions ; j'ai prêté serment. Si je fais ça on va m'ôter ma robe, On va m'accuser, moi aussi, d'être fou !

— Ecoute, Henry, dit Charlie en essayant de se contenir. Sais-tu combien de millions de dollars de jouets on fabrique tous les ans ? Des jouets que personne n'achèterait s'il n'y avait pas de père Noël ? As-tu déjà entendu parler de l'association nationale des fabricants ? Tu crois que ta décision va leur faire plaisir ? Et tous les ouvriers qui travaillent à fabriquer ces jouets ? Tous syndiqués, Henry ! Les syndicats, tu n'y penses pas ? Ils vont te bénir, tu t'en doutes ! Et puis, il y a les grands magasins...

Et les confiseurs, et les imprimeurs qui font les cartes de Noël... Et l'Armée du Salut, qui fourre un père Noël à chaque coin de rue! Ah ! tu vas devenir un type très populaire, Henry ! Et les cadeaux de Noël que nous faisons, nous, aux électeurs ? Je te le dis, Henry, si tu décides que le père Noël n'existe pas, tu peux tout juste compter sur deux voix : la tienne et celle de ce Mara.

Son Honneur hocha tristement la tête et leva un doigt.

— Pas même la sienne : c'est un républicain, dit-il.

Un moment plus tard Son Honneur reprenait son siège avec dignité et rappelait la Cour à l'ordre.

— Le sujet du père Noël, déclara-t-il, est en grande partie une question d'opinion. Beaucoup de personnes y croient, beaucoup d'autres non. La tradition de la justice américaine exige qu'une question aussi controversée soit traitée avec tolérance et sans préjugés. La Cour désire garder toute liberté d'esprit et entendre les témoins des deux parties.

Des acclamations étouffées saluèrent cette déclaration. M. Mara regarda Fred avec dédain. La défense pourrait-elle produire des témoins à cet effet ? Fred répondit que oui. M. Thomas Mara voulait-il venir à la barre ?

— Qui ? moi ? fit Mara ahuri.

Fred secoua la tête.

— Thomas Mara junior, précisa-t-il.

Un petit garçon de sept ans quitta sa mère et accourut entre les bancs. M. Mara resta complètement désorienté à l'apparition soudaine de son fils. Il jeta un regard furieux à sa femme, qui se tenait debout près d'un des bancs. Mais elle lui montra de loin l'assignation qu'elle avait reçue et fit un geste de candide impuissance. Avant que Mara eût repris son sang-froid, Tommy commençait déjà à témoigner avec entrain.

— Crois-tu au père Noël ? lui demanda Fred.

— Sûr, que j'y crois ! L'an dernier il m'a apporté un traîneau tout neuf.

— Et à quoi ressemble-t-il, Tommy ?

Tommy, sans hésiter, désigna du doigt M. Noël.

— Tenez, le voilà, dit-il.

M. Mara protesta sans conviction.

— Non recevable, dit sévèrement Son Honneur.

— Dis-moi, Tommy, pourquoi es-tu si sûr que le père Noël existe ? demanda Fred.

— Parce que mon papa me l'a dit ! fit Thomas junior, en désignant son père. Le fou rire s'empara de l'assistance. Le juge lui-même en rappelant la salle à l'ordre, ne put s'empêcher de sourire.

— Et tu crois ton papa, n'est-ce pas, Tommy ? Il dit toujours la vérité ?

— Bien sûr. Mon papa ne me dirait pas un mensonge.

— Merci, Tommy, dit tranquillement Fred en se rasseyant.

La foule réagit de nouveau. Thomas Mara senior, se leva rouge de confusion. Tommy dégringola de la barre et se précipita vers sa mère. Chemin faisant, il passa tout près de M. Noël. La tentation·fut irrésistible. Il se pencha confidentiellement vers le vieillard.

— N'oublie pas ! chuchota-t-il, mais si haut que tout le monde l'entendit. Un casque de rugby, un vrai !

— Tu l'auras, Tommy, dit Noël rayonnant.

Et Tommy enchanté courut rejoindre sa mère. M. Mara jeta un regard vers son fils, puis vers le juge.

— Votre Honneur, dit-il lentement, l'Etat de New-York consent à reconnaître l'existence du père Noël.

— La Cour enregistre votre déposition, dit le juge Harper ravi.

Jusqu'ici il s'en tirait à merveille. Il jeta à Charlie un regard radieux : celui-ci répondit d'un sourire et d'un clin d'œil approbateur.

Fred avait marqué un point important, très au-delà de ses plus folles espérances. Mais le principal obstacle se dressait encore devant lui, et il le savait. Par malheur M. Mara le savait aussi.

— Ayant fait cette concession, Votre Honneur, continuait celui-ci, nous demandons à M. Gayley de ne plus présenter en témoignage des opinions personnelles. L'Etat, de son côté, pourrait produire des centaines de témoins pour soutenir l'opinion contraire. Mais nous désirons abréger cette audience et non la prolonger. Je demande donc à M. Gayley de s'en référer maintenant à une autorité compétente pour établir que M. Noël ici présent est le vrai et le seul père Noël.

— Votre position est légale, Monsieur Mara, dit le juge. Je suis obligé de vous accorder ce que vous demandez. M. Gayley est-il prêt à nous prouver, avec l'appui d'une autorité compétente que M. Noël est bien le père Noël ?

Fred n'était pas préparé à le faire immédiatement. Il demanda l'ajournement de l'audience.

— Audience ajournée jusqu'à demain après-midi, trois heures, annonça vivement le juge.

Fred quitta la salle le cœur gros. Il commençait à être inquiet. Quelle « autorité compétente » pouvait-il invoquer ? La cause de M. Noël semblait définitivement perdue.

VII

Lorsque Doris rentra chez elle, les premiers mots de Susan furent pour lui demander si M. Noël allait venir ce soir.

— Je crains que non, répondit Doris.

— Il y a si longtemps qu'il n'est pas venu ! dit Susan. Est-ce qu'il viendra bientôt, maman ?

Doris avait lu dans le journal le compte rendu du procès. Les reporters en tenaient ferme pour M. Noël, mais l'issue semblait inévitable.

— Susan, dit Doris, M. Noël ne pourra peut-être plus jamais venir ici.

— Pourquoi ?

— Tu comprends, essaya d'expliquer Doris, c'est parce qu'il dit qu'il est le père Noël.

— Mais c'est vrai, maman ! Je sais bien que c'est vrai !

— Il y a des gens qui ne le croient pas, Susan. On est en train d'essayer de le juger.

— Il est sûrement le père Noël, dit Susan. Il est si gentil, et si bon, et si drôle ! Pour être comme ça, il n'y a que le père Noël.

— Tu as peut-être raison, dit Doris.

— Maman, est-ce que M. Noël est malheureux ?

— J'en ai peur, ma chérie, dit Doris.

— Alors je vais lui écrire tout de suite pour le consoler.

Et Susan refusa de toucher à son dîner jusqu'à ce que la lettre fût achevée.

Après le dîner, Doris aida sa fille à rédiger l'adresse : M. Noël, Tribunal du Comté de New-York, Center and Pearl Streets, New-York. Puis Susan courut achever la partie commencée chez un petit camarade. Doris promit de mettre la lettre à la poste le soir même. Elle la relut en souriant, rentra pensive un instant ; puis elle ajouta un post-scriptum : « Moi aussi, je crois en vous »,

et signa « Doris ». Elle cacheta rapidement l'enveloppe et mit l'indication « Par exprès ». Ensuite elle descendit jeter la lettre à la boîte.

Ce soir-là, très tard, à la poste centrale, Al Golden triait le courrier. Il fronçait les sourcils sous sa visière de celluloïd et mâchonnait rageusement son cigare. Sans doute, la fête de Noël était quelque chose d'épatant (Al avait des gosses, lui aussi !) Mais le courrier de Noël, ça, c'était un vrai casse-pieds. D'abord toute cette quantité de paquets et de lettres ; et puis, surtout, toutes ces enveloppes adressées au père Noël ! Il y en avait des milliers, littéralement : des sacs et des sacs qui encombraient le bureau. La loi (on ne savait quelle vieille loi absurde) obligeait à conserver ce courrirer pendant un mois avant de le détruire. Tout à coup Al s'arrêta de trier et garda une enveloppe à la main.

— Ça, c'est du nouveau ! dit-il en regardant la lettre de Susan. J'en ai vu qui écrivaient au père Noël au pôle Nord, au pôle Sud, aux bons soins de M. le ministre des Postes, je ne sais quoi encore. Mais ce gosse-là écrit à M. Noël, Tribunal du Comté de New-York... Et par exprès, encore ! As-tu jamais vu ça

— Pardi, il a raison, ce gosse ! dit Lou Spoletti, qui travaillait à côté d'Al. C'est là qu'il est, le père Noël. Tu ne lis donc pas les journaux ?

Bien sûr, qu'Al lisait les jounaux ! Lopez avait mis Garcia knock-out au cinquième round.

— On est en train de le juger, ce type, dit Lou. Il prétend qu'il est le père Noël, et le procureur dit qu'il est fou.

Al jeta d'un air pensif la lettre de Susan dans le sac réservé au courrier par exprès.

— Tu dis qu'il y a un type qui pourrait vraiment être le père Noël ? demanda-t-il.

— Y a des tas de gens qui le croient, dit Lou.

— Alors, à quoi penses-tu, Lou ? dit Al. Faut vraiment que tu ne sois pas malin. Ce type-là, c'est exactement ce qu'il nous fallait.

— Bon Dieu ! dit Lou. Et moi qui n'y pensais pas !

— Demande un gros camion... non... demandes-en deux, dit Al. Fais-les venir ici tout de suite. Tout le courrier du père Noël qui nous encombre va filer au tribunal !

VIII

Le lendemain après-midi, dans le cabinet du juge, Charlie Halloran continuait à houspiller Son Honneur. La publicité de cette affaire Noël atteignait des hauteurs inouïes.

— Voilà maintenant qu'ils la mettent en manchette ! dit-il.

— J'ai lu les journaux, moi aussi, fit sèchement Harper.

Que pouvait-il y faire ? Il devait penser à sa situation, aux devoirs de sa charge. Mais pour Charlie, peu importait la façon dont le juge s'y prendrait : il devait faire libérer le bonhomme.

— Demain, Henry, c'est la veille de Noël : si tu fourres le père Noël en cellule capitonnée un jour comme celui-là, tu risques de te faire prendre à partie, passer à tabac, assassiner !

Le juge ne savait plus à quel saint se vouer. Si ce petit Gayley pouvait seulement imaginer le plus léger semblant d' « autorité compétente », le juge était non seulement disposé, mais résolu à lui faciliter la tâche. Il avait observé très attentivement M. Noël : celui-ci lui faisait simplement l'effet d'un vieux monsieur très gentil. Mais à moins d'un miracle il lui faudrait admettre le certificat d'aliénation et faire interner le vieillard.

Le juge Harper mit sa robe et pénétra dans la salle.

A la reprise de l'audience, Fred était fort soucieux. L'atmosphère de la salle était tendue, comme si chacun sentait que l'affaire touchait à sa fin. Le réveillon de Noël était proche : dans quelques heures le père Noël partirait pour sa randonnée annuelle au-dessus des toits, ou alors...

Fred avait prévenu Noël qu'il faisait des efforts désespérés pour obtenir l'appui d'une « autorité compétente ». Il avait télégraphié au maire, au gouverneur, à beaucoup d'autres personnages officiels, mais toujours en vain.

M. Mara était en train de donner lecture des rapports de divers asiles d'aliénés. L'un d'eux possédait quatre pensionnaires qui se prenaient un pour Napoléon, deux pour Caruso et un pour Tarzan. Comme on le voyait, fit remarquer Mara, des idées fixes comme celle de M. Noël n'étaient pas rares.

Cette déposition fit le plus grand tort à la cause. La figure du juge Harper s'allongeait de plus en plus. Chacun paraissait sombre, sauf pourtant M. Noël. Lui, au contraire, était plus gai encore que de coutume. La raison en était la lettre par exprès de Susan, qui venait de lui être remise à l'ouverture de la séance.

Il l'avait lue et relue. Que l'audience se terminât de n'importe quelle façon, il se disait que ses efforts n'avaient pas été vains.

Mara continuait la lecture de ses rapports, les invoquant l'un après l'autre à titre de preuve. Fred, qui n'écoutait qu'à demi, s'efforçait désespérément d'avoir une idée. Un tapotement rapide sur l'épaule arrêta sa méditation. Surpris, il leva les yeux et reconnut un des appariteurs du tribunal, qui lui chuchota quelques mots à l'oreille. L'air intrigué, il suivit l'appariteur hors de la salle.

Mara ânonnait encore, quand Fred revint prendre sa place. Noël regarda le jeune homme avec surprise. L'attitude de Fred avait brusquement changé. Il glissa au vieillard un coup d'œil d'encouragement. Mara ayant enfin terminé, Son Honneur se tourna vers Fred.

— Avez-vous une autre déposition à faire, Monsieur Gayley ? demanda-t-il de l'air de quelqu'un qui connaît déjà la réponse.

— J'en ai une, Votre Honneur, dit Fred en se levant. — Il tenait un annuaire à la main. — Ma déposition concerne l'administration des postes, service officiel du gouvernement des Etats-Unis. L'administration des postes fut créée le 26 juillet 1776 par le second Congrès continental. Le premier ministre des postes fut Benjamin Franklin. Actuellement l'administration des postes représente un des organismes les plus importants du monde. L'année dernière son chiffre d'affaires brut s'est élevé à 1 112 877 174 dollars 48 cents. Pour le dernier trimestre seulement, son profit net a été de 51 192 579 dollars 64.

M. Mara commençait à perdre patience.

— C'est un réel plaisir d'apprendre que l'administration des postes fait si bien ses affaires, dit-il, mais cela n'a pas grand-chose à voir avec ce qui nous occupe.

— Cela a beaucoup à voir, Votre Honneur, dit Fred. Si on veut bien me permettre de continuer...

— Certainement, dit le juge Harper, se raccrochant à ce dernier brin d'herbe.

— Les chiffres que j'ai cités, continua Fred, indiquent un organisme bien administré. De plus, cet organisme est considéré comme une branche officielle du Gouvernement Fédéral, et cela depuis le vingt-deuxième jour qui suivit la déclaration de l'Indépendance. Toutes ses fonctions sont administratives : l'avancement s'y fait strictement au choix. En outre, les lois postales des Etats-Unis considèrent comme un délit punissable

de prison le fait de communiquer le courrier à une personne à qui il n'est pas destiné.

Fred énuméra alors une série de formalités et de garanties destinées par l'administration à assurer la remise rapide et correcte du courrier. M. Mara se leva de nouveau pour protester. Cette audience n'avait que trop duré.

— Votre Honneur, dit-il, l'Etat de New-York ne le cède à personne dans son respect pour l'administration des postes. Nous sommes prêts à reconnaître que c'est un organisme parfaitement constitué et qui fait autorité.

— Puis-je enregistrer cette déclaration ? demanda Fred.

— Faites, faites ! dit Mara avec irritation. Tout ce que vous voudrez pour en finir avec cette audience !

Fred demanda alors à produire trois pièces à conviction. De son annuaire il tira trois lettres et les tendit au juge. « Cataloguez- les pièces A, B, et C, », dit-il au greffier. Les enveloppes, d'une écriture enfantine, étaient adressées à « M. le père Noël, Etats-Unis. »

— Ces lettres, dit Fred, viennent d'être remises à M. Noël, ici présent, par l'administration des postes. Je plaide, Votre Honneur, qu'il y a là une preuve suffisante : nous voyons qu'une autorité compétente reconnaît M. Noël comme le seul et unique père Noël.

Le juge prit les lettres et y jeta les yeux. Il semblait fort impressionné. M. Mara, lui, ne l'était pas.

— Trois enveloppes, dit-il, ne constituent pas une preuve. Si je ne m'abuse, la poste reçoit chaque année des milliers de lettres analogues.

— J'ai d'autres pièces à conviction, dit Fred à son Honneur, mais j'hésite à les produire.

Le juge Harper s'impatienta. Ce garçon cachait quelque chose.

— Apportez-les, jeune homme. Placez-les ici, sur le tribunal.

— Oui, nous serons tous heureux de les voir, je n'en doute pas, dit Mara, la voix pleine de sarcasme.

— Mais, Votre Honneur... dit encore Fred.

— J'ai dit : apportez-les ! ordonna le juge.

— Très bien, Votre Honneur, dit Fred en faisant un signe vers la porte.

Une longue file d'appariteurs entra, poussant des chariots à bras chargés de sacs postaux. Un par un, il les apportèrent dans l'enceinte et les déchargèrent devant le juge. La salle vit la pile

s'élever jusqu'à ce que le tribunal disparût presque entièrement sous une avalanche de lettres.

— Votre Honneur, dit Fred, chacune de ces lettres est simplement adressée au père Noël.

Son Honneur leva les yeux de la pile et agita sa sonnette.

— Les Etats-Unis d'Amérique reconnaissent cet homme pour le père Noël. La Cour ne le contestera pas. Non-lieu !

M. Noël se leva. Il souriait d'un air radieux, mais il avait des larmes dans les yeux. Tout à coup il saisit son chapeau, son manteau, sa canne, et s'élança vers le tribunal.

— Merci, Votre Honneur ! dit-il d'une voix étranglée par l'émotion. Merci, et joyeux Noël !

Le juge Harper rayonnait.

— Joyeux Noël pour vous aussi ! dit-il en tendant la main.

Son Honneur jeta un coup d'œil furtif à Charlie Halloran. Charlie mâchonnait son cigare d'un air satisfait. Il adressa au juge un clin d'œil ravi.

Dans le brouhaha qui suivit, Fred se trouva entouré d'admirateurs, photographié, congratulé, ratifié de tapes dans le dos, mais nulle part il ne put retrouver Noël. Les reporters réclamaient le vieillard, eux aussi : ils voulaient le portrait du seul et unique, de l'authentique père Noël. Mais M. Noël avait diparu.

— Parbleu, dit un des reporters, c'est la veille de Noël, et il est cinq heures. Le bonhomme n'a pas de temps à perdre ici. Je vous parie qu'il est en train d'atteler ses rennes !

— Justement il commence à neiger, ajouta un autre.

Au fond de la salle, Doris se leva avec les autres auditeurs. Elle était arrivée juste à temps pour entendre le verdict. Elle se dirigea vers la porte puis s'arrêta. Peut-être devrait-elle adresser un mot de félicitations à Fred ? Comme elle hésitait, deux reporters passèrent devant elle. L'un d'eux tendit à l'autre un billet de dix dollars.

— Tiens, dit-il en hochant la tête. Je ne pensais pas qu'il s'en tirerait. Ce truc des lettres, c'était rudement habile.

— Pas seulement les lettres, répliqua l'autre. Il faut tirer notre chapeau à ce Gayley. Il a cru au bonhomme dès le début, et finalement il a réussi à y faire croire tout le monde !

Le trait atteignit son but. Doris quitta la salle sans mot dire. Maintenant tous les assistants se dirigeaient vers la sortie : tous, sauf le greffier qui essayait de s'extraire des montagnes de lettres :

ces lettres qui n'étaient là que parce qu'une petite fille avait cru en M. Noël et le lui avait écrit pour le lui dire...

En sortant, M. Mara réfléchit à ce qui venait d'arriver. Il aurait dû être fou de colère à l'idée de sa défaite ; mais, chose étrange, il n'en était rien. Au contraire, il se sentait gai et joyeux. Une pensée lui vint subitement à l'esprit : il se hâta, jetant un coup d'œil à son bracelet montre.

— Mon Dieu, dit-il avec inquiétude, il faut que je pense à ce casque de rugby !

IX

Le matin de Noël, de très bonne heure, Susan entra dans le salon sur la pointe des pieds pour voir les cadeaux rangés sous l'arbre. Il y en avait beaucoup — des paquets à l'aspect bien tentant — mais pas « son » cadeau, pas celui que Noël lui avait promis. Naturellement Susan ne s'attendait pas à trouver une maison sous l'arbre, mais elle espérait que le père Noël lui laisserait un signe quelconque pour lui montrer que son vœu était exaucé. Or, il n'y avait rien : M. Noël lui avait fait faux bond.

Doris, en arrivant, trouva sa fille en larmes. La déception de Susan était amère. M. Noël n'était donc pas vraiment le père Noël, après tout !

Doris prit sa fille dans ses bras pour la consoler, mais la petite se dégagea. Sa mère lui avait toujours dit que le père Noël n'existait pas : elle avait raison, Susan le voyait bien maintenant. Tout cela n'était qu'un tas de bêtises. En écoutant l'enfant, Doris avait l'impression de s'entendre parler elle-même, et ce n'était pas agréable du tout.

— J'ai eu tort de te dire cela, soupira-t-elle. Il faut que tu croies en M. Noël, que tu continues à y croire. Il faut que tu aies confiance en lui.

Mais comment croire qu'un pauvre vieux qui travaille dans un magasin est réellement le père Noël et peut exaucer votre souhait ?

— La confiance consiste à croire là où le bon sens s'y refuse, dit Doris, répétant les paroles de Fred pour elle-même autant que pour Susan.

Comme l'enfant ne comprenait pas tout à fait, elle précisa.

Si on n'a pas confiance, on n'obtient jamais ce dont on a vraiment envie. Doris l'avait appris à ses dépens, hélas ! Quand tout va bien, tout le monde peut avoir confiance. Mais la véritable confiance consiste à croire toujours, contre vents et marées. Doris rappela à Susan la lettre qu'elle avait écrite et lui dit combien cette lettre l'avait elle-même encouragée. Maintenant la chance avait tourné : il fallait que Susan gardât sa confiance, elle aussi.

Susan réfléchit un moment, puis commença à murmurer avec une ferme conviction :

— J'ai confiance, j'ai confiance, j'ai confiance...

A l'hospice de Maplewood, un déjeuner de Noël particulièrement solennel devait célébrer le retour de notre ami. Devenu le héros du jour, Noël était légalement reconnu sain d'esprit : rien n'empêchait donc de l'admettre de nouveau. Le conseil d'administration lui-même était sur pied pour le recevoir. Mais Noël manquait à l'appel, et on commençait à s'impatienter. Le docteur Pierce téléphona de tous côtés, en particulier à Jim, le gardien du Zoo.

— Aucun signe de Noël, dit Jim en regardant par la fenètre. Qui pis est, aucun signe de ses rennes non plus ! Dès qu'il eut raccroché, il se précipita comme un fou vers l'enclos et s'arrêta net, muet de surprise. Les rennes étaient là, couchés deux par deux, haletants, le corps couvert de sueur et d'écume.

Quelques minutes plus tard, Noël faisait d'un pas alerte son entrée à Maplewood. Il semblait fatigué, mais plein d'entrain. On l'accueillit avec effusion. On l'attendait pour distribuer les cadeaux de Noël, comme il le faisait depuis des années. Mais auparavant il voulait donner un coup de téléphone : il demandait, si c'était possible, l'autorisation d'amener quelques invités.

Il appela Fred et le pria de lui rendre un service. Pouvait-il aller chercher Susan et Doris et les amener à l'hospice

— C'est que... dit Fred, vous savez où nous en sommes, mon pauvre ami.

— Je sais..., mais le jour de Noël !

Fred céda, naturellement. On eût dit que Noël avait beaucoup circulé pendant la nuit, car il semblait parfaitement au courant de l'état de toutes les routes. Il indiqua à Fred le chemin à prendre jusqu'à l'hospice. La tempête de neige avait été violente ; il était préférable que Fred s'en tînt exactement au trajet indiqué par Noël.

Fred, un peu embarrassé, sonna à la porte de Doris. Il expliqua que Noël venait de téléphoner : Doris et Susan voulaient-elles venir à l'hospice avec lui ? L'attitude de Doris était contrainte, elle aussi. Elle s'efforçait de paraître à l'aise, à cause de Susan, mais elle y parvenait mal. Naturellement, Susan et elle seraient très heureuses d'aller voir leur ami.

C'était une magnifique matinée de Noël. Le paysage, sous sa couche de neige fraîche, étincelait de blancheur. L'itinéraire détourné indiqué par Noël traversait une banlieue pittoresque. Chaque maison avait une couronne de houx à la fenêtre et une autre à la porte en l'honneur du jour de Noël.

Tout à coup Susan poussa un cri et faillit sauter par la portière. Là... là... sa maison ! son cadeau de Noël ! Il fallait s'arrêter tout de suite ! Fred et Doris se regardèrent sans comprendre. Le jeune homme arrêta la voiture.

Susan, folle de joie, courait vers la grille. Elle était sûre que c'était sa maison ! Exactement comme sur l'image, l'image qu'elle avait donnée à M. Noël ! Avec assurance elle poussa la porte et entra. Toujours sans comprendre, Fred et Doris la suivirent.

La maison était vide : on voyait que les locataires l'avaient abandonnée depuis peu. Des objets gisaient çà et là : un parapluie cassé, de vieux caoutchoucs, quelques caisses. Fred remarqua sur la pelouse un écriteau « A vendre ».

Susan, qui avait visité le premier étage, redescendit l'escalier en courant et se précipita dans le salon. Elle flambait d'excitation. Elle avait confié son souhait à M. Noël, et maintenant, voilà, elle était exaucée ! Toutes les pièces étaient exactement comme elle les imaginait d'après le plan du magazine.

— Tu avais bien raison, maman, de dire qu'il faut avoir confiance même quand votre bon sens ne veut pas ! Tu vois, j'ai eu confiance, et voilà ! dit-elle tout essoufflée.

Là-dessus elle se précipita dans la cour pour voir si sa balançoire s'y trouvait. Fred regarda Doris.

— Vous avez vraiment dit cela à Susan ? demanda-t-il.

Doris inclina la tête sans mot dire, les larmes aux yeux. Un instant plus tard, ils étaient dans les bras l'un de l'autre.

— Alors tout le monde croit au père Noël, maintenant, dit Fred radieux. Je crois que cette fois c'est unanime.

Doris, toujours incapable de parler, fit signe que oui. Puis elle retrouva sa voix.

— Je n'ai jamais douté de vous au fond de mon cœur, dit-elle. C'était seulement mon stupide bon sens.

— Mais maintenant votre bon sens lui-même peut vous conseiller d'avoir confiance en moi, dit Fred. Après tout, je dois être bon avocat. Je prends un petit vieux dans un hospice et je prouve légalement au monde qu'il est le père Noël !

Doris sourit.

— Vous êtes merveilleux ! dit-elle.

A ce moment un objet attira le regard de Fred. Dans le coin de la cheminée se trouvait une canne, une canne toute simple, tout ordinaire, comme celle que portait toujours M. Noël. Doris l'avait aperçue également.

— Oh ! non, dit-elle, ce n'est pas possible ! Les gens qui sont partis ont dû l'oublier...

— Cela se peut, dit Fred. — Il se gratta la tête et grimaça un sourire. — Mais au fond, peut-être n'ai-je rien fait de si extraordinaire en prouvant qu'il est bien le père Noël, dit-il.

Trad. de Suzanne Pairault.

VALENTINE DAVIES.

SOUVENIRS DU CAMOUFLAGE

(1914-1918)

Camoufler, camouflage... vous chercherez en vain ces mots dans Littré. C'est, je crois bien, Vidocq, le policier-forçat, qui les employa pour la première fois au début du siècle dernier. Chez lui, camoufler signifie tromper grossièrement, voler. Dans le *Dictionnaire d'Argot* de Georges Delesalle, publié en 1895 avec une flamboyante préface de Richepin, nous trouvons, à l'article *camoufler :* « Frelater ; *camoufler le pivois :* frelater le vin. — Se déguiser, se grimer. » Cette fois, nous sommes plus près du sens actuel, mais le mot garde encore un fumet de bouge et de pègre. D'ailleurs en marge, Delesalle prend soin de noter : « Argot des malfaiteurs. »

Pour doter ce terme d'un sens moins péjoratif, il n'aura fallu rien de moins que la Grande Guerre. Rendons à César... C'est le colonel Fetter — j'aurai l'occasion de reparler de lui — qui, lors de mes premiers essais pour dissimuler une batterie aux regards de l'ennemi, trouva le vocable dont la fortune allait devenir si grande.

— Comment appellerons-nous cela ? me dit-il. Pourquoi pas le camouflage ? Dans la police, on emploie le mot pour signifier qu'un homme se cache, se travestit.

Ainsi, le mot de *camouflage* est devenu honorable. Les Ordres du jour où, maintes fois, il a figuré, lui ont donné droit de cité dans la langue des honnêtes gens, tel un condamné qu'on réhabilite après une action d'éclat. Comme Rostand l'a dit dans *le Vol de la Marseillaise :*

Oui, le goût devenant hostile
Aux phrases que nous entassions,
Je crois qu'on rapprendra le Style
En lisant les Citations...

***

Quand la guerre éclata, j'avais la certitude — partagée d'ailleurs par beaucoup de Français — qu'elle durerait trois mois ; aussi attendais-je avec hâte l'ordre de mobilisation qui, étant donnée ma classe, tardait à venir. J'en parlais à René Viviani, alors président du Conseil, que je voyais fréquemment.

— Bah ! me disait-il, soyez sans inquiétude ; la guerre ne finira pas sans vous.

Mais, comme j'insistais, il fit une démarche auprès du ministre de la Guerre et j'obtins la faveur de signer aussitôt mon engagement. Je reçus mon ordre de mobilisation le 14 août 1914 ; le jour même, je partais pour Toul, à destination du 6e régiment d'artillerie où j'allais servir comme canonnier de deuxième classe.

J'arrivai à Toul par une nuit très noire, une vraie nuit de drame. A ma descente du train, je fus accueilli par un homme très galonné dont les propos furent si aimables que j'eus l'impression de le connaître depuis toujours. C'était M. Mage, sous-préfet de la ville. « Monsieur, me dit-il, à partir de cette minute et jusqu'à demain, ma maison est la vôtre. »

Nous montons en voiture, et après plusieurs arrêts dans la ville, où l'on exigeait le mot de passe, nous arrivons à la sous-préfecture. Un bon dîner m'y attend : un dîner bien chaud, fort appréciable après l'interminable voyage que je venais de faire. Après le repas, mon hôte se lève.

— Si vous le voulez bien, je vais vous conduire maintenant dans un café tout proche ; vous y rencontrerez les principaux officiers de la garnison, et entre autres le colonel Fetter, qui commande votre régiment.

Ces messieurs me reçoivent fort aimablement et me demandent ce que l'on dit à Paris au sujet de la guerre et de sa durée probable. Je réponds que je n'en sais trop rien, mais que, s'il faut en croire l'opinion courante, les Allemands n'ont qu'à bien se tenir : avant trois mois, les Russes — le fameux « rouleau compresseur ! » — obligeront l'Etat-major du Kaiser à déposer

les armes. Et je conclus que j'avais hâte de voir la guerre d'un peu près avant qu'elle se terminât. Tandis que je parle ainsi de la meilleure foi du monde, l'officier qui est assis en face de moi me regarde sans mot dire.

— Ainsi, déclare-t-il lorsque j'ai terminé, vous pensez que la guerre va durer trois mois ?

— C'est du moins ce que tout le monde dit à Paris.

Il hoche la tête, et, baissant légèrement la voix :

— Eh bien, moi, je vous donne rendez-vous dans quatre ans... et elle ne sera peut-être pas encore finie.

Je crus d'abord à une boutade ; mais mon interlocuteur n'avait pas l'air d'un homme qui plaisante. C'était le colonel — depuis, général — Nollet, qui fut par la suite Grand Chancelier de la Légion d'honneur.

Le lendemain matin, à cinq heures, je me présentais à mon commandant de batterie, le capitaine Laurent, qui est aujourd'hui général. Il me demanda ce que je connaissais de l'artillerie lourde. Ma réponse fut que j'ignorais totalement la manœuvre des gros calibres, auxquels je n'étais pas habitué, n'ayant jamais servi que des pièces d'artillerie légère (le canon de 90, remplacé peu après par le 75) dont la manœuvre, en revanche, m'était très familière.

Un mois plus tard, j'étais envoyé à Pont-à-Mousson avec quelques camarades dont l'aîné pouvait bien avoir vingt ans. Nous devions, des hauteurs de cette ville, bombarder les forts avancés de Metz. A cette époque, on se le rappelle sans doute, les artilleurs étaient encore vêtus de bleu foncé, avec un pantalon orné de larges bandes rouges et, par cela même, beaucoup plus visibles qu'il n'eût été souhaitable.

Nous voici donc installés à l'endroit choisi par le commandement qui m'avait désigné comme téléphoniste chargé d'assurer la liaison entre la pièce et l'Etat-major de Pont-à-Mousson. Sur instructions de celui-ci, je transmets l'ordre d'ouvrir le feu. Mais, en même temps que notre premier coup partait, un obus envoyé par l'ennemi et arrivant sur notre pièce de plein fouet, couche à terre plusieurs servants, dont quelques-uns sont gravement blessés. Nous avions été repérés.

C'est à partir de cet instant que, sous une forme vague d'abord, puis de plus en plus précise, naquit en moi l'idée du camouflage. Il devait y avoir, pensais-je, un moyen pratique

pour dissimuler non seulement notre pièce — la « pièce fantôme », comme nous l'appelions — mais aussi les hommes qui la servaient. Sur-le-champ, je signale au commandant ce qui vient d'arriver. Apprenant qu'il nous reste encore vingt obus à utiliser, il me demande si je puis prendre la direction du tir. Je fais le nécessaire, avec les quelques hommes valides qui nous restent, et c'est tout couverts, les uns de poussière et d'autres de sang, que nous rentrons dans Pont-à-Mousson bombardée où, le jour même, je recevais les galons de brigadier.

Cependant, je ne cessais de songer au camouflage. Ma première pensée était de rendre moins manifestement visible sinon invisible, le matériel dans sa forme et sa couleur. Je travaillai donc d'arrache-pied à cette recherche durant quelques jours, et, après plusieurs essais encourageants, je tentai l'expérience décisive sur une pièce de 155 long qui se trouvait sous les ordres du capitaine de frégate Darlan, le futur commandant en chef de la flotte française.

Suivant mes indications, les servants de cette pièce étaient vêtus d'une blouse qui cachait aussi bien les mains que le visage. On avait bariolé ces blouses de telle manière que les formes en étaient détruites et que les hommes ressemblaient à n'importe quoi, sauf à des êtres humains : on les confondait avec l'herbe, les rochers, les arbres. La pièce était travestie de même façon. Pour contrôler l'aspect de cet essai de camouflage, un brillant aviateur, le fils du colonel Fetter, avait reçu l'ordre de le survoler à trois cents mètres. Parvenu à cette hauteur, il lançait son message que je m'empressais de lire à tous les officiers présents. L'expérience était convaincante : à cette distance, on ne distinguait absolument rien.

On m'autorisa donc à poursuivre mes recherches. C'est ainsi que de nouvelles pièces de canon furent peintes d'après les mêmes procédés. J'avais, pour déformer totalement l'aspect de l'objet, employé les moyens que les cubistes utilisent pour le représenter — ce qui me permit par la suite, sans en donner la raison d'engager dans ma section quelques peintres aptes, par leur vision très spéciale, à dénaturer n'importe quelle forme.

Vers le milieu de septembre, peu après la victoire de la Marne, le président Poincaré, accompagné de Viviani et de Paul Deschanel, président de la Chambre, se rendit à Toul et vint déjeuner à la sous-préfecture. A cette occasion, j'avais

préparé — car je crois être assez bon gastronome — un menu qui, je l'avoue, obtint l'entière approbation du président Poincaré. Comme ce dernier demandait si j'étais dans la région, le sous-préfet lui répondit :

— Non seulement il est dans la région, mais il est ici... dans la cuisine.

— Eh bien ! dit Poincaré, qu'on aille le chercher ; il y a une place pour lui à ma table !

Durant le repas, il fut beaucoup question des travaux que je venais d'effectuer pour la dissimulation des hommes et du matériel. Le Président écoutait avec la plus grande attention ; avant la fin du déjeuner, sa décision était prise ; il m'envoyait au Grand Quartier général, auprès du général Joffre. Peu après, celui-ci m'affectait à la 2e armée, commandée par le général de Castelnau devant lequel je renouvelai plusieurs expériences concluantes. Castelnau me dit alors que je n'avais plus qu'à former une section, composée d'une trentaine d'hommes.

Je me mis à l'œuvre sans retard et ma section fut bientôt formée. J'y appelai des peintres : Forain, Dunoyer de Segonzac, Albert Laurens, Abel Truchet, Marcel Cosson, Devambez, Verlet, Pierre Prunier, Deshayes, Laparra ; des sculpteurs : Despiau, Bouchard, Landowski ; un décorateur de l'Opéra : Mouveau, et même un homme de lettres, Charles Vildrac... sans oublier mes deux amis Joseph Pinchon et Marcel Bain, compagnons de mes premières expériences, et que j'emmenais partout avec moi, comme un grand couturier ses mannequins. Tous, artistes de talent, gens de cœur et d'un merveilleux dévouement, grâce au concours desquels le camouflage a pu obtenir le plus beau, le plus enviable des résultats puisqu'il a épargné, par milliers, des vies humaines.

A tous ces collaborateurs de la première heure, je voudrais rendre ici l'hommage qu'ils méritent. La place, hélas ! me manque pour le faire et l'on m'excusera de m'attarder seulement sur le plus grand, le plus pittoresque aussi d'entre eux : Forain.

Forain ! quand je prononce ces deux syllabes à l'accent métallique, je vois ce dresser devant moi ce prodigieux petit homme au dos légèrement voûté, dont le masque — tel celui de François Coppée auquel il ressemblait par plus d'un point — évoquait en même temps le César romain et le gavroche de Paris. Oui, je revois son œil noir et mobile, qui d'emblée saisissait

la tare ou le ridicule des êtres ; sa bouche un peu tordue, tel un arc toujours prêt à lancer le trait infaillible. J'entends ses boutades explosives, ses « hein ! hein ! » qui ponctuaient d'admirables définitions ou des mots féroces, son rire grondant où il y avait de l'amertume et de la révolte ; révolte contre la Bêtise, sa grande ennemie.

Tout de suite, j'avais pensé à lui comme au plus capable de nous aider ; et, bien qu'il eût alors soixante-trois ans, Forain répondit sans hésiter à mon appel, car ce grand satirique était aussi un grand Français.

Il était impossible que Forain n'apportât pas, dans son nouveau métier, une fantaisie parfois redoutable. Non certes qu'il manquât d'esprit militaire, bien au contraire ; quand je le présentais, lui, soldat de deuxième classe, à un officier, voire à un vieil adjudant, j'entendais ses talons claquer comme à la caserne. Mais il était difficile, d'après sa tenue, de savoir quel était son grade : vareuse du dernier chic, buffleteries, cartes en bandoulière et, au col, la cravate de commandeur. Ce qui troublait un peu, c'était le manque de galons sur ses manches. Un jour, je m'en souviens, le général Pétain, qui venait de remplacer Castelnau au commandement de la 2e armée, me fit venir à son quartier général. J'avais prié Forain de m'accompagner : dans toutes les visites que nous faisions aux Etats-majors, il avait un succès considérable, car nul n'ignorait l'œuvre de ce grand artiste et ses légendes merveilleuses.

Le général m'attendait au haut du perron de la maison qu'il occupait. Il me tendit la main, mais ses yeux couleur d'acier ne quittaient pas la silhouette de mon vieux Forain, qui au garde-à-vous et, la main au casque, attendait que le général voulût bien le délivrer de cette immobilité fastidieuse.

Or, le général Pétain, qui l'avait fixé très longuement, et qui n'ignorait pas quel grand artiste il avait devant lui, laissa tomber tout simplement :

— Si Forain vous voyait !

Et Forain, abasourdi par cette remarque à laquelle il s'attendait si peu, ne trouva pas un mot à répondre. C'est bien la première fois, je crois, qu'il avait rencontré son maître en ironie.

La seule aussi, je pense. Je l'envoyais souvent en mission lorsque j'était obligé de diriger certains travaux de camouflage sur d'autres parties du front. Un jour — cela se passait à Châ-

lons — un général nommé Lévy, qui commandait, je crois, une division, surpris par la silhouette fantaisiste du grand dessinateur et par son absence de galons, s'arrêta devant lui et, après l'avoir toisé des pieds à la tête, lui lança brusquement :

— Mais, qu'est-ce que vous êtes exactement ?

Alors, Forain, la main au casque et les talons joints :

— Je suis chrétien, mon général !

Le général eut l'esprit d'en rire, et, après quelques rencontres sur le front, tous deux devinrent d'excellents amis.

Mais Forain n'avait pas seulement des mots drôles ; il avait à l'occasion des mots héroïques. Après la guerre, il avait noué avec le maréchal Pétain des relations amicales, et souvent, le vainqueur de Verdun venait lui rendre visite. Or, certain jour de 1931, Forain alors âgé de quatre-vingts ans était à l'article de la mort. Le maréchal était à son chevet et Mme Forain, ayant les plus grandes difficultés à obtenir de son mari qu'il bût une potion, comme le docteur le recommandait, pria son visiteur de lui venir en aide.

Sur le refus réitéré de Forain le maréchal lui déclara :

— Il faut boire, ce n'est pas une prière, c'est un ordre !

Alors, devant cette injonction du grand chef, Forain retrouva son esprit militaire, et, se dressant péniblement dans son lit, avala le breuvage.

— Eh bien ! reprit un instant après le maréchal, comment vous sentez-vous ? Cela va mieux ?

Forain hésita quelques secondes et répondit à son interlocuteur en le regardant bien dans les yeux :

— Oui, monsieur le maréchal. Je sens que je meurs guéri.

En effet, le lendemain il mourait avec une grandeur tranquille ; et le dernier « mot » de ce satirique impitoyable fut une prière.

De ce courage, Forain, d'ailleurs, avait donné bien des preuves en participant, tel un jeune homme, aux travaux les plus dangereux. Sa fin fut digne de sa vie.

Cependant, le camouflage, qui, à Toul, réunissait une quinzaine d'hommes dont Corbin, Guingot, Ronsin, le célèbre décorateur de l'Opéra-Comique, Henri Roger ; à Amiens, avec Castelnau, une trentaine, devait, à la fin de la guerre en compter trois mille, répartis sur tous les fronts. Il fallut bientôt les doter d'un insigne spécial : ce fut un caméléon — symbole du

mimétisme — brodé sur la manche, en or sur fond rouge. Quand les camoufleurs partaient en permission, cet animal bizarre ne manquait jamais d'exciter la curiosité des civils. Dans le métro, notamment, les voyageurs fixaient sur le caméléon un œil arrondi de surprise et demandaient invariablement « ce que ça voulait dire ». Agacé par cette insistance, un de nos camarades répondit un jour au quidam qui l'interrogeait :

— C'est l'insigne des interprètes chinois attachés au G. Q. G. !

Et cette réponse, diversement commentée, plongea les occupants du wagon dans le plus profond ébahissement.

Puisque j'évoque le souvenir de mes camarades, je m'en voudrais de passer sous silence cette petite histoire dont deux d'entre eux furent les héros.

Je venais d'être envoyé auprès du général de Castelnau, à Amiens, et il s'agissait de démontrer l'invisibilité des blouses et des cagoules camouflées. Nous fûmes appelés à Dury où se trouvait un Etat-major. J'étais, bien entendu, accompagné de mes deux chers « mannequins », Joseph Pinchon et Marcel Bain, qui servaient à toutes mes démonstrations.

Comme de coutume, nous fûmes conviés à la table du général, ainsi que Forain, qui était présent ce jour-là. Le déjeuner terminé, tandis qu'on se levait pour prendre le café, j'adresse un signe à Pinchon et à Bain qui s'esquivent discrètement pour gagner, avec leurs fameuses blouses, une petite prairie située derrière le quartier général et bordée par une haie et un rideau d'arbres. Avant le repas, nous avions repéré cet emplacement comme particulièrement propice à notre démonstration.

Donc, ayant endossé leur blouse et leur cagoule, mes deux amis prennent position *devant* de vieux saules qui bordaient la prairie, bien en vue, mais près des arbres et, grâce à leur travestissement, confondus avec le paysage. Et ils attendent, immobiles... Ils attendent en songeant que Forain, au fumoir, doit amuser ces messieurs par son intarissable verve et prolonger outre mesure l'heure du café. Soudain, ils voient une petite porte du château s'ouvrir. Attention ! les voilà... Non, c'est un gendarme. L'homme vient vers eux, sans doute pour leur porter un ordre. Il avance toujours en regardant à droite et à gauche. Pinchon et Bain, toujours immobiles, se demandent ce qu'il veut. Déjà le gendarme est à vingt pas ; il semble inquiet. Sans doute cherche-t-il à repérer les deux camoufleurs. Non !

Voici qu'il leur tourne brusquement le dos, déboucle son ceinturon et...

Alors, Pinchon et Bain poussent en chœur un hurlement : « Pas ici ! Pas ici ! » Aussi effaré que s'il avait entendu des voix de l'au-delà, notre gendarme se redresse, remet précipitamment un peu d'ordre dans sa toilette et s'enfuit à toutes jambes.

Il était temps. Déjà, nous apparaissions, Forain et moi, guidant le général et son Etat-major. Les officiers regardaient dans la direction où se trouvaient mes amis, mais sans deviner leur présence. A vingt mètres d'eux — à la place même où l'inopportun gendarme s'était installé quelques instants plus tôt — je les arrête.

— Mon général, inutile d'aller plus loin, nous sommes tous morts... car les hommes que j'ai postés nous ont abattus.

Exclamations de surprise et d'incrédulité. « Ici ! » s'écrie un capitaine. « Là ! » dit un autre. Je frappe dans mes mains, Pinchon et Bain s'agitent et chacun de s'extasier sur leur parfait mimétisme.

Lorsqu'un peu plus tard, Pinchon raconta au général la visite que son camarade et lui avaient reçue avant l'arrivée de l'état-major, le général éclata de rire.

— Voilà bien, conclut-il, la meilleure preuve de l'invisibilité des blouses !

De fait, je crois que nous n'en fîmes jamais une plus éclatante démonstration.



Un dictionnaire sans exemples est un squelette, affirme justement Larousse. Je crois que des souvenirs sur le camouflage ne vaudraient guère mieux s'ils ne s'appuyaient sur quelques faits précis. J'ai parlé des blouses bariolées qui rendaient les hommes pratiquement invisibles. Il y eut aussi les taupinières, revêtements de cartonnages propres à dissimuler les batteries, et aussi les guérites de tranchées où le veilleur se sentait à l'abri, et qui, grâce au viseur pratiqué dans la partie supérieure du blindage, lui permettaient de surveiller les alentours. Mais cela n'était que le début, l'enfance de l'art, et, durant les années qui suivirent, le camouflage a revêtu mille formes diverses. Celle-ci, par exemple : le P. C. d'une brigade désire installer,

près des tranchées allemandes, un poste d'observation un peu élevé, qui permettrait de surveiller les mouvements de l'ennemi.

Un camoufleur est désigné pour ce travail. Le voilà parti en compagnie d'un officier. Et l'on emprunte bientôt le boyau qui mène aux premières lignes. En cette journée calme, c'est un grand silence. Jamais on ne se croirait en guerre.

— Ne vous y fiez pas ! dit l'officier. A l'heure de la soupe, ce coin-ci est arrosé chaque soir par leurs batteries...

On descend et l'on marche en silence sur les caillebotis ; on croise d'autres boyaux. Et voici enfin les premières lignes ; on est à cent cinquante mètres des tranchées allemandes. C'est là qu'un poste d'observation serait nécessaire. Le camoufleur avise un petit bois... ou plutôt ce qui subsiste encore d'un boqueteau ; trois ou quatre fûts étêtés, déchiquetés par les obus se dressent au milieu d'un amas de branches brisées. Un de ces arbres, presque droit, est amputé, à cinq mètres environ, par un éclatement.

C'est cet arbre que l'on décide de remplacer par un autre, qui présentera exactement les mêmes caractéristiques et qui permettra à l'observateur de se loger à près de cinq mètres au-dessus de la tranchée. Sur l'heure, le camoufleur fait les croquis nécessaires, se déplaçant pour prendre son modèle sous tous les aspects, en évaluant le diamètre, en mesurant le plus exactement possible la hauteur. La tâche n'est point aisée, car il faut tenir compte de mille détails : la coloration, les déchirures de l'écorce, les petites branches que porte encore le tronc mutilé.

Ces renseignements pris, notre homme demande à l'officier qui l'accompagne de faire creuser, de nuit, une tranchée perpendiculaire à la ligne de front et qui partira de l'arbre choisi. Cette tranchée devra mesurer plus de cinq mètres de long ; elle servira à monter, horizontalement, le sosie de notre arbre qui sera transporté en pièces détachées. L'ensemble sera boulonné et monté dans la tranchée. Mais, en attendant, le boyau ainsi creusé devra être recouvert d'une grande toile camouflée aux couleurs du terrain, afin que les avions ennemis ne puissent, dans la journée, surprendre aucun travail de préparation autour de notre objectif.

Le camoufleur est rentré à son atelier, en arrière des lignes. Il fait son rapport au chef qui, aussitôt, distribue le travail.

Déjà la toile qui doit recouvrir la tranchée est étalée sur le sol, une équipe de peintres s'active à la badigeonner ; demain, elle partira pour sa destination.

Un camoufleur spécialisé a pris note des mesures. C'est à lui qu'incombe la besogne la plus délicate, car il doit dresser, pour cet arbre, des plans aussi précis que ceux d'un ingénieur. Le blindage sera constitué par une large plaque carrée de tôle d'acier de huit millimètres d'épaisseur et d'environ un mètre cinquante de côté. Sur cette plaque, quatre fers à T de la hauteur de l'arbre seront boulonnés avec des contreforts à la base. Et c'est sur ces fers à T que l'on posera et ajustera successivement des sections de plaques de tôle chromée de la même épaisseur, qui, appliquées les unes sur les autres, constitueront une colonne creuse de la hauteur voulue. Au bas de cette cheminée métallique, une entrée est aménagée ; des crampons intérieurs permettent l'ascension, et, au sommet, des viseurs peuvent s'ouvrir pour l'observation. Un siège se rabat, qui assure au guetteur un confort... relatif.

Des épures très exactes de ce dispositif sont remises à un métallurgiste dont la tâche sera de fondre toutes ces pièces au modèle voulu, dans un délai de quelques jours. Cependant, à l'atelier, le camouflage, c'est-à-dire l'écorce qui revêtira cette cheminée d'acier, est mis en œuvre. Nous avons les mesures, nous pouvons tailler le revêtement qui convient. C'est la tôle ordinaire qu'on emploiera ; au marteau, avec quelques outils spéciaux, elle est repoussée, ciselée, jusqu'à prendre l'aspect désiré de l'écorce. Le travail s'effectue sur de longues plaques qui seront réunies les unes aux autres. Un épais vernis, chargé de sable et de gravier, est ensuite passé sur la tôle avant la coloration générale de l'écorce. Puis, sur l'arbre ainsi reconstitué, sont fidèlement reproduits les accidents, les déchirures d'obus ; on ajoute enfin les petites branches, et le hérissement de la tête déchiquetée s'obtient par quelques bouts de bois naturel.

Quelques jours plus tard la fonderie nous envoie les pièces de tôle d'acier. Le camouflage a eu le temps de sécher ; nous pouvons procéder à la répétition générale. Il s'agit, avec les camoufleurs qui travailleront en lignes, de vérifier, à l'atelier, si tout est au point.

Comme on le fera sur le front, le montage est effectué horizontalement, l'arbre étant couché, et la plaque de base verticale.

Toutes les pièces sont boulonnées les unes après les autres. Il s'agit maintenant d'habiller notre colonne : les plaques d'écorce sont fixés comme il était prévu, et bientôt, le travail est terminé. Il ne reste plus qu'à dresser notre arbre. Un anneau dissimulé dans l'écorce et fixé au haut de l'arbre, facilite l'adaptation d'une corde qui, passant dans un moufle fixé au mur de l'atelier, permet de mettre l'arbre debout. Dans la réalité, ce moufle sera fixé au sommet de l'arbre véritable et permettra à son sosie, une fois dressé, de venir s'appliquer exactement derrière lui.

La manœuvre est terminée. Notre arbre est, ma foi, tout à fait réussi : impossible de le distinguer d'un autre. Nous n'avons plus qu'à téléphoner au quartier général pour fixer la date de notre expédition qui, de préférence, s'effectuera par une nuit sans lune.

Au jour choisi, un camion emmène vers le front le matériel et les hommes chargés de l'installer. Les camoufleurs, aidés par des soldats de corvée, transportent par les boyaux toutes les pièces jusqu'à la tranchée de première ligne (il faut deux hommes pour chaque plaque blindée). Vers le soir, tout est à pied d'œuvre et l'on peut sans danger, découvrir la tranchée dissimulée par la toile et reprendre sur place le montage de l'arbre tel qu'il fut effectué à l'atelier.

Maintenant, la nuit est venue ; il faut s'aider de lampes de poche. On a pu monter au haut de l'arbre qui doit être abattu pour y fixer le palan qui nous permettra de dresser notre observatoire. Le secteur est calme... relativement, car là-bas, sur la droite, de fréquentes lueurs s'allument, indiquant des départs d'artillerie ; on entend de sourds grondements ; parfois, jaillissant d'en face, des fusées montent dans le ciel opaque pour éclater là-haut et laissent flotter doucement une chenille de lumière qui éclaire de sa lueur blafarde tout le *no man's land*. Vivement, les hommes, qui déjà étaient sortis de la tranchée, se jettent à terre et demeurent immobiles jusqu'à ce que l'obscurité se soit faite à nouveau. On entend un bref tir de mitrailleuse : quelques coups espacés, tirés au hasard ; puis le calme renaît et le travail reprend.

Tout est paré. On dresse le camouflage ; la corde du palan se tend ; l'arbre sosie se dresse doucement, monte, se rapproche de l'autre. Un léger heurt... il se balance un instant sur sa base. Le voilà en place.

Il n'y a plus alors qu'à scier l'arbre remplacé. Bientôt, le tronc tombe avec un bruit sourd dans le fouillis des branches brisées. On replace la toile camouflée sur la tranchée de travail, et, par les boyaux, on prend le chemin du retour. Là-bas, le jour blanchit déjà l'horizon ; tout à l'heure, quand ceux d'en face verront « notre » arbre, si proche de leurs lignes, ils ne devineront pas qu'un guetteur s'y cache, épiant leurs moindres mouvements.

Si je me suis étendu sur l'installation de cet observatoire, c'est qu'elle représente une des formes les plus caractéristiques, et aussi les plus pittoresques du camouflage. Mais encore une fois ce n'est là qu'un exemple choisi entre mille autres ; il faudrait un volume pour énumérer tous les moyens de préservation qui furent employés au cours de la guerre. Ainsi, les faux canons, destinés à tromper l'ennemi sur l'emplacement véritable de nos batteries ; ainsi l'échelle de Bottin, conçue d'après le principe des échelles de pompiers, qui permettait d'arriver en quelques secondes au sommet d'un arbre. Ainsi, le chariot automobile sur lequel un arbre métallique était couché; au moyen d'une sorte de palan, le dispositif se soulevait, l'arbre se développait et l'observateur se trouvait installé à sept ou huit mètres du sol, dominant les arbres d'alentour.

Tout le front fut prospecté, de la mer du Nord aux Vosges ; chaque climat, chaque terrain créait des problèmes nouveaux qu'il fallait résoudre et qui furent résolus. En particulier, lorsque l'aviation allemande commença de prendre des photographies aériennes, un grave problème se posa : les batteries camouflées, invisibles à l'œil furent aussitôt repérées sur le cliché, *par leur ombre.* C'est alors que Georges Mouveau imagina les grillages de fil de fer revêtus de raphia coloré qui devaient rendre de si précieux services ; ils surélevaient le terrain de quatre à cinq mètres, supprimaient les ombres portées et permettaient à des batteries entières de se dissimuler. Tout en facilitant la libre circulation de l'air, ils offraient une solidité capable de résister aux intempéries. Pour ajouter à la vraisemblance, Landowski, Emile Bouchard, Pinchon façonnaient et coloriaient des animaux que l'on posait sur les filets — ces filets qui, aux yeux de l'observateur, représentaient le sol. Chaque soir, des hommes étaient chargés de les déplacer. Qui aurait pu supposer que, sous le couvert de ces bêtes paisibles, notre artillerie préparait son action !

Parlant des camoufleurs, les poilus disaient quelquefois :

— Ceux-là tiennent le bon filon, la fine embuscade !

Il faudrait s'entendre. Filon ? Oui, dans un sens, car il régnait au Camouflage une atmosphère de camaraderie, d'amitié vraiment admirable. Tous ces peintres, ces dessinateurs, ces sculpteurs, ces décorateurs, ces architectes, ces ouvriers, qui, en pleine guerre, avaient la joie de continuer à exercer leur talent, formaient une grande famille, cela n'étant pas une figure de rhétorique. Certes, tous les membres de cette famille n'appartenaient pas au même milieu et ne professaient pas les mêmes idées politiques... et artistiques. Les cubistes y côtoyaient les disciples d'Ingres, et les systèmes sociaux les plus divers y comptaient leurs partisans ; mais rien de tout cela ne comptait en regard du but à atteindre, de la trouvaille à réaliser. Durant quatre ans de guerre, je n'ai pas eu à infliger un seul jour de consigne. Tous, depuis le sculpteur célèbre, grand dignitaire de la Légion d'honneur, jusqu'au modeste artisan, rivalisaient d'ingéniosité, de dévouement. Le camouflage, c'était leur chose, ils l'aimaient comme on chérit un être vivant.

Embuscade, ah ! non. Le labeur était rude ; le jour, on travaillait à l'atelier ; la nuit, on plaçait les décors, souvent en première ligne. Il y eut, hélas ! beaucoup de victimes dans nos rangs : Devambez, mort des suites de ses blessures, et combien d'autres, tués ou mutilés alors qu'ils travaillaient sur le front. Combattant sans armes, le camoufleur n'en était pas moins un combattant.

Dès sa naissance, toutefois, l'organisation du camouflage avait rencontré de sérieux obstacles. Si j'ai trouvé auprès des grands chefs l'accueil le plus compréhensif, l'aide la plus efficace, il n'en fut pas toujours de même avec les bureaux de l'armée qu'emplissait de méfiance l'initiative d'un civil apportant des projets dont ils n'avaient pas eu l'idée première. Lors d'une de mes expériences à Toul, au début de la guerre, tout l'état-major était là, et j'entendis les propos suivants, échangés entre deux officiers :

— Mais voyons, que se passe-t-il ?

— Oh ! rien ; c'est un fou qui prétend cacher l'armée française sous des bâches.

Et puis, il y avait la question de grade : nommé maréchal des logis le jour même où j'avais déjeuné avec le président

Poincaré, je fus, peu de temps après, promu sous-lieutenant. Mais j'avais déjà sous mes ordres tout un régiment de camoufleurs ; cela ne pouvait pas durer. Un beau jour — au printemps de 1915 — j'étais à Chantilly. Des bruits alarmants coururent.

— Prenez garde ! me disaient des amis bien informés ; on n'admettra jamais « en haut lieu » que vous remplissiez les fonctions de chef de corps. Ah ! si vous étiez colonel, ou même commandant ! ...Mais un simple sous-lieutenant...

— Bah ! répondis-je, on verra bien.

Et je vis, en effet.

Un beau matin, l'on me convoque devant une assemblée d'officiers supérieurs. Cela tenait du conseil de guerre et du conseil de révision, Un colonel (j'ai su depuis qu'il venait d'être « limogé ») se chargea de l'attaque :

— Voyons ! ça doit vous gêner d'avoir affaire quotidiennement à des généraux ?

— En aucune façon.

— Mais enfin, quand vous allez chez un commandant de corps, comment vous reçoit-il ?

— Quand un général me fait l'honneur de me recevoir, il m'invite à déjeuner et me place à sa droite. Ce n'est pas le sous-lieutenant qu'il accueille, c'est l'artiste.

Il y eut un instant de silence. Le colonel se concertait avec ses voisins.

— Enfin, me dit-il, vous n'êtes pas militaire, et vous vous mêlez de toutes les questions techniques ! Ce n'est pas... ce n'est pas...

Il cherchait le mot.

— Réglementaire ! lui souffla quelqu'un.

— C'est cela, j'allais le dire : ce n'est pas réglementaire.

Là-dessus, nouveau colloque à voix basse. J'eus l'impression très nette que j'allais être dépossédé de ce service que j'avais créé de toutes pièces, où j'avais mis toutes mes forces, tout mon cœur, et sans doute mon visage parla-t-il pour moi, car le colonel me demanda brusquement :

— Eh bien ! qu'est-ce que vous avez à dire ?

— Simplement ceci, messieurs : je suis entré ici avec un portefeuille dans ma poche ; je me tâte, je ne l'ai plus, et je voudrais bien savoir qui me l'a volé.

Notre conversation n'alla pas plus loin.

Le jour même, j'étais chez le général Nivelle, à qui j'exposai les faits.

— En somme, conclut-il, qu'est-ce qu'on vous reproche ?

— D'avoir trop bien réussi.

— Je vois ça. Et comme je ne puis vous nommer colonel, ni même capitaine, je vous nomme chef de corps, avec droit de citation.

Ce droit, je l'exerçai fort peu de temps après, un jour que je faisais, en voiture, une reconnaissance pour examiner un terrain d'observation. L'ennemi avait avancé pendant la nuit, si bien, que, sans le savoir, nous nous trouvâmes soudain hors de nos lignes. Des mitrailleuses saluèrent notre apparition. Par bonheur, nous étions en terrain surélevé.

— Sautez vite, mon lieutenant ! cria le chauffeur. Je vais tourner la bagnole.

Je me laissai tomber dans le fossé. Pendant ce temps, le brave garçon exécutait un virage magistral ; le temps de remonter dans l'auto et nous étions loin. La carrosserie fut criblée de balles, mais nous revînmes tous deux sains et saufs. Je citai le chauffeur à l'ordre du régiment.

Grâce au général Nivelle, on me laissa libre de travailler tranquillement et le camouflage put s'organiser d'une façon définitive. Il y eut, à l'arrière, des ateliers à Amiens, à Châlons, à Nancy, à Epernay. Puis je créai le camouflage en Italie, sur le front belge, sur le front anglais, sur le front américain. Tous les pays alliés suivirent notre exemple. Cette organisation eut, chez l'ennemi, un tel retentissement qu'un ordre du grand état-major allemand, trouvé sur un cadavre, lors d'une avance, prescrivait à toutes les unités de rechercher tout ce que nous avions pu inventer dans cet ordre d'idées, de façon à s'en inspirer et à en tirer profit. Si bien qu'un jour, le général Foch me dit en riant :

— Alors, c'est vous et moi qui commandons les armées alliées !

Et puis l'armistice vint, et je crus que, désormais les peintres et les sculpteurs pourraient travailler paisiblement dans leurs ateliers jusqu'à la fin de leur vie.

Hitler en avait décidé autrement. En septembre 1939, M. Guy La Chambre, alors ministre de l'Aviation, me fit appeler.

— Voulez-vous reprendre du service ?

— J'ai soixante-dix ans, monsieur le ministre ! Je suis encore assez jeune pour pêcher à la ligne, mais pour le reste...

— Pourtant, si je vous demande de vous occuper du camouflage, vous accepteriez ?

— Evidemment.

— Bien. Qu'allez-vous faire ?

— D'abord, il me faut des hommes. Je ferai appel à tous mes anciens camarades ; ils viendront avec enthousiasme.

— Très bien, répondit le ministre.

Mais il ajouta, après un court silence :

— Seulement, je dois vous dire : vos services seront sous la direction d'un ingénieur des mines.

Et nous nous mîmes au travail. Malheureusement, une organisation par trop administrative entravait cette liberté d'action qui, lors de la guerre précédente, avait donné de si heureux résultats. Dès que nous avions une idée, il fallait rédiger une proposition, faire un rapport qui disparaissait, enfoui à jamais dans le tiroir de quelque scribe. Et quand — par hasard — on acceptait l'un de nos projets, nous ne recevions le matériel nécessaire que trois mois plus tard.

Pour mes débuts, on me chargea de camoufler, à Angers, un garage d'avions. Nous avons camouflé le garage, mais il n'y avait pas d'avions et il n'y en eut jamais...

A ces souvenirs écrits au courant de la plume et sans nulle prétention littéraire, je voudrais associer une mémoire qui m'est chère, celle de Marie-Thérèse Piérat, en reproduisant quelques phrases de l'allocution qu'elle prononça à Amiens, le 16 août 1916, anniversaire de la constitution en unité de la section de camouflage dont elle avait accepté d'être la marraine.

« Je salue en vous l'Art français, qui s'est dévoué à la plus juste, à la plus noble des causes ; l'Art qui a contribué à rendre notre pays immortel en le dotant du plus riche patrimoine de beauté et qui veut, en ce moment, lui conserver intacte cette lumineuse immortalité ; l'Art qui, depuis des siècles, a collaboré à l'édification d'une des armes les plus puissantes qui existent au monde : un Passé ! Ce sont les forces créatrices de ce passé qui rendent la France invincible... »

GUIRAND DE SCEVOLA.

LECTURES ROMANESQUES

Rumer Godden : *le Fleuve*, traduction de Bertrand de la Salle (Ed. Albin Michel). — Robert Merle : *Week-end à Zuydcoote* (Ed. N. R. F.). — Gilbert Sigaux : *les Chiens enragés* (Ed. Julliard). — Maria le Hardouin : *la Dame de Cœur* (Ed. Corréa).

Le Fleuve est un roman bref qui, dans le rythme de ses pages, est plus évocateur et plus riche de reflets mouvants et de pensées poétiques et humaines que bien des ouvrages de six cents pages à la mode aujourd'hui. C'est un livre d'un charme profond aussi humain qu'original et savoureux. Bertrand de la Salle l'a traduit, adapté en français avec un art subtil et une compréhension pénétrante du talent si particulier de son auteur anglais, Mme Rumer Godden. *Le Narcisse noir*, du même auteur, nous avait déjà révélé la rare valeur de cet écrivain qui a vécu dans l'Inde toute sa prime jeunesse et dont l'imagination enfantine a été fertilisée par des spectacles et des souvenirs qui ont contribué à former sa personnalité. Harriet, la petite fille poète du roman, Harriet qui vit au Bengale au bord du fleuve est-elle l'enfant précoce et poétiquement douée que fut Mme Rumer Godden ? Oui, sans doute, dans la mesure où la réalité se confond avec le pouvoir de conter « une histoire ». Harriet a douze ans, moins ou plus peut-être, à la fois enfant et adolescente, elle vit dans un beau jardin dont elle chérit les arbres, les fleurs, les plantes ; ils sont ses amis autant que les humains ; elle est une petite Eve avec une famille et pas encore d'Adam. L'entourent : sœur, amie, petit frère, parents, nourrice et aussi cet officier anglais qui a été torturé en Allemagne pendant la guerre et qui essaie de revivre chez ses amis, au bord du fleuve, ce fleuve qui emporte les grands bateaux, lourds de marchandises et de voyageurs et de destins

inconnus. Harriet est d'une spontanéité irrésistible, elle est un poète et aussi une petite fille aux réflexions imprévues, aux drôleries cocasses, à la précoce conviction innocente et affirmative de son talent futur. « Je serai un écrivain très renommé », dit-elle, sans vanité mais fermement ; c'est ainsi et voilà tout. Et l'officier anglais, son confident, qui est amusé et intéressé par cette enfant, croit lui aussi à cette prédiction. Et les parents commencent aussi à y croire quand une nouvelle d'Harriet paraît pour Noël dans un journal auquel elle l'avait audacieusement envoyée et qu'elle reçoit un chèque en paiement. C'est une drôle de petite fille cette Harriet. De plus, elle voudrait bien être jolie, car sa sœur aînée devient ravissante et Harriet, devant le miroir, se demande si, l'âge venant des féeriques métamorphoses féminines, elle va devenir aussi charmante. Pas de jalousie, mais déjà inquiétude de coquetterie. Eveil mystérieux de tous les pouvoirs de l'âme et du corps. Mais, aucun étonnement devant les secrets de la vie.

Rien de plus amusant que le chapitre où la mère de ces déjà grandes filles, et cette mère encore enceinte, veut expliquer à ces grandes filles les mystères de la naissance et de la maternité. Elle voit que ces demoiselles sont déjà très au courant, acceptant avec philosophie et sans curiosité la venue d'un nouveau personnage et jugent bien inutile toute la pudeur difficile avec laquelle leur pauvre maman déconcertée essaie de leur expliquer ces miracles qu'elles jugent si simples et si naturels. Car il y a des bêtes dans ce jardin, qui ressemblerait au paradis terrestre si les arbres ne vieillissaient pas, si les fleurs ne se fanaient pas et si l'on n'y pensait pas à la mort. Car la femme du jardinier étant morte on l'a brûlée et on a jeté ses cendres dans le fleuve... ce fleuve, image des jours indifférents passant, passant sans fin, emportant les reflets de ce qui change, les reflets de ce qui renaît, dans l'oubli de ce qui n'est plus. Oui, Harriet pense souvent à la mort et à l'étrange cruauté de la vie, des hommes et des guerres, de la douleur — dont un exemple est son ami l'officier mutilé — et aussi de la nature. Elle aime passionnément son petit frère de huit ans qui est lâché bien imprudemment dans ce jardin où il joue avec les insectes, les lézards, les petits reptiles. Et un jour il confie à Harriet l'existence d'un grand serpent qui vit caché dans le tronc d'un vieil arbre et auquel, tout au fond du jardin, il rend souvent visite. Il faudrait prévenir leur père de cette dan-

gereuse présence et aussi le vieux jardinier préposé à la garde du jardin et des enfants... Mais ni Harriet ni le garçon ne se décident à apprendre aux grandes personnes que le jardin paisible est hanté par un grand serpent. On le tuerait... et le petit garçon serait privé de cette aventure merveilleuse, l'amitié d'un pareil danger... Harriet se reprochera toujours de n'avoir pas averti son père, car le serpent, cessant un jour d'être ami, attaque le petit bonhomme qui meurt de sa morsure... Ce jardin-paradis avait aussi son démon comme le diable de l'Eden et cette terrible révélation des forces ennemies de la nature et des êtres, en accablant Harriet de désespoir, d'épouvante, de remords, est aussi sa première leçon de l'inévitable douleur.

Et puis le temps passe, le fleuve coule, le chagrin s'apaise, un autre enfant va naître, la vie recommence sans le cher petit frère, sans le confident habituel et bienfaisant qui va s'éloigner. Tout commence à changer autour d'Harriet qui va devenir femme et tout semble demeurer et pourtant rien n'est plus pareil. Mais l'âme d'Harriet est toujours pleine de ses rêves, de son talent prêt à éclore, de ses poèmes qui déjà expriment malgré elle ce qu'elle ne comprend pas encore tout à fait. Harriet, jeune vivante, continue à vivre habitée par ses reflets et ses instincts au bord du fleuve. Peu de livres ont autant d'attraits et sont, avec une simplicité plus humaine et plus vraie, d'une poésie plus secrète et d'une vérité plus juvénile.



Après avoir savouré les cruautés de la nature passons à celles voulues par les hommes, aux horreurs de la guerre, des bombes, des hasards de l'épouvante et des folies hideuses de notre siècle. Julien Maillat, le héros de *Week-end à Zuydcoote*, Julien Maillat qui parle argot et lit Shakespeare, est avec ses camarades et la foule mêlée des Français et des Anglais en retraite après « Dunkerque », isolé dans ce « patelin », près d'un sanatorium et tout près de Bray Dunes où s'effectue laborieusement le réembarquement anglais. Mais les Français, pour le moment, sont ici abandonnés à leur malchance, n'ayant plus qu'à attendre, entre la mer et l'avance de l'armée allemande, la mort sous les bombes ou la vie de prisonniers. « Je constate, dit Maillat, — c'est parfait. Et les Anglais s'embarquent et les Fridolins avan-

cent et les Français ne s'embarquent pas. Et là, il y a la mer, et là, il y a les Fridolins et nous, au milieu, sur une petite bande de terre qui se rétrécit chaque jour ». Et le livre est le récit de cette attente tragique. Impossibilité de combattre, inaction dans les soucis des besoins quotidiens qui s'imposent malgré les drames : l'ami de Maillat, Alexandre, a la tête emportée par un obus en allant tout simplement puiser de l'eau et les camarades l'enterrent vite avant de boire leur café et manger leur repas. Le désespoir n'est pas le même dans ce qu'on croit être la vie habituelle et la familiarité du cauchemar.

Bien d'autres incidents marquent d'un style brutal et hallucinant les épisodes de ces heures interminablement brèves. Julien Maillat, lui, veut tenter de s'embarquer, bien que Français et il va jusqu'à Bray Dunes, et nous n'oublions pas, après l'avoir lue, la description de cette plage sous un soleil ardent, où des morts en morceaux sont rejetés par le flot comme méduses, où les bateaux anglais — dans le bleu de cette mer qui semble être là pour des vacances d'été et des baignades heureuses — essaient sous les avions ennemis d'accueillir les soldats qui, de la plage, arrivent aux cargos en petites barques. A Bray Dunes, essayant de diviser la foule de ces rescapés en kaki, encombrant, se pressant, s'écrasant, un officier anglais imperturbable et poli comme le sera peut-être au Jugement dernier celui qui séparera les élus des réprouvés, exécute sa consigne et d'un bras justicier accompagne ces mots : « Anglais d'un côté, Français de l'autre... » Mais, malgré cet ordre, Maillat, qui ne veut pas être fait bientôt prisonnier, essaie de fléchir, non cet officier d'ailleurs très poli, mais son supérieur qu'il finit par atteindre dans une maison bombardée. Il obtient, de la courtoisie désenchantée de ce commissaire, un papier qui lui permettra de s'embarquer bien que Français. Et il parvient à s'embarquer, mais le cargo bombardé brûle et Maillat est rejeté sur la plage, sous des bombes qui le forcent à chercher asile pour la deuxième fois dans une villa où reste seule, voulant enfantinement « protéger sa maison », une jeune fille, Jeanne. Ils se sont déjà connus dans la cave où, sous une provision de saucissons suspendus et dansants, ils ont déjà subi une terrible alerte. Alors Maillat revient à cette maison encore debout. Son destin l'y ramène malgré lui, malgré son désir de la fuir. Et, cette fois, les cris de Jeanne l'y retiennent. Il monte à sa chambre et tue deux Français, hélas ! qui violentaient cette enfant.

Et ce meurtre le remplit d'horreur et de remords. En vain veut-il entraîner Jeanne loin de cette demeure de plus en plus menacée. Elle refuse. Le cauchemar s'épaissit, se précise, s'appesantit, dans une épouvante de Jugement dernier. Tout s'effondre, tout disparaît dans le fracas définitif. Si Maillat, malgré lui, revenait toujours à cette villa de Bray Dunes, ce n'était pas vraiment pour protéger Jeanne, c'était parce qu'il devait mourir là, et pas ailleurs.

Ces pages ultimes sont d'une réussite effroyable. L'auteur de ce livre cauchemar est M. Robert Merle : il a un grand talent. Il a su évoquer ce mélange inhumain de la réalité quotidienne avec l'événement épouvantable dont la puissance est au delà des forces humaines. Il a su nous imposer les visions de l'abject, du dérisoire, de l'effroyable, unis en un satanique hasard. Ce livre est un témoignage de désespoir. Mais si Maillat avait survécu il aurait participé à de nouvelles espérances. L'infortuné Maillat n'y était pas destiné. Si vous pouvez supporter ces hallucinations d'Apocalypse, lisez ce livre... Sinon, malgré la sombre grandeur de ce bouquin terrible, ne le lisez pas.



Et maintenant après les cruautés de la nature et les barbaries des hommes, passons avec M. Gilbert Sigaux à la méchanceté des partisans, de la justice et de l'injustice, des passions opposées, des convictions contradictoires. *Les Chiens enragés* sont un très beau livre où l'on peut imaginer le symbole de cet universel conflit dont l'âme actuelle est déchirée. Trois hommes, trois amis, épris de ce qu'ils croient et sentent être la justice, ont la conviction qu'un nommé Moreau, haut fonctionnaire à Damas, jugé coupable de diverses fautes et condamné, emprisonné, est innocent. C'est là une *affaire Moreau* aussi palpitante que l'ancienne affaire Dreyfus. Un rapport d'un journaliste anglais a établi clairement l'innocence de Moreau dont la condamnation est une affaire de politique et de raisons partisanes, dites d'État.

Donc Robert Aubier, journaliste, Yves Stein, avocat, Boris Malet, imprimeur, s'unissent pour tâcher de prouver à leur tour l'innocence de Moreau. C'est Robert Aubier qui nous raconte les péripéties de leur existence de chiens enragés. Car ils sont poursuivis, menacés d'être emprisonnés à leur tour, traqués sous

mandat d'arrêt. Leur imprimerie où s'élaboraient les tracts, les pamphlets, les brochures, enfin tous les écrits où ils prouvaient l'injustice de la condamnation de Moreau, a été visitée, fouillée. fermée et, eux trois sont en fuite, sous de faux noms. Leurs aventures, de cachette en cachette, d'amis en amis, car ils sont aidés, accueillis par le professeur Justin Bernard à Paris et ensuite à Brest, blottis chez un brave homme qui les accueille, les nourrit, s'occupe d'eux et, le moment venu de quitter Brest où ils sont menacés d'être repérés, les expédie, l'un en Irlande, l'autre en Suisse. Stein a voulu regagner furtivement Paris où il a laissé sa mère et sa sœur, mais les deux autres sont libres de toute attache : le séjour d'Aubier en Irlande, chez une vieille femme dont la vie se passe à aider les proscrits, est aussi émouvante que son séjour à Brest, où il se sentait redevenir homme normal après avoir été animal pourchassé. Et, le moment vient où il lui faut aussi quitter ce nouveau gîte et tenter de rejoindre en Suisse Malet qui s'y est établi imprimeur... Mais il faut retrouver Stein. Et Stein parvient à rejoindre Aubier, tout près de la frontière franco-suisse. Mais cette frontière, il faut la passer clandestinement. Aubier y parvient, mais Stein est tué d'une balle par le factionnaire frontalier. Aubier vit en Suisse un certain temps, désespéré de la mort de Stein, car la fraternité de leur foi et de leur angoisse de chiens enragés, a uni profondément ces trois êtres.Un jour l'innocence de Moreau est reconnue, il est grâcié. Aubier reviendra-t-il en France, à jamais blessé en son affection et son cœur pour avoir voulu la vérité ?

Cette brève esquisse ne peut donner l'idée juste de l'intérêt profond de ce livre qui, malgré ce qui semble l'austérité de son sujet, est d'un fascinant prestige ; on le lit comme un roman d'aventures avec l'attention subjuguée du lecteur qui veut connaître enfin le mot de l'énigme et l'arrivée au port de ces errants. C'est que ces errants parcourent l'univers abstrait et inhospitalier de l'injustice humaine, du refus du nombre d'accepter les opinions de ceux de leurs frères qui n'acceptent pas leur loi, qui ne sont pas de leur parti. Le port, pour l'avocat Stein, a été la mort, pour Malet cette ville de Suisse qu'il ne voudrait pas quitter car il se sent là en sécurité et en liberté. Que sera le sort d'Aubier qui ne veut pas vivre loin de France ? Malet ira à Paris « tâter le terrain »... et peut-être Aubier pourra-t-il s'y retrouver un jour, à sa place d'homme libre. L'affaire Moreau est oubliée.

Les chiens enragés sont-ils guéris ? Pendant tout ce livre, nous avons haleté de leur angoisse et partagé leurs périls. M. Gilbert Sigaux est un grand écrivain.

***

Les cruautés de la famille, les méchancetés sentimentales ne sont pas moindres que celles de la nature, de la guerre, des lois, des gouvernements et de la justice. C'est ce que nous conte Mme Maria Le Hardouin en son nouveau roman : *la Dame de Cœur.* C'est un récit conté par un témoin de la rapide histoire qui se termine par la mort de *la Dame de Cœur.* Les cartes et leurs personnages portent toujours malchance ; on se souvient de la *Dame de Pique* de Pouchkine traduite par Mérimée... Oui, c'est un récit ; ce n'est plus un roman à épisodes et multiples personnages ; toute l'aventure se passe dans les cœurs et les esprits. Maria Le Hardouin a-t-elle pensé à *Dominique*, le célèbre ouvrage de Fromentin ? Donc, l'indiscret témoin des mésententes et tristesses des trois personnages en présence prend la plume et narre ; nous serions tentés de trouver qu'il s'est mêlé, en toutes ces choses, de ce qui ne le regarde pas, s'il n'avait été sans le vouloir le véritable auteur du drame. Il est l'ami d'un certain Frédéric, jeune et beau garçon sans scrupules qui est fort riche et fait métier d'antiquaire ; il lui désigne donc au château de Villereux, dont lui-même est le voisin, une certaine Charlotte, propriétaire de ce château et de très beaux objets dont elle sacrifierait quelques-uns ayant besoin d'argent pour soigner sa très jeune sœur, Martine, toujours malade et obligée de séjourner dans un sanatorium. Frédéric vient donc à Villereux, fait la connaissance de Charlotte — déjà un peu vieille demoiselle de province mais assez belle — orpheline et trop tôt accablée de responsabilités de tous genres, ayant élevé sa petite sœur Martine, ne cessant de la surveiller et de la soigner et elle-même succombant sous les charges que représente ce grand château auquel elle tient. Charlotte plaît à Frédéric et il l'épouse. Nous sentons bien que Frédéric est surtout amoureux du château et nous le comprenons. Ce château, personnage muet de ce drame familial, est le plus sympathique de tous les autres comparses. C'est ainsi d'abord par amour pour ces vieilles salles, ces tapisseries, ces boiseries, ce parc, ces hautes fenêtres, ces parquets miroitants où les jeux de la lumière et des

années ont si longuement et mystérieusement dansé, que Charlotte épouse Frédéric. Et puis, elle se prend de passion pour ce mari et de jalousie refrénée, cachée. Frédéric la néglige et la trompe, la quitte souvent pour reparaître à l'improviste et nous est dépeint comme un satanique débauché ce qui nous fait un peu sourire. Il est vrai qu'être amoureux d'un château... Mais voilà Martine guérie qui reparaît. Frédéric la voit, le soir d'un départ pour un long voyage d'affaires. Il est ébloui. La petite l'est aussi. Coup de foudre réciproque. Et les deux foudroyés entament un double cantique d'amour d'un lyrisme qui nous surprend par sa précocité. La tragédie est en marche. Frédéric part, mais cette brève entrevue avec Martine, sa belle-sœur, suffit à décider de leur sort. A son retour il quittera Charlotte et épousera Martine.

Or, qui est Martine, sinon une pauvre enfant qui n'a vécu que dans ses rêves et l'isolement de sa maladie ? Nous savons, depuis le grand succès de son premier livre, *la Voile Noire*, qui d'un souffle conduisit son auteur à la renommée, nous savons depuis ce début que Maria le Hardouin a le sens de la douleur et de toutes les transformations mystérieuses que la « vie à part » faite aux malades, entraîne en leur esprit et leur âme. Martine donc, revenant à la vie, y associe tout à coup l'amour, représenté par Frédéric. Elle sait qu'il n'aime pas Charlotte et, elle-même, petite sœur couvée, choyée, n'a qu'ingratitude pour cette sœur aînée qui l'emprisonne de soins qui l'importunent, qui n'est plus qu'un obstacle... Or, Martine, dont la tête et le cœur ont été troublés par trop de tristesses physiques, d'éloignement nécessaire, d'existence spéciale où le songe et l'instinct vital refoulé sont plus puissants que les choses réelles, Martine doit partir pour rejoindre Frédéric. Surprise à temps par Charlotte, elle est emportée, non par l'amour mais par la mort. Une hémoptysie terrible la foudroie au moment où elle montait en voiture pour fuir. Rattrapée, soignée, hélas ! en vain, elle meurt peu après. Et le grand reproche adressé à Charlotte par le narrateur est que Charlotte n'a pas prévenu Frédéric, que Martine n'a pas revu Frédéric, ce qu'elle souhaitait passionnément. Jalousie ? revanche funèbre ? désir d'épargner sa petite sœur ? Le narrateur ne conclut pas.

GÉRARD D'HOUVILLE.

CINÉMA, DANSE

JEANNE D'ARC, film de Victor Fleming. — *LOUISIANA STORY*, film de Robert Flaherty. — *LE TROISIÈME HOMME*, film de Carol Reed. — Les *BALLETS DES CHAMPS-ÉLYSÉES*.

Ce film, *Jeanne d'Arc*, de M. Victor Fleming, qui a obtenu un certain nombre d'honneurs considérables, celui d'être présenté au Saint-Père, celui d'ouvrir sa carrière en France, par une présentation à l'Opéra de Paris, est une immense fresque des plus naïves, volontairement j'imagine peinte au chromo, non seulement sans aucune arrière-pensée, mais presque sans pensée du tout. Tel quel, il peut décevoir et le doit. Mais incontestablement il émeut. Ce n'était pas difficile, certes, avec un sujet pareil. Cependant la naïveté avec laquelle ce dernier, justement, a été traité, lui est comme un hommage. On sent que l'auteur et ses interprètes ont assez volontairement négligé de faire œuvre d'art, qu'ils ont essayé d'atteindre à une sorte de totale simplicité, qu'ils ont tout attendu du sublime de l'aventure dont ils avaient à faire le récit et rien de leur savoir-faire ou de leur habileté professionnelle. J'exagère. Mais enfin, il est de fait que le cinéma n'a usé, ici, d'aucune de ces prouesses techniques qui lui sont relativement faciles et dont le moindre film de gangsters se donne aujourd'hui pour témoin, qu'il a pris, de l'univers des couleurs, celles qui, les plus arbitraires et les plus étincelantes, pouvaient servir ce style d'imagerie populaire choisi visiblement pour placer délibérément ce film en dehors de tout esthétisme. Il n'est pas jusqu'au rythme de l'ouvrage, fait d'une succession de tableaux : Domrémy, Vaucouleurs, la Cour du Dauphin, la délivrance d'Orléans, le Sacre, le jugement, le supplice, qui n'use d'épisodes moins empruntés, semble-t-il, à une chanson de geste qu'à une humble complainte.

On devine ce qu'eût pu être une toute autre *Jeanne d'Arc*, au cinéma. On se souvient du chef-d'œuvre suédois de Carl Dreyer, des bouleversantes interprétations à la scène de Mme Ludmilla Pitoeff, des admirables enluminures médiévales de l'*Henri V* de Laurence Olivier, et l'on se dit que des éléments pris ou semblables à ceux de ces magnifiques accidents de l'art du spectacle, qu'un auteur doué lui-même de lyrisme eût exaltés, auraient sans doute autrement été dignes de la grandeur de cette tragédie de l'histoire et de l'âme, que ce film où évidemment ne passent ni souffle épique, ni esprit mystique.

J'ai l'air assurément, au bout du compte, d'être pour l'œuvre de M. Fleming, assez cruel. Et dans un certain sens, elle le mérite. Mais, par ailleurs, je le répète, elle échappe à toutes ces critiques. Et de la façon la plus ingénue.

Jeanne d'Arc n'a pas été dans ce film objet d'une hagiographie ni d'un poème, mais simplement d'une sorte de conte légendaire, revécu par quelque imagination de l'enfance, insensible à tout autre prestige qu'à celui de l'aventure elle-même, inexplicable, bouleversante et terrible. Enfin ce qui sauve durablement ce film, c'est le respect dont ont témoigné ses réalisateurs pour le génie verbal de la Sainte. Tous les mots historiques de Jeanne ont été par eux collectionnés. Si bien que nous avons sous les yeux un enfantin album d'images dont les légendes seraient dues à un très grand poète. Car j'avoue, pour ma part, que ce sont moins les hauts faits militaires de Jeanne qui m'apparaissent dignes de l'éternel étonnement de l'Histoire, que sa parole. Qu'une petite fille qui ne savait pas même signer son nom ait pu devant ses témoins, ses compagnons et ses juges tenir le langage qui fût le sien, cela passe l'imagination et prouve plus que tout le reste de sa vie, de quelle grâce elle était inspirée. Une telle présence d'esprit ne peut être signe véritablement que de la présence de l'Esprit.

Je ne sais s'il y a dans l'histoire de l'Humanité deux aventures semblables en beauté humaine et surnaturelle à celle de Jeanne. Sainte, manifestement, et de la façon la plus indicible, mais aussi douée des vertus les plus apparemment opposées à l'état mystique : celles du courage physique et de l'ascétisme guerrier. Incontestablement favorisée de tous les dons spirituels et conduite par des conseils surnaturels, Jeanne est aussi celle qui nous prouve que le royaume de César appartient d'abord

à Dieu. Et cette enfant, qui est le plus grand génie politique et militaire de son temps, en possession, de surcroît, répétons-le, d'un pouvoir d'expression d'une noblesse sans pareille, ira à la mort la plus affreuse, marquée de toutes les apparences temporelles de l'infamie, ainsi qu'il convient à tous ceux dont l'holocauste rachète l'humanité. Grecque en sa qualité d'amazone guerrière, médiévale du côté de l'âme, moderne pour sa part de grand capitaine, de patriote et de fille du peuple, elle est enfin l'héroïne de ces contes de fées où les bergères épousent les princes. Jeanne d'Arc épousa la Monarchie française elle-même.

Non, il n'y a jamais eu, dans l'Histoire, d'aventure plus extraordinaire ni plus sublime, et qui comble plus totalement la plupart des nostalgies de l'humanité que celle de cette héroïne absolue, née du sol de la France et pour jamais installée au ciel de gloire de notre pays.

Un ouvrage de plus, tel ce film, à sa mémoire, après tout, voilà, par principe même, qui doit nous rendre heureux. Contentons-nous donc de celui-ci et ajoutons que Mlle Ingrid Bergmann qui incarne Jeanne, est au moins tragiquement belle.

***

Voilà le cinéma expurgé, soudainement, de tout élément dramatique, de toute affabulation romanesque. Et pourtant *Louisiana Story* n'est pas un film documentaire. De quoi donc s'agit-il ? Et quelle est cette histoire de Louisiane racontée par M. Robert Flaherty ? C'est un poème pastoral, ce sont les Nympheas de Claude Monet, c'est Daphnis sans Chloé, ce sont les amours d'un être et de la nature à l'âge de l'Eden. C'est, en tous cas, l'un des plus beaux films qu'il m'ait personnellement été donné de voir.

Les fidèles du cinéma connaissent bien les précédents et splendides ouvrages de M. Flaherty : *Moana*, *Nanouk*, *Tabou*, consacrés à chanter l'existence humaine et animale sur des terres lointaines et exotiques. Mais dans ces films antérieurs, l'élément plastique ne dédaignait pas absolument toute expression intellectuelle. La beauté des jeunes filles et des éphèbes polynésiens, celle des branches, des fleurs et des fruits, celle, à l'opposé, d'un certain monde hors le monde, sous le soleil de minuit et les aurores boréales, n'étaient pas sans relation avec

les passions du cœur et les aventures de l'esprit. Le cinéma se faisait l'interprète d'un univers où tout était en état de dons et de réciprocités merveilleux. M. Flaherty, indifférent au goût du public, aux combinaisons financières et techniques du cinéma américain, seul comme le purent être Gauguin, ou certains de ces poètes grecs de l'extrême décadence qui vivaient à l'âge où les dieux hellènes n'avaient plus de foyer, se donne pour tâche d'opérer, à son usage propre et comme en secret, une sorte de réconciliation de l'homme et de sa planète.

Louisiana Story pousse encore plus loin cette extraordinaire gageure. Car tout d'un coup une sorte d'ascétisme passe au premier plan. Il n'est plus nécessaire d'en appeler à l'aventure, au lointain, et à ce qui est plus loin que tout, l'âme primitive. Il suffit seulement que soit, posément, calmement, avec une ingénuité totale, mis en évidence dans un être un certain état de grâce dans un total état de liberté, et que l'un et l'autre soient offerts à notre contemplation.

Le film de M. Flaherty se passe donc en Louisiane, comme son titre l'indique. Pour paysage, une large rivière, des marécages voisins, tout enfiévrés de végétation tropicale, de plantes aquatiques, de sauriens et de poissons chanteurs. Et pour vivant, un petit garçon, dont le père et la mère habitent une ferme solitaire. L'enfant est toute la journée sur l'eau. Il se promène. Il chasse. Il pêche. Il regarde surtout, et il attend. Un jour, une compagnie pétrolière fait faire des recherches de gisements, en plein cœur de cet innocent paradis. On y installe d'immenses et considérables mécaniques. Cet événement va-t-il provoquer quelque désastre ? Point. L'adolescent est émerveillé. Il en dédaigne les divinités agrestes. Il assiste, contemplatif et muet, à la rude et incompréhensible violence faite à son univers. Il y participe même, mystiquement. Puisque le sel est un talisman précieux, grâce à quoi l'on peut vaincre jusqu'aux crocodiles, l'enfant le sacrifie afin que les génies de la terre favorisent le travail des hommes. Puis, il retourne à sa solitude et à ses jeux.

Le miracle de ce film, lisse, lent, c'est que sans une parole ou presque, sans une aventure de fait ou d'âme, il donne une impression inouïe de pathétique et communique un état d'émotion presque intolérable. C'est que la beauté des images passe celle de tout modèle vivant ou inanimé, et que jamais le monde n'a été regardé par un œil humain avec la fixité et l'amour dont est

doué l'appareil de prise de vues aux mains de M. Flaherty. De M. Charlie Chaplin à M. André Gide le concert des hommages internationaux a été unanime à la gloire de ce film. Il les mérite. L'enfant y est d'une grâce divine, la nature vient de sortir intacte des opérations de la Genèse, la vie en est à l'âge de ses premiers pas dans le monde.

***

Le Troisième Homme, film de M. Carol Reed, est admirable sous bien des aspects, le principal étant d'ordre technique. Mais, curieusement, il n'intéresse pas. Du moins, moi. Cela vient, je crois, du scénario qui ne comporte pas de héros auquel porter véritablement attention. Un auteur américain, un spécialiste du roman de cow-boy, un écrivain plus ou moins raté débarque à Vienne où l'appelle un vieil ami. Il y arrive sans un sou et ne connaît dans cette ville personne d'autre que celui-là même qu'il vient retrouver. Or il apprend dès l'arrivée que son ami vient de mourir, victime d'un accident. Il arrive juste pour le jour des obsèques. Il se rend au cimetière. Il y lie connaissance avec un officier anglais de l'armée d'occupation. Ce dernier ne tarde pas à révéler à l'écrivain que son ami était un trafiquant des plus louches et que seule la mort le fait échapper à la police. L'autre n'en croit rien. Il ne peut admettre cette accusation posthume. Et il se décide à poursuivre sur place une petite enquête personnelle. Il ne tarde pas à découvrir que la mort de son ami est moins accidentelle qu'on ne voulait le faire croire. Il acquiert la conviction qu'il s'agit d'un assassinat. Mais au fur et à mesure que l'écrivain avance dans la voie de la vérité, des obstacles et des dangers se dressent devant lui. Des témoins disparaissent ou sont assassinés. Il se trouve mis en rapport avec des personnages parfaitement louches. Il reçoit à plusieurs reprises l'avertissement d'avoir à renoncer à ses recherches. Mais il n'en persévère pas moins, et d'autant plus qu'il est aidé par une jeune actrice d'un théâtre viennois, fort jolie, ancienne maîtresse de son ami, et dont lui-même devient de plus en plus amoureux.

Jusqu'au jour, où sortant de chez cette jeune femme, il se trouve nez à nez dans la rue avec le mort. Celui-ci est bien le criminel que la police voit en lui. Il se livre au trafic de la pénicilline. Il a fait croire à sa disparition pour mieux échapper

à la surveillance dont il était l'objet. Il ne « travaille » plus maintenant que par personnes interposées et en restant lui-même le plus possible dans l'ombre. L'écrivain lui demande une explication qui se déroule au sommet d'une Grande Roue sise dans le parc d'attractions de Vienne. Les deux hommes s'y défient et s'y menacent. Quelques jours plus tard, le coupable trouvera la mort, la véritable cette fois, au fond des égouts de la ville, après une poursuite des plus mouvementées. C'est l'écrivain qui a finalement dénoncé son ami et mis la police à ses trousses. Il en perdra définitivement l'affection de la jeune femme, restée fidèle à ses anciennes amours.

Le film se déroule dans une atmosphère nocturne extraordinaire, parmi les éboulis des ruines de Vienne, au milieu d'un formidable décor de catastrophe baroque, sous la pluie, et la Lune, au milieu d'un théâtre d'ombres d'une effrayante méchanceté. L'habileté de la photographie et celle du découpage sont diaboliques. On s'y perd. Les volte-face, les coups de sonde de l'appareil sont impressionnants. De bout en bout, incontestablement, ce film est un chef-d'œuvre de précision, de force, et de calculs savants. Le morceau de bravoure final, la fuite et la mise à mort dans les égouts de Vienne, est sensationnel, et c'est pour avoir l'honneur d'y figurer le bandit que l'illustre M. Orson Welles a accepté de tourner dans ce film.

Mais la gageure est qu'au milieu d'un tel déplacement de sombres merveilles et alors que tout est mis en jeu pour leur conférer le maximum d'intensité visuelle et de pathétique dramatique, le film laisse, au bout du compte, le spectateur indifférent. Je pense que c'est par faute d'un intérêt d'ordre humain. Cette Vienne de l'occupation est un monde d'insectes et les hommes en ont les mœurs. A ce degré, rien de ce qui se passe dans ce film ne nous concerne ni ne nous regarde.



Les *Ballets des Champs-Elysées* ont au moins pour eux qu'ils possèdent un style. On n'y voit pas se succéder une œuvre folklorique à un ballet romantique, et l'Espagne à l'Orient au gré des flots de la musique et de la danse. L'esthétique de cette compagnie est peut-être étroite et limitée, dangereuse même en un certain sens, parce qu'elle trahit trop souvent la danse au

bénéfice de l'art décoratif et de la mise en scène, et en faveur du cirque, du sport, de la haute école et du music-hall, mais enfin cette esthétique existe et elle s'impose. Christian Bérard continue à régner ici, et c'est à peu près le seul lieu de Paris, avec le théâtre Louis Jouvet, où ce prestige soit légitime et durable. Par ailleurs, les *Ballets des Champs-Elysées* se recommandent par l'esprit de jeunesse qui les anime. Tous ces danseurs et danseuses sont dans leur âge le plus charmant : Mlles Irène Skorik, Nathalie Philippart, Leslie Caron, M. Teddy Rodolphe. Enfin la plus grande et même la seule vedette de la danse apparue depuis la guerre, Jean Babilée, appartient à la troupe de MM. Roger Eudes et Boris Kochno. Ce sont là, dans l'ensemble, des mérites incontestables et en partie suffisants.

Tels ballets peuvent moins séduire que d'autres, et notamment certains « pas de deux » comme *Le Peintre et son Modèle*, ou *Hérodiade*, qui vraiment sont si peu de chose qu'on a envie de les qualifier de « pas de zéro », mais enfin, je le répète, un certain état de grâce règne sur le plateau du Théâtre des Champs-Elysées, et les Ballets qui en portent le nom ont accumulé à leur répertoire et à leur actif depuis quelques années un certain nombre d'œuvres où réside incontestablement ce qu'on appelle le merveilleux.

Je citerai particulièrement trois ballets : le plus ancien et le plus séduisant toujours, *Les Forains*; celui de l'an dernier, *La Rencontre* ; enfin, par exemple, *La Nuit*. Voilà trois réussites éclatantes.

Cette saison-ci aura vu, principalement, la création de *Till Eulenspiegel*, sur la musique de Richard Strauss, et dont la chorégraphie est de M. Jean Babilée. Le jeune auteur a lui-même dansé son œuvre avec un brio extraordinaire, et en a fait, toutes proportions gardées, un nouveau *Petrouchka*.

ROGER LANNES.

A TRAVERS LA PRESSE

LE BUDGET ET LES CHARGES DE L'ÉTAT

Comme chaque année avant le vote du budget, la question se pose de savoir si l'on demandera de nouvelles recettes à l'impôt. M. C.-J. Gignoux a dit plus haut sur quelle pente dangereuse s'engage l'Etat. Beaucoup de parlementaires s'en avisent et prêtent l'oreille aux appels qui leur sont faits de toutes parts pour qu'ils refusent de voter des impôts nouveaux. Dans *le Monde*, M. Jacques Fauvet qui évoque cette situation, traite également des réductions de dépenses :

« Des économies sont souhaitées sur le budget des services. Mais chacun se rend bien compte qu'elles ne sont guère possibles sans réformes profondes, et que celles-ci ne sauraient être réalisées à l'occasion de la discussion du budget. Aussi les groupes demandent-ils davantage des compressions sur les crédits d'investissements. Le M. R. P. croit que cette réduction pourrait atteindre 80 milliards et permettrait notamment d'abandonner l'augmentation prévue de la taxe payée par les employeurs sur les salaires. Le même jour il est vrai M. Jean Monnet entendait démontrer à la commission qu'il ne s'agissait pas de «suréquipement» mais de « travaux vitaux pour notre économie ». Et il ne faudrait pas, comme l'an dernier, que les députés s'alarment tout à coup de ces réductions de crédits et renoncent au moment où, par exemple, la S. N. C. F. suspendant ses commandes, l'activité de certaines usines se trouverait ralentie ou même arrêtée ».

L'hebdomadaire *Carrefour* consacre une longue étude au sujet. On y lit que le ministre des Finances, interrogé lors de la discussion du budget, a répondu : « Les ministres me réclamaient 2.900 milliards. J'ai réduit leurs prétentions à 2.300 ». Mais l'on sait que chaque ministre demande toujours beaucoup plus qu'il ne lui faut. M. Petsche a ajouté : « Impossible de faire mieux. Pour réduire encore les dépenses (et les impôts), il faudrait repenser la structure de l'Etat. »

« Phrase profonde, mais qui contient la condamnation du régime. Car, depuis trois ans, les ministres des Finances déclarent : « Votons d'abord le budget. Puis nous ferons des économies. » En janvier 1948, après la Hache et la Guillotine, la loi décidant le prélèvement « exceptionnel » avait promis solennellement une réduction d'au moins 10 % des dépenses civiles et la suppression de 150.000 fonctionnaires et agents des services publics ».

« Aujourd'hui on nous dit : « Impossible, il faut d'abord repenser ». L'ennui, c'est que le gouvernement, sans cesse occupé à se maintenir en équilibre sur les sommets périlleux du pouvoir n'a pas le temps de « repenser » ni même de penser tout court. En attendant, les budgets

augmentent, malgré les économies et la stabilité des prix tant vantées et M. Petsche dit aux contribuables : « Payez d'abord. Moi ou mon successeur repenserons demain. Pour l'instant, je dépense. »

Or il serait possible, estime *Carrefour*, de réduire les dépenses prévues pour le personnel d'Etat. D'après l'*Inventaire financier* dressé par M. Petsche, celles-ci atteignent 594 milliards pour un budget ordinaire de 1.306 milliards, soit près de la moitié. Ce qui n'empêche que beaucoup de fonctionnaires s'estiment à juste titre mal payés.

Le *Recensement général des agents des services publics* nous aide à comprendre pourquoi. Depuis 1936, les effectifs sont passés de 680.000 à 920.000, sans compter les agents des collectivités locales (400.000) les militaires (320.000) et les agents des services nationalisés.

« La présidence du Conseil, inexistante avant guerre, groupe aujourd'hui plus de 4.500 fonctionnaires. A l'administration centrale de l'Education nationale, les effectifs ont triplé, alors qu'on manque d'instituteurs et de professeurs. A la Santé publique, ils ont quadruplé, alors qu'on manque d'infirmières dans les hôpitaux. Et M. Maurice Viollette signalait l'autre jour à l'Assemblée nationale que ce ministère, en neuf mois, n'avait pas envoyé moins de 277 circulaires (soit plus d'une par jour !) aux établissements hospitaliers. »

« Aussi n'est-on pas étonné d'apprendre que dans le département de la Seine sur 4.700.000 habitants, il y a plus de 320.000 fonctionnaires (sans compter naturellement les services nationalisés ou para-administratifs). »

Autre exemple : la police. Pour renforcer l'autorité de l'Etat, les corps de police municipale de la plupart des villes ont été rattachés à la Sûreté Nationale dont les effectifs sont passés ainsi de 6.000 à 65.000. Depuis les agents de police s'épargnent certaines tâches exclusivement municipales telles que les contraventions de voierie.

« Si bien que les maires, protestant en vain contre cet état de choses, ont dû embaucher du personnel supplémentaire. A Marseille notamment, tout un corps de nouveaux inspecteurs a été chargé de réprimer le jet des ordures (et des eaux de toilette) sur la voie publique. Mais, se lamentent les édiles marseillais, comme ils n'ont pas d'uniforme, ils ne sont pas respectés... »

« Pendant ce temps les agents en uniforme, « étatisés », jouent à la belote dans les postes de garde des bâtiments de l'Etat. »

Ajoutons à cela que les fameuses compressions placées sous l'enseigne de la « hache » ou de la « guillotine » font peu de victimes et que beaucoup de celles-ci renaissent à la vie. C'est ainsi que sur 158.000 emplois supprimés depuis trois ans, 56.000 ont été rétablis et que l'on en a créé 15.000 nouveaux.

Enfin si les recrutements normaux par concours sont presque taris, d'autres se font par piston. C'est l'organe des fonctionnaires F. O., la *Nouvelle Tribune* qui le signale et s'en indigne avec quelque raison. Il serait temps, on le voit, de « repenser la structure de l'Etat ». Mais qui s'en chargera ?

Le Bulletin économique et financier de *France-Documents* insiste également sur le poids des charges publiques. Certaines augmentations de crédit paraissent justifiées. Ainsi les militaires demandent 36 milliards de plus qu'en 1949. C'est qu'il y a la guerre d'Indochine. Sans étudier ce drame, il est permis de « demander comment les pouvoirs publics en conçoivent le dénouement ». Autre poste d'augmentation : la reconstruction. Le règlement en titres et non en espèces conduit à un avilissement du crédit public et, simultanément, à la dégradation de la créance des sinistrés. D'où il résulte que l'Etat, par suite du massacre de son crédit,

se contraint à trouver par l'impôt des ressources que l'emprunt seul devrait procurer. Passons ensuite aux subventions. « Plus on les supprime, mieux elles se portent. » Toutes, en fin de compte seront liquidées au moyen d'une hausse brutale. La question des fonctionnaires n'est pas non plus résolue. On constate, dans cette affaire, « la faiblesse d'un Etat socialisant, à la remorque de son personnel. » Quant au plan d'équipement et de modernisation, c'est l'éternel sujet dont on discute sans jamais le traiter.

« Car le total des grands travaux dont on nous rebat les oreilles, ne compte guère en comparaison des innombrables travaux que leur masse écrase. On construit des barrages auxquels ne manque, en somme, que de l'eau pour rendre service. Mais on ne refait pas les toits des maisons, et les Français se logent dans des taudis. Conclusion : là où le prix de revient est respecté, pour cause, l'activité s'arrête ; là où il est méprisé, on continue de plus belle. C'est un paradoxe énorme, et qui finira mal. »

LOGIQUE ET POLITIQUE

Dans le *Journal de Genève*, M. Pierre Bernus se demande si la logique est toujours une des caractéristiques de l'esprit français. En matière politique, il ne le semble pas. On le constate à voir le traitement appliqué aux parlementaires qui, « à tort ou à raison, mais en faisant incontestablement usage de leurs prérogatives, ont voté la Constitution provisoire de Vichy ». Les uns ont été mis au ban de la République, les autres n'ont été nullement inquiétés. Certains, même, se virent portés au pinacle par le nouveau régime. Mais la plupart ont été déclarés inéligibles à perpétuité, même si, dans la suite, ils ont montré leur courage et leur patriotisme :

« Rien de plus curieux, par exemple, que le cas de M. Milliès-Lacroix, ancien sénateur des Landes et ancien maire de Dax. Cet homme, contre lequel il n'y a aucun grief sérieux à invoquer, et qui jouit d'une extraordinaire popularité parmi ses concitoyens, a beau être périodiquement réélu par une énorme majorité : la décision du peuple, que la Constitution dit souverain, est systématiquement cassée. On dira que les autorités qui se prononcent ainsi ne font qu'appliquer la loi. C'est exact. Mais pourquoi n'abolit-on pas une mesure qui a été prise à une époque où les passions étaient maîtresses et qui, cela saute aux yeux, est mauvaise ? »

Ceux des parlementaires qui, se trouvant dans le même cas, ont échappé par on ne sait quelle grâce d'Etat à une mesure de proscription aussi inique, ne devraient-ils pas prendre la défense de leurs anciens collègues et s'efforcer de leur faire rendre justice ? Jusqu'à présent, aucun d'eux ne s'y est risqué. Mais il arrive que les victimes réagissent. M. Pierre Bernus cite le cas suivant :

« Un des anciens sénateurs toujours exclu, M. Charles Reibel, vient d'appeler de nouveau l'attention sur cette situation étrange. M. Reibel et certains de ses collègues ont assigné devant la 17e Chambre correctionnelle du Tribunal de la Seine M. Léon Blum pour lui demander réparation d'un article qu'il a publié dans le *Populaire* et où il disait que ceux qui ont voté « oui » le 10 juillet 1940 ont trahi leur mandat. M. Blum ne s'est pas présenté devant le tribunal, mais il a adressé au président une lettre dans laquelle il aggrave les termes de l'article. »

« Il déclare que l'assignation des plaignants, « marqués d'indignité pour la conscience publique » est une « audacieuse opération ». Il ajoute : « Je n'ai pas à leur administrer la preuve d'un fait constant et patent, à savoir qu'un élu républicain qui livre la République trahit

son mandat. Je n'ai pas de justification à leur fournir ou à recevoir d'eux. Je n'ai pas de compte à leur rendre » ; enfin il affirme que sa présence à l'audience « ne serait qu'une complicité volontaire dans un scandale qu'ils s'efforcent d'organiser ». « Cette lettre, je dois le dire, n'a pas paru très judicieuse. On ne saurait accuser à bon droit d'organiser un scandale des hommes qui s'adressent à un tribunal pour lui soumettre une affaire dans laquelle ils se croient lésés. On peut se demander si le chef socialiste n'a pas craint, s'il se présentait, comme cela eût été naturel, devant la Cour, de se voir poser cette question embarassante : « Pourquoi qualifiez-vous d'indignes ces hommes, alors que vous considérez comme parfaitement honorables d'autres, qui ont fait la même chose ? »

Il serait assez embarrassant, en effet, de trouver une réponse à pareille question. Quant à M. Milliès-Lacroix, il a saisi l'opinion de la décision. prise contre lui par le Conseil de Préfecture interdépartemental de Pau en publiant, dans *la Bataille*, un article intitulé : « Annulez cent fois mon élection, je serai cent fois réélu. »

Il y rappelle que depuis 1945, sa majorité n'a cessé de croître. Il avait obtenu 67 % des voix aux élections précédentes. Les dernières lui en assurent 73 % auxquels s'ajoutent 3.013 signes préférentiels. Ses administrés sont entêtés. Il le signale et en donne les raisons tirées de son passé pendant l'occupation :

« Ils ne comprennent pas l'acharnement que des partis politiques, d'ailleurs fort différents, mettent à m'évincer de la mairie. Ils m'ont vu partir, le 28 novembre 1940, condamné par un Conseil de guerre allemand, à neuf mois de prison, plus 100.000 francs d'amende, pour organisation d'une poste clandestine avec la zone libre et l'étranger. J'ai passé ce temps, au secret, dans une cellule de la villa Chalgrin, à Bayonne. »

« Rentré dans ma ville, en mai 1941, ce fut pour y recevoir ma révocation de maire par Vichy. Après quoi, un an plus tard, les occupants m'expulsèrent en zone libre, sous prétexte de menées antiallemandes. Il est vrai, et tout le monde le sait, que je faisais passer des Israélites en Espagne, des gens traqués par la Gestapo. »

« Je me trouvais à Pau fin février 1944 lorsque, par l'intermédiaire d'une secrétaire alsacienne qui travaillait à la Kommandantur de Dax, je fus prévenu d'une décision allemande de me déporter. »

« J'étais en liaison avec les maquis, puisque je m'occupais depuis longtemps de ravitailler celui des Landes. Je gagnai la forêt, passai au maquis du Lot-et-Garonne, et j'eus l'occasion d'y faire le coup de feu contre cinq cents Allemands une première fois et cinq mille une deuxième fois. »

« ... Mais j'avais, comme beaucoup d'autres sénateurs, voté pour Pétain en 1940. »

« Que le royaume du Père Ubu reste une création de l'esprit : cela vaudra mieux pour tout le monde. »

On attend avec intérêt la suite de l'affaire. Dès à présent la situation de M. Millès-Lacroix nous semble plus solide que celle des arbitres appelés à en juger. Bien des ministères se succéderont, amenant des changements dans la composition du Conseil de Préfecture, alors qu'il sera toujours maire de Dax.

MENUS-PROPOS

A TRAVERS PARIS

Paris, en cette première quinzaine de décembre, se consacre tout entier à l'enfance. Pour quelque temps il renonce à méditer sur les graves problèmes actuels, il se libère des préoccupations parfois sombres qui pèsent sur lui. C'est pour l'enfant, c'est grâce à lui, c'est par l'espérance de son sourire radieux que s'opère cette transformation féerique.

Déjà en longues files les curieux, petits et grands, derrière de blanches barrières attendent sur les trottoirs, sous la direction débonnaire des sergents de ville que leur tour arrive de pouvoir défiler devant les vitrines renommées. Des interpellations s'élèvent, des exclamations jaillissent, puis les rires fusent, enfin la joie enfantine éclate, gagne bientôt les parents ravis et se répand aux alentours. Déjà c'est la perspective de Noël, c'en est déjà l'enivrante attente.

Les grands magasins rivalisent une fois de plus d'ingéniosité. Ici, une annonce alléchante : *Appartement à louer avec reprise justifiée*, connaît le grand succès. On voit d'abord une concierge le balai en mains qui devant l'affluence des aspirants locataires en défend la porte d'entrée, et pourtant quel spectacle réserve la vue de l'intérieur ! Tentures déchirées, murs délabrés, parquet dont les lames s'enfoncent sous les pas des visiteurs. Un homme dans une baignoire appelle au secours, car il ne peut arrêter l'eau chaude, un autre, dès qu'il veut se coucher, est sans cesse jeté en l'air par les ressorts capricieux du lit, une ménagère à genoux devant son poêle, le soufflet en mains, veut activer le feu, mais au lieu de s'échapper par le tuyau, une fumée épaisse monte en spirale autour de celui-ci. Tout dans cet intérieur en est ainsi, la reprise justifiée est simplement une mystification comique. Là, c'est *La folle époque*, c'est l'époque du *French Cancan*, du fiacre à cheval, du bicycle, du ballon dirigeable, c'est surtout une présentation fort réussie. Ailleurs on a grand plaisir à contempler *Le rêve de Noël :* un enfant dort dans son lit, un sourire détend ses lèvres, il serre bien fort son ours favori dans ses bras et semble confier à celui-ci son beau rêve. Au fond, un train chargé de jouets dont le conducteur est le Père Noël va bientôt arriver jusqu'à lui. La pendule marque minuit moins cinq minutes, c'est assez dire que bientôt les souliers vides seront remplis. En attendant l'heure miraculeuse tous les compagnons de peluche de la chambre enfantine s'animent : le lapin blanc dans un coin fait une réussite, l'ours brun s'installe au pupitre pour finir bien vite le devoir inachevé de l'écolier.

Et cet autre magasin nous révèle *Le royaume du Père Noël*. Il entraîne sa jeune clientèle dans une forêt féerique à la Walt Disney, aux fleurs énormes, aux champignons gigantesques, aux cascades multicolores, aux grottes pleines de mystère. Et tout ce petit monde fait ce merveilleux voyage dans un train proportionné à sa taille. Pour compléter

la fête, le Père Noël de temps à autre descend de son royaume et vient se mêler à la joyeuse troupe.

Jouets de Paris, fantaisies légères, inventions étonnantes, colifichets d'un jour, vous êtes tous charmants et tous vous nous rappelez l'adresse permanente, le goût inné des artisans de chez nous.

***

Tout près de la place Iéna, dans une partie du nouveau bâtiment dans lequel est déjà installé le musée des Travaux publics on vient de fêter : *Cent ans de béton armé*, et aussi celui qui en fut l'inventeur : Jean-Louis Lambot. Mais si l'on prononce ce nom, il nous faut pour être juste également nommer Joseph Monier.

Cette exposition, faite de maquettes et de photographies intelligemment groupées, donne au plus profane visiteur une très nette impression du génie créateur des hommes, lorsque celui-ci s'appuie sur les bases solides du travail, de la recherche, de la ténacité et de la science.

Près de l'entrée, une photographie grandeur naturelle montre Jean-Louis Lambot à son établi. Devant lui on a disposé une maquette réduite de la première barque en béton armé dont un pan est coupé afin d'en faire voir l'armature de fer; derrière l'inventeur est une autre très grande photographie représentant un canal vu en perspective sur lequel glisse calme et digne un chaland de dimension respectable également en béton armé. J.-L. Lambot est né à Carcès, au nord de Brignoles dans le Var. Cette invention bien française est devenue avec les ans un procédé international. Mais laissons M. Lambot en donner la première définition : « Mon invention, écrivait-il, a pour objet un nouveau produit qui sert à remplacer le bois tant pour les constructions navales, que pour celles qui ont à combattre l'humidité : madriers, réservoirs à eau, caisses d'orangers... Le nouveau succédané se compose d'un réseau métallique, d'une combinaison ou d'un entrelacement quelconque de fils et de barres. Je donne à ce réseau la forme la mieux appropriée à l'objet que l'on veut imiter pour l'empâter ou le rejointoyer ensuite avec du ciment hydraulique ou autre tels que bitume, coaltar et leurs composés employés à froid comme à chaud. » Puis J.-L. Lambot considère diverses données avec figures... « Tels sont, reprenait-il, les exemples de construction qui pourront être facilement modifiés selon les cas qui se présentent. Je dirai seulement que pour base d'exécution on prend un fil de fer de 7 millimètres de diamètre pour un soliveau de 25 centimètres d'équarrissage. Je réclame pendant la durée de mon brevet la propriété exclusive et privative du succédané du bois qui se compose essentiellement d'un réseau ou faisceau métallique empâté dans du ciment quelconque. »

A côté du stand de M. Lambot un autre est réservé à Joseph Monier que l'on nous montre aussi en photographie, entouré de pots et bacs à fleurs ou à arbustes. La copie de son brevet d'invention datant de 1867 en donne l'explication : « Brevet d'invention pour système de caisses, bassins mobiles, portatifs, de toute grandeur, en tout genre, carrés, ronds, ovales. Pour les établir, je fais leur forme en barre de fer rond ou carré, en fil de fer formant grillage, représenté par les figures et enduits avec du ciment de toute espèce : Portland, Vassy, etc..., et d'une épaisseur de 1 à 4 centimètres selon la grandeur. » Un peu plus loin des projections cinématographiques déroulaient des films appropriés : *Fabrication du ciment*, *Barrage de Génissiat*, *Viaduc de Lessart*, etc... On apprenait que si la première barque en ciment armé avait été construite en 1848, la première caisse à fleurs en 1849, c'est en 1852 que l'on construisit le premier immeuble en béton moulé avec fers profilés, et que l'on fit le premier plancher par dalles armées de fer rond en 1888. Avec les années, les réalisations deviennent de plus en plus audacieuses. Les silos des mines de Lens et le réservoir de Brown datant de 1896 marquent une évolution. La maquette d'une cheminée des mines de Salsigne, haute

de 120 mètres, semble jeter un défi au ciel. On est plein d'admiration devant la *Maquette du viaduc de la Méditerranée sur le Rhône*, ainsi que devant celle du *Pont de Castel-Moron sur le Lot*, long de 186 mètres, et l'on arrive à cette stupéfiante réalisation, *Le pont d'Albert Louppe sur l'Elorn*, construit en 1927 et qui fut partiellement détruit par l'ennemi pendant la guerre, mais reconstruit en 1947. Ce pont est fait de trois arches de 186 mètres de portée entre axes ; des piles avec viaducs d'accès en poutres droites de 16 à 20 mètres supportent deux tabliers superposés. Il relie Plougastel-Daoulas à la route de Brest.

Lorsqu'on traverse pour la première fois ce pont gigantesque et qu'arrivé à mi-chemin on ne voit ni l'aboutissement ni l'accès de ce long chemin suspendu, tandis que tout au fond, très bas sous vos pieds, les vagues semblent jouer à cache-cache ou à saute-mouton, l'effet est surprenant. Hercule lui-même en garderait un souvenir inoubliable.

Cette rétrospective fut plus qu'intéressante, et si la poésie en était exclue, il n'en fut pas de même pour l'art. La recherche des courbes, l'harmonie des proportions en est la preuve. Et si l'on songeait aux calculs acharnés auxquels nos ingénieurs se livrent, à leurs recherches incessantes, à leurs heureuses trouvailles, on quittait cette exposition non sans fierté.

***

La galerie Colette Allendy a présenté au début de décembre l'exposition des peintures de Fahr-el-Nissa Zeid qui s'est fait déjà connaître à Istamboul, à Ankara, à Bagdad et à Londres. On sait que la princesse Zeid, qui est à Londres ambassadrice d'Irak, a déjà remporté un grand succès à Paris à l'exposition internationale de l'UNESCO et du musée Cernuschi. Son œuvre, très variée et très riche, se fait remarquer à la fois par une tendance très moderne et par le souvenir des traditions bysantines. De cet accord est né un art très original : selon une expression de M. André Maurois, la peinture devient alors tantôt une dentelle, tantôt une mosaïque, l'artiste laisse parler son dieu intérieur et l' « on voit naître sous ses pinceaux des champs imbriqués, les tons purs des tapis d'Orient ».

Si les esprits non préparés sont au premier abord un peu déconcertés par la subtilité de cet art, les yeux sont tout de suite séduits par ces couleurs chatoyantes qui semblent jaillir d'une source inépuisable et lumineuse.

***

Le prix Femina n'a pas nécessité cette année autant de discussions et de tours de scrutin que l'an dernier. Mme Maria Le Hardouin, auteur de *La Dame de Cœur*, a été tout de suite élue grâce à la voix prépondérante de la présidente Mme André Corthis.

***

Les Goncourt se sont réunis selon la tradition au début de décembre. C'est la quarante-septième fois que le prix Goncourt est décerné. Au deuxième tour de scrutin M. Robert Merle a obtenu huit voix contre une à M. Louis Guilloux, pour son livre *Week-end à Zuydcoote*, dont Gérard d'Houville parle dans sa chronique d'aujourd'hui.

Le prix Théophraste Renaudot a été attribué au premier tour à M. Louis Guilloux pour son livre très dense, *Jeu de patience*. Mme Marie-Joseph Gauthier, Mlle Geneviève Gennari, M. Peyrefitte et M. Chris Marker ont obtenu chacun une voix.

***

Dimanche matin 4 décembre, à la chapelle de la Sorbonne, a été célébrée comme tous les ans une messe à la mémoire du cardinal de Richelieu. La famille était représentée par la comtesse de la Rochefoucauld née Richelieu. L'Académie française avait délégué le duc de Broglie et le comte Charles de Chambrun. L'Université de Paris, son recteur et de nombreux professeurs en robe assistaient à cette cérémonie.

IL Y A CENT ANS

L'anniversaire du 10 décembre a été célébré avec simplicité. Le Président de la République et le Président de l'Assemblée nationale se sont félicités de l'union des pouvoirs publics. C'est un heureux signe des temps, et cette union est indispensable. Rien n'y aide dans la Constitution. Les lois sont cependant faites pour suppléer à la faiblesse des hommes. Dans les circonstances présentes, les hommes doivent suppléer à l'imperfection des lois. La Constitution sera évidemment revisée un jour. En attendant, il faut vivre. Le Président, en changeant de ministère, a eu l'air de croire qu'il n'avait pas dans le gouvernement la place qu'il devait avoir, et il a donné l'impression qu'il voulait trop faire lui-même. Les paroles d'union entre le pouvoir présidentiel et le pouvoir législatif qui viennent d'être prononcées répondent à une nécessité. Un Président de la République, écrit un chroniqueur, n'est pas un chef de parti, et, dans l'Etat il n'a pas d'égaux. Mais il a en face de lui des influences qu'il doit considérer, et il peut le faire sans se diminuer : le service du bien public et les intérêts de la société menacée par les révolutionnaires priment tout.

***

L'Assemblée nationale maintient l'impôt sur les boissons. M. Fould en a montré la nécessité et M. de Montalembert a, dans un brillant discours, défendu la même thèse. Dans l'état des finances publiques, la suppression de cet impôt causerait un trouble très grave. C'est bien au fond le trouble que désirent les révolutionnaires. Une banqueroute qui frapperait les rentiers, les actionnaires de chemin de fer, les adjudicataires d'emprunt, l'industrie et le commerce, quelle belle affaire ! Les révolutionnaires oublient que dans un pays où la propriété est morcelée, où les grandes fortunes sont rares et où les petites bourses sont nombreuses, la ruine des finances publiques frappe tout le monde, et soumet la nation entière aux plus pénibles épreuves.

***

Une loi nouvelle doit permettre le vote à la commune. Les révolutionnaires y sont opposés parce qu'ils veulent maintenir l'obligation d'aller au chef-lieu de canton ; ils savent fort bien que nombre d'électeurs ne peuvent pas toujours faire le trajet qui sépare la commune du chef-lieu, tandis que le parti de la Montagne s'organise pour que des affiliés aillent en foule au chef-lieu et disposent ainsi de la majorité ; c'est une conception du suffrage universel qui consiste à donner en apparence des droits et à empêcher l'exercice.

***

A l'Académie française et devant une nombreuse assistance, M. de Noailles a prononcé avec grand succès son discours de réception. M. de Noailles avait à retracer la carrière de M. de Chateaubriand : il l'a fait avec cette fidélité de détails animés que l'intimité de M. de Noailles et de M. de Chateaubriand rendait doublement touchante. L'orateur a aussi, dans son discours, rendu à M. Guizot un hommage qui a été très apprécié. M. Patin a répondu à M. de Noailles avec beaucoup de distinction et d'élégance.

***

M. Théophile Gautier vient de publier dans la *Revue des Deux Mondes* une pièce nouvelle de vers intitulée *Contralto.*

***

M. de Lamartine vient de terminer un ouvrage intitulé *Le passé, le présent et l'avenir de la République.* Il en réserve la primeur aux lecteurs du *Conseiller du Peuple.*

***

Les ingénieurs des Ponts et Chaussées étudient les moyens d'améliorer

le lit de la Seine dans la traversée de Paris. Afin que les abords du Pont-Neuf soient plus accessibles du côté de la Monnaie il est question d'abaisser le pont et d'en rendre le passage plus praticable en procédant à un nivellement des pentes. Le quai Conti sera modifié de manière à avoir une largeur de vingt mètres, et le quai Malaquais également. La place devant l'Institut sera agrandie.

***

On parle à Lyon d'une fabrication nouvelle du velours. On sait que ce tissu ne sortait guère de dessus le métier que dans des largeurs qui ne permettaient pas de l'employer d'une seule pièce pour tapis et tentures d'appartement. Un fabricant de la Guillotière est parvenu, dit-on, à le fabriquer uni ou façonné dans des proportions sans exemple, c'est-à-dire de deux à huit mètres de largeur.

***

Une baleine a été capturée au large de la Hève. La carcasse a été achetée par un fabricant de noir animal qui habite près de Honfleur. Il a fallu, pour transporter une pareille masse, un énorme chariot, traîné par trente chevaux. De nombreux curieux étaient venus avec des fleurs, des feuillages et des drapeaux. La baleine dépecée a fourni 45 barils d'huile et 400 kilos de *sperma ceti* (blanc de baleine).

LES LIVRES

SOUVENIRS D'UN AFRICAIN. — AU MAROC (1911-1914), par le général Gouraud, de l'Institut ; publié par le commandant Ph. Gouraud, préface du général Juin ; 1 vol. in-8°. Plon.

Le général Gouraud a réalisé un type magnifique de chef militaire français. Elancé, de haute taille, serré dans sa tunique, le képi incliné sur l'oreille, il rappelait les officiers d'Afrique d'autrefois. Bien des Parisiens se souviennent de sa fière allure quand, gouverneur de Paris, et en dépit des mutilations consécutives aux graves blessures reçues aux Dardanelles, il participait aux solennités de la capitale. Sa carrière est splendide. Jeune capitaine, il s'illustre au Soudan ; plus tard, en 1907, il pacifie la Mauritanie. En 1911 il suit comme colonel les cours du Centre des Hautes Etudes militaires quand il demande à partir pour le Maroc où les tribus se sont révoltées et où Fès est assiégée. Gouraud commande une des trois colonnes organisées pour dégager la ville. En 1912 la situation est encore grave au Maroc ; la nouvelle armée chérifienne s'est mutinée à Fès, les Français sont massacrés. Lyautey est nommé Résident général et un de ses meilleurs collaborateurs est Gouraud, qui, en juin, disperse les rebelles et une fois de plus libère la capitale. De nouvelles opérations suivirent qui valurent au jeune chef d'être nommé général. Gouraud avait réuni et classé les documents qui devaient lui permettre de rédiger les souvenirs de ses campagnes au Maroc de 1911 à 1914, suite de ses **Souvenirs d'un Africain** au Soudan, au Tchad et en Mauritanie. La mort ne lui a pas permis d'achever le volume qu'une main pieuse a terminé. **Au Maroc** retrace l'histoire d'une période importante de l'action française en Afrique du Nord. Une belle préface du général Juin met en lumière les grands épisodes de la carrière de Gouraud et les traits distinctifs de son caractère.

LES LIVRES

BLEU HORIZON, PAGES DE LA GRANDE GUERRE, par Roland Dorgelès, de l'Académie Goncourt ; 1 vol. in-8° avec 57 illustrations in-texte et 40 planches hors-texte en héliogravure, Albin Michel.

M. Roland Dorgelès qui a évoqué de façon saisissante, dans les **Croix de Bois**, l'existence héroïque et souffrante des combattants de 1914-1918, consacre ce nouveau livre au souvenir de ses anciens compagnons d'armes. Dans **Bleu horizon**, il a rassemblé toutes ses pages inédites sur ces années dont tant de bouleversements n'ont pas fait oublier le tragique ; l'émotion, le drame s'y mêlent à un humour parfois âpre. Au début l'auteur raconte comment il écrivit **les Croix de Bois** et c'est pour lui l'occasion de relater de savoureuses anecdotes qui rappellent les meilleurs récits du **Cabaret de la Belle Femme**. Dans la suite, rappelant des journées historiques telles que l'Armistice et le Retour du soldat inconnu, il présente ses camarades de combat redevenus civils et nous retrouvons ici le fameux Sulphart, des **Croix de Bois**. Un chapitre important et émouvant est réservé aux écrivains tués, dont la plupart, frappés en pleine jeunesse, n'eurent pas le temps de faire connaître leur talent du grand public. Le livre se termine par une évocation cinématographique de la vie de Guynemer, **En plein ciel de gloire.**

FRANÇOIS-JOSEPH GOSSEC, par J.-G. Prod'homme ; 1 vol. in-16, Collection « Euterpe ». La Colombe.

Tous les historiens ou chercheurs qui ont eu recours à M. J.-G. Prod'homme, lorsqu'il était bibliothécaire de l'Opéra et du Conservatoire, se souviennent avec gratitude de l'accueil qu'il leur réservait et de la parfaite connaissance qu'avait cet érudit des imposantes archives confiées à sa garde. C'est donc avec le plus vif intérêt et la plus absolue confiance dans la sûreté de sa documentation que l'on peut lire ses ouvrages sur l'Opéra et la musique ancienne. Aujourd'hui, M. J.-G. Prod'homme publie dans la collection « Euterpe », un excellent volume sur François-Joseph Gossec qui fut le musicien à la mode et quasi-officiel de la période révolutionnaire. Né à Vergnies, non loin de la frontière franco-belge actuelle, le 15 ou 16 janvier 1734, d'une famille de cultivateurs, Gossec, qui avait sept frères ou sœurs, vécut une enfance paysanne. Venu à Paris en 1751, année de la publication du premier volume de l'**Encyclopédie**, Gossec s'y établissait pour parfaire son éducation musicale. Il exécute de la musique de chambre chez le fermier général mélomane Le Riche de la Poupelinière où Rameau « faisait la pluie et le beau temps », selon Rousseau, et est employé à l'Opéra pour arranger ou réorchestrer les anciennes partitions remises à la scène. C'est ainsi qu'il écrit, dès 1757, deux airs nouveaux pour les débuts de Sophie Arnould. Or, à la même époque, il fait exécuter des œuvres de musique religieuse dont il se souviendra quand il sera le fournisseur attitré des gouvernements successifs de la période révolutionnaire. On verra combien, dans ses chants d'alors, l'inspiration religieuse et les invocations à Dieu tiendront de place. Sous l'Empire, il sera tenu à l'écart. Solidement documentée, alertement écrite, l'étude de M. J.-G. Prod'homme évoque avec un grand souci d'équité l'œuvre musicale variée et fort honorable d'un homme dont la célébrité, de son vivant, fut peut-être excessive, mais qui mérite aujourd'hui d'être mieux connu que par le souvenir d'un nom.

LE CHRISTIANISME MODERNE ET CONTEMPORAIN, par Albert Dufourcq, professeur honoraire à l'Université de Bordeaux ; 1 vol. in-16, Collection « Histoire des Religions ». Hachette.

Dans un premier volume, **Le Christianisme antique**, M. Albert Dufourcq avait retracé l'histoire de l'Eglise des origines à la Féodalité ; dans ce nouvel ouvrage, il conduit cette histoire de l'avènement des papes Léon IX (1048) et Saint Grégoire (1073) à la seconde guerre mondiale. L'auteur y envisage dix siècles ; durant ce laps de temps, que de hautes figures dont M. Albert Dufourcq a su rendre avec ferveur le magnifique rayonnement : Saint Bernard, Saint François d'Assise, Saint Louis, Saint Thomas, Dante, Jeanne d'Arc, Saint Ignace de Loyola, Saint François-Xavier, Sainte Thérèse d'Avila, Saint François de Sales, Pascal, Saint Vincent de Paul, et, plus près de nous Lacordaire, les cardinaux Newman et Lavigerie, Léon XIII, Sainte Thérèse de Lisieux, etc... Pour composer un tableau d'une telle ampleur et d'une telle richesse, il fallait l'art et la science profonde d'un historien qui y a condensé quarante années d'étude et de méditation.

TABLE

Novembre-Décembre 1949

1er NOVEMBRE

15 NOVEMBRE

SÉANCE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES

1er DÉCEMBRE

15 DÉCEMBRE

Société Française de
CONFÉRENCES

DIRECTEUR-FONDATEUR : JEAN VACHET

VIe SAISON

1er Cycle : Décembre 1949 à Février 1950

en la
SALLE D'IÉNA
10, Avenue d'Iéna
à 18 *heures*

Vendredi 9 Décembre

YVONNE PAGNIEZ
Grand Prix du Roman de l'Académie française 1949 *:*

ÉVASION 44

DANS UN MONDE A REFAIRE : L'ACTION DES FEMMES

Mardi 20 Décembre

ROBERT D'HARCOURT, *de l'Académie française*
SAGESSE DE GŒTHE

Vendredi 13 Janvier

Sous la présidence de Son Excellence Mgr RONCALLI, Nonce apostolique

R. P. PANICI, S. J.

GANDHI ÉTAIT-IL UN SAINT ?

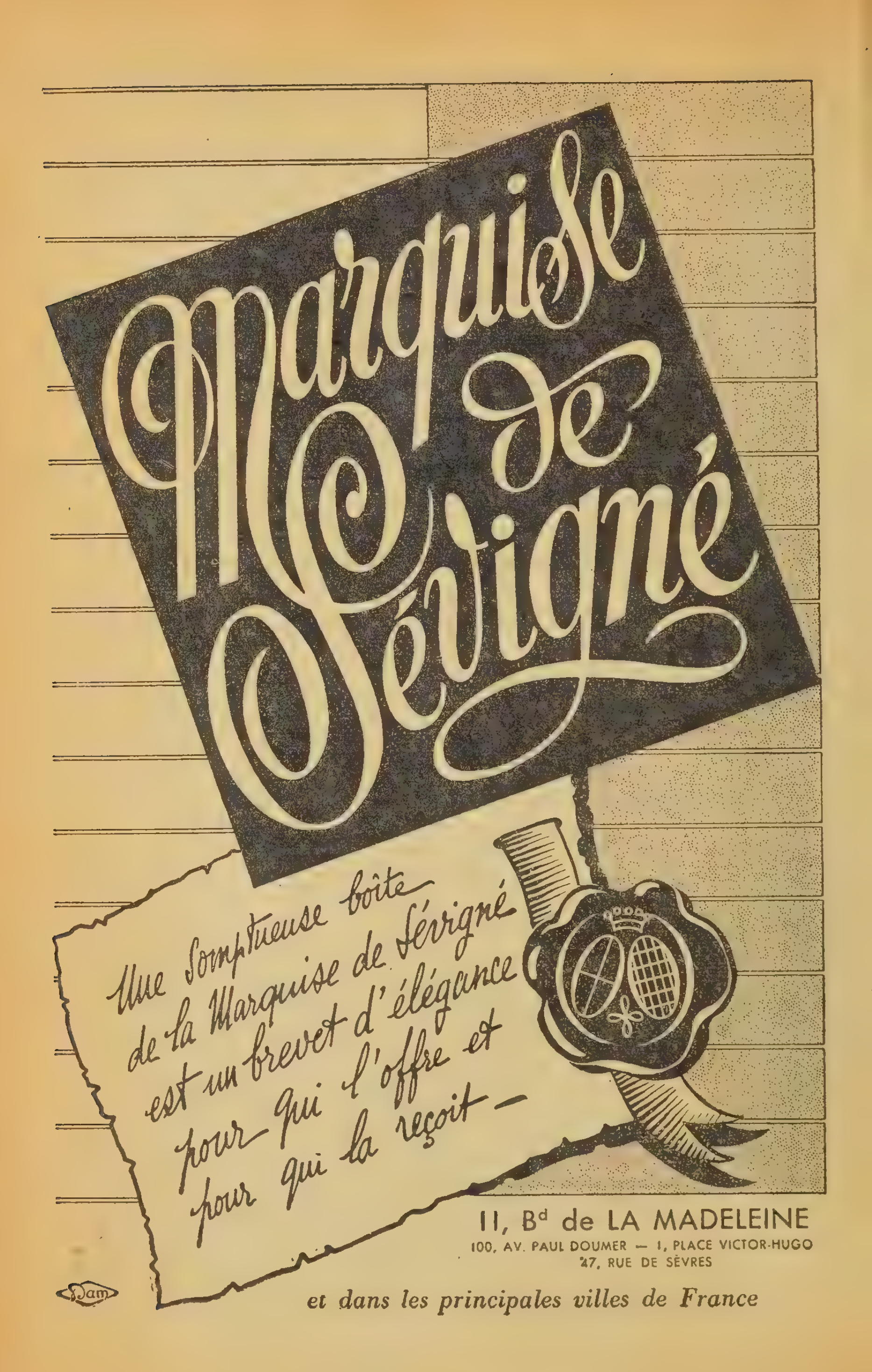
Vendredi 27 Janvier

ANDRÉ MAUROIS, *de l'Académie française*
LE ROLE DE L'ART DANS LA VIE

Vendredi 10 Février

Bâtonnier JACQUES CHARPENTIER
A LA RECHERCHE D'UNE PRESSE LIBRE

SIÈGE SOCIAL, DIRECTION ET ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CONFÉRENCES
18, rue de Varenne
PARIS VIIe


Marquise de Sévigné
Une somptueuse boîte
de la Marquise de Sévigné
est un brevet d'élégance
pour qui l'offre et
pour qui la reçoit —
11, Bd de LA MADELEINE
100, AV. PAUL DOUMER — 1, PLACE VICTOR-HUGO
27, RUE DE SÈVRES
et dans les principales villes de France

Imprimé en France. — Imprimerie E. Pigelet, 189-191, boulevard Voltaire, Paris (xie)
Dépôt légal n° 345 — 4e trimestre 1949. — Editeur n° 1
Le Rédacteur en chef gérant : L.-J. Arrigon.

Imprimé en France — Imprimerie E. Pigelet, 189-191, bd Voltaire, Paris (XIe)
Dépôt légal n° 345 - 4e trimestre 1949 - Editeur n° 1

Le Rédacteur en chef gérant : L.-J. Arrigon